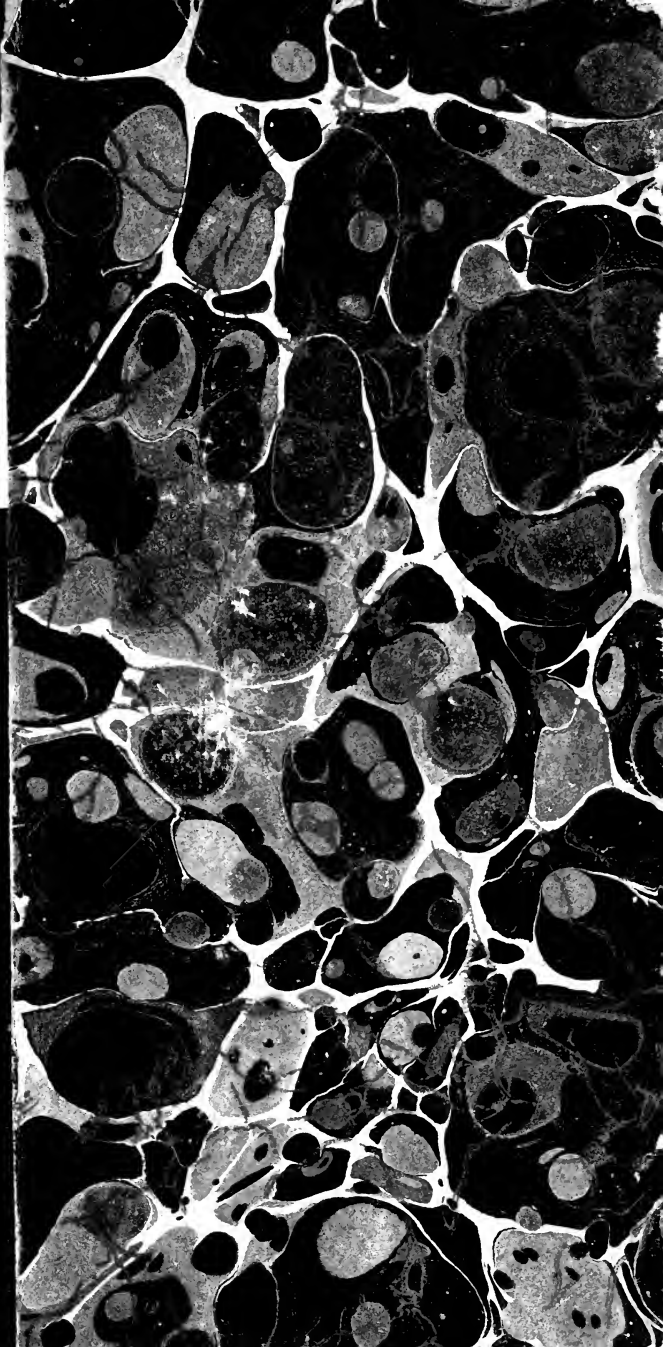
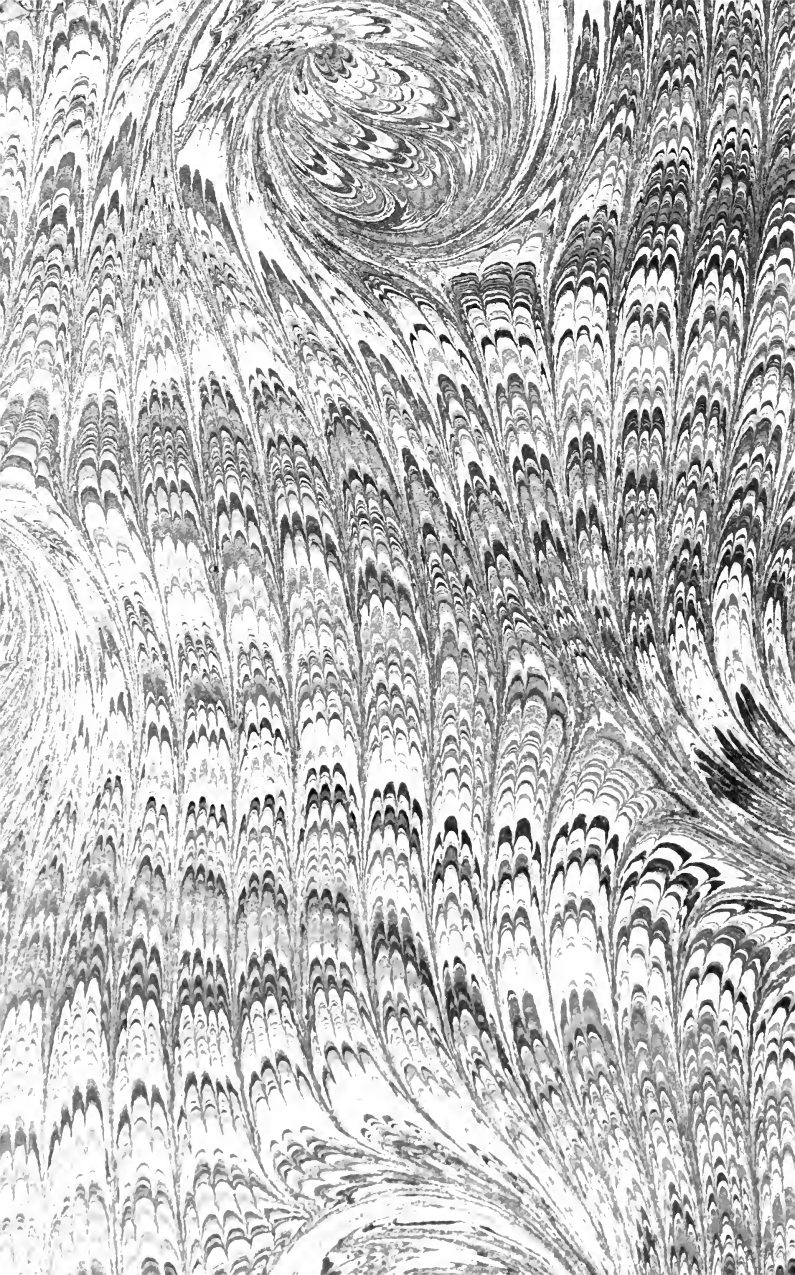


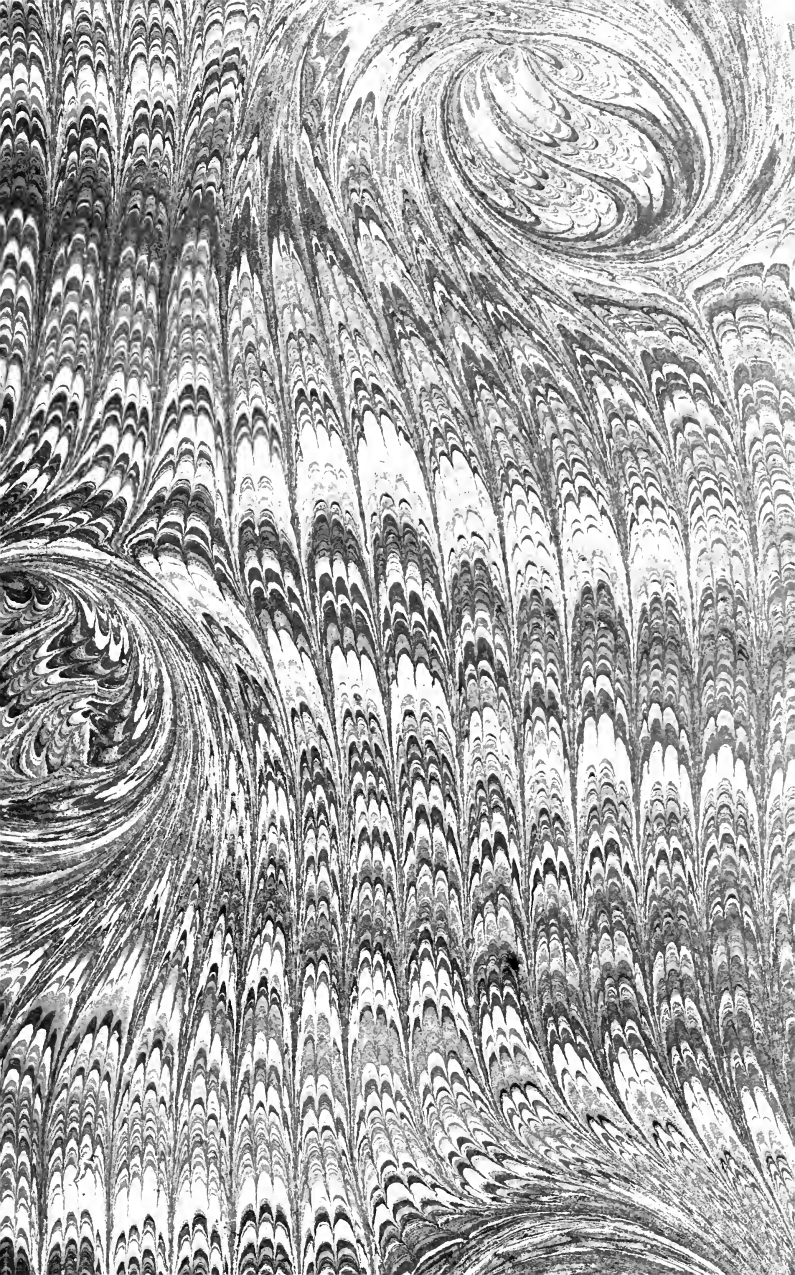
UNIVERSITY OF TORONTO



3 1761 01515436 2











RECUEIL CHAMBARD & CO. ÉDITEURS

CHANSONNIER

HISTORIQUE

DU XVIII^e SIÈCLE

VII



PARIS

A. QUANTIN, IMPRIMEUR ÉDITEUR

15, RUE DES ÉCOLES





CHANSONNIER HISTORIQUE

DU XVIII^e SIÈCLE

RECUEIL DE CHANSONS, VAUDEVILLES
SONNETS, ÉPIGRAMMES, ÉPITAPHES
ET AUTRES VERS SATIRIQUES ET HISTORIQUES

Formé

Avec la Collection de Clairambault, de Maurepas

ET AUTRES MANUSCRITS INÉDITS

VII



~~LF.C~~
~~R2467eb~~

RECUEIL CLAIRAMBAULT-MAUREPAS

CHANSONNIER

HISTORIQUE
DU XVIII^e SIÈCLE

Publié avec Introduction, Commentaire, Notes et Index

PAR

EMILE ROUSSELLE

ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE

Orné de

Portraits à l'eau-forte par ROUSSELLE



52 650
2.7 52

PARIS

A. QUANTIN IMPRIMEUR

7, RUE SAINT-BENOIT

1882

PA

1193

H6R3

t. 7

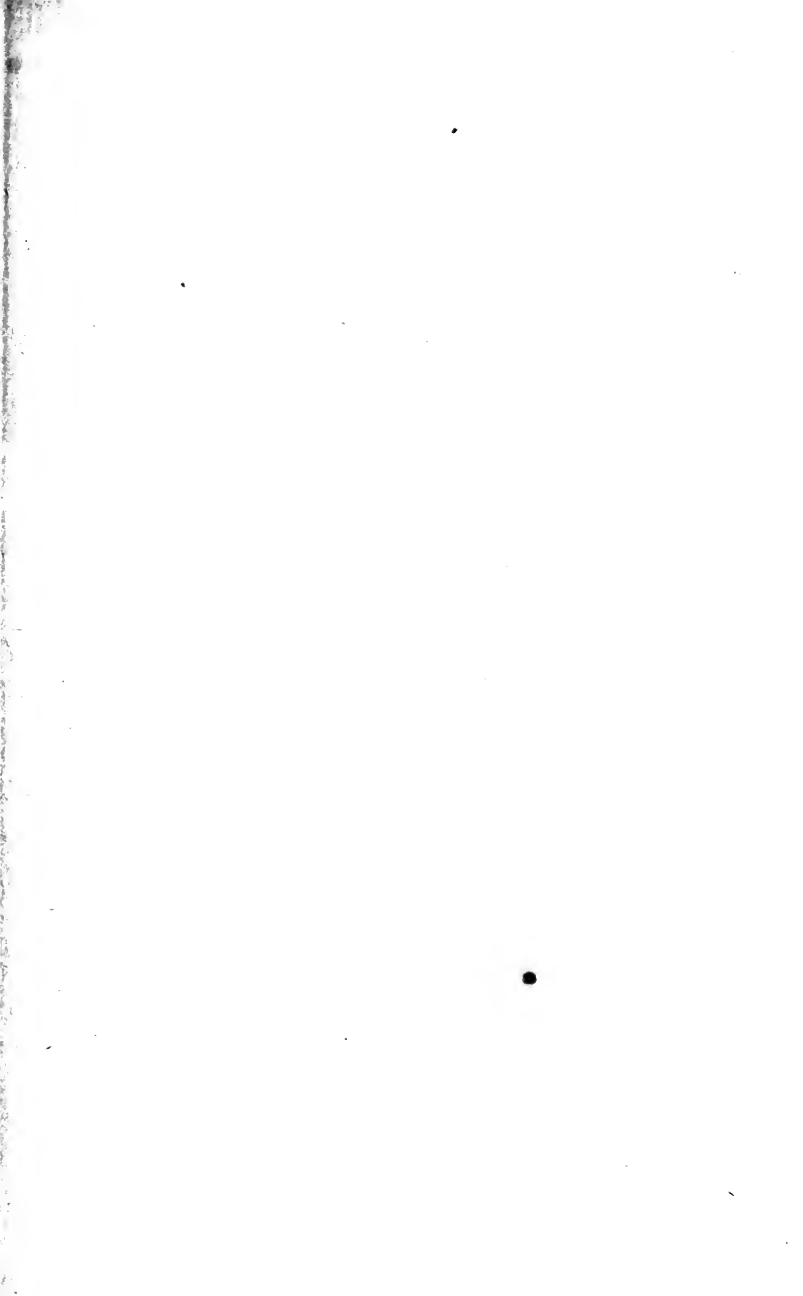
TROISIÈME PARTIE

LE RÈGNE DE LOUIS XV

MADAME DE CHATEAURoux
ET MADAME DE POMPADOUR

1743-1763







Pousselle sc.

A Quantin Imp. Edit



INTRODUCTION HISTORIQUE

LE RÈGNE DE LOUIS XV

MADAME DE CHATEAUROUN
ET MADAME DE POMPADOUR

LE CARDINAL EST MORT, VIVE LE ROI ! *tel fut le mot qui courut Paris lorsque Fleury expira, après un ministère de vingt-deux années, dont les derniers jours avaient été si funestes à la France. Chacun espérait, en effet, que Louis XV, débarrassé de l'étroite tutelle dans laquelle son vieux précepteur le tenait, s'efforceraient de réparer les maux qu'il n'avait point su prévenir. L'on put croire que le jeune roi était tout disposé à ratifier le vœu public, puisqu'il dit aux secrétaires d'État, lorsqu'on vint lui annoncer la fin du cardinal : « Me voilà donc premier ministre. » Un mois était à peine écoulé que ses sages résolutions avaient disparu : il oubliait la situation critique dans laquelle se trouvait son royaume, et, déjà fatigué des affaires, reprenait le cours de ses plaisirs.*

La disparition de Fleury, en effet, eut surtout pour résultat de débarrasser Louis XV de toute contrainte dans ses amours. Après la mort de M^{me} de Vintimille, on avait vu le prince revenir à M^{me} de Mailly. Mais il ne tarda pas à se lasser d'une maîtresse qui enlaidissait et dont la société ne pouvait dissiper l'ennui qui formait le fond de son caractère. Le duc de Richelieu, ennemi personnel de la favorite et résolu à pousser auprès du roi une femme qui lui fût dévouée, avait arrêté son choix sur une des sœurs de M^{me} de Mailly, M^{me} de la Tournelle, dont Louis XV avait eu occasion d'admirer la beauté. Une intrigue ourdie par cet artificieux courtisan ne pouvait manquer de réussir, d'autant que M^{me} de la Tournelle seconda habilement ses projets. Fleury, qui avait un moment tremblé devant l'influence de M^{me} de Vintimille et qui avait tout à redouter d'un changement de maîtresse, s'associa à Maurepas pour maintenir M^{me} de Mailly en faveur. Ses efforts furent vains et il ne réussit même pas à empêcher son élève de donner à M^{me} de la Tournelle la place de dame du palais de la reine devenue vacante par la mort de M^{me} de Mazarin. M^{me} de la Tournelle, installée à la cour et conseillée par Richelieu, eut bientôt fait de captiver Louis XV, auquel elle imposa impérieusement ses conditions. Le monarque n'échappait ainsi à la tutelle de Fleury que pour subir la domination d'une favorite ambitieuse. C'est avec M^{me} de la Tournelle que Louis XV oubliait dans les petits soupers et les voyages de Fontainebleau et de Choisy l'état critique de la France, et tandis que l'incurie des ministres et l'impéritie des

généraux aggravaient chaque jour la situation, il s'occupait de conférer à M^{me} de La Tournelle, par lettres patentes enregistrées au Parlement, le duché-pairie de Châteauroux.

La guerre si imprudemment entreprise par Fleury à propos de la succession d'Autriche était devenue une lutte européenne : l'Angleterre, l'Autriche, la Hollande et la Savoie s'étaient liguées contre la France. En 1743, les ducs de Grammont et d'Harcourt étaient battus à Dettinghen et le maréchal de Noailles était rejeté sur le Rhin ; pour continuer les hostilités, il fallut recourir à des redoublements d'impôts et à des levées de milices qui provoquaient dans la nation un vif mécontentement. C'est à ce moment que la duchesse de Châteauroux, pour justifier peut-être sa scandaleuse élévation, exerça sur son amant une heureuse influence ; elle eut de l'ambition pour lui, elle le poussa à sortir de son apathique indifférence, à se mettre à la tête de l'armée, et elle l'accompagna elle-même à la guerre. La Belgique était alors le champ de bataille naturel entre la France et l'Angleterre, où un vaillant étranger au service de Louis XV, Maurice de Saxe, secondé par le maréchal de Noailles, tenait en échec les généraux anglais et autrichiens. Le roi alla le joindre et fut témoin de la prise des places fortes de la France maritime. Cependant le prince Charles de Lorraine, beau-frère de Marie-Thérèse, envahit la France à l'est, projetant la conquête de l'Alsace et de la Lorraine. Noailles se porta aussitôt au secours des provinces menacées, et Louis le suivit ; mais il tomba malade à Metz, et ses jours furent en danger.

Une immense émotion s'empara de la France entière, dont les témoignages unanimes d'affection étonnèrent le monarque lui-même ; et sa convalescence fut célébrée partout par des réjouissances aussi enthousiastes que spontanées.

Durant sa maladie, le roi, cédant aux objurgations de son confesseur, avait renvoyé M^{me} de Châteauroux. A peine revenu à Paris, il voulut la revoir, alla lui apporter ses excuses et la supplier de revenir auprès de lui. La maîtresse ne consentit à rentrer à la cour qu'après avoir obtenu la disgrâce des courtisans qui s'étaient ligués contre elle et l'avaient fait chasser ignominieusement. Mais elle n'eut pas le temps de jouir de son triomphe ; elle mourut le 8 décembre 1744, et le guet dut prendre les armes, le jour de son inhumation, à six heures du matin, pour protéger son cercueil contre les fureurs de la populace.

Peu après la mort de la favorite, Louis XV revint à l'armée et alla mettre le siège devant Fribourg, que deux mois de tranchée ouverte obligèrent à capituler. D'autre part, les troupes réunies de la France et de l'Espagne, commandées par le prince de Conti et l'infant don Philippe, avaient envahi le Piémont et battu le roi de Sardaigne sous les murs de Coni. Les rigueurs de la saison les obligèrent à borner leurs succès et à repasser les monts. Sur ces entrefaites, l'empereur Charles VII mourut à Munich, le 20 janvier 1745, laissant un fils âgé de dix-sept ans, à qui son âge interdisait de jouer un rôle qui avait si mal réussi à son père. Le jeune prince traita avec Marie-Thérèse et

lui promit sa voix électorale. Aussi François I^{er} put-il obtenir, moins d'une année après, la couronne impériale, malgré les efforts de la France pour lui susciter un compétiteur. C'est ainsi que fut manqué le principal objet de la guerre, qui était d'ôter l'empire à la maison d'Autriche.

Il semblait que la fin prématurée du malheureux électeur de Bavière devait ramener la paix, et que la cause des hostilités ne subsistant plus, le calme allait être rendu à l'Europe. Mais il n'en fut rien : la guerre se continua parce qu'elle était commencée et parce que le ministère anglais qui dirigeait la coalition estimait qu'il y avait tout à perdre en traitant avec la France et tout à gagner par les armes. Louis XV, de son côté, dut poursuivre la guerre, sans avoir d'autre objet que de la faire cesser.

La Flandre restait toujours le principal théâtre de la lutte, et le comte de Saxe s'y maintenait avec une armée plus faible de vingt mille hommes que celle des ennemis. Louis XV résolut d'y poursuivre les conquêtes interrompues l'année précédente. Il partit, au mois de mai, avec le Dauphin, qui venait d'épouser la seconde infante d'Espagne, et alla joindre l'armée sous les murs de Tournay, que Maurice assiégeait. C'est là que fut livrée la plus grande et la plus glorieuse bataille de la guerre, la bataille de Fontenoy. Marie-Thérèse avait laissé aux puissances maritimes le soin de défendre les Pays-Bas. Une armée anglo-hollandaise, commandée par le duc de Cumberland, se porta au secours de la ville menacée ; mais elle fut mise en déroute, grâce aux savantes dispo-

sitions du maréchal de Saxe et à la bravoure du soldat français. La conquête des Pays-Bas devait être la conséquence de cette victoire.

Vaincu sur le continent, le roi d'Angleterre George II courut encore de sérieux dangers dans son propre royaume, où il était menacé par le fils du chevalier de Saint-Georges, le prince Charles-Édouard Stuart, qui tentait de reconquérir, les armes à la main, le trône perdu par son ancêtre Jacques II. Charles-Édouard, parti de France avec quelques amis dévoués à sa fortune, avait débarqué en Écosse; une petite armée se forma bientôt autour de lui, avec laquelle il battit les généraux anglais envoyés à sa rencontre et entra dans Édinbourg. Après quoi, pénétrant en Angleterre, il arriva à Manchester, avec l'intention de pousser jusqu'à Londres. Georges, pris au dépourvu par cette brusque attaque, rappela le duc de Cumberland, et deux corps d'armée marchèrent contre l'envahisseur. Charles avait compté sur une insurrection des jacobites anglais et sur la descente d'une armée française : toutes deux lui firent défaut; aussi dut-il, malgré sa victoire de Falkirk, revenir en Écosse, où il fut écrasé par Cumberland à Culloden. Son armée était anéantie; il vit sa tête mise à prix et erra misérablement durant cinq mois dans les montagnes de l'Écosse avant de pouvoir regagner la France. George II, désormais libre d'inquiétudes, tourna ses efforts vers la guerre continentale; mais la diversion opérée par l'intrépide Stuart avait rendu à la France un service signalé et permis au maréchal de Saxe de poursuivre victorieusement le cours de ses succès.

Quant à Marie-Thérèse, l'élection de son époux au trône impérial ne l'avait pas complètement satisfaite ; elle voulait se venger de Frédéric II et lui reprendre la Silésie. Soutenue par le roi de Pologne, auquel elle avait promis une part des dépouilles, elle attaqua son ennemi ; mais les trois défaites de Friedberg, Sohr et Kesseldorf eurent raison de sa témérité. Elle traita à Dresde, céda de nouveau la Silésie au roi de Prusse, qui s'engageait à se retirer de la lutte et abandonnait sans scrupule ses anciens alliés. Plus heureuse en Italie, elle obligea les Espagnols à évacuer le Milanais et écrasa à Plaisance une armée franco-espagnole. La mort de Philippe V servit encore ses desseins ; le nouveau roi d'Espagne, Ferdinand VI, retira ses troupes de la Péninsule, et les Français, contraints de battre en retraite, furent poursuivis par les Impériaux, qui prirent Gênes, envahirent la Provence et menacèrent Toulon. Le maréchal de Belle-Isle, nommé aussitôt au commandement de l'armée des Alpes, repoussa les Pandours, et tandis que Richelieu défendait Gênes, il dirigea contre le Piémont une attaque qui échoua devant les formidables retranchements d'Exiles, où son frère le chevalier trouva la mort. Il fallut renoncer à franchir les Alpes, mais la France était délivrée.

Les Anglais cependant ne restaient pas inactifs ; en même temps qu'ils ne cessaient de soutenir les ennemis de la France, ils avaient reporté la guerre chez nous, bloqué les ports de Toulon et de Marseille, bombardé Antibes, inquiété la Bretagne, enlevé deux de nos colonies d'Amérique et menacé celles d'Asie. Là, du moins, ils

avaient trouvé, pour leur résister, deux hommes intrépides, La Bourdonnais et Dupleix, et si la mésintelligence n'eût pas éclaté entre ces chefs, l'Inde eût été complètement perdue pour eux.

Mais l'effort de la guerre était surtout concentré aux Pays-Bas, et c'était là seulement que l'on pouvait arriver à une solution. « La paix est dans Maëstricht », disait le maréchal de Saxe, ce qui signifiait que l'on obligerait l'Angleterre à traiter en lui donnant des craintes sérieuses pour la Hollande. Après Fontenoy, il avait battu à Raucoux le prince Charles de Lorraine, que Marie-Thérèse avait chargé de reconquérir la Belgique, Tandis que le comte de Lowendahl s'emparait de la Flandre hollandaise, Maurice se portait vers Maëstricht, écrasait à Lawfeld le duc de Cumberland et investissait Maëstricht, malgré les efforts de son adversaire. Lowendahl lui-même s'emparait de l'imprenable Berg-op-Zoom, le boulevard de la Hollande du côté de l'Escaut.

Bien que Louis XV figurât de temps à autre à la tête de l'armée et qu'il eût assisté notamment à la campagne du maréchal de Saxe en Flandre et à la bataille de Lawfeld, il se désintéressait chaque jour davantage de son rôle de monarque. La direction des affaires, qu'il avait d'abord abandonnée à ses ministres, n'avait pas tardé à passer entre les mains d'une nouvelle favorite, Antoinette Poisson, crèche par lui marquise de Pompadour. C'était au bal masqué donné, en 1745, à l'Hôtel de Ville, lors du mariage du Dauphin avec l'infante d'Espagne, que le roi avait eu l'occasion d'admirer la beauté de cette personne douce de toutes les grâces qui

faisaient d'elle un modèle accompli des séductions de son sexe. La mère d'Antoinette, M^{me} Poisson, qui vivait en intrigue avec le fermier général Lenormant de Tournehem, avait souvent répété à sa fille qu'elle était un morceau de roi, et la jeune femme, quoique mariée depuis peu à M. Lenormant d'Étioles, prêtait complaisamment l'oreille à ces propos. Son unique souci fut d'être remarquée par le roi, et elle y réussit ; ses charmes firent l'impression qu'elle avait droit d'en attendre. Elle captiva le monarque, obtint de lui d'être déclarée maîtresse, et fut présentée officiellement à Versailles après la victoire de Fontenoy. La haute noblesse voulut s'insurger contre cette bourgeoise qui prétendait régenter la cour ; mais ses efforts furent vains, et les courtisans assez téméraires pour s'attaquer à la marquise payèrent leur hostilité d'une disgrâce ou d'un exil. C'est que la nouvelle maîtresse avait établi sa domination sur une base solide ; elle avait mis en œuvre toutes les ressources de son esprit pour amuser l'ennui d'un prince qui devenait de jour en jour plus inamusable. On la vit s'emparer en quelque sorte de l'existence du roi et s'ingénier à le distraire par des plaisirs toujours nouveaux et dont nulle maîtresse avant elle n'avait eu l'idée. C'est ainsi qu'elle organisa le théâtre des Petits-Cabinets, qui avait pour acteurs des ducs et des marquis, et sur lequel elle-même brillait au premier rang. Mais les fêtes et les prodigalités de la cour formaient un étrange contraste avec l'état de la France. Depuis six ans que la guerre durait ; il avait fallu recourir sans cesse à des levées d'hommes et de milices et à des redoublements d'impôts

qui portaient à son comble la misère publique. La nation, indignée de l'indifférence témoignée par le roi dans une situation aussi critique, commençait à manifester son indignation par des clameurs énergiques ; pour l'apaiser, le gouvernement dut s'empressez de faire la paix.

A chaque victoire des armées françaises, Louis XV l'avait offerte à ses adversaires ; on l'avait toujours refusée ; les succès de Maurice et de Lowendahl décidèrent cependant l'Angleterre. Les préliminaires de la paix furent signés au congrès d'Aix-la-Chapelle, et la conclusion (octobre 1748) devint d'autant plus facile que le roi de France voulait traiter, ainsi qu'il l'avait fait déclarer par son plénipotentiaire, non en marchand, mais en roi. On établit comme principe la restitution mutuelle des conquêtes ; chaque nation recouvrait les villes et les pays perdus. Toutefois Marie-Thérèse, en obtenant la reconnaissance de la pragmatique sanction, abandonnait Parme et Plaisance à l'infant don Philippe et cédait la moitié du Milanais au roi de Sardaigne, son allié ; quant à Frédéric II, les puissances lui garantissaient la possession de la Silésie. Des alliés de la France, un seul fut indignement traité, ce fut Charles-Édouard, qui vivait réfugié à Paris. Louis XV lui avait donné sa parole de le protéger : il le sacrifia cependant aux rancunes de Georges II. En vertu d'une clause secrète, le malheureux prince, arrêté à l'Opéra par les gardes françaises, se vit enfermé à Vincennes et puis conduit à la frontière. Cette humiliation de la France devant l'Angleterre était l'unique résultat de huit années de guerre.

Durant les premiers temps qui avaient suivi la mort de Fleury, les querelles religieuses s'étaient calmées, et les préoccupations causées par la guerre extérieure avaient contribué à favoriser cet apaisement momentané. Mais l'antagonisme entre les jansénistes et les molinistes, c'est-à-dire entre le Parlement et le clergé, devait renaître à la première occasion. Le théatin Boyer, ancien évêque de Mirepoix, chargé de la feuille des bénéfices ecclésiastiques, et l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, ne tardèrent pas à reprendre les traditions d'intolérance qui avaient soulevé jadis l'opinion publique contre le cardinal. Dès l'année 1747, l'évêque d'Amiens, dans une instruction pastorale, avait invité les curés de son diocèse à priver des sacrements les personnes rebelles à la Constitution. Le Parlement supprima l'écrit de l'évêque, et peu après, pour faire acte d'impartialité, condamna au feu les Nouvelles ecclésiastiques, dont l'auteur s'était élevé avec violence contre la Bulle. Mais l'avocat général, dans son réquisitoire, avait parlé de la Bulle comme d'une loi de l'Église et de l'État; les magistrats corrigèrent ses paroles par un arrêt; ils furent aussitôt mandés à Versailles, et le roi leur signifia qu'il avait cassé leur arrêt et les invita à s'abstenir de toute remontrance. Néanmoins ce premier incident ne raviva point la querelle, car le clergé, menacé du côté de ses intérêts temporels, reporta tout aussitôt son attention sur ce nouveau danger. Pour subvenir aux besoins de l'État, le contrôleur général Machault avait projeté d'assujettir les biens de mainmorte à l'impôt du vingtième récemment établi, et avait essayé d'astreindre les prélats à

donner une déclaration de leurs biens et des revenus de leurs bénéfices. Atteint dans son privilège essentiel, le clergé résista énergiquement et finit par triompher, puisqu'un arrêt du conseil du roi ordonna de surseoir à la levée du subside de quinze cent mille livres qui lui avait été imposé.

Cependant l'idée mise en avant par l'archevêque d'Amiens avait été reprise par M. de Beaumont et allait provoquer d'interminables désordres. Après avoir interdit les prêtres suspects de jansénisme, l'archevêque de Paris ordonnait, en 1749, de priver de la communion toute personne qui ne présenterait pas un billet de confession signé d'un prêtre adhérent à la Bulle. Un ancien recteur de l'Université, Coffin, éprouva les premiers effets de cette mesure et mourut sans avoir pu obtenir les sacrements du F. Bouettin, curé de Saint-Étienne-du-Mont, sa paroisse. Son neveu, conseiller au Châtelet, appela au Parlement du refus du curé ; mais le Parlement n'eut pas le loisir de se prononcer : la cour lui intima l'ordre de suspendre toute poursuite à cet égard. En 1751, le neveu de Coffin mourut, privé, lui aussi, des sacrements par le même curé ; le Parlement décréta aussitôt Bouettin et le tint une nuit prisonnier à la Conciergerie ; mais le roi blâma cet emprisonnement. L'archevêque, poursuivant ses projets, obtint l'autorisation de choisir lui-même, aux lieu et place des administrateurs, le personnel des hôpitaux, où, disait-il, le jansénisme s'était glissé. Les jésuites triomphaient partout ; ils faisaient condamner en Sorbonne une thèse de l'abbé de Prades et les deux premiers volumes de l'En-

cyclopédie, tandis que les refus de sacrements se multipliaient avec une rapidité inquiétante. Ce fut en vain que le Parlement essaya de représenter au roi tous les désordres suscités par une bulle qui attaquait les libertés de l'Église de France ; en vain il défendit aux curés de refuser les sacrements pour cause de jansénisme, sous peine d'être poursuivis comme perturbateurs du repos public : les prêtres lui désobéissaient ouvertement, et, s'ils étaient menacés, ils disparaissaient, laissant leurs paroisses désertes. A bout d'arguments, les magistrats ordonnèrent la saisie du temporel de l'archevêque fauteur de tous ces désordres et convoquèrent l'assemblée des pairs pour juger le prélat. Mais le roi évoqua l'affaire, donna mainlevée de la saisie, défendit aux pairs de se réunir, et, le 22 février 1753, ordonna, par lettres patentes, au Parlement de surseoir à toutes affaires concernant les refus de sacrements, sous peine de désobéissance. Le Parlement se mit alors à préparer de grandes remontrances ; Louis XV ne voulut pas les entendre, et comme les magistrats avaient refusé d'enregistrer les lettres patentes, il exila les Chambres des Enquêtes et des Requêtes. La Grand'Chambre, qui avait été épargnée, déclara faire cause commune avec les exilés ; elle fut aussitôt transférée à Pontoise, puis à Soissons ; une Chambre des vacations, transformée peu après en Chambre royale, fut chargée de rendre la justice durant l'absence des magistrats.

Au bout d'un an, lors de la naissance du prince qui devait porter le nom de Louis XVI, le roi rappela le Parlement. Par contre, l'archevêque, qui renouvelait ses

menées fanatiques, fut exilé à Conflans d'abord, puis à Champeaux. Mais l'entente entre la cour et les magistrats ne dura pas, et les constitutionnaires reprirent faveur; aussi le Parlement, mécontent, refusa-t-il d'enregistrer les impôts que l'on venait d'établir en vue d'une guerre alors imminente. Louis XV, dans un premier lit de justice tenu à Versailles, imposa cet enregistrement, et, pour répondre aux protestations des parlementaires, il en tint aussitôt un second, dans lequel furent lues trois déclarations, en vertu desquelles la Bulle devait être regardée comme décision de l'Église; la connaissance des refus de sacrements était réservée aux tribunaux ecclésiastiques et deux chambres des Enquêtes étaient supprimées. A l'exception de quelques membres, le Parlement entier donna sa démission; la situation était des plus critiques, lorsque l'attentat commis par Damiens, le 5 janvier 1757, sur la personne de Louis XV, écarta brusquement toutes ces préoccupations.

Cependant la France était depuis quelques mois engagée dans une lutte extérieure suscitée par l'ambition de l'Angleterre. Inquiets des efforts tentés par deux ministres, Rouillé et Machault, pour relever notre marine, les Anglais attaquèrent nos vaisseaux et les capturèrent sans déclaration de guerre, en même temps qu'ils nous cherchaient querelle dans les établissements de l'Amérique du Nord. Après avoir toléré près d'une année cette insolente violation des traités, le gouvernement de Louis XV dut se résoudre à recommencer les hostilités. Mais au lieu de réserver toutes ses forces pour la lutte sur mer, il eut le tort de compliquer les difficultés par

une guerre continentale. Le roi de Prusse s'était aliéné M^{me} de Pompadour par ses railleries; Marie-Thérèse, au contraire, s'était attachée à gagner l'amitié de la favorite. Aussi le traité de Versailles, inspiré par la maîtresse du roi et préparé par l'abbé de Bernis, fut-il tout à l'avantage de l'Autriche (mai 1756); quant à Frédéric II, dont on avait repoussé l'alliance, il avait déjà accepté les offres de George II, et, par le traité de Londres (janvier 1756), s'était engagé à empêcher l'entrée des troupes étrangères en Allemagne, en échange des subsides que l'Angleterre devait lui fournir.

La lutte débuta sur mer par un exploit glorieux pour la France. Un corps de troupes, commandé par Richelieu, s'empara de l'île de Minorque et du fort Saint-Philippe; l'amiral Byng, qui avait voulu porter secours aux assiégés, fut arrêté et battu par La Galissonnière. Les Anglais, irrités, le traduisirent devant une cour martiale, et il fut condamné à mort, non pour trahison, mais pour insuccès. Malheureusement la France se laissa détourner de la guerre maritime par la lutte continentale, dans laquelle elle ne devait éprouver qu'une suite de honteux revers. L'Autriche n'était pas seule à menacer Frédéric II; la Russie et le roi de Pologne s'étaient aussi entendus pour démembler ses États. Prévenant ses ennemis avec sa décision ordinaire, le roi de Prusse attaqua Auguste II dans la Saxe, qu'il conquit, et écrasa les Impériaux à Lowozitz, puis à Prague; mais, battu à Kollin, il vit les Suédois et les Russes envahir la Prusse, tandis que les Autrichiens descendaient en Silésie et menaçaient le Brandebourg. D'autre part,

Richelieu, placé à la tête de l'armée de Hanovre, après la victoire du maréchal d'Estrées à Hastembeck, accablait le duc de Cumberland dans les marais de l'Elbe et l'obligeait à signer la capitulation de Clôster-Severn. Une seconde armée française, commandée par un favori de M^{me} de Pompadour, le prince de Soubise, venait de se joindre aux troupes des Cercles et d'envahir la Saxe. Un moment Frédéric II se crut perdu ; mais les fautes de ses adversaires secondèrent son génie militaire ; il tint ferme en Saxe devant l'armée franco-allemande, et infligea, à Rosbach, une honteuse défaite aux princes d'Hildburghausen et de Soubise. Puis il se porta au-devant du prince Charles de Lorraine et l'écrasa à Lissa, brisant ainsi le cercle de fer qui l'étreignait de toutes parts. Dès lors, la lutte en Allemagne prit une importance capitale et se poursuivit sur deux théâtres à la fois : sur le Wésér et le Rhin, où opéraient les armées françaises, et sur l'Elbe et l'Oder, où Frédéric résistait à la coalition austro-russe. Richelieu avait été remplacé dans le Hanovre par un prince du sang, le comte de Clermont, abbé commendataire de Saint-Germain-des-Près, que Ferdinand de Brunswick battit à Crevelt ; les successeurs du prince, par leur incapacité et leur jalousie réciproque, transformèrent la campagne en une succession ininterrompue de désastres. Frédéric II, vainqueur des Russes à Zorndorf, avait à son tour éprouvé un échec et demandé la paix ; elle lui fut refusée. Il reprit alors l'offensive, écrasa ses ennemis à Liegnitz et à Torgau ; mais la retraite de Pitt lui fit perdre les subsides de l'Angleterre, au moment même où la mort de

la czarine Élisabeth lui procurait la paix du côté de la Russie et de la Suède. Délivré de ces deux adversaires, il reprit avec une nouvelle activité sa lutte contre les Autrichiens, les battit à Reichenbach, et reconquit la Silésie.

Pour la France, la lutte n'était pas moins désastreuse sur mer et dans les colonies qu'en Allemagne. Une double descente en Angleterre avait été projetée; mais l'amiral La Clue et le maréchal de Conflans, qui devaient les conduire, furent écrasés, l'un à la hauteur de Lagos, l'autre sur les côtes de Bretagne. En Amérique, malgré la résistance héroïque de Montcalm et de Vaudreuil, les Anglais s'emparèrent du Canada et des Antilles; l'Inde, mal défendue par Lally-Tollendal, qui paya de sa tête ses fautes militaires, tomba également en leur pouvoir.

Cette guerre longue et désastreuse ruinait la France; la paix devenait une nécessité. Bernis le comprit et se prononça dans ce sens, ce qui le fit disgracier par M^{me} de Pompadour. Il eut pour successeur le comte de Choiseul, que le roi créa duc et pair et qui occupa successivement les ministères des affaires étrangères, de la guerre et de la marine. Choiseul fut le grand ministre du règne de Louis XV; s'il n'eut point de vastes projets, il se préoccupa du moins de réparer le mal déjà fait. Tout en consolidant l'alliance autrichienne, à laquelle M^{me} de Pompadour entendait ne point renoncer, il opposa à l'Angleterre, par le PACTE DE FAMILLE, signé en 1761, l'alliance des quatre branches de la maison de Bourbon, régnant en France en Espagne, à

Naples et à Parme. Grâce à la mort de George II et à l'avènement des tories au pouvoir, il put entamer avec l'Angleterre des négociations qui aboutirent au traité de Paris (février 1763). La France y subit des conditions onéreuses; elle abandonna le Sénégal et le Canada aux Anglais, céda aux Espagnols la Louisiane en compensation de la Floride, et conserva seulement quelques colonies aux Antilles, et, dans l'Inde, les deux villes de Pondichéry et Chandernagor. Aussitôt après, la Prusse, l'Autriche et la Saxe signèrent le traité d'Hubertsbourg, en vertu duquel la Silésie et le comté de Glatz restaient définitivement à Frédéric II, tandis que la Saxe était rendue à son électeur Auguste III.

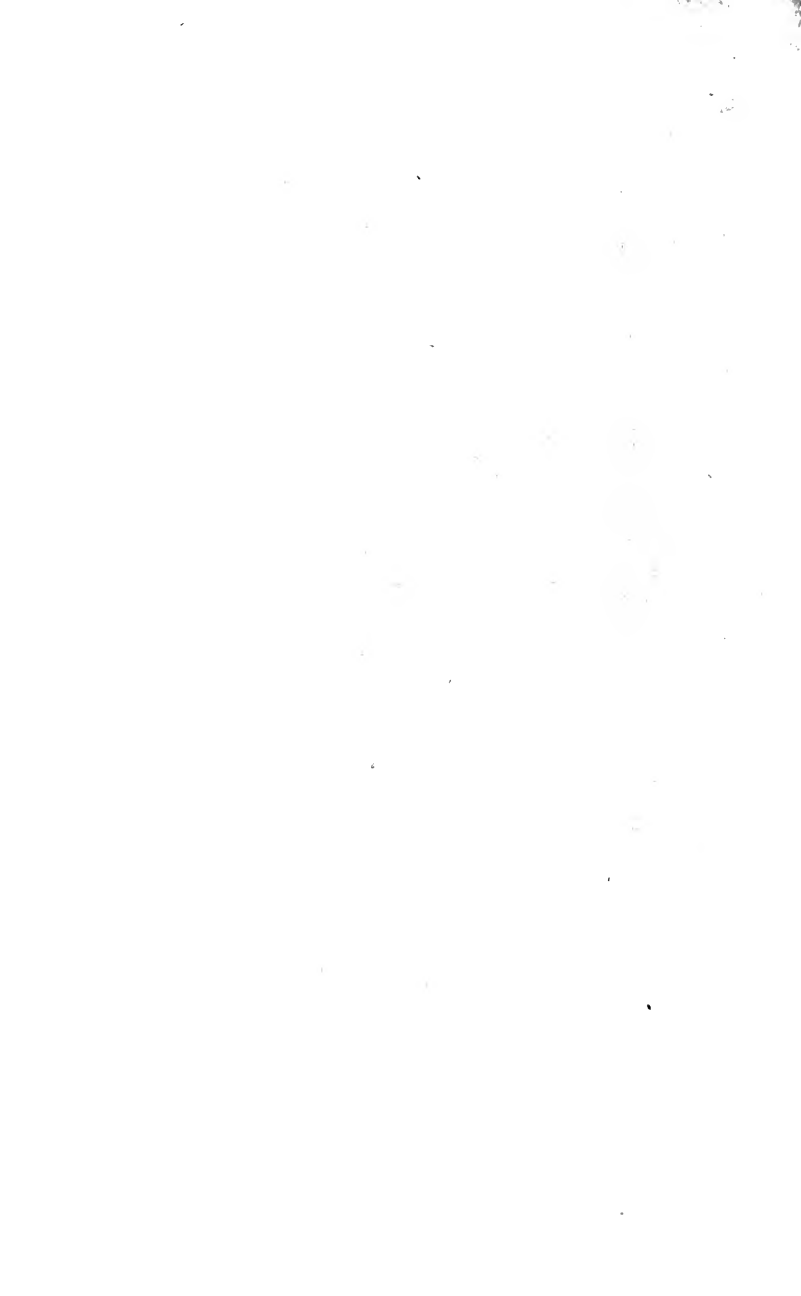
L'attentat commis par Damiens en 1757, au moment de l'effervescence populaire causée par la démission du Parlement, avait contribué à faire négliger les querelles religieuses; plus tard, ce fut la guerre de Sept ans qui les relégua au second plan. D'ailleurs, le gouvernement s'était montré bien résolu à empêcher le retour des discussions à ce sujet; toutefois les constitutionnaires, incapables de rester en repos, recommencèrent les hostilités; mais l'opinion publique, chaque jour plus favorable aux parlementaires, se prononçait énergiquement contre les jésuites. Un événement imprévu, la faillite d'un missionnaire des Antilles, le P. Lavalette, précipita les événements et amena une catastrophe que l'on ne supposait point aussi proche. Tout en propageant l'Évangile dans les pays lointains, les jésuites faisaient le commerce et la banque et avaient, à la Martinique notamment, un vaste établissement industriel, dirigé par le P. Lavalette, visi-



S Jeanne Antoinette POISSON O
Marquise de Pompadour
1721 - 1764

Rousselle sc.

A. Quantin Imp. Edit.



teur général et préfet apostolique. Impliqué dans les affaires de négociants marseillais, que la guerre maritime avait ruinés, le P. Lavalette fit une banqueroute de plus de trois millions. Les créanciers actionnèrent alors la Compagnie de Jésus comme solidaire et obtinrent gain de cause devant les juges consuls de Marseille. Appel fut interjeté au Parlement par l'Ordre, qui invoqua l'indépendance des maisons quant au temporel et prétendit que le P. Lavalette avait transgressé les constitutions. Le Parlement demanda alors que les constitutions fussent déposées au greffe, et les examina en détail, après avoir confirmé la sentence des premiers juges. A ce moment, les jésuites venaient d'être chassés de Portugal par le marquis de Pombal; en France, l'opinion publique, soulevée par les réquisitoires et les rapports des Parlements de Paris et de province, réclamait leur expulsion. Louis XV, dominé par M^{me} de Pompadour, qui les détestait, les sacrifia. Le Parlement de Paris ordonna en 1762 la fermeture de leurs collèges, la vente de leurs biens et la dispersion des membres de l'Ordre; une déclaration royale de 1764 confirma cet arrêt.

L'anéantissement de l'Institut des jésuites fut le dernier triomphe de M^{me} de Pompadour; elle mourut, le 15 avril 1764, à peine âgée de quarante-deux ans. Sur la fin de sa vie, son crédit était fort diminué, et la mélancolie qu'elle conçut de l'indifférence du roi abrêça peut-être ses jours. Elle avait cependant usé de tous les artifices pour maintenir son influence; quand les distractions intelligentes ne suffirent plus à dissiper l'incu-

nable ennui de Louis XV, elle s'était abaissée au rôle honteux d'entremetteuse des plaisirs du roi et avait favorisé les turpitudes du Parc-aux-Cerfs. Tandis que le souverain s'avilissait dans la débauche, elle gouvernait la France, nommant au gré de ses caprices les ministres et les généraux. Aussi la nation ne lui pardonna-t-elle point les affronts que l'honneur français éprouvait sur les champs de bataille aussi bien que dans les négociations diplomatiques, et le mépris que la favorite avait d'abord inspiré s'était changé en une haine violente. Il semble que Louis XV lui-même comprit combien elle avait pesé durement sur sa vie et combien elle avait contribué à l'avilir aux yeux de ses sujets. Lorsqu'elle mourut, ce prince qui avait pleuré sincèrement ses trois premières maîtresses ne trouva pas une larme pour cette femme qui, durant vingt années, avait partagé son existence, et, des fenêtres de Versailles, il regarda partir d'un œil sec la voiture qui emportait à Paris le cadavre de la marquise. Sans excuser le scandale de son élévation, ses folles prodigalités et le triste usage qu'elle fit de son influence politique, l'on ne saurait oublier toutefois qu'elle fut une amie éclairée des arts et qu'elle protégea noblement les peintres, les sculpteurs et les gens de lettres. A ce titre, elle a bien mérité de la postérité, qui n'a point refusé le bénéfice d'une sympathique indulgence à cette femme charmante dont les goûts délicats, les vices et l'égoïsme représentent si bien la société française du milieu du XVIII^e siècle.



ANNÉE 1743

LES CINQ SŒURS

CHANTONS une ritournelle¹
Sur la belle de la Tournelle
Qui la Mailly débusqua.
Ramenez-ci, ramenez-la,
La la la,
Ramenez-la du haut en bas;

La charmante Vintimille
Tâta peu de la béquille;
La mort trop tôt l'enleva.

1. « La nouvelle maîtresse, est-il dit dans la *Vie privée de Louis XV*, la marquise de la Tournelle, était de cette maison de Nesle où les filles, sans aucun patrimoine, semblaient avoir pour apanage de partager la couche du Roi. Du moins, c'était la troisième jouissant de cet honneur, et Louis XV, qui sentait un attrait particulier pour ce sang, aurait bien voulu les y mettre toutes. »

A présent, c'est La Tournelle
 Qui ne fut jamais cruelle,
 Que Louis chatouillera.

Attendez même fortune,
 Flavacourt, charmante brune,
 Votre tour aussi viendra ¹.

Reste encore une fillette
 Qui vraiment n'est pas mal faite ² ;
 Comme aux autres on lui fera.

Amateur de la famille,
 Maître Louis de sa béquille
 Toutes les sœurs honorera.

Cependant monsieur leur père ³

1. Son tour ne vint pas cependant : « Elle fut rebelle au Roi, grâce à la fermeté de M. le marquis de Flavacourt, son mari, qui la menaça d'avoir recours aux moyens les plus violents pour laver dans son sang son injure. C'était une beauté tendre, ingénue ; ce qui la faisait appeler la *poule* par les courtisans, tournant tout en ridicule. Sa conduite répondait à sa figure et ne donnait nulle prise à la médisance. » (*Vie privée de Louis XV.*)

2. M^{lle} de Moncavrel qui, après le mariage de ses sœurs, fut appelée M^{lle} de Mailly. « C'est un caractère vif et gai, à peu près semblable à celui de M^{lle} de la Tournelle, remarque le duc de Luynes. La figure n'est pas de même ; on ne peut pas dire qu'elle soit laide, mais elle n'est pas jolie. » Elle épousa, au mois de janvier 1743, le duc de Lauraguais, fils du duc de Brancas.

3. M. de Nesle, le père des favorites du Roi, était en

Reste toujours en fourrière
Avec tous ces honneurs-là.

Et l'on voit son Éminence¹
Le grand soutien de la France.
Qui se f... de tout cela.
Ramenez-ci, ramenez-la,
La la la,
Ramenez tout du haut en bas.

L'EXEMPLE DU PASTEUR²

PEUPLE, vous fûtes étonné
Quand je fis revenir de Rome

procès avec ses créanciers, auxquels il demandait d'augmenter sa pension alimentaire de 24,000 à 40,000 livres. « Il avait répandu dans le public un grand mémoire contre ses juges et surtout contre Maboul, son rapporteur. Il parlait lui-même avec hauteur et à tout le monde de son *misérable procès contre ses misérables créanciers*. Tout cela venait de l'attente où il était de sa future autorité, par le règne prochain de sa fille, maîtresse du roi. » (*Mém. du marquis d'Argenson*.) Mais il fut trompé dans ses prévisions ; le Roi l'exila par lettre de cachet.

1. Le cardinal de Fleury. (M.)

2. « Voici les vers satiriques, mais vrais, qu'on fit courir contre les amours du Roi ; le cardinal de Tencin et sa sœur y sont nommés parce qu'ils étaient du parti du duc de Richelieu et de la favorite. » (*Mém. de Richelieu*.)

Le cardinal¹ si mal famé,
Si connu pour un méchant homme;
Cet escroc, cet agioteur,
Cet amant de sa propre sœur.

Vous en voyez bien la raison.
Je voulais que cet habile homme
Démontrât par bonne raison,
Et par argument mis en forme,
Que c'est par une vieille erreur
Que l'inceste nous fait horreur.

Voulant sur la troisième sœur
Assouvir mon incontinence,
J'avais besoin que ce docteur
Tranquillisât ma conscience.
Son exemple m'enhardira
Et la cinquième y passera.

Il est vrai que le cardinal²
Qui forma si bien mon enfance,
Indifférent au bien, au mal,
Et de peu tendre conscience,
Met peu d'obstacle à mes désirs
Et ne trouble pas mes plaisirs.

Mais il était mon précepteur,
Et je tiens encor de l'enfance;

1. Le cardinal de Tencin. (M).

2. Le cardinal de Fleury (M.)

S'il n'a ni force ni vigueur,
 J'ai moins encor de consistance.
 Je suis enfant, lui radoteur,
 L'un et l'autre nous avons peur.

A LA TOURNELLE

CONTRE une belle¹
 Une requête on presenta ;
 L'Amour, la jugeant criminelle,
 Aussitôt l'affaire appointa
 A La Tournelle².

A La Tournelle
 Désormais on s'adressera.
 Honneur est dû à la plus belle,
 L'Amour toujours présidera
 A La Tournelle.

A La Tournelle,
 Oh ! qu'il est doux d'être jugé ;

1. M^{me} de Mailly. (M.)

2. Les auteurs de ces couplets jouaient sur le titre de a favorite, qui prêtait à l'équivoque. On sait qu'il y avait au Parlement de Paris deux chambres spéciales portant les noms de *Tournelle civile* et de *Tournelle criminelle*, d'après la nature des causes qu'elles étaient appelées à juger.

On y suit la loi naturelle,
Et l'on se rit du préjugé
A La Tournelle.



A La Tournelle
Règne beaucoup moins de rigueur,
Et la femme la moins fidèle
Se justifie avec honneur
A La Tournelle.

A La Tournelle
On juge à présent à huis clos.
L'affaire la plus criminelle
S'instruit sur un lit de repos
A La Tournelle.

Sur La Tournelle
Votre soleil se lèvera ;
Et, à cet horizon fidèle,
Désormais il se couchera
Sur La Tournelle.



A La Tournelle,
Amour, que tu dois savoir gré ;
Tu ne battrais plus que d'une aile
Si tu n'en avais appelé
A La Tournelle.

De La Tournelle
Nous ne savons rien de nouveau,
Si ce n'est qu'un prince infidèle
S'est fait greffier à la peau
De La Tournelle.



Le lit de justice autrefois,
Suivant nos lois sacrées,
Se tenait toujours par nos rois
Les chambres assemblées ;
Mais Louis, qui fait en ce jour
Une loi nouvelle,
Prenant pour chancelier l'Amour,
Le tient à la Tournelle.



Pour vous en vain, pauvre Mailly,
L'Amour fait parler vos services ;
L'élève du sage Fleury
N'est point sujet à ses caprices.
Chacun décide contre vous
Que votre affaire est criminelle,
Puisque le monarque en courroux
Veut se pourvoir à la Tournelle.

ORAISON FUNÈBRE
DU CARDINAL FLEURY¹

LE ciel n'a pas permis que nous périssions tous,
Il retire son bras appesanti sur nous.
Frères ambitieux², sang funeste à la France !
Vous n'abuserez plus d'un ministre en enfance,
Dont le choix imbécile à vos sanglants projets
Confiait le destin du prince et des sujets.
Par la mort de Fleury, Louis devient le maître ;

1. « 30 janvier 1743. Le cardinal de Fleury mourut enfin hier à midi. On n'avait jamais vu d'agonie si comique, par toutes les chansons, épigrammes et démonstrations qui se faisaient jusques dans l'antichambre et même la chambre du mourant. — Il mourut décrié aux yeux de toute l'Europe, trahi par une partie de ses alliés, haï de l'autre, ayant manqué de se concilier ceux dont il devait le plus s'assurer. Il laissa la France dans la plus grande détresse, et engagée dans une guerre par mer sans avoir pris aucune mesure pour l'empêcher ni pour la soutenir. (*Mém. du marquis d'Argenson.*)

2. Les deux frères de Belle-Isle, petits-fils de Fouquet. (M.) — On sait qu'ils avaient été les instigateurs de la guerre, et qu'ils avaient entrepris, suivant l'expression de Voltaire, de changer la face de l'Europe. Barbier écrivait justement en parlant du maréchal : « Cet homme a un grand nombre d'ennemis. On lui impute tous les malheurs qui nous sont arrivés, quoiqu'il ait rempli, et même à jour dit, l'objet de sa négociation, qui était de faire empereur l'électeur de Bavière et d'empêcher que le grand-duc de Toscane le fût ; et cela est fait. »

Tremblez à votre tour, couple odieux et traître,
Qui, sur un double amas d'orgueil et de fureur,
Jetez les fondements d'une injuste grandeur ;
Un orage effrayant sur vos têtes s'assemble :
Craignez à son aïeul que Louis ne ressemble
Et ne prenne de lui l'exemple redouté
De venger les forfaits de sa minorité.
Fouquet, pour péculat, proscrit, couvert de honte,
Promettait-il aux siens une faveur si prompte ?
Rang, dignité, pouvoir, tout leur est accordé !
Ils ont même obtenu plus qu'ils n'ont demandé :
Champignons de fumier, suant encor leur crasse,
Aux plus grandes maisons on égale leur race.
Confondus désormais avec les plus grands noms,
Ils vont de ces honneurs charger leurs écussons,
Où la postérité lira la récompense
Des enfants d'un fripon soustrait à la potence,
Et qui, de leurs aïeux suivant l'affreux sentier,
A leur ambition vont tout sacrifier.
Hélas ! vous en serez la première victime ¹,
Vous, qu'ils ont décoré d'un titre si sublime ;
Des agents ² de Fleury jouet infortuné,
Chassé de vos États, dans Francfort confiné,
Pour retourner bientôt, dans la triste Bavière,
Traîner de votre rang l'opprobre et la misère.
Ils font la guerre à qui ? Dans quel temps ? et pourquoi ?
A la Diète assemblée on veut donner la loi,

1. L'empereur Charles VII. (M.)

2. MM. de Belle-Isle et Maillebois. (M.)

Forcer la liberté des puissances suprêmes
A se choisir un chef qu'ils désignent eux-mêmes,
Et payer dignement la constante amitié
D'un prince à nos malheurs dans tous les temps lié ;
Mais l'Europe, à travers ce pompeux héroïsme,
Pénètre les ressorts d'un secret despotisme,
Et sous le faux semblant d'assister nos amis,
Dans trois ambitieux voit ses vrais ennemis.
Prétexte ambitieux et plein d'extravagance !
Ainsi pour s'agrandir on engage la France ;
Car si ces souverains, ouvrant enfin les yeux,
Repoussent sur Louis ces traits injurieux,
Par leurs coups réunis sa puissance écrasée
Fera de nos voisins l'éternelle risée.
Ainsi donc trois monstres, sans talents et sans mœurs,
Changeront l'univers au gré de leurs fureurs,
Et l'appât d'assouvir leur fière convoitise
Sera l'unique but d'une telle entreprise ;
Pour nous perdre, en effet, que n'ont-ils pas tenté ?
Aux plus cruels excès le crime s'est porté.
Cet évêque apostat, ces suppôts de Bellone,
Feront-ils de la France une autre Babylone ?
Le Roi de ses sujets connaît les sentiments,
Mais la nécessité suspend tous les serments ;
Ces Français, de tout temps si jaloux de leur gloire,
Qu'accompagnait partout l'éclat de la victoire,
Qui, pour punir l'orgueil d'un ministre insolent ¹,
Mirent deux fois ses biens et ses jours à l'encan.

1. Le cardinal de Mazarin. (M.)

Ces pairs enorgueillis de leurs superbes titres,
Des peuples et des rois respectables arbitres,
Ces généraux fameux surchargés de lauriers,
Et ces grands sénateurs armés de leurs mortiers,
Tous ces fiers demi-dieux, qu'on approche avec peine,
Rampent servilement sous un cardeur de laine,
Sous un cuistre sans nom, sans honneur et sans loi,
Sous le perfide ami du Mentor¹ de leur Roi.
De Gesvres se réveille, et d'Antin le seconde²,
Mais l'éclair disparaît lorsque la foudre gronde.
De notre liberté ces faibles défenseurs
Vainement jusqu'au trône ont porté nos douleurs.
On opprime Israël, et sa triste impuissance
Du prêtre de Baal enhardit l'insolence³ ;
Que sera-ce, grand Dieu ! si Tencin aujourd'hui,
A nos lâches tyrans vient prêter son appui ?
Si l'impudique amant des filles de son père,
Partage avec Fouquet les soins du ministère ?
Mais non, encore un coup, nos vœux sont exaucés,
Dans sa juste fureur Dieu nous dit : C'est assez.
Fleury porte au tombeau les jours qu'on lui reproche.
Nous respirons enfin, et la mort qui l'accroche
Ramenant l'abondance et la paix dans l'État,
Va finir les horreurs d'un long triumvirat.

1. Le maréchal de Villeroy, qui fut trahi par le cardinal qui n'était encore qu'évêque de Fréjus. (M.)

2. Lors de la conjuration des Marmousets. (M.)

3. Le cardinal de Tencin. On craignait qu'il ne succédât à Fleury. (M.)

LE TIRAGE DE LA MILICE¹

A PARIS

CHOISIR au village
 Des miliciens,
 Blessait le courage
 Des Parisiens ;
 Mais cette injustice
 Va se réparer,
 Puisqu'à la milice²
 L'on nous fait tirer.

Çà, point de faiblesse,
 Chassons la frayeur,

1. Sous l'ancien régime, les troupes françaises étaient, en majeure partie, recrutées par engagements volontaires. C'est seulement en 1688 que Louis XIV imposa aux communautés l'obligation de lever des recrues appelées *milices*. Une ordonnance de 1691 régla que désormais les miliciens seraient désignés par la voie du sort ; c'était l'établissement d'une sorte de conscription forcée. Paris fut astreint pour la première fois au tirage de la milice en 1743.

2. « Grand mouvement dans la ville de Paris ! Le 13 de ce mois (février), on a affiché une ordonnance du Roi pour la levée de la milice dans cette ville, et une ordonnance de M. de Marville, lieutenant général de police, que le Roi commet pour l'exécution du 10 de ce mois. La milice est fixée à dix-huit cents hommes, dans Paris, de garçons de l'âge de seize ans jusqu'à quarante et de cinq pieds au moins. » (*Journ. de Barbier.*)

Fringante jeunesse,
Tirons de bon cœur ;
Si le sort propice
Peut tomber sur moi,
Quel autre service
Vaut celui du Roi ?

Destin, prenez garde,
Levez mon espoir ;
Vite une cocarde
J'ai un billet noir¹ ;
Que l'on m'enregistre :
Fortuné hasard,
J'étais un bêlître,
Je suis un César.

Jadis mercenaire,
Quittons le travail,
Et de militaire
Prenons l'attirail ;
Porter le tonnerre,
Le noble métier,

1. Le tirage de la milice eut lieu, à l'hôtel des Invalides, à partir du 17 avril. « Cela s'est pratiqué chaque jour avec ordre et sans aucun tumulte. Ceux qui ont des billets blancs s'en vont en courant et de bon cœur ; ceux qui ont des billets noirs prennent cela avec patience, et le tout boit de côté et d'autre au retour. Dans les rues on ne voit que des miliciens avec leurs cocardes qui ont bu. » (*Journ. de Barbier.*)

Pour mon nom de guerre,
Je prends Sans-Quartier.

Déjà ma bravoure
Brûle d'être au feu ;
Ventrebleu ! Pandoure ¹,
Nous verrons beau jeu ;
Qu'un diable m'avale,
Si je ne vais pas,
Dans votre timbale
Faire un bon repas.

Louis nous rassemble,
Portons la terreur ;
Que l'ennemi tremble
Et n'ayons pas peur.
Partageons sa gloire
Comme ses exploits,
Forçons la victoire
De suivre ses lois.

Buveur et bon drille,
Je suis un grivois,
Mais j'aime la fille
Moins que le pivois ².
Souvent la donzelle
Fait, à notre endroit,

1. Troupe appartenant à la reine de Hongrie. (M.)

2. Mot d'argot, synonyme de vin.

Qu'on se souvient d'elle
Plus qu'on ne voudroit.

Chez nous l'argent roule ;
D'un air opulent,
Pour aller au Roule
Prenons un roulant¹ ;
Fiacre, qu'on nous mène
Magnifiquement,
Marche, et pour ta peine
Tu seras content.

Mangeons la salade,
Le fin pigeonneau,
Le vin vieux est fade,
Buvons du nouveau.
Si de bonne chère
L'on est échauffé,
Suivant la manière
L'on prend du café.

La pécune est faite
Pour la dépenser,
C'est à la guinguette
Qu'il la faut laisser ;
Avant la partance,
Content et joyeux,

1. Autre mot d'argot, synonyme de fiacre.

Parmi l'abondance
Faisons nos adieux.



Le tirage de la milice
A fait honneur à la police¹,
On y voit régner la justice,
Peu de faveur, point de caprice;
Le badaud, sans fiel ni malice,
Court en riant au sacrifice.



EPIGRAMMES DIVERSES

SUR LE ROI

DEDANS l'histoire
Nous lisons que nos rois
Cherchaient la gloire
Par différents exploits.

1. Le lieutenant de police était alors Feydeau de Marville, qui avait succédé dans cette charge à son beau-père René Hérault. Le Roi fut particulièrement satisfait de l'habileté avec laquelle il avait réglé les opérations du tirage de la milice à Paris.

Louis, plein de valeur,
 Triomphant de trois sœurs
 Sera par sa victoire
 Mis au rang des vainqueurs
 Dedans l'histoire.



La première en oubli, la seconde en poussière,
 La troisième est en pied, la quatrième attend
 Et fera place à la dernière ;
 Choisir une famille entière¹,
 Est-ce être infidèle ou constant ?



SUR MADAME DE LA TOURNELLE²

INCESTUEUSE La Tournelle,
 Qui des cinq êtes la plus belle,

1. M^{me} de Mailly, M^{me} de Vintimille, M^{me} de la Tournelle, M^{me} de Lauraguais et M^{me} de Flavacourt. (M.)

2. Le Roi accorda à M^{me} de la Tournelle le duché de Châteauroux, et elle fut présentée comme duchesse à la cour, le 22 octobre. Le préambule des lettres d'érection, lues au Parlement, portait comme motifs de cette distinction : « Les grands services rendus à la France par la maison de Mailly, l'attachement personnel de la dame et les services qu'elle rend à la reine, les vertus et qualités rares de cœur et d'esprit dont est douée ladite dame. »

Ce tabouret tant souhaité
A droit de vous rendre plus fière ;
Votre devant, en vérité,
A bien servi votre derrière¹.



SUR LE CARDINAL DE TENCIN

LOUIS, je plains ton destin,
Si Tencin
Devient ton premier ministre ;
Le ciel, ô Roi très chrétien,
Ne peut rien
T'envoyer de plus sinistre !



EUR-on jamais cru qu'à Moïse,
Tencin pût être comparé ?
Ils ont vu la terre promise,
Aucun des deux n'y est entré.



1. Ce couplet fut attribué à Maurepas, qui s'était toujours montré hostile à la favorite, et qui, en cette circonstance, souffrait de voir à la cour M^{me} de Maurepas debout, tandis que la favorite jouissait des honneurs du tabouret.

SUR LE MARÉCHAL DE BELLE-ISLE ¹

BELLE-ISLE, fameux empirique,
 Grand novateur en politique,
 Homme de guerre sans pratique,
 Dans ses projets vrai frénétique,
 Chargé de la haine publique,
 Porte à Gisors sa sciatique.

SUR LE PRÉSIDENT B. DE RIEUX ²

UNE fille du Styx, compagne des héros,
 Vainement de Bernard entreprit la défaite ;
 Pendant trente ans, tous ses assauts
 Ne purent la rendre complète.
 Mais une perfide cadette
 En huit jours le mit aux abois
 Et termina sa destinée ;
 Petite, vous êtes cent fois
 Plus mutine que votre ainée.



1. « On a répandu dans Paris que M. de Belle-Isle avait été mal reçu du Roi, qu'il était disgracié et même exilé dans sa terre de Vernon, près Gisors, sur quoi on a fait ces vers. » (*Journ. de Barbier.*)

2. A propos de la petite-vérole dont est mort M. Gabriel Bernard de Rieux, président de la deuxième chambre des enquêtes du 7 janvier 1727. (M.)

SUR L'AVOCAT DOMINE¹

L'AVENTURE de Domine,
Ce docteur ès lois bâtonné,
Fait bien du bruit dans cette ville.
C'était un avocat habile.
Il aurait fait bonne maison,
Car il savait bien le grimoire ;
Il avait reçu, ce dit-on,
Douze louis pour son mémoire,
Sans compter le tour de bâton.

1. A l'occasion des coups de bâton que le sieur Dubreuil, gendre de feu M. Bontemps, a donnés au sieur Domine, au sujet d'un factum injurieux par lui fait contre le sieur Dubreuil. (M.)



ANNÉE 1744

LES TALENTS D'AMELOT¹

MINISTRE moqué,
Bientôt révoqué,
Objet d'ironie,
Et mince génie,
Bel esprit manqué ;
Un rien accroche
Ta faible caboche,
Bout d'homme tronqué.
Petit Amelot,
Ta langue bredouille,
Se brouille, barbouille
La chose et le mot.

1. « Amelot, dit la *Vie privée de Louis XV*, avait tout perdu en perdant le cardinal, et ne pouvant se soutenir par son mérite personnel, bien loin d'espérer d'aller plus loin, ne pouvait s'attendre qu'à une disgrâce prochaine. » D'ailleurs M^{me} de Châteauroux ne l'aimait pas, parce qu'il était bègue. Il fut disgracié le 27 avril 1744.

Faut-il traiter ?
Faut-il discuter ?
Tout point t'embarrasse ;
Trop court pour ta place,
Tu n'y peux rester ;
Non, non, jamais,
Si l'on ne te chasse,
Nous n'aurons la paix.

LA CAMPAGNE DE FLANDRE¹

CÉLÉBRONS à haute voix
Le monarque de la France ;

1. C'est le 3 mai que le Roi quitta Paris pour aller en Flandre. « Il avait une armée florissante que le comte d'Argenson, secrétaire d'État de la guerre, avait pourvue de tout ce qui pouvait faciliter la guerre de campagne et de siège..... A son approche, les Hollandais, qui avaient promis de se joindre aux troupes de la reine de Hongrie et aux Anglais, commencent à craindre. Ils n'osent remplir leur promesse. Ils envoient des députés au Roi au lieu de troupes contre lui. Le Roi prend Courtray (le 18 mai) et Menin (le 5 juin), en présence des députés. Le lendemain même de la prise de Menin, il investit Ypres (6 juin)... Ypres capitula bientôt (25 juin) ; nul moment n'était perdu. Tandis qu'on entrait dans Ypres, le duc de Boufflers prenait la Kenoque, et le Roi allait, après ces expéditions, visiter les places frontières. » (VOLTAIRE, *Siècle de Louis XV.*)

Tous ceux qui suivent ses lois
Doivent être en réjouissance.
Chantez tous, ainsi que moi,
Vive Louis, notre bon Roi !

Que ses bontés ont d'appas !
Que sa bravoure est extrême !
Il aime tous ses soldats
Parce qu'il est soldat lui-même.
J'entends partout publier
Qu'il est son premier grenadier.

De Menin tous les bourgeois
Sont charmés qu'il soit leur maître ;
On dit qu'ils étaient Français
Bien longtemps avant que de l'être ;
Ces bons Flamands criaient tous :
Sous votre loi conservez-nous.

A ses guerrières ardeurs
Les exploits seront faciles ;
Quand on a pris tous les cœurs
On prend bientôt toutes les villes ;
L'amitié sur les esprits
Fait plus d'effet que les fusils.

Sans craindre les coups du sort,
Son ardeur partout est grande ;
Il ordonne, mais d'abord,
Lui-même fait ce qu'il commande.

Cet illustre souverain
Se met le premier en chemin.

Jamais le fer ni le plomb
N'ont arrêté sa personne ;
S'il ne craint point le canon,
Je ne vois rien là qui m'étonne ;
Est-il possible, morbleu !
Que le soleil craigne le feu ?

Sa présence réunit
Les cœurs et les caractères,
Même zèle, même esprit,
Préside à toutes nos affaires ;
Deux cent mille hommes sous lui,
Ne font plus qu'une âme aujourd'hui.

Goûtez bien votre bonheur,
Vous, dont il est camarade ;
Pour moi, je sens que mon cœur
Loin de mon chef devient malade ;
Pour voir un Louis charmant,
J'en donnerais mille à l'instant.

Je languis autant que toi
Depuis sa cruelle absence.
Avec le portrait du Roi,
J'en vois qui prennent patience ;
Mais tous ces portraits, ma foi,
Sans lui n'ont point d'attraits pour moi.

De ses jours on a besoin.
 Grand Dieu! la France vous prie
 De vouloir en prendre soin;
 Veillez sans cesse sur sa vie;
 Car si vous n'y pensez pas,
 Lui-même en fait trop peu de cas.

Conservez son rejeton¹ ;
 Le fruit d'un arbre semblable
 Ne peut être que très bon.
 Déjà chez lui tout est aimable ;
 De plus en plus il se rend
 Digne fils d'un père aussi grand.

LA MALADIE DU ROI²

LORSQUE la funeste nouvelle
 Se fut répandue à Paris,
 Que la mort menaçait Louis,

1. Le Dauphin. (M.)

2. « Le 7 de ce mois (août), le Roi est tombé malade à Metz. Il a eu la fièvre qu'on a d'abord regardée comme fièvre d'accident et de fatigue..... Cette fièvre est devenue fièvre maligne, infiniment dangereuse; du 11 jusqu'au 14 il a été à toute extrémité et plus de cinq heures sans parole et sans connaissance. La nuit du 14, il arriva un courrier portant la nouvelle que le Roi avait reçu tous les

La douleur fut universelle.
Chacun s'écria plein d'effroi :
Grand Dieu ! sauvez notre bon Roi.

L'époux, dans l'ardeur qui l'enflamme,
Répétait en bon citoyen :
Je vous abandonne mon bien,
Seigneur, prenez aussi ma femme ;
Mais il criait avec effroi :

Non moins que lui, sa femme tendre
Ayant le cœur tout consterné :
L'époux que vous m'avez donné,
Seigneur, vous pouvez le reprendre ;
Mais, criait-elle avec effroi :

Le nouvelliste qui ne songe
Qu'au Roi, qu'à son cruel destin,
Et sur l'Escaut, et sur le Rhin
Ne débitait aucun mensonge ;
Mais il criait avec effroi :

Le blanc et le noir¹ que rassemble
Un même vœu dans un couvent,

sacrements et ordre à la Reine, à M. le Dauphin et à Mesdames de partir sur-le-champ pour Metz auprès du Roi qui avait demandé à les voir. Cette nouvelle a mis Paris dans une consternation et une alarme qu'on ne peut exprimer. » (*Journ. de Barbier.*)

1. Les moines. (M.)

Qui se chamaillent si souvent,
Se réunissaient tous ensemble,
Pour s'écrier avec effroi :

Suppôts de Quesnel et d'Ignace¹,
Vous fûtes d'accord, cette fois,
Et l'on vous vit unir vos voix
Pour demander la même grâce ;
Tous ils criaient avec effroi :

L'Académie, alors très sage,
Ne fit aucun brillant discours ;
Son éloquence de nos jours
N'éclata jamais davantage,
Qu'en s'écriant avec effroi :

De ses passions favorites,
On suspendit les mouvements :
Rabon² oublia ses amants
Et Maupertuis³ ses satellites,
Pour s'écrier avec effroi :

Mon médecin (chose incroyable)
Me quitta par dévotion ;
Et tant qu'il fut en oraison,

1. Les jansénistes et les molinistes. (M.)
2. Danseuse de l'Opéra. (M.)
3. Moreau de Maupertuis, de l'Académie des sciences.
(M.)

Mon mal fut moins considérable;
Je criais à plus haute voix :

Ah ! le ciel se rend à nos larmes,
Miracle ! Louis est sauvé ;
Que le Très-Haut en soit loué,
Il a dissipé nos alarmes ;
Disons maintenant sans effroi :
Grand Dieu ! sauvez notre bon Roi¹.

LA CONVALESCENCE DU ROI²

MANON, essuyons nos pleurs,
Recouvrons toute notre joie,
Car le Roi se porte mieux,

1. « Depuis lundi 17, tous les jours, matin et soir, la poste a été remplie et investie de monde ; les commis ne savaient à qui répondre ; il est arrivé des courriers tous les soirs qui ont dit que le Roi allait mieux, et pour satisfaire l'ardeur des habitants de Paris, on a pris le parti de faire des bulletins affichés en plusieurs endroits de la cour de la poste et même aux portes des ministres. On peut dire que le Roi n'aura jamais une occasion plus marquée et plus éclatante de l'amour et de l'attachement de son peuple. » (*Journ. de Barbier.*)

2. « On a chanté à Notre-Dame un *Te Deum* pour le rétablissement de la santé du Roi. Il y a eu un feu d'artifice, tiré à la Grève, fait par des artificiers italiens, qui a été assez beau par la variété. Toutes les rues de Paris ont été

C'est le ciel qui nous le renvoie ;
 S'il était mort, quel chagrin !
 Ma foi, j'étions tous orphelins. —

Francœur, ce que tu me dis
 Chasse ma frayeur mortelle :
 Au grand Dieu du Paradis
 J'devons une belle chandelle ;
 Je ne pouvais plus parler,
 Tout cela me faisait trembler.

Grand Roi ! que tu nous es cher !
 Que tu nous as causé d'alarmes !
 Mon homme a le cœur de fer :
 Mais cette fois j'ons vu ses larmes ;
 Et pendant que Louis souffrait,
 Jusqu'à nos enfants tout pleurait.

Changeons nos cris en chansons,
 Et notre douleur en noce ;

illuminées avec magnificence ; il y a quantité de simples particuliers qui se sont distingués par une dépense considérable, indépendamment des hôtels des princes, seigneurs et gens attachés à la cour, qui ont été illuminés avec des charpentes ou placages et lustres faits exprès, le tout garni de lampions.

Sur le pont Neuf, dans les places publiques et plusieurs endroits, il y avait deux pièces de vin que l'on distribuait avec des cervelas et des pains, et devant chaque distribution de vin il y avait une charpente de gradins pour cinq ou six musiciens qui jouaient des instruments. » (*Journ. de Barbier.*)

Pour que ça soit tout de bon,
 Ce soir, je veux devenir grosse,
 Et le fruit de mon amour
 A Louis seul devra le jour.

SANS LE SAVOIR¹

QUEL bruit vient frapper mon oreille !
 Par quelle étonnante merveille
 L'Amour est-il vêtu de noir ?
 Son bandeau, trempé de ses larmes,
 Lui sert aujourd'hui de mouchoir ;

1. A propos de la disgrâce de M^{me} de Châteauroux, survenue lors de la maladie de Louis XV à Metz. « L'évêque de Soissons exigea du Roi, avant de lui donner le viatique, non seulement qu'il éloignât de sa personne un objet si cher à son cœur, mais qu'il réparât le scandale public par une amende honorable à Dieu, en présence des princes, des courtisans et du peuple. Le pénitent, dont l'âme était naturellement pusillanime, à cette période de la vie où les plus grands courages s'affaiblissent, frappé des terreurs religieuses, joua littéralement le rôle qui lui fut dicté. Le comte d'Argenson, qui ne cultivait la favorite que par politique et la détestait au fond, désormais sans crainte, fut chargé de lui intimer l'ordre et s'en acquitta durement. La duchesse, plus grande en cet instant que son amant, reçut la disgrâce avec fermeté. Elle monta en carrosse avec la duchesse de Lauraguais, sa sœur, et s'éloigna. » (*Vie privée de Louis XV.*)

Aurait-il donc perdu ses armes,
Sans le savoir ?

Ce messenger toujours fidèle,
Mercure¹, qui près d'une belle,
Sait si bien faire son devoir,
Sous le manteau qui le déguise,
N'ose paraître que le soir;
Aurait-il fait quelque sottise,
Sans le savoir ?

Enfin je devine l'affaire,
Le meilleur suppôt de Cythère²
Veut se soustraire à son pouvoir;
Un déserteur de cette espèce
Peut exciter son désespoir;
Causerait-il tant de tristesse,
Sans le savoir ?

Mais quoi ! à la fleur de son âge
Veut-il reprendre l'esclavage
Que l'usage appelle devoir ?
Amours, redoutez peu ses chaînes;
Ouvrez votre cœur à l'espoir,
Il rentrera dans vos domaines,
Sans le savoir.



1. Le duc de Richelieu, qui avait été l'entremetteur des amours du Roi et de la duchesse

2. Le Roi. (M.)

Châteauroux; cette chaste veuve
Aux revers d'amour presque neuve,
Affecte un tendre désespoir;
Richelieu lui dit : Tais-toi, folle;
On est maître de se revoir
Quand on a donné sa parole
Sans le savoir ¹.

REPROCHES A L'ACADÉMIE

RÉVEILLEZ-VOUS, belle endormie,
Réveillez-vous à nos chansons ;
N'êtes-vous donc Académie
Que pour partager des jetons?

1. Richelieu ne se trompait pas dans ses prévisions. Après trois mois de séparation, « le prince, las de se contraindre, se plaignit hautement qu'on eût abusé de son état pour souiller sa gloire, pour le forcer à traiter indignement une personne qui n'était coupable à son égard que d'un excès d'amour. Il résolut de la rétablir dans son rang, ses titres et ses dignités ; il prépara son triomphe en la vengeant de l'évêque de Soissons, qui eut injonction de se retirer dans son diocèse, et du comte d'Argenson qui, lui ayant porté l'ordre de son exil, fut chargé de lui annoncer son rappel. » (*Vie privée de Louis XV.*) M^{me} de Châteauroux ne jouit pas longtemps, d'ailleurs, de sa nouvelle faveur ; elle mourut moins de trois semaines après sa réconciliation avec le Roi (le 8 décembre).

Le Roi va combattre, on l'adore,
Il renaît vainqueur du trépas,
La belle, et vous dormez encore,
C'est que ça ne vous touche pas.

De toute part il pleut des odes.
Tous riment, grimauds, avocats ;
Mais il ne sort de vos pagodes
Qu'un seul miaulement de chats ¹.

Vous avez, l'affiche est notoire,
Chanté *Te Deum* à grands chœurs ;
Si c'est assez pour votre gloire
Elle est commune aux vidangeurs.

Fumeur², quitte ton brûle-gueule ;
Pour le Roi vite, un vers ou deux ;
Ou si Clio fait la bégueule,
Déterre-nous quelque chartreux³.

1. Allusion à Moncrif, auteur d'une chanson sur la convalescence du roi. (M.)

2. Sans doute Crébillon. (Cf. t. VI, p. 156.)

3. Dom Noël d'Argonne, chartreux, a fait beaucoup de vers sur Louis XIV, sous le nom de Vigneul de Marville. (M.)

LES EXPLOITS DE NOAILLES¹

LE grand Midas², dont Rousseau
 A si bien fait l'éloge,
 Du haut du clocher d'Haguenau
 Criait au prince Charlot³ :
 Déloge, déloge.

Quand il le voit delà l'eau
 Il descend en personne,
 Et le fer hors du fourreau
 Il fait signe du chapeau
 Qu'on donne.

Il était nuit, et pendant
 Qu'il disait des patenôtres
 On se bat, on tue, on prend
 Prisonnier un régiment
 Des nôtres.

1. Le maréchal de Noailles avait suivi le Roi de Flandre en Allemagne, où il reçut le commandement de l'armée du Rhin, à la place du maréchal de Coigny.

2. C'est le sobriquet sous lequel J.-B. Rousseau avait désigné le maréchal de Noailles dans ses pièces satiriques. (Cf., t. VI, p. 156.)

3. Il commandait l'armée de la reine de Hongrie, qui passa le Rhin le 1^{er} juillet et le repassa le 23 août. (M.) C'était le prince Charles-Alexandre de Lorraine, beau-frère de Marie-Thérèse, gouverneur général des Pays-Bas et grand-maître de l'ordre teutonique. (1712-1780.)



Adrien-Maurice DE NOAILLES
Marechal de France
1678 - 1766

Rousselle sc

A. Quantin Imp. Edit.



Il croit s'être bien battu,
Lui-même il s'en étonne,
Mais personne ne l'a cru ;
On lui connaît la vertu
Moutonne.

Ce moderne Josué,
Au fort de sa conquête,
Criait au soleil couché :
Je n'ai pas assez tué,
Arrête, arrête !



Ce n'est point la cotte de mailles
Ni le casque de Du Guesclin
Qu'il faut donner à Noailles !
Pour coiffure et pour casaquin ;
C'est une chape de moine
Ou l'aumusse d'un chanoine
Dont il faut revêtir son corps,
Pour rendre son esprit plus tranquille et plus fort ;
Excepté que pour bigarrure,
Selon la commune voix,
On lui laisse pour armure
Au lieu de fer l'épée de bois ¹.



1. « Le prince Charles était passé quand on a eu avis,

Que de chansons ! Que de poètes !
 Que de pitoyables sornettes !
 Le bon goût crie enfin merci ;
 Ajoutez à cela Noailles,
 Dont le nom ne rime à batailles
 Que pour mieux le honnir ici ;
 Sans me piquer d'être Aristarque,
 Je conclus que notre monarque
 Est chanté comme il est servi.

LES ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE

QUOI ! verrai-je toujours des sottises en France ?
 Disait l'hiver dernier, d'un air plein d'importance,
 Timon, qui du passé profond admirateur,
 Du présent qu'il ignore est éternel frondeur.
 Pourquoi, s'écriait-il, le Roi va-t-il en Flandre ?
 Quelle étrange vertu qui s'obstine à défendre
 Les débris dangereux du trône des Césars,

ou du moins quand le maréchal de Noailles a fait donner.
 L'attaque a été rude, mais il a fallu que ces enfants perdus cèdent au nombre. Ce passage a fort indisposé contre le maréchal de Noailles, que l'on a regardé de plus en plus comme ayant peur du canon. On dit qu'on a attaché la nuit à la porte de son hôtel une épée de bois. » (*Journ. de Barbier.*)

Contre l'or des Anglais et le fer des housards?
 Dans le jeune Conti quel excès de folie,
 D'escalader les monts qui gardent l'Italie,
 Et d'attaquer vers Nice un Roi victorieux,
 Sur les sommets glacés dont le front monte aux cieux?
 Pour franchir les amas des neiges éternelles,
 Dédale à cet Icare a-t-il prêté ses ailes?
 A-t-il reçu du moins dans son dessein fatal,
 Pour briser les rochers, le secret d'Annibal¹?

Il dit, et Conti part². Une ardente jeunesse
 Voyant peu les dangers que voit trop la vieillesse,
 Se précipite en foule autour de son héros.
 Du Var qui s'épouvante on traverse les flots;
 De torrents en rochers, de montagne en abîme,
 Des Alpes indignées on assiège la cime;
 On y brave la foudre : on voit de tout côté
 Et la nature, et l'art, et l'ennemi dompté.
 Conti qu'on censurait, et que l'univers loue,
 Est un autre Annibal qui n'a pas de Capoue.
 Critiques orgueilleux, frondeurs, en est-ce assez?

1. Ce secret, d'après Tite-Live, c'était l'emploi du vinaigre. Juvénal dit de même, en parlant d'Annibal :

Et montes rupit aceto.

2. Louis-François de Bourbon, prince de Conti, duc de Mercœur et comte de la Marche (1717-1776), était lieutenant général depuis 1736, lorsqu'il fut créé généralissime des troupes de France et d'Espagne en Italie. Il quitta Versailles le 6 mars, pour aller se mettre à la tête de l'armée.

Avec Nice et Demont vous voilà terrassés ¹.

Mais tandis que sous lui les Alpes s'aplanissent,
 Que sur les flots voisins les Anglais en frémissent,
 Sur les bords de l'Escaut Louis fait tout trembler ;
 Le Batave s'arrête, et craint de le troubler.
 Ministres, généraux suivent d'un même zèle,
 Du conseil aux dangers, leur prince et leur modèle.
 L'ombre du grand Condé, l'ombre du grand Louis,
 Dans les champs de la Flandre ont reconnu leur fils :
 L'envie alors se tait, la médisance admire.
 Zoïle, un jour du moins, renonce à la satire ;
 Et le vieux nouvelliste, une canne à la main,
 Trace, au Palais-Royal, Ypres, Furne et Menin.

Ainsi, lorsqu'à Paris la tendre Melpomène
 De quelque ouvrage heureux vient embellir la scène,
 En dépit des sifflets de cent auteurs malins,
 L'impétueux parterre applaudit des deux mains ;
 Ainsi, malgré Bussy, ses chansons et sa haine,
 Nos aïeux admiraient Luxembourg et Turenne.
 Le Français quelquefois est léger et moqueur,

1. « Le prince de Conti et l'infant don Philippe commandaient l'armée combinée de France et d'Espagne. Dès le 1^{er} avril, ils lui avaient fait passer le Var et avaient forcé les troupes piémontaises de se retirer et d'abandonner les châteaux d'Aspremont, d'Utelle, de Nice et de Castelnuovo, ensuite celui de Montalban..... »

« Le prince de Conti étant parvenu à faire passer les montagnes à ses troupes, après bien des difficultés, fait le siège de Demont, et le prend le 17 août avec toute sa garnison. » (*Journ. hist. du règne de Louis XV.*)

Mais toujours le mérite eut des droits sur son cœur :
Son œil perçant et juste est prompt à le connaître ;
Il l'aime en un sujet, il l'admire en son maître.
Le roi le plus auguste et le plus vertueux
Est de tous les humains le plus cher à ses yeux.

Nous l'avons bien prouvé, quand la fièvre fatale,
A l'œil creux, au teint sombre, à la marche inégale,
Des exploits de Louis interrompant le cours,
Au sein de la victoire attaqua ses beaux jours
Jadis Germanicus fit verser moins de larmes,
L'univers éploré ressentit moins d'alarmes,
Et goûta moins l'excès de la félicité,
Lorsqu'Antonin mourant reparut en santé
Dans nos emportements de douleur et de joie
Le cœur seul a parlé, l'amour seul se déploie.
Paris n'a jamais vu de transports si divers,
Tant de feux d'artifice et si peu de bons vers¹.

Autrefois, ô grand roi ! les filles de Mémoire,
Chantant au pied du trône, en égalaient la gloire.
Que nous dégénérons de ce temps si chéri !

1. « Les poètes, les orateurs, par une louable émulation, s'efforcèrent de célébrer ce plus beau moment de la vie de Louis XV, ce triomphe d'une nouvelle espèce, digne de Trajan et d'Antonin, d'en transmettre la mémoire à la postérité la plus reculée. On ne saurait s'imaginer à quelle extravagance se porta, chez les gens de lettres, le délire de la composition mêlé au délire patriotique. » (*Vie privée de Louis XV*.) On publia en 1745 deux recueils de ces poésies et l'on formerait sans peine plusieurs volumes de celles qui furent imprimées séparément.

L'éclat du trône augmente, et le nôtre est flétri.
 Oh ! ma prose et mes vers, gardez-vous de paraître ;
 Il est dur d'ennuyer son héros et son maître :
 Cependant nous avons la noble vanité
 De mener les héros à l'immortalité.
 Nous nous trompons beaucoup : un Roi juste et qu'on aime
 Va sans nous à la gloire, et doit tout à soi-même.
 Chaque âge le bénit : le vieillard expirant,
 De ce prince, à son fils, fait l'éloge en pleurant ;
 Le fils, éternisant des images si chères,
 Raconte à ses neveux le bonheur de leurs pères ;
 Et ce nom, dont la terre aime à s'entretenir,
 Est porté par l'amour aux siècles à venir.

Si pourtant, ô grand Roi ! quelque esprit non vulgaire,
 Des vœux de tout un peuple interprète sincère,
 S'élevant jusqu'à vous par le grand art des vers,
 Osait, sans vous flatter, vous peindre à l'univers,
 Peut-être on vous verrait, séduit par l'harmonie,
 Pardonner à l'éloge en faveur du génie ;
 Peut-être d'un regard le Parnasse excité,
 De son lustre terni reprendrait la beauté ;
 Les lauriers renaîtraient dans ses vallons stériles,
 Un Auguste nouveau nous rendrait des Virgiles.
 Pussions-nous mériter de vivre sous sa loi,
 Et que le siècle enfin soit digne de son Roi !

1. Dans les *Œuvres* de Voltaire, la pièce ci-dessus se termine par six vers que ne donnent pas les recueils mss. ; mais on n'y trouve point les quatre derniers de notre texte.

ÉPIGRAMMES DIVERSES

SUR LE ROI

LOUIS n'est pas un chasseur ordinaire,
J'en ai la preuve en main ;
Chasser ses ennemis, la mort et sa catin
N'est pas chose facile à faire.



Que de douleurs, de tristesse et d'ennui
Nous a causés le mal qui vient de te surprendre !
Grand Roi, porte ta gloire aussi loin qu'Alexandre ;
Mais, pour notre bonheur, vis plus longtemps que lui.



Doit-on mettre autour de son buste :
Louis le Grand ? Louis le Juste ?
Ces noms qu'il a bien mérités,
D'autres déjà les ont portés.
Qu'un titre nouveau le décore :
Qu'il soit Louis *le Bien-Aimé*,
Dans ce mot tout est renfermé



SUR LE CARDINAL DE FLEURY

Tu méconnaîtrais ton pupille,
Ministre ambitieux ! Tant qu'il fut sous ta loi
Tu le rendis fainéant, inutile ;
Tu disparais : c'est un grand Roi.



SUR LES ROIS DÉTRÔNÉS

STUART, chassé par les Anglais
Dit son rosaire en Italie.
Stanislas ex-roi Polonais
Fume sa pipe en Austrasie.
L'empereur chéri des Français
Vit à l'auberge en Franconie.
Peuples, célébrez à jamais
Une si rare Épiphanie.



SUR LE COMTE DE MAUREPAS

COMMENT voulez-vous qu'en France
La marine aille son train,
Confiée à l'impuissance
Du dernier des Pontchartrain ?
Nous souffrons de son étoile ;

Il ne manque pas de voile,
 Mais où le blesse le bât,
 C'est qu'il n'a pas de grand mâ^t ¹.



SUR LE MARQUIS D'ARGENSON ²

Nox, d'Argenson n'est pas un ministre de balle,
 Quoi qu'en dise la cabale ;
 Il est bien fait pour son département,
 Car, sans lui faire compliment,
 On peut dire que les affaires
 Sont pour lui fort étrangères ³.



1. L'équivoque est facile à saisir, si l'on tient compte des bruits qui couraient sur Maurepas. « On lui a disputé jusqu'à la *qualité d'homme*, disait le marquis d'Argenson et il a une grande réputation *d'impuissance*. »

2. René Louis de Voyer, marquis d'Argenson (1694-1757), était le fils aîné de l'ancien lieutenant général de police et garde des sceaux du Régent ; il avait été conseiller au Parlement, conseiller d'État, et intendant du Hainaut. Il fut appelé le 18 novembre 1744 au poste de ministre des affaires étrangères, vacant depuis six mois par suite du renvoi de M. Amelot.

3. Le marquis a pris soin de nous tracer lui-même son portrait : « J'ai de l'imagination, dit-il, l'esprit très vif, et pour peu que quelque passion m'anime, je puis être entraîné fort loin, peut-être jusqu'à la folie, si je n'y prenais garde. Ce que j'ai d'esprit, je l'ai juste. J'ai le cœur et les sentiments lents, mais rudes et tenaces : mes affections sont durables, et pour ainsi dire opiniâtres ; la mémoire prompte et facile... Je vaux peu, mais je brûle d'amour pour le bon-

SUR LE POÈTE ROY.

NOTRE monarque, après sa maladie,
 Était à Metz attaqué d'insomnie.
 Que peu de gens l'ont pu guérir d'abord !
 Roy le poète à Paris versifie¹,
 La pièce arrive, on la lit, le roi dort :
 De saint Michel la muse soit bénie !



SUR LA COMÉDIE DE MÉROPE

CHEZ l'histrion, Mérope usée
 Vers le Pont-Neuf² a pris l'essor,
 Et là par un sot, la rusée
 S'est fait payer cent louis d'or.
 Serre la pièce en ton trésor,
 Troupe inhabile et mercenaire³,
 Car elle fait pleurer encor,
 Non le lecteur, mais le libraire.

heur de mes concitoyens. Il me semble que si cela était jamais bien connu, chacun me voudrait voir en place, et je préfère être porté aux emplois par cette opinion, plutôt que par l'intrigue et la bassesse.

1. Roy avait fait une pièce sur la convalescence du Roi imprimée à Paris le 29 août.

2. Prault, libraire au bout du Pont-Neuf, a donné à M. de Voltaire cent louis d'or de sa *Méropé*. (M.)

3. Les comédiens français. (M.)



ANNÉE 1745

ENTRÉE EN CAMPAGNE¹

DÉROUILLONS, dérouillons, la Ramée,
Dérouillons, dérouillons nos outils :
Voici le temps de s'en servi,
Dérouillons, dérouillons nos épées,
La guerre sent la revaisi ;
Dérouillons, dérouillons nos fusils.

Je n'irons, je n'irons plus à Prague,
N'y a plus la maille à gagner, depuis
Que la reine d'Hongrie a mis
En gage sa couronne et ses bagues ;
Quand n'y a plus rien dans un endroit,
Nous et le roi j'y perdons nos droits.

1: Dithyrambe par *La Roquetaillade*, grenadier quelque part dans les armées du Roi. (M.) Le grenadier croyait que l'on partait pour l'Allemagne, tandis que l'on allait en Flandre.

Galopons vers un pays moins pauvre ;
 Galopons où l'on dit qu'y fait gras,
 Pour trouver des guinées à tas ;
 Galopons, galopons vers Hanovre ;
 J'en emplirons nos havre-sacs ;
 Galopons où l'on dit qu'y fait gras.

Adieu, Monseigneur, adieu Madame,
 Dauphin, Dauphine, jusqu'au revoir ;
 J'allons faire notre devoir,
 Et le faire du meilleur de notre âme ;
 Cependant j'espérons qu'ici,
 Tous deux ferez le vôtre aussi.

LA MORT DE L'EMPEREUR¹

LA nuit du vingt au vingt et un
 Monsieur l'empereur est défunt.
 Il est mort d'avoir rendu l'âme,

1. « L'empereur Charles VII, si peu respecté dans l'empire et n'y ayant d'autre appui que le roi de Prusse, se voyant toujours le jouet de la fortune, accablé de maladies que les chagrins redoublaient, succomba enfin à Munich, le 20 janvier 1745, en laissant cette leçon au monde, que le plus haut degré de la grandeur humaine peut être le comble de la calamité. Il n'avait été malheureux que depuis qu'il avait été empereur. La nature dès lors lui avait fait plus de mal encore que la fortune. » (VOLTAIRE.)

Et par ce coup d'un sort malin,
Veuve est restée sa pauvre femme
Et monsieur son fils orphelin.

Savoir s'il a bien ou mal fait,
On en jugera par l'effet :
S'il donne la paix à la France
Il ne peut qu'en être approuvé;
Mais s'il nous remet en dépense,
C'est bien le tour du réprouvé.

On va pour l'éducation
Mettre son fils en pension.
Et la veuve qui se lamente,
L'Europe va faire un effort
Pour la faire entrer gouvernante
Des enfants de monsieur Dufort¹.

LES ENNUIS

DE LA REINE DE HONGRIE

REINE d'Hongrie, avouez,
Malgré votre humeur altièrè,
Que le jeu que vous jouez

1. M. Dufort, fermier général, avait été placé par Orry à la tête des postes. « C'était, dit le marquis d'Argenson, un homme connu par sa somptuosité scandaleuse. »

A rire offre peu matière :
 Ce jeu ruineux, hélas !
 Dites-nous vrai, vous ne l'aimez guère ;
 Car tout ça ne vous réjouit pas :
 Hélas ! vous ne l'aimez pas.

L'Autriche depuis longtemps
 Avait mis l'aigle en fourrière ;
 L'oiseau prend la clef des champs
 Et change enfin de volière¹
 Autre part que dans vos lacs.

Vous vivez bien ric-à-ric
 Depuis qu'en sa gibecière
 Notre cousin Frédéric
 Mit la Silésie entière² :
 Ce roi dont nous faisons cas,

Georges, dans les Pays-Bas³,
 N'a pas trop bien fait la guerre ;

1. Allusion à l'élévation au trône impérial de l'électeur de Bavière Charles-Albert. Après la mort de cet empereur la dignité impériale revint à la maison d'Autriche ; l'époux de la reine de Hongrie fut élu le 13 septembre 1745.

2. « Le roi de Prusse avait commencé l'attaque des pays héréditaires de la maison d'Autriche par la conquête de la Silésie. Il n'y eut jamais de coup si téméraire, car la maison d'Autriche est implacable par principe, et il devait craindre qu'elle ne fît de lui un exemple effrayant, comme de tant d'autres princes vassaux de l'empire qui ont osé se tourner contre elle. » (*Mém. du marquis d'Ar-genson.*)

3. Le roi Georges II, allié de Marie-Thérèse.

Pour l'amour de vos États,
Il rançonne l'Angleterre,
Et, malgré tous ses ducats,

Demont, Fribourg ont sauté,
On recule vos frontières ;
Et Louis de tout côté
Vous taillera des croupières ;
Charles¹, à ce nom, chapeau bas ;

Nous faisons *Gaudeamus*,
Paris, Madrid sont compères ;
Philippe, de plus en plus,
Et Louis deviennent frères :
Ce nœud qui ne rompra pas ;

Nous avons l'infante enfin²,
Qui nous est déjà bien chère ;
Nous avons un beau Dauphin
Qui la fera bientôt mère :
Et tout ce petit tracas,

Nous pouvions vivre en paix tous ;
Mais vous avez fait la fière.
Peut-être y reviendrez-vous

1. Le prince Charles de Lorraine, beau-frère de Marie-Thérèse.

2. L'infante d'Espagne, fille de Philippe V, qui avait épousé le Dauphin à Versailles, au mois de février.

Toute belle la première :
 Cette paix pleine d'appas,

Vous ne me répondez rien,
 La vérité vous fait taire ;
 Je vous la dis pourtant bien ;
 Et la voilà nette et claire ;
 Mais c'est là votre embarras,
 Dites-nous vrai, vous ne l'aimez guère,
 Car tout ça ne vous réjouit pas ;
 Hélas ! vous ne l'aimez pas.

LES AMOURS DU ROI¹

NOTRE pauvre roi Louis
 Dans de nouveaux feux s'engage ;

1. Pot-pourri sur les amours du Roi avec M^{me} d'Étiolles, femme de M. Le Normand, seigneur d'Étiolles. (M.) — Voici comment s'exprime la *Vie privée de Louis XV* au sujet de ces amours : « M^{me} de Pompadour, née dans la classe la plus infime, était fille d'un nommé Poisson, personnage crapuleux, bas, grossier, mais ne manquant pas d'un certain esprit ; il était surtout très caustique et dans sa franchise ne s'épargnait pas lui-même. Il était boucher des Invalides, et avait acquis du bien dans cette place. Sa femme était une des plus dévergondées qu'il soit possible de voir, sans frein, sans pudeur. Après avoir trafiqué de ses charmes, elle avait compté sur ceux de sa

C'est aux noces de son fils¹
 Qu'il adoucit son veuvage².
 Aïe, aïe, Jeannette, aïe, aïe,

Les bourgeoises de Paris
 Au bal ont eu l'avantage;
 Il a pour son vis-à-vis
 Choisi femme de son âge³.

filles, et à force de lui dire *qu'elle était un morceau de roi*, lui avait inspiré le désir d'être maîtresse du monarque. Ce désir s'était tellement accru qu'elle n'avait négligé aucune occasion de le remplir; elle y travaillait surtout depuis la mort de la duchesse de Châteauroux... Elle n'eut garde de manquer l'occasion du bal. Après avoir excité par ses agaceries et ses propos spirituels la curiosité du Roi, elle céda à ses importunités, elle se démasqua, mais par un raffinement de coquetterie se rejeta en même temps dans un groupe de monde, sans toutefois se laisser perdre de vue. Elle avait alors un mouchoir à la main, et soit exprès, soit involontairement, le laissa tomber. Louis XV le ramassa avec empressement, et ne pouvant atteindre du bras où elle est, le lui jette le plus civilement qu'il peut. Ce fut le premier triomphe de M^{me} d'Étioles. Un murmure confus se fit entendre aussitôt dans la salle avec ces mots : *le mouchoir est jeté*, et toutes ses rivales furent désespérées.

1. Le mariage de M. le Dauphin, célébré le 23 février. Il y eut à Versailles un bal masqué dans les appartements du Roi au sujet de ce mariage. (M.)

2. On veut parler ici de M^{me} de Châteauroux, ci-devant maîtresse du Roi, morte au mois de décembre de l'année dernière. (M.)

3. « M^{me} d'Étioles n'était pas d'un rang à pouvoir faire des conditions, comme les femmes de qualité qui l'avaient précédée; elle fut obligée, pour réussir, de se prêter à toutes les volontés du monarque, mais cependant elle ne

Le Roi, dit-on à la cour,
 Entre donc dans la finance,
 De faire fortune un jour
 Le voilà dans l'espérance.
 Aïe, aïe, Jeannette, aïe ! aïe !



Non, ce n'est point babiole,
 Dit madame d'Étiolle,
 De pouvoir à sa loi
 Soumettre le cœur d'un roi ;
 Même le cocuage
 Doit se mettre en usage ;
 Tel me blâme aujourd'hui
 Qui serait bien mon mari ;
 La femme la plus sage
 Dirait sans doute aussi :
 Loin d'ici le scrupule,
 Ce serait ridicule
 De fuir le canal
 Qui fait fermier général !.



le fit qu'avec une réserve propre à maintenir et accroître son empire. D'ailleurs elle avait dans son esprit et ses talents des ressources pour suppléer au vide d'une passion trop tôt satisfaite. Elle ne tarda pas à subjuguier l'esprit du Roi par l'art merveilleux de l'amuser et le conduisit bientôt à son but, en se faisant déclarer maîtresse absolue et reconnue. » (*Vie privée de Louis XV.*)

1. Son mari a été nommé fermier général pour être adjoint à M. Le Normand, son oncle, aussi fermier général. (M.)

Adorable d'Étiolo,
De l'un à l'autre pôle
Je me transporterai,
Pour admirer tes attraits ;
Mais ce serait, je jure,
Chacun en murmure,
Pour te baiser, ma foi !
Mieux que n'a fait le Roi ;
Quel affront ! quelle injure !
Peut-on rater pour toi¹ ?
Daigne éprouver ma flamme ;
D'avance je me pâme,
Quand je pense aux douceurs
Que goûteraient nos cœurs.



Eh quoi ! bourgeoise téméraire !
On dit qu'au Roi tu as su plaire,
Et qu'il a comblé ton espoir ?
Cesse d'employer ta finesse ;
Nous savons que le Roi ce soir
T'a voulu prouver sa tendresse,
Sans le pouvoir.

1. On dit que le Roi l'a ratée. (M.)

LE PROCÈS
DE M. DE LA BÉDOYÈRE¹

QUEL spectacle touchant se présente à ma vue ?

J'aperçois Vénus éperdue,
Les Grâces sont en deuil et répandent des pleurs.
Rien ne peut apaiser leurs mortelles douleurs.
En proie aux plus vives alarmes,
L'Hymen renverse son flambeau,
Et l'Amour désolé, déchirant son bandeau,
Vient confondre avec lui ses soupirs et ses larmes.
La tristesse et l'effroi triomphent dans ces lieux.

— 1. Huchet de la Bédoyère, ancien avocat général près la cour des aides, avait eu à soutenir un procès contre ses parents au sujet de son mariage avec M^{lle} Agathe Sticoti, danseuse de la Comédie-Italienne. (M.) — Barbier nous apprend que lors de son arrivée à Paris, « M. de la Bédoyère était jeune, et que sa vivacité d'esprit l'avait tourné au libertinage... qu'il avait fait de mauvaises affaires avec des usuriers, nombre de lettres de change, devant à tout le monde, empruntant de tout côté... En cet état il aurait lié connaissance avec Agathe Sticoti, fille de défunt Fabio, pantalon de la Comédie-Italienne, et qui a monté trois ou quatre fois sur le théâtre. Il s'est attaché à cette jeune fille, fort sage d'ailleurs, et fort décente de l'aveu du public, ce qui doit être vrai. Cette fille qui avait quelque bien, pareillement attachée, à aidé à soutenir M. de la Bédoyère qui ne savait où donner de la tête; enfin par reconnaissance et sur des promesses précédentes, il l'avait secrètement épousée au mois de janvier 1744. »

Malheureux Bédoyère, Agathe infortunée,
Le ciel vous promettait une autre destinée.
Que vous sert d'être amants, d'être époux vertueux,
Votre tendresse en vain intéresse les dieux;
En vain ces dieux jaloux d'une flamme si belle
Voudraient vous voir unis d'une chaîne éternelle.
D'un aveugle ennemi le pouvoir odieux
Trompe en ce jour fatal votre attente et leurs vœux.
D'une mère en fureur, quoi ! la haine cruelle !...
Hélas ! que vais-je dire ? ô fils trop généreux,
Je t'offense sans doute et mon zèle est un crime.
Nommons avec respect l'ennemi qui t'opprime,
Ou plutôt, condamnant ces injustes discours,
N'imputons point tes maux aux auteurs de tes jours ¹.

La vengeance qui les anime
Immole en soupirant une chère victime.
Les préjugés cruels sont tes seuls ennemis.
Monstres, qui nous livrez la guerre,
Aveugles préjugés, fiers tyrans de la terre,
Vous osez profaner le temple de Thémis.

Temple auguste, enceinte sacrée,
De l'immortelle vérité
Demeure sainte et révérée,
O toi, dont la divinité
Porte dans ses mains redoutables
Pour le crime effrayé des foudres toujours prêts,
Ces foudres vengeurs des forfaits

1. Tout le monde sait que M. de la Bédoyère a marqué le plus d'acharnement contre son fils. (M.)

Sur les innocents misérables
Devraient-ils éclater jamais?

Cher malheureux, tes pleurs, nos vœux, ton éloquence,
Rien n'a pu de Thémis désarmer le courroux¹ ;
Aux charmes des talents, aux cris de l'innocence
Ah ! faut-il qu'elle soit moins sensible que nous !
Console-toi pourtant ; tes malheurs font ta gloire.
 Déjà même sur ses autels
 En caractères immortels
 L'Amour a gravé ton histoire ;
 Jusques chez nos derniers neveux
Tu seras l'entretien des amants malheureux.
 Vainqueur de la cruelle envie,
 Ton nom vivra dans tous les temps.
Que dis-je ? en vain le sort persécute ta vie,
 Ses efforts seront impuissants ;
Il a pu te priver d'une épouse chérie,
Mais peut-il te ravir son cœur et tes talents² ?

1. Le neveu du célèbre avocat Cochin avait plaidé pour Agathe Sticoti, et M. de la Bédoyère s'était défendu lui-même avec beaucoup d'éloquence.

2. Cette pièce anonyme portait pour épigraphe les deux vers suivants :

*Ambo infelices, si quid mea carmina possunt,
Nulla dies unquam memori vos eximet ævo.*

LA BATAILLE DE FONTENOY¹

J'ONS vu le poème fringant
Fait par ce monsieur Voltaire²;
Quoiqu'il ait de l'esprit tant
Est-ce que je devons nous taire ?
Pour briller tout comme lui,
Je n'avons qu'à chanter Louis.

Aux plaines de Fontenoi
Si t'avais vu ce monarque,
Son air inspirant l'effroi
Semblait commander à la Parque.

1. Fontenoy est un petit village de Belgique voisin de l'Escaut et à deux lieues au sud-est de Tournay, où les Français, commandés par le maréchal de Saxe et Louis XV, triomphèrent des Anglo-Hollandais sous les ordres du duc de Cumberland.

« Cette action décida du sort de la guerre, prépara la conquête des Pays-Bas et servit de contre-poids à tous les événements malheureux. Ce qui rend encore cette bataille à jamais mémorable, c'est qu'elle fut gagnée lorsque le général affaibli et presque expirant ne pouvait plus agir. Le maréchal de Saxe avait fait la disposition et les officiers français remportèrent la victoire. » (VOLTAIRE.)

2. Voltaire, alors historiographe de France, venait de faire imprimer un petit poème sur la bataille de Fontenoy.

Ses ennemis criaient tous :
Le voilà, morbleu ! sauvons-nous.

On voyait aussi partout
Le mari de la Dauphine¹ ;
De son père il a le goût,
La bonté, le cœur, la mine ;
C'est grand bien d'être papa
Quand on a des enfants comm'ça.

Et toi, brave maréchal,
Toi, de Saxe le grand comte²,
Si l'on trouvait ton égal,
Je dirais : bon ! queu chien de comte,
Car je n'y vois que le Roi
Qui puisse l'emporter sur toi.

Vous aussi, braves guerriers,
Colonels et capitaines,
Et vous autres officiers,
Cueillant lauriers par centaines,
Je dirai ce qui vous convient,
Mais un moment : v'là que ça vient.

Les Anglais à leurs dépens
Connaissent votre courage,
A tous vos coups foudroyants
En vain ils opposaient leur rage.

1. M. le Dauphin s'est trouvé aussi à cette bataille. (M.)

2. Il a été fait duc à brevet depuis cette bataille. (M.)

Ils expiraient glorieux
D'être terrassés par les Dieux.

Sous les yeux du grand Bourbon,
Tous les Français se surpassent :
Dans les jambes de Biron
Trois ou quatre chevaux trépassent,
Chaque Anglais qui l'approchait
Sous son bras aussi trépassait.

Et toi, Richelieu, vraiment,
Tu fis bien le diable à quatre ;
Je crois que si Cumberland
Contre toi seul voulait combattre,
Tu l'aurais plus tôt vaincu
Que tu n'aurais fait un cocu.

UN TENDRE DUO ¹

PLEINE de courroux,
La reine d'Hongrie
Dit à son époux :
Je suis bien maigrie ;

1. Dialogue entre le grand-duc et la reine de Hongrie
au sujet du mauvais succès de ses armes. (M.)

Morguienne de vous
Quel homme, quel homme ;
Morguienne de vous
Quel homme êtes-vous !

Ma ceinture au mieux
Était élargie ;
Et d'un quart ou deux,
Elle est rétrécie ;

Tout est entre nous.
Dans notre ménage,
Sens dessus, dessous
Je suis au pillage.

Dans mes hauts États,
La Prusse fait tapage
Dans mes bas États,
La France fait rage.

Quoi ! l'on m'ôtera
Jusqu'à ma quenouille ?
Sans que pour cela
Votre Altesse grouille ;

J'aurai de plein saut
Cru prendre l'Alsace,
Et je n'ai tantôt
Plus qu'une besace,

Frère Charle à tout
Ne peut faire tête,
Frère George à bout
Renonce à la quête

Mettez ordre à cela
Grand-duc de Toscane,
Sinon d'un pacha
Je deviens la sultane.

Madame à monsieur
Chante ainsi la gamme ;
Monsieur en fureur
Répond à madame :

Fussions-nous déjà
Vous et moi sans terre !
Car en ce cas-là
Nous serions sans guerre ;

Je ne fais qu'un vœu
Pour vivre en ce monde,
Bon lit et bon feu,
Une paix profonde,

Charle a ses dessins,
George a ses promesses :
Battez-leur des mains,
Je m'en bats les fesses ;

Un tendre duo
 Termina la fête ;
 Duo que l'écho
 En tout lieu répète :
 Morguienne de vous,
 Quel homme, quelle femme,
 Morguienne de vous
 Quel homme êtes-vous ?

LA

MORT DE MADAME POISSON¹

EN France on prend le plus grand deuil,
 La Poisson est au cercueil ;
 Se peut-il que la mort
 Moissonnière,

1. M^{me} Poisson, mère de M^{me} de Pompadour, mourut subitement à Paris, le 24 décembre 1745, à peine âgée de quarante-six ans. « Elle avait été, dit Barbier, une des plus belles femmes du pays, avec tout l'esprit imaginable. » Le marquis d'Argenson la traite plus durement. « C'était, dit-il, une célèbre p... du Palais-Royal, qui avait destiné sa fille à quelque poste considérable de ce genre. Elle lui avait fait épouser un fermier général, mais son ambition n'en était pas satisfaite. Elle a vu le triomphe de sa fille et est morte peu après de la v... »

Moissonnière,
Se peut-il que la mort
Termine aussitôt son sort.

La marquise dit au roi :
Je suis toute en désarroi¹,
Je perds chère maman
Poissonnière,
Qui m'aimait si tendrement ;

De sa bonne instruction
Vient mon illustration.
J'ai touché votre cœur,
Mon beau sire,
Est-il un plus grand bonheur ?

Ce galant royal amant,
Qu'on connaît compatissant,
Lui jure de nouveau
Sa tendresse,
De l'aimer jusqu'au tombeau.

Et lui tient ce beau propos :
Tous mes sujets sont égaux ;

1. « M^{me} de Pompadour est fort affligée, à ce que l'on dit, et ne voit personne. On croyait que cela pourrait faire quelque changement au voyage de Marly, mais M^{me} de Pompadour a prié le Roi de laisser subsister les mêmes arrangements, disant que la mort de sa mère n'est pas un événement assez important pour déranger la cour. » (*Mém. du duc de Luynes.*)

Ainsi par conséquent
Ma bergère,
Ma bergère,
Ainsi, par conséquent,
Vous touchez au plus haut rang.



ANNÉE 1746

LES TALENTS
DU MARÉCHAL DE SAXE ¹

QUE tout dans ces lieux retentisse,
Pour célébrer le grand Maurice ;
Qu'un rouge bord et souvent répété

1. Hermann-Maurice, comte de Saxe (1696-1750), était fils de l'électeur de Saxe, roi de Pologne, Auguste II et de la comtesse Aurore de Kœnigsmark. Après avoir fait ses premières armes contre Louis XIV, il entra en 1720 au service de la France, avec le grade de maréchal de camp, devint lieutenant général en 1734, et maréchal de France dix ans après. Il fut le héros de la guerre de la succession d'Autriche par ses victoires de Fontenoy, de Raucoux et de Lawfeld. En récompense de ses services, Louis XV lui donna le château de Chambord, avec 40,000 livres de revenu, le proclama Français par des lettres de naturalisation qui étaient un véritable panégyrique, et l'honora enfin du titre de maréchal général que Turenne et Villars seuls avaient porté avant lui.

Marque nos vœux pour sa santé ;
 Quelle santé pourrions-nous boire
 Qui fût plus chère à notre cœur ?
 Né pour l'amour, né pour la gloire,
 Maurice fut toujours vainqueur.

Quand Mars le laisse auprès des belles,
 Il est charmant, il n'aime qu'elles ;
 Jamais l'Amour ne vit par plus d'exploits
 Exécuter ses douces lois ;
 Mais quand Bellone, au bruit des armes,
 Vient rassembler tous nos guerriers,
 Maurice court à ses lauriers¹.

Ainsi toujours son grand courage
 Brûle d'un feu qui le partage
 Entre l'amour et le dieu des combats,
 Dont tour à tour il suit les pas ;
 Vive un héros, fier et terrible,
 Quand Mars l'appelle à ses travaux ;

1. « Il a justement mérité le reproche de n'avoir pas été assez délicat dans ses plaisirs puisqu'ils l'ont conduit au tombeau par une fin prématurée. Autrement ce goût excessif des courtisanes est peut-être le principe de ses exploits et de sa gloire. Si leur commerce était nuisible à sa santé et affaiblissait ses facultés, il n'ôtait rien à la liberté de son esprit ; son âme conservait toute son énergie. Il sentait le danger d'une tendresse excessive... L'amour étant chez lui un besoin et non une passion, il ne donnait à la nature que ce qu'il ne pouvait pas lui ôter. » (*Vie privée de Louis XV.*)

Vive un héros, tendre et sensible,
Quand Mars a plié ses drapeaux ¹.

LA MORT DE LA DAUPHINE ²

MUSES, qui consacrez les vertus magnanimes
Sur l'immortel airain de vos fastes sublimes,

1. Chanson par M. Perrin, et la musique par M. Blaise. Ce Perrin, qui était Provençal, était employé dans les vivres ; il fut assassiné d'un coup d'épée donné par derrière, par un concurrent à une place que lui Perrin avait obtenue et il mourut au café de la Régence en buvant un verre d'eau. (M.)

2. Le Dauphin, fils de Louis XV, avait épousé en premières noces, le 23 février 1745, Marie-Thérèse-Antoinette, infante d'Espagne, fille de Philippe V. Après une année et demie de mariage, la Dauphine mourut des suites de couches le 22 juillet 1746.

« Nous n'avons possédé cette princesse en France que dix-huit mois, dit le marquis d'Argenson dans ses *Mémoires* ; sa perte a été grande. Elle eût été très féconde, ce qui est la première qualité à désirer aux femmes de ce rang. Elle n'eût point fait de mal au royaume, voilà tout ce qu'on leur demande..... La Dauphine était sérieuse et taciturne. Elle avait intérieurement cette fierté espagnole qui convient peu à l'humeur française. Elle était rousse et l'avait caché soigneusement, même à son mari ; cette couleur déshonore en France. Pour consoler le Dauphin après sa mort, on n'a cessé de révéler ou de lui supposer des défauts..... Elle avait la physionomie sinistre, la peau belle, un joli embonpoint bien distribué. »

Inspirez-moi des vers lugubres et touchants;
Accordez vos soupirs à mes plaintes funèbres,
Et prêtez à ma voix pour ces mânes célèbres,
Toute la douceur de vos chants.

O vous ! Peuple français, et vous, tristes Ibères,
Donnez un libre cours à vos larmes sincères,
Déplorez tous ensemble un sort si rigoureux !
Candeur, douce innocence, accourez sur ces rives,
Secondez nos regrets ; et vous, grâces plaintives,
Élevez des cris douloureux.

Thérèse, tu n'es plus !... Quoi ! princesse adorable !
Au printemps de tes jours, la Parque impitoyable
A sa fureur avide immole tes appas !
Qui de nous eût pensé que sa main infidèle,
Dans les premiers transports d'une chaîne nouvelle,
Creusait le tombeau sous tes pas ?

O caprice du sort, ô funeste journée !
Nous venions de bénir ton heureux hyménée ;
Tranquilles sur la foi de ta fécondité,
Ton destin nous offrait la plus douce espérance,
Et tout semblait nourrir l'aveugle confiance
Dont notre cœur était flatté.

Mais quel affreux revers ! la pâleur t'environne ;
Tes beaux yeux sont éteints, la chaleur t'abandonne,
C'en est fait : cet instant va terminer ton sort ;
Le ciel, sourd à nos cris, demande une victime,

Et son arrêt, aux pieds de ce trône sublime,
Te livre au glaive de la mort.

Ainsi donc le destin, malgré tant de sagesse,
Malgré le vif éclat dont brillait ta jeunesse,
T'enlève tout à coup du trône au monument !
Les dieux, dans leurs bontés, inconstants ou barbares,
N'offrent-ils à nos yeux leurs trésors les plus rares
Que pour les ravir à l'instant ?

N'accusons point les dieux d'une injuste puissance ;
De leurs desseins cachés la profondeur immense
Saura toujours tromper nos regards indiscrets ;
Une éternelle nuit, un chaos formidable,
Enveloppe à nos yeux d'un voile impénétrable
La sagesse de leurs décrets.

Les grandeurs, le pouvoir, la plus haute naissance
L'éclat de la beauté, le faste, l'opulence,
Sous les lois du trépas soumettent leur orgueil ;
Mais, libre de son joug, la vertu fortunée,
D'un immortel éclat se voit environnée,
Et triomphe dans le cercueil.

Les justes, parvenus au terme de leur vie,
N'ont plus à redouter les assauts de l'envie,
Et chacun dans son cœur leur dresse des autels. •
Non, non, tu vis encor, princesse, et ta mémoire
Sera toujours célèbre au temple de la Gloire,
Comme au séjour des immortels.

Le héros plein d'appas, digne objet de ta flamme,
Pressé de sa douleur, soupire et te réclame,
Arrosant de ses pleurs tes restes précieux ;
Et, malgré les ciseaux de la Parque ennemie,
Son amour tient encore à ton ombre chérie
Par des liens victorieux.

Des biens que lui ravit un revers si terrible
Son esprit lui retrace une image sensible ;
Ton âme règne encor dans son cœur éperdu :
Il pleure ta douceur, ta bonté, ta sagesse,
Et ses larmes sont moins l'effet de sa tendresse
Que l'éloge de ta vertu.

Esclaves des plaisirs, enfants de la mollesse,
Vous dont la vanité ne s'occupe sans cesse
Que du bruit fastueux d'un chimérique honneur,
Venez, et pénétrés d'un effroi salutaire,
Contemplez ce cercueil, voyez, grands de la terre,
Où se réduit votre bonheur !

De ces titres pompeux, dont l'éclat vous enivre,
De cet encens flatteur où votre âme se livre,
Dans peu vos yeux séduits connaîtront le néant.
Il va s'évanouir, ce fantôme de gloire ;
La mort en va bientôt abolir la mémoire
Dans la poudre du monument.

Thérèse, avant ce jour d'horreur et de tristesse,
Partageait d'un héros la gloire et la tendresse ;

Et dans ce rang fameux coulait les plus beaux jours ;
Aujourd'hui, ce n'est plus que cendre et que poussière :
Cet astre dont la France adorait la lumière,
Vient de s'éteindre pour toujours.

Au bord du précipice où la mort nous entraîne,
Esclaves malheureux de son triste domaine,
Qui se flatte ici-bas d'éviter sa fureur ?
Elle foule à ses pieds l'éclat du diadème,
Et la cruelle, au gré de son pouvoir suprême,
Frappe les rois et le pasteur.

Sur les ailes du Temps la jeunesse s'envole,
La vieillesse succède à cet âge frivole ;
Mais l'instant qui nous borne est toujours incertain.
L'homme suit en aveugle une course infidèle
Souvent tombe à midi la fleur tendre et nouvelle
Qu'on vit éclore le matin.

LE TRIOMPHE DE VOLTAIRE

PARIS, instruit par les gazettes
Du triomphe que de nos jours
Rome¹ décerne aux grands poètes

1. Triomphe décerné à un poète romain en 1739, à l'imitation de celui de Pétrarque en 1341. (M.)

Fait par ses crieurs et trompettes,
 Publier dans les carrefours
 La rare et poétique fête
 Qu'au Lucain français elle apprête.

Le vingt de la lune de mars,
 Lune venteuse et variable,
 Jour luisant de rayons blafards,
 Jour au triomphateur sortable ;
 D'un alguazil et trois mouchards
 On verra partir la quadrille
 De la porte de la Bastille ;
 Palais dont ces introducteurs
 Au poète ont fait les honneurs.

Un soufflet¹, mesquine voiture,
 Sera le char de l'Apollon,
 Chargé de grotesque peinture,
 Girouettes au pavillon ;
 Sur les panneaux en beau blason
 Sera le timbre héréditaire
 D'un fief qui n'a nul censitaire ;
 Fief dont l'empire calotin

1. Littré donne du mot « soufflet » la définition suivante : « Ancienne espèce de voiture à deux roues, fort légère, où il n'y avait place que pour une ou deux personnes, dont le dessus et le devant étant de cuir ou de toile cirée, se levaient et se repliaient comme un soufflet dans le beau temps, et s'abaissaient et s'étendaient pendant la pluie. »

L'investit comme suzerain,
Et fief qu'Aymon¹, dans ses annales,
Place au bout des terres australes.

Voici l'attelage du char :
Une chèvre dans le brancard,
Chèvre bondissante et pelée ;
Un lévrier à la volée.
Derrière le triomphateur,
Le petit clerc, son colporteur,
Mince et subalterne personne,
L'affublera d'une couronne
Faitte de houx et de laurier ;
Cet assemblage singulier
Dénotant le double génie
D'épopée et de calomnie².

Badauds, battez des mains ici,
Place à l'Apollon, le voici.
Qui, dites-vous, cette momie ?
Il vit pourtant ; l'économie,
La soif de l'or le sèche ainsi.
Est-il assis, debout, couché ?
Non, sur deux flageolets il flotte,
Entouré d'une redingote,

1. Colonel du régiment de la Calotte. (M.)

2. Calomnie contre un officier qui s'en fit justice à Sèvres. — Lettre en vers sur la mort d'un ministre auquel il veut que l'Église refuse la sépulture pour la donner à une comédienne. (M.)

Qu'à Londres il eut à bon marché !
Son corps tout disloqué ballotte,
Sa mâchoire avide grignote,
Son regard est effarouché ;
Le sec cadavre est embroché
A sa rapière encor pucelle.
Il rêve, il siffle, il vous appelle.
Badauds, battez des mains ici,
Place à l'Apollon, le voici.

Mais on fait halte et l'équipage
S'arrête à l'hôtel de Sully,
Où mon héros eut l'avantage
D'être par un grand anobli,
Selon l'accolade sauvage
Par laquelle monsieur Jourdain
Est reçu Turc et Paladin.

On tourne au Palais, mais bien vite,
On le passe, car le rimeur
Serait blessé d'y voir le gîte
De ses frères, beau-père et sœurs,
Bourgeois qui lui font mal au cœur ;
Il ferait plus piteuse mine
A voir le mai, l'arbre fatal
Où les juges de sa doctrine
Ont brûlé le livre infernal¹.

1. Arrêt du 10 mai 1734 contre les *Lettres philosophiques*.
(M.)

Tirons donc vers la Comédie;
Là, sera peint en effigie
Un acteur mauvais, goguenard,
Dont le poète avec un dard
Pourra balafrer la figure,
En échange de la blessure
Qu'au visage il eut de sa part.

Venez, savante Académie,
Pour l'encenser sur votre seuil;
Bon, ces messieurs lui font accueil,
Et même excuse très polie
De n'avoir pas incorporé
Un lyrique si célébré;
Mais avec mépris il les traite;
C'est vos jetons que je regrette;
Adieu, messieurs les beaux esprits,
Qui m'avez refusé vos prix¹.

Mais ciel! qui bouche les passages?
Qu'entendons-nous? quelles clameurs?
Haro sur le roi des rimeurs,
On veut l'arrêter pour les gages;
C'est un monde de souscripteurs,
De libraires et d'imprimeurs,
Victimes de ses brigandages

1. Il composa pour le prix dont le sujet était l'autel de Notre-Dame. Il fit imprimer des invectives sur ce que la pièce d'un autre fut préférée. (M.)

Paix, coquins¹, n'a-t-il pas promis
 De rendre tout ce qu'on a mis¹ ?
 Que n'attendiez-vous, je vous prie ?
 Parbleu ! s'il avait ramassé
 Tous les fonds de la loterie²,
 N'aurait-il pas tout remboursé ?

Paix là, quelle criaillerie !
 Monsieur l'exempt et vos mouchards,
 Délivrez-nous de ces braillards.
 Mais en vain ; la troupe indocile
 Ne se payant point de raisons,
 Notre alguazil, en homme habile,
 Cherchant au poète un asile,
 Le niche aux Petites-Maisons.

UNE DESCENTE DES ANGLAIS³

MESSIEURS de Lorient, ne songeant point à mal,
 Allaient se promener à la tour du fanal ;

1. Argent des souscriptions de son poème héroïque, enlevé au public malgré la promesse de le rendre. (M.)

2. Loterie des contrats sur la ville dont, avec une troupe d'agioteurs, il arrha tous les registres sans les remplir. (M.)

3. Au sujet de la descente des Anglais à Polduc, près Lorient, en Bretagne, le 1^{er} octobre 1746 ; ils se sont rembarqués le 7 à 10 heures du soir. (M.)

Lorsque sur le canal,
Ils virent l'amiral
Du roi électoral¹
Leur préparer le bal.

Pour aller au-devant on n'avait point d'esquif,
Et l'on n'a pour attendre aucun préparatif;
Quelques soldats rétifs,
Et plus d'un chef craintif,
Pour tout préservatif
Un mur des plus chétifs.

Bientôt de tout côté on sonne le tocsin,
Et chacun alarmé tremble pour son butin.
L'un, la fourche à la main,
D'un air de paladin,
Au rivage prochain
Va narguer le destin.

L'autre, avec une pioche autour de son terrain,
Tourne un retranchement que dessine un robin.
On roule sur son train
Un canon assassin,
De loin le citadin,
Tranche du spadassin.

C'en est fait, on débarque en ce fatal moment,
Le téméraire Anglais avance effrontément;

1. Le roi d'Angleterre, électeur d'Hanovre. (M.)

Trois mille paysans
Avec deux régiments,
Dans la ville en courant
Rentrent fort prudemment.

On craint que sur leurs pas l'Anglais, vif et brutal,
Ne brusque Lorient malgré son arsenal;
Mais ce n'est pas un mal
Dans ce moment fatal,
Il manque un général
Et voici L'hôpital¹.

Ce héros, emporté sur un cheval fort doux,
A l'autre bord du port s'arrête parmi nous;
Des Anglais aux genoux,
Dit-il, prosternez-vous,
Apaisez leur courroux
Pour éviter leurs coups.

Prévoyant le succès d'un si funeste avis,
Dont chacun jusqu'au maire eut lieu d'être surpris,
Et Plutus et Thémis
Ont fui crainte d'être pris,
Non des fiers ennemis,
Mais de lâches amis.

L'Anglais obligeamment fit la sommation,
Pour prévenir du moins la députation.

1. Colonel d'un régiment de dragons de son nom. (M.)

De proposition
Il est peu de question,
Prendre à discrétion
Est la condition.

Le conseil assemblé, chacun parle à son tour :
Quittons, dit L'hôpital, ce malheureux séjour.

Quel étrange discours !
Répondit d'Heudicourt¹ ;
Ah ! plutôt de nos jours
Voyons trancher le cours.

Des deux côtés on craint le plus funeste sort,
Et dans la nuit on fait un généreux effort ;

Mais quand L'hôpital sort,
Portant les clefs du fort,
Par un divin accord
Sinclair² fuit vers son bord³.

Français et vous Anglais, réunissez vos vœux
Pour remercier Dieu d'un secours merveilleux ;

Les cœurs trop généreux
Font un carnage affreux ;

1. Colonel d'un régiment. (M.)

2. Général des Anglais qui commande ces troupes de débarquement. (M.)

3. Ces troupes se sont rembarquées le 7, à 10 heures du soir, après un combat dans lequel il y a eu 5 à 600 hommes tués ou blessés. Ils ont laissé sur le champ de bataille quatre pièces de canon et un mortier. (M.)

En vous rendant peureux
Il vous sauvent tous deux.

L'OPÉRA DE *PERSÉE*¹

QUOIQUE l'opéra de *Persée*
Soit une vieille pièce usée,
Remise au théâtre assez mal,
D'y courir tout Paris s'empresse ;
Mais c'est notre grand maréchal²
Qu'on applaudit, et non la pièce.

Notre héros, à qui tout cède,
Sur le défenseur d'Andromède
L'emporte en prudence, en valeur ;
Et sa gloire est si véritable,
Que l'on peut dire sans fadeur
Qu'il a réalisé la fable.

1. Critique de l'opéra de *Persée*, remis au théâtre le 20 novembre 1746. (M.)

2. « Dimanche 20, le maréchal a été à l'Opéra dans le balcon ; il a été reçu du public comme l'année dernière, avec de grandes démonstrations de joie et d'applaudissements, par des claquements de main réitérés ; mais il a eu une grande marque de distinction ; la toile ayant été levée, au lieu de commencer le prologue, M^{lle} Chevalier, première actrice de l'Opéra, a paru, et elle a chanté une

Sur ce que l'on dit de Persée,
 Sur son casque et sur son épée,
 Son entreprise de valeur,
 Surtout sur sa prudence extrême,
 Dans l'instant chaque spectateur
 En fait l'apostrophe en lui-même.

Pour faire en tout l'allégorie,
 Junon est la reine d'Hongrie ;
 Charle est le monstre qui combat ;
 Et cette Andromède chérie
 C'est la France, c'est tout l'État
 Qu'il sauve au péril de sa vie.

LES PANTINS ¹

IL manquait à nos Français
 Un degré d'extravagance,
 Il manquait à nos Français

cantate à la louange du maréchal, avec trompettes et timbales, ce qui a renouvelé les claquements du public. Le maréchal a été surpris et décontenancé ; on dit même qu'il a été mécontent d'une réception aussi marquée. Cependant, il n'est pas à présumer que cela se fasse sans permission de la cour, ou pour mieux dire du Roi. »
(Fourn. de Barbier.)

1. « Dans le courant de l'année, on a imaginé à Paris

D'être fous jusqu'à l'excès ;
 Tous ces pantins qu'ils ont faits
 Éternisent à jamais
 De leur esprit la démence,
 Du vertige le progrès.

Tout Paris a ces accès,
 Tout Paris tombe en enfance,
 Tout Paris a ces accès,
 Des maîtres jusqu'aux valets ;
 Et les magistrats benêts
 Feront bientôt au Palais
 Danser pendant l'audience
 Des pantins dans leurs bonnets.

Oui, je le pardonnerais
 Aux petits-maîtres de France,

des joujoux qu'on appelle des pantins, pour d'abord faire jouer les enfants, et qui ont servi ensuite à amuser tout le public. Ce sont de petites figures faites de carton, dont les membres sont séparés, et attachés par des fils pour pouvoir jouer et remuer. Il y a un fil derrière qui répond aux différents membres, et qui, faisant remuer les bras, les jambes et la tête de la figure, la font danser. Ces petites figures représentent un arlequin, Scaramouche, mitron, berger et bergère, etc., et sont peintes en conséquence de toutes sortes de façons. Il y en a eu de peintes par de bons peintres, entre autres par M. Boucher, un des plus fameux de l'Académie, et qui se vendaient cher. Ce sont ces fadaïses qui ont occupé et amusé tout Paris, de manière qu'on ne peut aller dans aucune maison qu'on n'en trouve de pendus à toutes les cheminées. » (*Journ. de Barbier.*)

Oui, je le pardonnerais
A tous ces abbés coquets.
La mode le leur permet ;
Ces petits colifichets
Peuvent bien sans conséquence
Faire danser leurs portraits.

Le Carrache et le Poussin,
Malgré leur science infuse,
Le Carrache et le Poussin
Aujourd'hui mourraient de faim.
A tout brimballer enclin
Chacun s'imagine enfin
Qu'un peintre n'est qu'une buse
S'il ne sait faire un pantin.

Tandis que certains nigauds
A leur devoir se refusent,
Tandis que certains nigauds
Font gambader ces marmots,
Leurs femmes plus à propos
Usant de ces jeux nouveaux,
Avec des pantins s'amuse
Qui sont faits de chair et d'os.

ÉPIGRAMMES DIVERSES

SUR LA MORT DE LA DAUPHINE

JADIS le grand Henri finit sa destinée
 Sous tes coups meurtriers, infâme Ravailiac !
 L'épouse du Dauphin, non moins infortunée,
 Vient de trouver la mort dans les mains de Bouillac ¹.
 Ton crime fut bientôt puni par les supplices ;
 Mais aujourd'hui les lois ou les juges, plus doux,
 Laissent vivre Bouillac pour d'autres sacrifices,
 Pour immoler les sœurs, et l'enfant et l'époux ².

SUR LE PRINCE ÉDOUARD ³

ÉDOUARD est bien content
 De notre diligence ;

1. Bouillac, premier médecin du Dauphin et de Mesdames, avait été nommé aussi premier médecin de la Dauphine.

2. C'étaient là des soupçons odieux et sans fondements, et Barbier avait raison de dire en cette circonstance : « On jure beaucoup contre les médecins à l'ordinaire, sans songer que ces sortes d'événements humains sont dans les destinées supérieurs à tout. Mais ils n'ont personne au-dessus d'eux pour leur faire à cet égard leur procès. »

3. A propos de l'embarquement projeté pour passer en Écosse, pour donner du secours au prince Édouard. (M.)

On a fait l'embarquement,
Et puis le débarquement
En France, en France, en France¹.



SUR M. DE BELLEFONDS²

ANTIOCHUS menace, et sa troupe acharnée³,
Tout annonce à Sion la fatale journée.
Hommes de peu de foi ! vous vous crûtes perdus,
Le ciel lance sa foudre : Antiochus n'est plus.



1. Le *Journal historique* explique ainsi ces faits : « Le Roi avait favorisé l'entreprise du prince Édouard, autant que la prudence le permettait, par les préparatifs *apparents* d'une descente en Angleterre qu'il avait fait faire à Calais ; par la présence en cette ville du duc de Richelieu à la tête de 30,000 hommes *toujours prêts à s'embarquer, et même s'embarquant quelquefois*, et en tenant dans la Manche une escadre commandée par M. de Roquefeuil. Ces feintes servaient en même temps à retenir sur les côtes d'Angleterre des troupes qui auraient été en Écosse accabler le prince Édouard. »

2. M. Gigault de Bellefonds, archevêque de Paris, mort le 20 juillet 1746 de la petite vérole. Il avait été nommé à cet archevêché le 20 mars de la même année. (M.) — Barbier disait de lui : « Il ne sera pas regretté : il a fait des sottises, soit bêtise... ; sans avoir eu le temps de faire mal à personne, il a trouvé le moyen de se faire haïr ; les jansénistes ne l'aimaient pas. »

3. Les jésuites.

SUR LE MARÉCHAL DE NOAILLES¹

NOAILLES, dit Louis, voudrait toujours tout faire,
 Et du monde lui seul pouvoir porter le faix ;
 Il a toujours mal fait la guerre ;
 Voyons s'il fera bien la paix.



SUR LES DEUX CLERMONT

PAR nos efforts l'Anglais à Raucoux est tombé²,
 Deux Clermont³ ont été présents à cette affaire ;
 L'abbé parut combattre en brave militaire,
 Et le militaire en abbé.



1. Il fut envoyé en Espagne par le Roi, au mois de mars, pour régler avec la cour d'Espagne les opérations de la campagne projetée en Italie.

2. La bataille de Raucoux en Flandre fut livrée le 11 octobre par l'armée du Roi, commandée par M. le maréchal de Saxe. (M.)

3. M. le comte de Clermont-Gallerande commandait la gauche de l'armée dans cette bataille. Tous les officiers qui y étaient ont dit que, s'il eût donné lorsque M. le maréchal le lui envoya dire par plusieurs fois, les ennemis auraient perdu beaucoup plus de monde. M. le comte de Clermont, prince, au contraire, a montré beaucoup de fermeté et de valeur et fait des merveilles. (M.)

SUR MM. DE BELLE-ISLE ET DE SAXE

BELLE-ISLE part pour la Provence¹,
Maurice est dans les Pays-Bas ;
Ne craignons plus rien pour la France,
Louis se sert de ses deux bras.



SUR LE POÈTE ROY²

ROY, le poète calotin,
Si connu par maint trait malin,
Et dont l'esprit plus noir que l'encre
A mordu la ville et la cour,
Éprouve lui-même à son tour
Les morsures d'un vilain chancre.
De Saint-Michel³, c'est le diable, dit-on,
Qui pour le punir des outrages
Qu'il a faits à tant d'hommes sages,
S'est allé sur son nez mettre à califourchon.



1. M. le maréchal de Belle-Isle a été nommé pour commander en Italie à la place de M. le maréchal de Maillebois, et M. le maréchal de Saxe commande l'armée du Roi en Flandre. (M.)

2. A propos du polype qu'il avait sur le nez. (M.)

3. Roy était chevalier de Saint-Michel.

SUR LE PROCÈS DE VOLTAIRE¹

UN des amateurs du tiers ordre,
Soutenu d'un docteur ès lois²,
Vient d'avoir l'audace de mordre
L'historiographe des rois.
L'affaire, évoquée au Parnasse,
Voici ce qu'on a prononcé :
Hors de cour !... Thémis vous fait grâce ;
Que chacun retourne à sa place ;
Le ridicule compensé.

1. Sur le jugement du procès entre M. de Voltaire et le sieur Travenol, violon de l'Opéra, au sujet du débit d'un imprimé intitulé : *Discours prononcé à la porte de l'Académie sur la réception de M. Voltaire à l'Académie française.* (M.)

2. M. de Juvigny, avocat du sieur Travenol. (M.)



ANNEE 1747

LE MARIAGE DU DAUPHIN¹

AH çà, v'là qu'est donc bâclé !
V'là le Dauphin dans son ménage² ;
Le bon Guieu s'en est mêlé,
Ça doit faire un bon mariage,
Ça va faire un tas d'enfants ;
Mais gnia jamais trop d'honnêtes gens.

1. Compliment des harengères de la ville de Paris à M^{sr} le Dauphin et à M^{me} la Dauphine sur leur mariage célébré à Versailles, le 9 février 1747. (M.)

2. Le Dauphin épousa, en secondes noces, Marie-Josèphe de Saxe, fille d'Auguste III, roi de Pologne. Le mariage eut lieu, par procuration, le 10 janvier à Dresde, où le prince royal de Pologne représenta le Dauphin, et la bénédiction nuptiale fut donnée aux deux époux dans la chapelle de Versailles, le 9 février, par le coadjuteur de Strasbourg, grand aumônier de France. « L'événement le plus remarquable sans contredit, durant l'hiver, dit à ce sujet la *Vie privée de Louis XV*, fut le second mariage de M. le Dauphin. Ce prince avait perdu son auguste compagne des suites d'une couche. La douleur qu'il ressentit

J'avons pris la libarté
 Dauphaine, en fiolant l'rogôme,
 De boire à votre santé
 Sans oublier monsieu votre homme ;
 Vous aimez s't époux royal,
 Tout l'univers est votre rival.

Vous trouvez en notre Roi
 Les entrailles d'un vrai père ;
 Je l'connaissons, c'est pourquoi
 J'vous disons, ça, c'est notre magnière,
 Et pis qu'il nous aime tous,
 Que ne fera-t-il pas pour nous ?

N'vous laissez pas d'admirer
 La reine et memeselles ses filles ;
 Convenez qu'on ne peut guère entrer,
 Dans de pus meyeures familles ;

de cette perte fut extrême, et s'il eût fallu attendre la fin de ses regrets avant de lui proposer un second hymen, ç'aurait été trop long pour l'impatience de la France, voyant avec peine qu'il ne fût encore père que d'une fille. Sa tendresse dut céder à la raison d'État, et il consentit à convoler à de nouvelles noces. Le choix étonna toutes les puissances quand on sut qu'il était tombé sur une princesse de Saxe, sur la fille d'un roi qui occupait le trône du beau-père de Louis XV, d'un roi étroitement uni avec son ennemie, et qui tout récemment avait vu le roi de Prusse, allié de la France, dévaster ses États, de concert avec elle. Mais les ressentiments des princes ne laissent point de traces profondes comme ceux des particuliers. La même politique, qui les force d'oublier facilement les bienfaits, les oblige également à oublier les injures. »

Cheux elles, l'esprit, la vertu,
Y sont à bouche que veux-tu ?

Maurice vous est allié¹
Par la gloire et la vaillance ;
Au gré de notre amitié,
Le v'là le parent de notre France ;
Dà quand on s'lie, il faut s'lié
Avec gents de même méquier.

A LA DAUPHINE

A LA Dauphine,
Marchands, pour avoir du débit,
Faites manchon et palatine,
Mettez sur l'enseigne en écrit :
A la Dauphine.

A la Dauphine,
Beaux esprits, faites des chansons ;

1. « Le seigneur le plus distingué, aux noces de M^{me} la Dauphine, fut le maréchal de Saxe. La gloire de ce héros couvrait trop bien le vice de sa naissance pour que la princesse désavouât un tel parent. La France entière regrettait de ne pas lui avoir donné le jour ; elle l'enviait à son pays, elle venait de l'adopter. » (*Vie privée de Louis XV.*)

Si vous ne payez en farine,
Il faut du moins payer en sons.

A la Dauphine,
Si vous offrez un manuscrit,
Songez que la princesse est fine,
Et que vous n'avez pas l'esprit¹,
A la Dauphine.

LES

CHARS DE LA VILLE DE PARIS²

J'AI vu passer ces chars si beaux,
Ah ! qu'ils ont surpris nos badauds ;
Bouche béante à cette fête,

1. « Elle avait infiniment plus de ressources du côté de l'esprit que la précédente Dauphine. Son éducation, ainsi que celle de toutes les princesses du Nord, avait été très soignée. Outre sa langue naturelle, on lui avait appris la latine, la française, l'italienne, l'histoire, le dessin ; plusieurs autres connaissances d'utilité ou d'agrément étaient entrées dans le plan de ses études, et son avidité extraordinaire de s'instruire lui avait fait faire de grands progrès en tout genre. » (*Vie privée de Louis XV.*)

2. Sur les chars de Mars, de l'Hymen, de Bacchus, de Cérès et du vaisseau que la ville de Paris porte pour armes que M. le prévôt des marchands Bernage fit promener par la ville le jeudi gras, 9 février, au sujet du mariage du Dauphin. (M.)

Ils suivaient tous en admirant ;
Le dieu Mars en branlant la tête¹
Montrait n'être pas content.

L'Hymen et son flambeau glacés
M'ont ici paru délaissés ;
Pas un Amour, pas une Grâce :
Dans ce char (comme en plus d'un lieu)
On vit l'ennui prendre leur place
Et bâiller auprès de ce dieu.

Bacchus, sur son char éclatant,
De loin paraissait triomphant.
Quoi ! ni Bacchante ni Ménade !
L'auraient-elles abandonné ?
Le dieu du vin est-il malade ?
Qu'il paraît triste et consterné !

Vous, qui présidez aux moissons,
Venez nous combler de vos dons,
Ciel, quelle abondance stérile !
Ce n'est que de l'oripeau,
Et Cérès, en blés si fertile,
N'a ni moissonneurs ni gâteau.

D'ordinaire sur les vaisseaux
On y voit quelques matelots ;

1. Les saccades du char lui ébranlèrent tellement la tête qu'elle sauta de dessus ses épaules dès la place Royale, au tiers du chemin de sa tournée. (M.)

Mais pour celui de notre ville,
 Il vogue souvent au hasard.
 Sans pilote, du moins habile,
 Tantôt va tôt, tantôt va tard.



Il ne manquait au prévôt¹,
 Pour gagner notre suffrage,
 Il ne manquait au prévôt
 Que de conduire un chariot ;
 Par sa charge matelot²,
 Charretier par un goût nouveau,
 Il sera toujours Bernage
 Sur terre comme sur l'eau.
 Il lui faudrait des sabots
 Pour faire plus de tapage ;
 Il lui faudrait des sabots,
 Des mieux faits et des plus beaux,
 Un grand fouet et son chapeau
 De magistrat en clabeau

1. Le prévôt des marchands disant, quelques jours avant le départ de ces chars, qu'il s'étonnait de n'avoir rien vu paraître contre ces chars, son confident lui dit : Donnez-vous patience, cela viendra. Dans le moment on vit arriver une grande caisse où il y avait dessus quarante livres de port, et étant ouverte il s'y trouva dedans un sarrau de charretier, un fouet, des sabots et une étrille. C'est sur cela qu'ont été faits les deux derniers couplets. (M.)

2. Allusion au vaisseau qui figure dans les armes de la ville de Paris.

A côté de l'équipage
Entonnant un *Dia huriau*¹ !

STANCES

AU PRINCE ÉDOUARD²

PRINCE adorable et malheureux,
Ne regrette plus la couronne
Qu'ont porté les rois tes aïeux :
C'est la fortune qui la donne.

On voit sur ton auguste front
Briller des rois l'illustre marque,
Et les rois même conviendront
Qu'un héros est plus qu'un monarque.

1. Exclamation de charretier.

2. Charles-Édouard Stuart, dit le *Prétendant*, fils aîné du chevalier de Saint-George, désireux de tenter une restauration de sa famille sur le trône, avait débarqué en Angleterre au mois de juin 1745. La France, dont cette tentative secondait la politique, avait encouragé les espérances du prince, mais elle ne le soutint pas. Aussi Charles-Édouard, après quelques succès qui avaient vivement ému le roi Georges, fut-il écrasé à Culloden (1746) par le duc de Cumberland et contraint de fuir misérablement, tandis que le plus notables de ses partisans étaient immolés sur l'échafaud.

Que tes parricides sujets,
Obstinés à te méconnaître,
Consomment leur ancien forfait
Indignes de t'avoir pour maître.

Poursuis, cher prince, montre-toi
Digne du sang qui t'a fait naître;
Sans doute il est grand d'être roi,
Plus grand de mériter de l'être¹.

Sois au-dessus de tes revers;
Quel que soit le sort de la guerre,
L'estime de tout l'univers
Vaut bien le sceptre d'Angleterre.

Ce bien qu'on ne peut te ravir
Est préférable au rang suprême;
La vertu seule en fait jouir
Et tu ne le dois qu'à toi-même.

Mais quoi ! c'est ton Dieu que tu sers,
Dans ses promesses il est fidèle ;
Pour la couronne que tu perds
Il t'en réserve une immortelle.

1. Le prince Édouard rentra en France au mois de septembre 1746. « Paris vit revenir avec attendrissement ce héros infortuné. Ceux qui n'étaient point au fait des obstacles invincibles qui s'opposaient à sa réussite, attribuèrent sa défaite au peu d'efforts que la France avait faits pour lui ; ils s'indignèrent contre le ministère qui l'avait fait le jouet de sa politique. » (*Vie privée de Louis XV.*)

Que dis-je! ce maître des rois,
Même avant cette récompense,
Peut te remettre une autre fois
Dans tous les droits de ta naissance.

LES HAUTS FAITS DES ROBINS

CHANTONS sur l'air des pantins,
Puisque c'est l'air à la mode;
Chantons sur l'air des pantins
Les hauts faits de nos robins.
Ce sont de paisibles saints,
Qui condamnent les tocsins;
Mais la cour s'en accommode,
Et fait taire nos robins.

D'Amiens le dévot prélat¹,
Par un avis schismatique,
D'Amiens le dévot prélat

1. Louis-François-Gabriel d'Orléans de la Motte. (M.)
« Le mandement de M. l'évêque d'Amiens a donné occasion à beaucoup de mouvement dans le Parlement. Comme la Constitution y est qualifiée de règle de foi, le Parlement ne peut voir cette qualification sans peine. Voulant donc agir contre ce mandement, il a cru user de ménagement en ne nommant point cette partie du mandement et s'arrêtant à quelques autres expressions. M. l'ancien

Troublait la ville et l'État;
 Le Parlement l'en blâma,
 Par un arrêt censura
 Et son zèle fanatique
 Et son dangereux éclat.

Certain moine défroqué,
 Évêque sans diocèse ¹,
 Certain moine défroqué
 Par cet arrêt fut piqué.
 Maupeou ², se croyant perdu,
 Pour apaiser le tondu,
 En signa, comme un Nicaise,
 Un autre sans l'avoir lu ³.

évêque de Mirepoix a saisi cette affaire avec vivacité ; sur ses représentations le Roi a parlé très fortement à M. le Chancelier. » (*Mém. du duc de Luynes.*)

1. Jean-François Boyer, théatin, ancien évêque de Mirepoix, avait été nommé par Fleury précepteur du Dauphin. A la mort du cardinal, le Roi lui confia la feuille des bénéfices ecclésiastiques.

2. Premier président au Parlement de Paris. (M.)

3. Après la condamnation du mandement de l'évêque d'Amiens, le rédacteur des *Nouvelles ecclésiastiques* s'éleva avec violence contre la Constitution. La grand'chambre condamna cet écrit au feu, sur le réquisitoire de l'avocat général d'Ormesson, qui déclara que « la Constitution était une loi de l'Église et de l'État ». Les Enquêtes protestèrent et provoquèrent une assemblée générale des chambres, qui fut tenue le 17 février et corrigea par un arrêté les déclarations de l'avocat général. Mais le 21 une délégation du Parlement fut mandée à Versailles, où le Roi lui signifia qu'il avait cassé, par un arrêt du conseil, l'arrêté du 17 février.

Les conseillers en courroux,
Sachant cette étourderie,
Les conseillers en courroux
Lui dirent : Vous moquez-vous,
Monsieur? Un de ces matins,
Vous passerez par nos mains.
Prenez-vous la compagnie
Pour un sénat de pantins?

En effet on s'assembla ;
Plusieurs cassèrent les vitres ;
En effet on s'assembla
Et chaudement on parla ;
Enfin, par un arrêté,
L'arrêt fut interprété,
Et le fait sur les registres
La cour séante est porté.

L'ex-évêque en trépigna,
Trouvant le trait malhonnête :
L'ex-évêque en trépigna
Et chez le Roi droit alla ;
Il lui dit : Ne manquez pas
De mander les magistrats ;
Lavez-leur-moi bien la tête,
Et le Roi n'y manqua pas.

Le Roi leur a dit d'abord,
En prenant un ton de maître,
Le Roi leur a dit d'abord :

Messieurs, vous avez grand tort.
Oh ! s'il vous arrive encor
De prendre un pareil essor,
On vous fera bien connaître
Que Pontoise¹ n'est pas mort.

De plus, a-t-il ajouté,
Pour réprimer la licence,
De plus, a-t-il ajouté,
J'ai cassé votre arrêté.
Que l'arrêt qui le proscrit
Soit sur vos registres inscrit ;
Surtout point de remontrances,
Vous les feriez à crédit.

C'est ainsi qu'un dernier coup,
En rompant toute barrière,
C'est ainsi qu'un dernier coup
Va nous livrer tous au loup.
On supprime les états,
On berne nos magistrats,
Et le pouvoir arbitraire
S'avance et marche à grands pas.

1. Ville où le Parlement avait été autrefois exilé. (M.)

PORTRAIT
DE
MADAME DE MARVILLE¹

FILS de Vénus, daignez changer
La beauté qui m'enchanté.
Le tourbillon est moins léger,
L'onde est moins inconstante.
Tout nouvel objet est le sien,
Pour la fixer, que faire ?
Sans vouloir s'arrêter à rien,
Elle veut toujours plaire.

Courir le bal et le sermon,
L'abbé, le militaire ;
Un philosophe, un papillon,
Un pantin, un Voltaire,
Tout amant lui devient égal ;
Ma peine est sans mesure,
Et je me trouve le rival
De toute la nature.

Amants, dans son volage cœur
Un jour vous aurez place ;

1. M. de Marville avait épousé la fille du lieutenant de police René Hérault.

Goûtez promptement le bonheur,
 L'instant qui suit vous chasse ;
 Mais, flattés d'un espoir si doux,
 Quelle erreur est la vôtre !
 Quelquefois même son époux
 Est traité comme un autre.

LA PRISE DE BERG-OP-ZOOM¹

QUEL est donc ce héros formidable²
 Dont la victoire suit les pas ?
 Armé d'un foudre redoutable,
 Il porte partout le trépas ;

1. Berg-op-Zoom fut prise d'assaut, le 16 septembre 1747, après soixante-deux jours de tranchée ouverte. Les ennemis dans cette affaire perdirent plus de quatre mille hommes, tant tués que prisonniers et blessés ; tandis que les Français n'eurent seulement que six officiers et cent trente-sept soldats tués, trente-sept officiers et deux cent soixante soldats blessés. (M.)

2. Alrich-Frédéric-Woldemar, comte de Lowendahl, maréchal de France et membre honoraire de l'Académie des sciences (1700-1755). « Ce général, dit Voltaire, né en Danemark, avait servi l'empire de Russie. Il s'était signalé aux assauts d'Oczakof quand les Russes forcèrent les janissaires dans cette ville. Il parlait presque toutes les langues de l'Europe, connaissait toutes les cours, leur génie, celui des peuples, leur manière de combattre ; et il avait enfin donné la préférence à la France, où l'amitié

Plus fier que le dieu des batailles,
 Il va renverser ces murailles,
 Écueil de tant d'autres guerriers ;
 C'est dans les actions périlleuses
 Qu'on voit les âmes généreuses
 Se plaisir à cueillir les lauriers.

Attaque cette forte place
 Qui veut résister à ton Roi ;
 Inspire ta guerrière audace
 A ceux qui combattent sous toi ;
 Parmi les horreurs du carnage,
 Auront-ils assez de courage
 Pour braver les horreurs du sort ?
 Ne crains rien, tu leur sers de guide :
 Pour un général intrépide
 Le soldat méprise la mort.

De Neptune l'humide empire
 Vomit des flots de combattants ;
 Ta valeur va bientôt réduire
 Ces soldats toujours renaissants¹.
 Telle fut cette hydre fatale

du maréchal de Saxe le fit recevoir en qualité de lieutenant général. » Il servit avec distinction dans les campagnes de Flandre de 1744, 1745 et 1747, et la prise de Berg-op-Zoom fut son plus brillant fait d'armes.

1. « Berg-op-Zoom, surnommée *la Pucelle*, avait bravé le génie de Spinola ; c'était une des places les plus inexpugnables des Pays-Bas par ses fortifications, par les marais qui l'environnent et qui empêchent de l'investir

Que l'amant de la belle Omphale
Fit enfin périr sous ses coups ;
Hercule envierait ta victoire,
Si d'un mortel couvert de gloire
Un dieu pouvait être jaloux.

En vain la Grèce conjurée
Inonde les champs Phrygiens ;
Jamais sans le fils de Pélée,
On n'eût pu vaincre les Troyens.
Dans ces murs qu'on réduit en poudre,
Le Batave affronte la foudre,
Sans crainte d'un revers fatal ;
Mais aux héros tout est facile ;
Pour Troie il fallait un Achille,
Pour Berg-op-Zoom un Lowendahl.

Du suprême honneur militaire
Bientôt tu seras revêtu ;
On doit cet illustre salaire
A ton héroïque vertu ;
De Louis la main bienfaisante
Va sur ta valeur triomphante
Prodiguer ses dons précieux.

en entier. Ce qui devait inspirer, en cette occasion, encore plus de sécurité à ses habitants, c'est qu'elle avait l'avantage d'être continuellement rafraîchie de troupes. Elle avait une communication qu'on ne pouvait couper avec l'armée du comte de Schwartzemberg. La valeur seule devait triompher de cette ville. » (*Vie privée de Louis XV.*)

Les bienfaits sont les seules marques
Par où le plus grand des monarques
Peut se rendre semblable aux dieux.

Si le ciel ne t'a pas fait naître
Sous nos délicieux climats,
Les vertus d'un auguste maître
Te fixeront dans ses États¹.
Nourri dans le sein de la France,
Tu sais accorder la vaillance
Avec l'urbanité des mœurs ;
Le lieu qui nous donne la vie
N'est pas toujours notre patrie ;
C'est celui qui forme nos cœurs.

Fiers Romains, destructeurs du monde,
Ne nous vantez plus vos Césars ;
La France, en miracles féconde,
Vient d'effacer leurs étendards ;
Louis, on voit sous tes auspices
Les Lowendahl et les Maurices

1. « Le roi, au moment où il apprit la prise de Berg-op-Zoom, remarqua comme humiliant pour la France que ses deux plus grands capitaines fussent étrangers, qu'elle n'en produisit plus de tels qu'autrefois. *C'est qu'aujourd'hui*, répondit le prince de Conti présent, *nos femmes ont affaire à leurs laquais*. M^{me} de Lowendahl étant venue chez le monarque, il la reçut comme la femme d'un héros, et lui dit : *Madame, tout le monde gagnera par cette conquête. Je donne à votre mari le bâton de maréchal et j'espère délivrer mes sujets du fléau de la guerre.* » (*Vie privée de Louis XV.*)

Se signaler par leurs exploits;
 N'attends rien d'eux que de sublime;
 C'est ta valeur qui les anime :
 On doit les héros aux grands rois.

RICHELIEU A GÊNES¹

LE rejeton de Vignerot
 Vient de s'embarquer sur les eaux²,
 Pour porter à la République
 Au nom du Roi, pour tout secours,
 Une vieille médaille antique³
 Qui parmi nous n'a plus de cours⁴.

1. Sur le passage de M. le duc de Richelieu à Gênes, pour commander les troupes combinées de France, d'Espagne et de Gênes. (M.) — Gênes, après avoir secoué, en décembre 1746, le joug des Autrichiens, eut à se défendre contre les troupes impériales et la flotte anglaise. Louis XV lui envoya des subsides et une armée de huit mille hommes commandés par le duc de Boufflers, qui obligea les ennemis à lever le blocus. Mais le duc mourut le jour même où ceux-ci se retiraient (27 juin 1747), et Richelieu fut désigné pour le remplacer.

2. Il s'embarqua à Villefranche et arriva à Gênes le 28 septembre. (M.)

3. Il n'est plus jeune. (M.)

4. Le marquis d'Argenson est moins sévère pour le duc. « Le roi, dit-il, l'a requis d'aller à Gênes ; il y vole avec joie et fierté. Il y entrevoit de grandes suites pour son

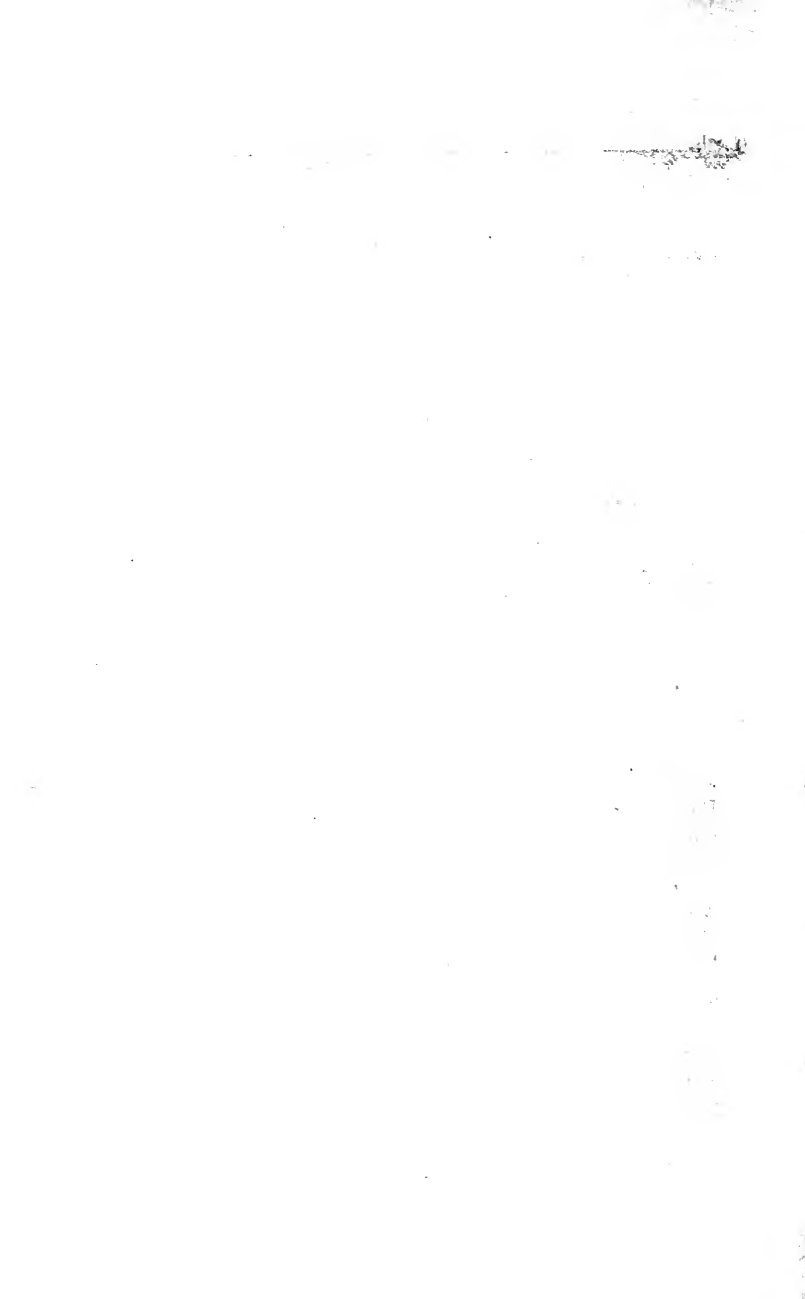
C'est le doyen des freluquets,
Le patron des colifichets;
C'est le grand prêtre de la lune,
C'est un gentilhomme du roi¹,
Dont la race n'est pas commune,
Et qui vaut presque Villeroy.

Génois, ne regrettez plus rien,
Vous avez un homme de bien ;
Il sait pardonner une injure :
A Bavière il l'a bien prouvé,
Quand il voulut contre nature
Le faire battre en réprouvé.

Mais ce n'est pas un Vignerot
Qu'on fait donner dans le panneau ;
Aussi ne fut-il pas la dupe.
Et, quoi qu'on dise dans Paris,
Il se consola, sous la jupe,
Du ridicule et du mépris.

élévation..... C'est un homme fort distingué dans le siècle où nous vivons, où l'élévation est si rare. Ses talents, sa physionomie, son éloquence, sa hardiesse à parler, le brillant de ses décisions ont ébloui ses contemporains, et je conviens avec plaisir qu'il mérite la réputation et la haute distinction dont il jouit. »

1. Il était gentilhomme de la chambre. (M.)





ANNEE 1748

TABLEAU DE PARIS ¹

CHER chevalier, on sait assez qu'Alcine²
Qui paraissait beauté franche et divine,
N'était au fond qu'un magot décharné,
Qu'un petit nain sec et ratatiné.
Hélas! ami, voilà la juste image
De ce Paris et du petit voyage
Qu'à trop grands frais depuis peu j'entrepris,
Pour voir un peu messieurs les beaux esprits,
Gens du bel air, dont l'orgueil souvent pince
Les bonnes gens arrivés de province.
Dès que je fus chez Ringard³ établi
Dans ce beau monde et bruyant et poli,
Damon et moi, nous allâmes au Louvre,
Où tous les ans l'on dit que l'on découvre

1. L'on attribue cette pièce à M. Roy, chevalier de l'ordre de Saint-Michel. (M.)

2. Divinité des païens. (M.)

3. Maître baigneur de la rue Richelieu. (M.)

Un grand recueil de fort mauvais tableaux,
 Entremêlés de chefs-d'œuvre nouveaux.
 Là, j'admirai les Vanloos, les Natoire¹,
 Je demandai qui d'eux avait la gloire
 Et le profit de ce premier emploi
 Intitulé premier peintre du Roi.
 Car je pensais que les premiers de France
 Étaient au Roi par droit de préférence ;
 Ce n'est point eux, me dit certain courtier,
 Eh bien qui donc ? C'est Coypel, écuyer²,
 Coypel qui peint d'un pinceau si fidèle
 Les avortons dont il est le modèle.
 Pour l'achever il est de plus auteur
 Et, comme en toile, en papier barbouilleur ;
 Ainsi souvent le frelon qui bourdonne
 Mange le miel que l'abeille moissonne,
 O temps, ô mœurs ! Coypel est un Poussin
 Et de Lulli la place est à Colin !
 L'indigne auteur de Marie Alacoque³
 Qu'on montre au doigt, dont l'univers se moque,
 Mis au haut rang étale à tous états
 L'orgueil heureux du siècle de Midas.
 Lors je voulus, pour dissiper ma bile,
 Voir de mes yeux ce rival de Virgile⁴,

1. Deux des plus fameux peintres de l'époque. (M.)

2. Charles-Antoine Coypel, célèbre peintre et graveur (1694-1752), membre de l'Académie des beaux-arts et peintre du roi.

3. L'archevêque de Sens, Languet de Gergy.

4. Voltaire. (M.)

Du grand Henri ce héros fortuné,
 En prose, en vers, tant honni, tant prôné ;
 Bon, me dit l'un, il est devers la Prusse ;
 Il s'est enfui, dit l'autre, chez le Russe
 Ou se confine à Quimper-Corentin,
 Dans le château Trompette, au diable enfin.
 Dieu l'y conduise, allons chez Fontenelle,
 Qui sans génie en plus d'un genre excelle ;
 Mais il est vieux, sourd et muet chez lui
 Et ne parlant qu'à la table d'autrui ;
 Que faire donc ? la troupe académique
 Tiendra bientôt la séance publique.
 J'y vais ; j'entends l'Ignatien Gresset¹
 Louer au long je ne sais quel Danchet.
 Tout ce public bâillait à bouche close.
 Maître Gresset et maître gros de Boze²
 Eurent ce jour le prix des ennuyeux,
 Paulmy³ plus bref en cela seul fit mieux ;
 Moi, j'observais la pédante racaille⁴
 Dont on veut être, et dont toujours on raille ;
 Je demandais tout bas à mon voisin.
 Ami, quel est ce vieux petit blondin,
 Qui se requinque et s'en fait tant accroire⁵ ?
 C'est ce savant qui des chats fit l'histoire,

1. M. Gresset fut quelque temps jésuite. Il avait succédé à Danchet à l'Académie française. (M.)

2. M. de Boze, pour lors directeur de l'Académie. (M.)

3. M. d'Argenson, fils du ministre des affaires étrangères, reçu avec Danchet à l'Académie française. (M.)

4. L'Académie. (M.)

5. Paradis de Moncrif. (M.)

Qui dans la cour tient lieu du grand Cotin,
 Et qui jamais n'a perdu son latin.
 Voici Carlet¹, cet auteur non vulgaire,
 Vrai bel esprit qui travestit Homère
 Et que jamais on ne travestira.
 Que de savants, de grands hommes voilà !
 Mais j'avouerai que de toute la clique
 Celui qui m'est le plus antipathique
 C'est La Chaussée². — Ah ! l'écrivain maudit !
 Son seul aspect me glace et m'engourdit.
 Ce froid rimeur de froides rapsodies
 Pense avoir fait, dit-on, des comédies.
 J'observais donc tout ce menu fretin
 Et me plaignais de mon triste destin.
 Le lendemain fut de mes jours le pire.
 Une sibylle³ en son manoir m'attire,
 Vieille sibylle à qui feu Pavillon
 Donna jadis son premier cotillon.
 Chez elle on dîne, et chez elle on décide
 Entre *Vert-Vert* et *Phèdre* et *l'Énéide* ;

1. Pierre Carlet de Chamblain de Marivaux, romancier, auteur dramatique, membre de l'Académie française (1688-1763), a laissé de nombreux écrits dont les plus connus sont : *Marianne*, *le Paysan parvenu*, *les Jeux de l'amour et du hasard*. Voltaire a justement qualifié son esprit délicat, mais trop raffiné, en disant qu'il « connaissait les sentiers du cœur humain, mais non la grande route. »

2. Pierre-Claude Nivelles de la Chaussée, auteur dramatique et membre de l'Académie française (1692-1754), inventeur du genre larmoyant.

3. M^{me} de l'encin. (M.)

4. Astruc, célèbre médecin. (M.)

Un vieux pédant¹, du beau monde proscrit,
 Était patron de ce bordel d'esprit.
 A sa bergère il s'écriait : Ma Flore,
 Assurément qui vous voit vous adore.
 Puis on parla des opéras nouveaux,
 Si bien écrits, si naturels, si beaux.
 En vérité, dit-elle, c'est dommage
 Que Marivaux n'ait complété l'ouvrage
 De ce divin *Paysan parvenu* :
 Mais à propos, madame, avez-vous vu
*Catilina*¹, fait à perte d'haleine
 En vingt années et sept actes à peine ?
 Que du *Méchant*² le nœud est bien trouvé !
 Que d'intérêt ; j'ai surtout approuvé
 Ce procureur nécessaire à la pièce,
 Interdisant les sept sages de Grèce.
 Savez-vous bien qu'on aura cet hiver
 Un nouveau chant du sublime *Vert-Vert* ?
 Chacun parlait sans écouter personne ;
 Un cliquetis de cigales résonne
 Moins aigrement que le babil outré
 Des assesseurs de ce bureau lettré.
 Enfin, lassé d'aventures pareilles,
 Je laissai là Paris et ses merveilles.
 De mon château le chemin je repris,
 Bien loin des sots, qui font les beaux esprits.

1. Pièce de Crébillon à laquelle il travaille depuis plus de vingt ans. (M.)

2. Comédie de Gresset représentée au mois de décembre dernier. (M.)

LES BIJOUX

MANGOGUL¹, prince de Congo,
Disait un jour : Que je m'ennuie !
Cuensa, ce fameux génie²,
Lui donnait tout à gogo.
Ce prince d'humeur fantastique,
Pour passer des instants plus doux,
Obtint une bague magique
Qui fit parler les bijoux.

Il vit sur le bord d'un ruisseau
Mirzoza³ qui dormait tranquille ;
Aussitôt d'une main subtile
Sur elle il tourna l'anneau.
La belle s'éveille et s'effraye,
Et lui dit : Prince, êtes-vous fou ?
De vouloir, malgré que j'en aie,
Faire parler mon bijou ?

La tendre Zaïde⁴, autrefois,
De Mangogul était chérie ;
La fierté, non la jalousie,

1. Le roi Louis XV. (M.)
2. Le duc de Richelieu. (M.)
3. M^{me} de Pompadour. (M.)
4. La Reine. (M.)

Lui défend un autre choix.
 Ma foi, Zaïde n'est pas sage
 De ne caresser qu'un toutou :
 Doit-on, pour un amant volage,
 Laisser jeûner son bijou ?

Æglé¹, faite pour les plaisirs,
 Fut toujours sémillante et vive.
 Mais à présent on la captive ;
 C'est irriter ses désirs.
 Elle gémit, elle soupire
 De n'avoir pas certain joujou.
 Son petit doigt pourra vous dire
 Celui que veut son bijou.

Que dirons-nous de Bec-d'Oison²?
 Qu'il faut respecter ce grand homme.
 Et que c'est à tort qu'on le nomme
 Un imbécile barbon.
 Dans la plus importante affaire
 Il fait bien voir qu'il n'est pas fou,
 Bec-d'Oison, quoique octogénaire,
 Parle encore comme un bijou.

A la cour on vit avant-hier
 Zulmis³ orné d'un nouveau titre;

1. M^{me} Adélaïde. (M.)

2. M. d'Aguesseau, chancelier de France. (M.)

3. M. Poisson, marquis de Vandières, frère de M^{me} de Pompadour. (M.)

Chacun glose sur son chapitre :
Zulmis n'en est pas moins fier.
Il pense que rien ne le blesse ;
Noble, mais comment ! et par où ?
Ne sait-on pas que sa noblesse
Est l'ouvrage d'un bijou ?

Profitez des jeux et des ris,
Épouses fringantes et belles ;
Si vos amants sont infidèles,
Que n'imitiez-vous Zoris¹...
On ne vit point, l'ennui vous mine
Avec un mari² loup-garou...
Rien n'est tel qu'un pieux brahmine
Pour contenter un bijou.

Sexe aimable, sexe charmant,
Sur des petits riens on vous fronde ;
Sans vous que deviendrait le monde ?
Il finirait à l'instant.
Ne gênez point vos caractères,
Les hommes sont des archifous ;
Jetez au feu vos muselières,
Laissez parler vos bijoux.

1. M^{me} la Dauphine. (M.)

2. M. le Dauphin. (M.)

ÉPITRE
AU PERRUQUIER LAFONT¹

ILLUSTRE émule de Ringarts,
Qui sans rien tenir sais promettre,
Daigne honorer de tes regards
Cette humble et suppliante lettre.
Toi, dont le rasoir géomètre
Compassé sur des fronts bénis
Du saint cercle le diamètre ;
Brave étuviste à qui *Denys*²,
Sans rien craindre, eût osé commettre
Son menton, qu'à son propre fils
Le tyran n'osait compromettre ;
Toi, qui seul aurais pu remettre
En grâce ceux de ton état
Avec Julien l'Apostat,
Qui jadis les chassa de Rome,
Cher Lafont, qui vraiment grand homme
Dans ton art, à des faux cheveux

1. Il avait promis à M. Robbé de lui élargir le front. (M.) — Ce Robbé de Beauvezet, poète satirique, s'était fait connaître par le *Débauché converti* (1736).

2. *Denys le Tyran*, pièce nouvelle aux Comédiens français, de M. Marmontel, Limousin, âgé de vingt-cinq ans. Cette pièce est fort bonne. (M.)

Sais donner le tour que tu veux;
Toi, dont l'habile ministère
A chaque chef par toi coté
Conserve le vrai caractère :
Au magistrat la gravité,
La suffisance au petit-maître,
Un tour de cagotisme au prêtre,
Au jeune homme l'air éventé ;
Toi, qui de cheveux plats, malpropres,
Du scrupuleux Berullien
Masques la perruque si bien
Qu'on la prend pour ses cheveux propres ;
Toi, qui..... Mais hélas ! que me font
Ces titres pompeux, cher Lafont,
Si, toujours sourd à ma prière,
Des crins empiétant sur mon front
Tu ne recules la barrière ;
Conserverai-je un front étroit
A l'inutile modestie ?
Ah ! trace-m'en du moins un doigt
Pour quelque peu d'effronterie ;
C'est par elle qu'en ce lieu-ci
Nos plats messieurs ont réussi ; .
Viens donc m'en agrandir la marge ;
Mais garde-toi bien cependant
De le dessiner aussi large
Que celui de l'abbé Leblanc ¹.

1. Abbé qui est fort souvent avec M. le comte de Clermont. Il a fait les *Lettres d'un Français voyageur en Italie.* (M.)

Très-humblement au cher Lafont
Robbé présentait sa requête¹,
Pour le prier de lui faire un grand front.
Me prenez-vous pour une bête?
Lafont en riant lui répond.
Vous, un grand front, le trait est bon,
Un grand front siérait-il à si petite tête?

LA COUR ET LES COURTISANS

QU'UNE bâtarde de catin²
A la cour se voie avancée ;
Que dans l'amour et dans le vin
Louis cherche une gloire aisée.
Ah ! le voilà, ah ! le voici !
Celui qui n'en a nul souci.

Que la Reine vive à la cour
Comme simple particulière ;
Qu'à Dieu, pour oublier l'amour ,
Elle consacre sa carrière³ ;

1. Réponse pour l'abbé Leblanc, mentionné dans l'épître à Lafont. (M.)

2. M^{me} de Pompadour. (M.)

3. « Tandis que le Roi prenait ses plaisirs à Choisy, la Reine n'était jamais mieux à son aise que lorsque, retirée

Que monseigneur le gros Dauphin
 Ait l'esprit comme la figure ;
 Que l'État craigne le destin
 D'un second monarque en peinture¹ ;

Que la Dauphine ait des enfants,
 Ou qu'elle devienne stérile ;
 Que le baroque d'Orléans²
 Au couvent fasse l'imbécile ;

Que ne croyant qu'en ce bas lieu
 Son fils³ méprise son exemple ;

dans ses cabinets, elle était environnée du duc, du cardinal et de la duchesse de Luynes. Comme son mari disait quelquefois à Choisy qu'il n'était plus roi, elle y disait qu'elle n'était plus reine..... Elle était gouvernée par les jésuites et avait en horreur les opinions, les partis et les mœurs que les jésuites combattaient. On l'irritait contre Voltaire toutes les fois qu'il publiait une brochure, et on lui faisait entendre qu'elle était écrite ou contre les autorités établies ou contre la religion. » (*Mém. de Richelieu.*)

1. « Le Dauphin est d'un extrême embonpoint, ennemi du mouvement et de tous exercices, sans passions, même sans goûts ; tout l'étouffe, rien ne l'anime. Si l'esprit étincelle encore de quelques traits, ce doit être un feu mourant, que la graisse et la dévotion achèveront d'éteindre. Pour avoir du mérite, il faut avoir été ce qu'on doit être dans ses âges. Il aura passé ses beaux jours sans plaisirs et sa jeunesse sans amours. » (*Mém. du marquis d'Argenson.*)

2. Il était retiré chez les moines de Sainte-Geneviève où il poussait la dévotion à l'extrême. (M.)

3. Le duc de Chartres et sa femme, la princesse de Conti, vivaient retirés à Saint-Cloud dans la mollesse et l'indécence. (M.) — « Le duc de Chartres était un honnête

Que son ventre soit son seul Dieu,
Et que sa femme soit son temple ;

Qu'ébloui par un vain éclat
Poisson¹ tranche du petit-maître ;
Qu'il pense qu'à la cour un fat
Soit difficile à reconnaître ;

Que Maurice, ce fier-à-bras,
Pour s'être enrichi dans la Flandre²,
Ayant ruiné les Pays-Bas,
Soit plus exalté qu'Alexandre ;

Que notre héros à projets³
Ait vu, dans sa molle indolence,
A la honte du nom français
Les Hongrois piller la Provence⁴ ;

homme, un bon prince, libéral, splendide, aimant la chasse et honnête dans ses plaisirs. La duchesse de Chartres, qui avait fait sous sa mère des études d'hypocrisie pour l'épouser, se brouilla bientôt avec lui pour suivre ses mauvais penchants ; alors elle fut sans pudeur, sans religion, décidée dans sa vie libertine, et ne cessa de tenir des propos scandaleux avec tout le monde. » (*Mém. de Richelieu.*)

1. M. Poisson, seigneur de Vandières, frère de M^{me} de Pompadour. On l'appelait le marquis *d'avant-hier*. (M.)

2. Le maréchal de Saxe avait fait des merveilles à la guerre, mais son appétit pour l'argent fit une tache à sa gloire. (M.)

3. Le maréchal de Belle-Isle. (M.)

4. Allusion à l'entrée des troupes autrichiennes en Provence au mois de décembre 1746. (M.)

Que le chancelier¹ décrépît
 Lâche la main à l'injustice;
 Que dans sa race il ait un fils²
 Qui vende même la justice ;

Que Maurepas, Saint-Florentin³
 Ignorent l'art du ministère ;
 Que ce vrai couple calotin
 A peine soit bon à Cythère ;

Que d'Argenson⁴, en dépit d'eux,
 Ait l'oreille de notre maître ;
 Que des débris de tous les deux
 Il voie son crédit renaître ;

Que Boyer⁵, ce moine maudit,
 Renverse l'État pour la bulle ;
 Que par lui le juste proscrit
 Soit victime de la formule ;

Que Maupeou plie indignement
 Le genou devant cette idole ;
 Qu'à son exemple un Parlement
 Sente son devoir et le viole ;

1. D'Aguesseau, chancelier de France. (M.)

2. M. d'Aguesseau de Fresne, conseiller d'État, homme détesté et d'une conscience équivoque. (M.)

3. Tous deux secrétaires d'État. (M.)

4. D'Argenson, ministre et secrétaire d'État de la guerre. (M.)

5. M. Boyer, évêque de Mirepoix, ci-devant théatin. (M.)

Jadis composé de barbons,
Ce corps était notre défense ;
Mais que, craignant en vrais poltrons,
Ils soient à présent nuls en France ¹ ;

Que le simoniaque Tencin
Au conseil fasse l'hypocrite ;
Que Noailles, qui fait le fin,
Dise qu'il vit comme un ermite ;

Que le crédit de Tournehem ²
Étonne la cour et la ville ;
Que Berryer ³ sorte du néant,
Ne valant pas mieux que Marville ;

1. A propos de l'affaire du centième denier. Le roi voulut être obéi, sans rien écouter, promettant que quand on aurait enregistré, il ferait ce qu'il voudrait pour adoucir cet édit ; le Parlement se soumit sans la plus petite résistance ; usage dangereux à introduire. (M.)

2. Le Normand de Tournehem, fermier général, avait été dans les meilleurs termes avec M^{me} Poisson, à tel point qu'il passait pour le père de ses deux enfants. C'est lui qui avait réglé le mariage de la jeune Antoinette avec son neveu Le Normand d'Étioles. Au début de sa faveur, M^{me} de Pompadour le fit nommer directeur général des bâtiments.

3. Nicolas-René Berryer, maître des requêtes et intendant de Poitou, remplaça comme lieutenant général de police, en mai 1747, M. de Marville, nommé conseiller d'État. « La favorite avait voulu avoir en cette place un homme absolument à elle ; celui-ci lui était tout dévoué, ce qui, dès le principe, l'avait rendu odieux au public. Il était, d'ailleurs, insolent, dur et brutal. » (*Vie privée de*

Que Puisieux¹, toujours tâtonnant,
 Embrouille encor plus nos affaires;
 Et que Machault², en vrai pédant,
 Mette le comble à nos misères;

Que Voltaire soit exilé³,
 Et qu'il se taise, ou qu'il écrive;
 Qu'on le plaigne, ou qu'il soit sifflé,
 Et que sa coureuse le suive;

Louis XV.) Il est vrai que l'on adressait le même reproche à M. de Marville. « Il était trop vif et trop prompt, dit Barbier, ce qu'on regardait quelquefois pour brutalité; ce qui a été une raison pour le desservir auprès du roi. »

1. Louis Brulart, marquis de Puisieux, ministre plénipotentiaire de France aux conférences de Bréda, fut nommé secrétaire d'État des Affaires étrangères, en janvier 1747, à la place du marquis d'Argenson. Aussi le marquis ne l'a-t-il pas ménagé dans ses *Mémoires* : « Il se fait sentir des étrangers, écrit-il, comme très ignorant et de peu d'esprit. Après leur avoir étalé quelques petites phrases, on a bientôt reconnu combien il est court d'idées et à quel point il est ignorant. C'est un vrai soliveau. Il est déjà méprisé et du mépris on passe à l'abandon. »

2. Jean-Baptiste de Machault d'Arnouville, maître des requêtes et intendant du Hainaut, avait été nommé contrôleur général des finances en 1745. Au dire du marquis d'Argenson, « il représentait cet ordre amphibie de magistrats qu'on nomme maîtres des requêtes, moitié courtisans, moitié jurisconsultes, petits-maîtres au Palais, robins à la cour. »

3. Sans être exilé publiquement Voltaire avait dû s'éloigner de la cour, pour avoir adressé à la Dauphine des vers où il faisait son éloge, mais en traçant un assez triste portrait de la royauté. Il alla en Lorraine, auprès de Stanislas, et M^{me} Du Châtelet le suivit.

Que le congrès ¹ soit annoncé,
 Que partout la guerre s'aigrisse ;
 Que l'État soit bouleversé,
 Ou qu'il prospère, ou qu'il périclise ;

Sur ces couplets, qu'un fier censeur
 A son gré critique et raisonne ;
 Que leurs traits démasquent l'auteur
 Et percent même jusqu'au trône ;
 Ah ! le voilà, ah ! le voici !
 Celui qui n'en a nul souci.



Qu'on taise ou dise que Voyer ²
 Expose l'État, joue son maître ;
 Que sans talent pour tout métier,
 Le Roi soit seul à le connaître ;
 Ah ! le voilà, ah ! le voici !
 Celui qui n'en a nul souci.

Que le duc de Chartre, ébloui
 Des charmes de sa chaste femme,
 Croie que son fils est de lui,
 Qu'un autre à bon droit le réclame ;

1. Le congrès d'Aix-la-Chapelle, qui se réunit au mois d'avril pour régler les différends des puissances engagées dans la guerre de la succession d'Autriche.

2. Le comte d'Argenson, secrétaire d'État de la guerre.

Qu'en oubliant sa dignité
 Dans sa chambre disant la messe,
 Son père à la divinité
 Croie faire agréer sa faiblesse ;

Que le comte de Charolais¹,
 Fol de ses captives maîtresses,
 Passe sa vie dans les forêts
 Et qu'il borne là ses prouesses ;

Que Clermont, homme à tout métier,
 Change sa crosse en une épée ;
 Que, de tout Paris méprisé,
 Il fasse tapage à l'armée ;

Que le grand prince de Conti²
 Dans son Isle-Adam se confine,
 Croyant que pour prendre Coni
 Le roi *in petto* le destine ;

1. « M. le comte de Charolais tient, depuis près de vingt ans, M^{me} de Courchamp, femme d'un maître des requêtes, en chartre privée, laquelle il a enlevée, qu'il tient en captivité et malgré elle, et qui aurait été bien plus heureuse dans sa maison. » (*Journ. de Barbier*, 1750.)

2. Le prince de Conti, après ses victoires sur le roi de Sardaigne, avait été obligé, en 1744, de lever le siège de Coni. Il avait servi depuis avec distinction en Allemagne et aux Pays-Bas, mais l'inimitié de M^{me} de Pompadour le fit écarter des armées : aussi Barbier écrivait au mois d'avril 1747 : « Il a vendu tous ses équipages, et ne servira point. Son titre de général lui sera inutile. Il fera sa campagne dans sa maison de l'Isle-Adam. »

Ah ! le voilà, ah ! le voici !
Celui qui n'en a nul souci !

LA PAIX D'AIX-LA-CHAPELLE¹

LE monarque chéri de l'univers entier,
Craint des peuples voisins et que la France adore,
Esclave d'un conseil devenu trop altier,
Fait une paix honteuse et qui le déshonore.

Victorieux partout, triomphant, plein de gloire,
Il reçoit une loi qu'il devait imposer ;
Et sa grande bonté, fatale à sa mémoire,
A sa parole sainte ose se refuser.

Victime des traités, Édouard malheureux²,
Privé de ses États, mais grand dans sa misère,

1. La paix d'Aix-la-Chapelle fut signée le 16 octobre 1748. « Le marquis de Saint-Séverin, l'un des plénipotentiaires de France au congrès, commença par déclarer qu'il venait accomplir les paroles de son maître, *qui voulait faire la paix non en marchand, mais en roi*. Louis XV ne voulut rien pour lui, mais il fit tout pour ses alliés..... Il parut plus beau et même plus utile à la cour de France de ne penser qu'au bonheur de ses alliés, que de se faire donner deux ou trois villes de Flandre qui auraient été un éternel objet de jalousie. » (VOLTAIRE.)

2. Barbier écrivait, au mois de mars 1748 : « Le prince

Tranquille sur la foi d'un roi cru généreux,
Éprouve en scélérat le poids de sa colère.

Par un seul coup d'éclat l'Angleterre abattue,
En élevant la voix opprime son vainqueur,
Rentre dans tous les droits de sa gloire perdue,
Fait craindre sa puissance et nous force à l'horreur.

L'AVENTURE

DE

MADAME DE LA POPELINIÈRE¹

VOULEZ-VOUS apprendre l'histoire
De monsieur de La Popelinière;

Édouard peut s'attendre à être la victime aux propositions du congrès. » L'événement justifia ses prévisions. Louis XV, cédant aux exigences de l'Angleterre, s'engagea par un article secret du traité à chasser de France le Prétendant auquel il avait donné sa parole de ne point le renvoyer. L'opinion publique fut vivement surexcitée par l'expulsion du prince, surtout, comme le remarque la *Vie privée de Louis XV*, « après l'avoir appelé en France, l'avoir ébloui d'espérances brillantes et l'avoir, au péril de sa vie, fait servir de jouet à nos desseins ; ce qui était lâcheté et perfidie. »

1. Le Riche de La Popelinière, fermier général célèbre par son faste et par la protection qu'il accorda aux gens de lettres, avait épousé M^{lle} Deshayes fille de la comédienne de ce nom, plus connue sous celui de Mimi Dancourt,

Sa moitié¹, pour voir son galant,
 Traversait une cheminée,
 Qui semblait close par devant
 Et par derrière était percée.

Averti de ce stratagème²,
 Ayant vu ce trou par lui-même,
 Il a fermé porte et verroux,
 Jurant sans mesure et sans bornes,
 Tant il se sentait en courroux
 En voyant cet ouvrage à cornes³.

A quoi bon faire ce tapage ?
 C'est son profit que cet ouvrage ;
 Sans argent le bois lui venait
 Dans son foyer en abondance ;
 Le but de sa femme n'était
 Que de ménager la dépense.

1. M^{me} de La Popelinière a fait faire dans sa chambre à coucher un fond de cheminée à ressort et soutenu sur des pivots, pour faciliter l'entrée chez elle de ses amants ; le derrière de cette cheminée donne dans la maison voisine, qu'elle avait louée exprès pour cela et par où passaient ceux qui avaient ses bonnes grâces. L'on dit que c'est M. de Richelieu qui a fait faire cette machine. (M.) — Il faut lire dans les *Mémoires* de Marmontel le récit de cette aventure, qui fut un des plus singuliers scandales du XVIII^e siècle.

2. Le jour de la revue des uhlands dans la plaine des Sablons. (M.)

3. Les plaisanteries ne manquèrent pas sur le compte de M. de La Popelinière. « On disait, écrit Barbier, qu'il était bien heureux d'être fermier général, parce qu'on l'aurait fait payer aux barrières comme bête à cornes. »

Saxe, l'appui du militaire¹,
 Voulut accommoder l'affaire ;
 Mais le mari lui répliqua,
 En faisant tirer la coulisse :
 Ma drôlesse par ce trou-là
 N'a que trop appris l'exercice.

C'est par ce moule à cocuage
 Qui fait le sujet de ma rage,
 Que l'ennemi pourrait souvent,
 En se tenant en embuscade,
 Sans crainte foncer dans le camp
 Quand je quitte la palissade.

L'épouser fut une sottise² ;
 Mais enfin la faute est commise.
 Mon exemple, grand conquérant,
 N'est pas un bon exemple à suivre ;

1. C'est en vain que M^{me} de La Popelinière invoqua, pour fléchir son mari, l'appui de puissants protecteurs. « Elle a prié, raconte Barbier, M. le maréchal de Saxe et M. le maréchal de Lowendahl de la ramener à son mari. Ils l'ont fait, mais sans succès. » M^{me} de La Popelinière, chassée du domicile conjugal, se retira dans un modeste logement de la rue Ventadour, où elle mourut peu après d'un cancer au sein, et dans un état voisin de la misère.

2. Il est vrai qu'il l'avait épousée un peu par force. Alors que M^{lle} Deshayes n'était que sa maîtresse, elle intéressa en sa faveur M^{me} de Tencin et le cardinal Fleury, et lorsqu'il fut question de renouveler le bail des fermes, on signifia à M. de La Popelinière qu'il eût à régulariser sa position par un mariage s'il voulait être maintenu en fonctions. Naturellement le fermier général s'exécuta.

Gardez-vous bien d'en faire autant.
Adieu, je vous apprends à vivre.

L'ARRESTATION
DU PRINCE ÉDOUARD¹

PEUPLE jadis si fier, aujourd'hui si servile,
Des princes malheureux vous n'êtes plus l'asile ;
Vos ennemis, vaincus aux champs de Fontenoy,
A leur propre vainqueur ont imposé la loi ;
Et cette indigne paix, qu'Aragon² vous procure,

1. Le prince Édouard fut arrêté à l'entrée du cul-de-sac de l'Opéra par M. de Vaudreuil, major des gardes françaises, et saisi à l'instant par quatre sergents pour qu'il ne pût faire usage de pistolets qu'on lui trouva dans la poche. Il fut conduit à Vincennes et peu de jours après au pont de Beauvoisin, d'où il prit la route de Fribourg, en Suisse. Ce ne fut qu'à toute extrémité que le Roi le fit arrêter. C'était un article secret du traité de paix d'Aix-la-Chapelle qu'il sortirait de France, et le Roi lui avait envoyé plusieurs personnes de distinction pour l'inviter à sortir du royaume, le priant de demander ce qu'il voudrait, et qu'on le lui donnerait. Il répondit toujours qu'il ne sortirait pas de France que le Roi ne lui tînt la parole qu'il lui avait donnée en y arrivant de ne le pas abandonner qu'il n'eût un établissement convenable. Cette affaire fut fort désagréable pour le Roi et pour le ministère et ne fit pas honneur au traité de paix. (M.)

2. M. de Saint-Séverin, plénipotentiaire à Aix-la-Chapelle. (M.)

Est pour eux un triomphe et pour vous une injure.
 Hélas ! aviez-vous donc tant couru de hasards,
 Pour placer une femme au trône des Césars¹ ;
 Pour voir l'heureux Anglais, dominateur de l'onde,
 Voiturer dans ses ports tout l'or du nouveau monde,
 Et le fils de Stuart par vous-même appelé
 Aux frayeurs de Brunswick lâchement immolé² ?
 Et toi³, que les flatteurs ont paré d'un vain titre,
 De l'Europe aujourd'hui te diras-tu l'arbitre,
 Lorsque dans tes États tu ne peux conserver
 Un héros que le sort n'est point las d'éprouver,
 Mais qui, dans les horreurs d'une vie agitée,
 Au sein de l'Angleterre à sa perte excitée,
 Abandonné des siens, fugitif, mis à prix,
 Se vit toujours du moins plus libre qu'à Paris ?
 De l'amitié des rois exemple mémorable,
 Et de leurs intérêts victime déplorable !
 Tu triomphes, cher prince, au milieu de tes fers ;
 Sur toi, dans ce moment, tous les yeux sont ouverts ;
 Un peuple généreux et juge du mérite
 Va révoquer l'arrêt d'une race proscrite ;
 Tes malheurs ont changé les esprits prévenus ;
 Dans les cœurs des Anglais tous tes droits sont connus :

1. La reine de Hongrie. (M.)

2. George de Brunswick, roi d'Angleterre. — L'auteur de cette pièce bien frappée fut quelque temps inconnu ; mais, trahi et livré par un lâche ami, on dit qu'il fut conduit par ordre du Roi dans la cage du mont Saint-Michel, où fut jadis enfermé le Gazetier de Hollande et qu'il y a fini misérablement ses jours. (M.)

3. Le roi Louis XV. (M.)

Plus sûrs et plus flatteurs que ceux de ta naissance,
Ces droits vont doublement affermir ta puissance ;
Mais sur le trône assis, cher prince, souviens-toi
Que ce peuple superbe et jaloux de sa foi
N'a jamais honoré du titre de grand homme
Un lâche complaisant des Français et de Rome¹.

1. Le chevalier de Saint-George, père du prince Édouard.
(M.)





ANNÉE 1749

LES POISSONNADES ¹

LES grands seigneurs s'avilissent,
Les financiers s'enrichissent,

1. Cette chanson fut attribuée, avec juste raison, au comte de Maurepas, qui s'était déclaré l'ennemi de la marquise dès le commencement de sa faveur, soutenu en cela par le Dauphin, la Reine et le théatin Boyer, directeur de la feuille des bénéfices. Maurepas en est désigné comme l'auteur dans les Mémoires apocryphes qui portent son nom. Le coupable en cette affaire ne pouvait être qu'un courtisan, ainsi que Collé l'a judicieusement observé : « On m'a donné des couplets qui courent sur M^{me} de Pompadour ; de six, il n'y en a qu'un de passable. On voit bien, au reste, qu'ils sont faits par des gens de la cour, à leur négligence et à leur malignité ; la main de l'artiste n'y est pas, et d'ailleurs il faut que ce soient gens qui vivent à la cour, pour savoir quelques particularités qui sont dans ces couplets. » Mais ce n'était point Maurepas, et Collé lui-même l'a constaté dans une note de son *Journal* : « M. de Pont de Veyle est l'auteur de ces couplets, qui furent la cause de la disgrâce et de l'exil de M. de Maurepas, qui y avait mis son grain de sel, et chez lequel ils furent faits à souper. M. de Pont de Veyle fut obligé, quelque temps

Tous les Poissons s'agrandissent¹,
 C'est le règne des vauriens ;
 On épuise la finance
 En bâtiments, en dépense ;
 L'État tombe en décadence ;
 Le roi ne met ordre à rien, rien, rien, rien.

Une petite bourgeoise,
 Élevée à la grivoise,
 Mesurant tout à sa toise,
 Fait de la cour un taudis ;
 Le Roi, malgré son scrupule,
 Pour elle follement brûle ;
 Cette flamme ridicule
 Excite dans tout Paris, ris, ris, ris.

Cette catin subalterne
 Insolemment le gouverne,
 Et c'est elle qui décerne
 Les honneurs à prix d'argent ;
 Devant l'idole tout plie,
 Le courtisan s'humilie ;
 Il subit cette infamie,
 Et n'est que plus indigent, gent, gent, gent.

après, de se démettre de sa place d'intendant des chasses, qu'il n'exerçait pas et qui lui valait 25,000 livres. Encore eut-on la sottise bonté, quand il fut chassé, de lui conserver une pension de mille écus sur cette place. Telle était la faiblesse de Louis XV. »

1. On veut parler ici de M^{me} de Pompadour et de son frère M. de Vandières. (M.)

La contenance éventée,
 La peau jaune et truitée,
 Et chaque dent tachetée,
 Les yeux fades, le col long,
 Sans esprit, sans caractère,
 L'âme vide et mercenaire ;
 Le propos d'une commère,
 Tout est bas chez la Poisson, son, son, son.

Si dans les beautés choisies
 Elle était des plus jolies,
 On pardonne les folies
 Quand l'objet est un bijou ;
 Mais pour si mince figure
 Et si sotte créature
 S'attirer tant de murmure,
 Chacun pense le Roi fou, fou, fou, fou.

Il est vrai que pour lui plaire
 Le beau n'est pas nécessaire ;
 Vintimille¹ sut lui faire
 Trouver son grouin gentil ;
 On croit aussi que d'Estrade²,
 Si vilaine, si maussade,
 Aura bientôt la passade.
 Elle en a l'air tout bouffi, fi, fi, fi.



1. M^{me} de Mailly, marquise de Vintimille. (M.)

2. Nièce de M. Le Normand de Tournehem. (M.)

Il faut sans relâche
Faire des chansons;
Plus Poisson s'en fâche,
Plus nous chanterons;
Tous les jours elle offre
Matière à couplets,
Et veut que l'on coffre
Ceux qui les ont faits.

Ils sont punissables,
Peignant ses beautés
De traits remarquables
Qu'ils n'ont point chantés.
La gorge vilaine,
Les mains et les bras,
Souvent une haleine
Qui n'embaume pas.

La folle indécence
De son opéra,
Où, par bienséance,
Tout ministre va.
Il faut qu'on y vante
Son chant fredonné,
Sa voix chevrotante,
Son jeu forcené¹.

1. M^{me} de Pompadour, pour amuser un prince qui devenait de jour en jour plus inamusable, avait fait construire dans une galerie du palais de Versailles une salle de spectacle connue sous le nom de *Théâtre des petits cabi-*

Elle veut qu'on prône
Ses petits talents,
Et se croit au trône
Ferme pour longtemps ;
Mais le pied lui glisse,
Le Roi sort d'erreur,
Et ce sacrifice
Lui rend notre cœur.

Je vois la marquise
Et ses favoris,
Bientôt, quoi qu'on dise,
Regagner Paris ;
L'ami La Vallière²,
Le cousin Ferrand³,
Le frère Vandière,
L'oncle Tournehem¹.

nets. Elle y jouait, devant le Roi et un petit cercle d'intimes, la comédie et l'opéra avec un talent auquel le satirique est loin de rendre justice.

1. Le duc de La Vallière était le directeur de la troupe de théâtre réunie par M^{me} de Pompadour.

2. Ferrand, cousin de la marquise, comptait parmi les musiciens du théâtre.

3. Cette pièce n'a pas été conservée dans les recueils manuscrits : elle nous est fournie par Collé, qui constate dans son *Journal* que « si les couplets ne sont pas bons, ils ont l'air de l'acharnement et de la fureur. »

L'ETAT DE LA FRANCE

QUEL est le triste sort des malheureux Français,
Réduits à s'affliger dans les bras de la paix ?
Plus heureux et plus grands au milieu des alarmes,
Ils répandaient leur sang, mais sans verser de larmes ;
Qu'on ne nous vante plus les charmes du repos,
Nous aimons mieux courir à des périls nouveaux ;
Et, vainqueurs avec gloire ou vaincus sans faiblesse,
N'avoir point à pleurer de honteuses bassesses.
Édouard fugitif a laissé dans nos cœurs
Le désespoir affreux d'avoir été vainqueurs ;
Que nous importe-t-il d'enchaîner la victoire ?
Avec moins de lauriers nous aurions plus de gloire,
Et, contraints de céder à la loi du plus fort,
Nous aurions pu du moins en accuser le sort ;
Mais trahir Édouard lorsque l'on peut combattre,
Immoler à Brunswick¹ le sang d'un Henri Quatre²,
Et de Georges vaincu subir les dures lois,
O Français !... ô Louis !... ô protecteur des rois,
Est-ce pour le trahir qu'on porte ce vain titre ?
Est-ce en le trahissant qu'on en devient l'arbitre ?
Un roi, qui d'un héros se déclare l'appui,
Doit l'élever au trône ou tomber avec lui ;

1. Le roi d'Angleterre, George de Brunswick-Hanovre.

2. Le Prétendant descendait de Henri IV par la fille de ce roi, Henriette de France, épouse de Charles I^{er}.

Ainsi pensaient ces rois que célèbre l'histoire,
 Ainsi pensent tous ceux à qui parle la gloire ;
 Eh ! qu'auraient-ils pensé, ces monarques fameux,
 S'ils avaient pu prévoir qu'un roi plus puissant qu'eux,
 Attirant ce héros dans le sein de la France,
 Contractant avec lui la plus sainte alliance,
 L'exposerait sans force aux plus affreux hasards,
 Aux fureurs de la mer, des saisons et de Mars ;
 Et qu'ensuite, unissant la faiblesse au parjure,
 Il oublierait serments, gloire, sang et nature ;
 Et, suivant de Brunswick le système cruel,
 Traînerait enchaîné ce héros à l'autel.
 Brunswick, te fallait-il de si grandes victimes ?
 Et pour avoir la paix, Louis, faut-il des crimes ?
 Quoi ! Biron votre Roi vous l'a-t-il ordonné¹ ?
 Édouard, est-ce vous, d'archers environné ?
 Êtes-vous de Henri ce fils digne de l'être ?
 Sans doute à vos malheurs j'ai dû vous reconnaître ;
 Mais je vous reconnais bien plus à vos vertus.
 O ! Louis, tes sujets de tristesse abattus
 Respectent Édouard captif et sans couronne,
 Il est roi dans les fers ; toi, qu'es-tu sur le trône² ?
 J'ai vu tomber le sceptre aux pieds de Pompadour ;
 Mais fût-il relevé par les mains de l'amour,

1. « Le prince Édouard a été arrêté au nom du roi de France par M. de Vaudreuil ; c'était M. le duc de Biron, colonel des gardes françaises, qui avait été chargé de faire exécuter l'ordre, et il n'y a été employé d'autres troupes que le régiment des gardes. » (*Journ. de Barbier.*)

2. « Tout Paris fut indigné de cette conduite ; on la compara à celle de Louis XIV, et c'est proprement à

Tu n'es plus, belle Agnès, le fier Anglais nous dompte,
 Tandis que Louis dort dans le sein de la honte,
 Et d'une femme obscure indignement épris,
 Il oublie en ses bras nos pleurs et nos mépris.
 Belle Agnès, tu n'es plus, ton altière tendresse
 Dédaignerait un roi flétri par la faiblesse ;
 Tu pourrais réparer les malheurs d'Édouard,
 En offrant ton amour à ce brave Stuart ;
 Hélas ! pour l'imiter, il faut de la noblesse,
 Tout est vil en ces lieux, roi, ministres, maîtresses,
 Tous disent à Louis qu'il agit en grand roi,
 Du bonheur des Français qu'il se fait une loi,
 Qu'il veut et cherche en tout le salut de la France.

cette époque honteuse que commença à se manifester pour le souverain et sa maîtresse le mépris général qui ne fit que s'accroître jusqu'à la fin. Le premier, en déposant sa cuirasse, semble renoncer à la gloire et même à l'amour de ses peuples, en laissant les rênes de son empire à la seconde, dont le règne odieux ne devait plus discontinuer jusqu'à sa mort. Ce mépris éclata pour la première fois dans des vers satiriques sur l'outrage fait au prince Édouard, où l'on disait à Louis XV en parlant de cet illustre proscrit :

Il est roi dans les fers...

L'empressement du public à rechercher ces pièces, à les apprendre par cœur, à se les communiquer, prouva que les lecteurs adoptaient les sentiments du poète. M^{me} de Pompadour n'y était pas oubliée. Par un parallèle non moins humiliant, on la comparait à Agnès Sorel, ou sous ce nom générique à la duchesse de Châteauroux, et l'on faisait voir combien elle lui était inférieure. Elle ordonna les perquisitions les plus sévères des auteurs, colporteurs et distributeurs de ces pamphlets, et bientôt la Bastille fut remplie de prisonniers. » (*Vie privée de Louis XV.*)

Voilà la flatterie ! Et voici la prudence :
Peut-on par l'infamie arriver au bonheur ?
Un peuple s'affaiblit par le seul déshonneur.
Rome, cent fois vaincue, en devenait plus fière,
Et ses malheurs plus grands la rendaient plus altière.
Aussi Rome parvint à dompter l'univers ;
Et toi, lâche ministre, ignorant et pervers ¹,
Tu trahis la patrie et tu la déshonores,
Poursuivant un héros que l'univers adore ;
On dirait que Brunswick t'a transmis ses fureurs,
Que, ministre inquiet de ses justes terreurs,
Le seul nom d'Édouard t'épouvante et te gêne ;
Mais apprends quel sera le fruit de cette haine :
Albion sent déjà qu'Édouard est son roi,
Digne par ses vertus de lui donner la loi ;
Elle offre sur le trône asile à ce grand homme,
Trahi tout à la fois par la France et par Rome ;
Et bientôt les Français, tremblants, humiliés,
D'un nouvel Édouard iront baiser les pieds.
Voilà l'horrible fruit d'un olivier funeste,
Et de nos vains lauriers le déplorable reste ².

1. M. de Saint-Séverin, plénipotentiaire au congrès. (M.)

2. « Chacun fait grande attention à ce libelle, qui produit l'effet le plus fâcheux. Les factions, ne pouvant s'en prendre au roi, s'en prennent au ministère ; bientôt M. de Saint-Séverin et de Puyzieux ne seront guère moins détestés que ne l'a été le cardinal de Mazarin. » (*Mém. du marquis d'Argenson.*)

IMPRÉCATIONS CONTRE LE ROI

LACHE dissipateur des biens de tes sujets,
Toi qui comptes les jours par les maux que tu fais,
Esclave d'un ministre et d'une femme avare,
Louis, apprends le sort que le ciel te prépare.
Si tu fus quelque temps l'objet de notre amour,
Tes vices n'étaient pas encor dans tout leur jour.
Tu verras chaque instant ralentir notre zèle,
Et souffler dans nos cœurs une flamme rebelle.
Des guerres sans succès désolant tes États,
Tu fus sans généraux, tu seras sans soldats.
Toi, que l'on appelait l'arbitre de la terre,
Par de honteux traités tu termines la guerre.
Parmi ces histrions qui règnent avec toi,
Qui pourra désormais reconnaître son Roi ?
Tes trésors sont ouverts à leurs folles dépenses,
Ils pillent tes sujets, épuisent tes finances,
Moins pour renouveler tes ennuyeux plaisirs,
Que pour mieux assouvir leurs infâmes désirs.
Ton État aux abois, Louis, est ton ouvrage ;
Mais crains de voir bientôt sur toi fondre l'orage.
Des maux contagieux empoisonnent les airs,
Tes campagnes bientôt deviendront des déserts ;
La désolation règne en toutes les villes.
Tu ne trouveras plus des âmes assez viles
Pour oser célébrer tes prétendus exploits,

Et c'est pour t'abhorrer qu'il reste des Français ;
 Aujourd'hui on t'élève en vain une statue,
 A ta mort je la vois par le peuple abattue.
 Bourrelé de remords tu descends au tombeau.
 La superstition, dont le pâle flambeau
 Rallume dans ton cœur une peur mal éteinte,
 Te suit, t'ouvre l'enfer, seul objet de ta crainte.
 Tout t'abandonne enfin, flatteurs, maîtresse, enfants :
 Un tyran à la mort n'a plus de courtisans.



Incestueux tyran, traître, inhumain, faussaire¹,
 Oses-tu t'arroger le nom de Bien-Aimé ?
 L'exil et la prison seront donc le salaire
 D'un digne fils de roi, d'un prince infortuné ?

George, dis-tu, t'oblige à refuser l'asile
 Au vaillant Édouard ; s'il t'avait demandé,
 Roi sans religion, de ta p..... l'exil,
 Réponds-moi, malheureux, l'aurais-tu accordé ?

Achève ton ouvrage, ajoute encore un crime :
 Dans ton superbe Louvre élève un échafaud ;

1. On lit cette note dans le recueil Clairambault : « Il a paru dans Paris, au mois de février de la même année, une pièce de vers contre le Roi, après l'arrêt du prince Édouard. Cette pièce commençait par les mots *Incestueux tyran*, etc. Je l'ai trouvée si infâme que je n'ai pas voulu la prendre. » Nous publions cette pièce d'après un autre recueil manuscrit de la Bibliothèque nationale.

Immole, tu le peux, l'innocente victime,
Et sois, monstre d'horreur, toi-même le bourreau !

LA DISGRACE DE MAUREPAS¹

ADIEU donc, cher Maurepas !
Vous voilà dans de beaux draps :
Il faut partir tout à l'heure,
Pour Bourges, votre demeure² ;
 Lampons, lampons,
 Camarades, lampons.

Quel malheur que Chauvelin³,
Votre ami tendre et bénin⁴,
Ne soit plus en cette ville ;
Vous auriez fait domicile.

1. Maurepas fut victime de la haine qu'il avait vouée à M^{me} de Pompadour. La marquise, à force d'obsessions, obtint du Roi le renvoi d'un ministre qu'il aimait, malgré ses défauts : ce fut le quatrain fameux que nous avons déjà cité (Cf. *Préface*, p. LXV) qui provoqua cette disgrâce en portant à son comble l'irritation de la favorite. Louis XV exila Maurepas à Bourges, le 23 avril.

2. Ce fut M. le comte d'Argenson, ministre de la guerre, qui lui remit la lettre du Roi qui le reléguait à Bourges. (M.)

3. M. de Chauvelin, lors de sa disgrâce, fut aussi exilé à Bourges. (M.)

4. Ceci est ironique. (M.)

On dit que maman catin ¹,
Qui vous mène si beau train
Et se plaît à la culbute,
Vous procure cette chute.

De quoi vous avisez-vous
D'attirer son fier courroux ?
Cette franche péronnelle
Vous fait sauter de l'échelle.

Il fallait, en courtisan,
Lui prodiguer votre encens ;
Faire comme La Vallière,
Qui lui lèche le derrière.

Réfléchissez un instant
Sur votre sort différent :
On vous envoie en fourrière,
Quand le Saint-Esprit l'éclaire ².

Pour réussir à la cour,
Quiconque y fait son séjour
Doit fléchir devant l'idole,
La princesse d'Étiole.

Lampons, lampons,
Camarades, lampons.

1. M^{me} de Pompadour. (M.)

2. M. de la Baume Le Blanc, duc de la Vallière, avait été nommé cordon bleu le 2 février 1749.

L'ENTERREMENT DE M. COFFIN

GRAND Dieu, par ta toute-puissance,
Tu as su forcer Bouettin,
Malgré toute sa répugnance,
D'inhumer l'illustre Coffin¹.

Chacun croit en cette soirée
Voir en ce lugubre moment
Aman conduire Mardochée,
En attendant son jugement.

Tel crut le voir, comme un coupable,
Étole au col, cierge à la main,

1. M. Coffin, ancien recteur de l'université de Paris et principal du Collège de Beauvais, mort le 20 juin, à qui le P. Bouettin, curé de Saint-Étienne-du-Mont, avait refusé les sacrements. (M.) — « C'était, dit Barbier, un très grand janséniste, des plus accrédités, homme savant et d'esprit ; de manière que le collège de Beauvais était fort en vogue..... Il a été question de lui donner les sacrements ; le curé de Saint-Étienne, sa paroisse, les a refusés, faute du billet de confession. Cela a fait du bruit dans Paris ; M. Coffin, son neveu, qu'il a fait conseiller au Châtelet, a été se plaindre chez M. le premier président, lequel l'a renvoyé à M. l'archevêque, qui a opposé le défaut de preuve de confession. A force d'aller et venir M. le principal est mort sans confession ni sacrements et il est regardé comme un saint. »

Faisant une amende honorable
D'avoir traité si mal un saint ¹.

Coffin, le ciel est ton partage,
Chacun chérit ta probité ;
Le Parlement te rend hommage,
Et même l'Université.

Tu nous apprends par ta conduite
Qu'il faut aimer la vérité ;
Qu'en fuyant la bulle maudite,
On parvient à l'éternité.

BOUQUET

A MADAME DE POMPADOUR ²

L'AMOUR, entouré de ris,
Jouait avec la pomme accordée à sa mère

1. « M. Coffin a été enterré le soir, parce que le curé de Saint-Étienne, bon moliniste, n'a pas voulu, dit-on, dire une messe sur son corps ; on l'a présenté à Saint-Étienne et on l'a ramené à la chapelle de Saint-Jean de Beauvais, où il a été enterré en grande pompe. » (*Journ. de Barbier.*)

2. Si M^{me} de Pompadour trouvait dans la plupart des courtisans des ennemis toujours prêts à railler son origine

Par l'équitable Pâris ;
Sa main fatale et légère
La jetait, l'attrapait, la rejetait en l'air ;
Quand tout à coup l'oiseau qui porte le tonnerre
S'élançait, la saisit, et fuit comme un éclair.
L'Amour désespéré parcourt toute la terre,
Vénus ne l'aimera jamais
Qu'il n'ait trouvé le prix qu'obtinrent ses attraits.
L'aigle, planant sur nos rivages,
L'avait laissé tomber dans ces riants bocages
Où nos Rois ont fixé leur cour.
Un héros parcourant cet auguste séjour
La voit et lit ces mots : A la plus belle.
Cette pomme, dit-il, regarde Pompadour.
Il la lui porte devant elle.



Ainsi donc vous réunissez
Tous les arts, tous les goûts, tous les talents de plaire ;
Pompadour, vous embellissez
La Cour, le Parnasse et Cythère.
Charme de tous les cœurs, trésor d'un seul mortel,
Qu'un sort si beau soit éternel !
Que vos jours précieux soient marqués par des fêtes ;
Que la paix dans nos champs revienne avec Louis,

bourgeoise, son manque de distinction, son langage et ses manières, elle était plus heureuse auprès des gens de lettres, qu'elle protégeait avec une intelligente bienveillance.

Soyez tous deux sans ennemis,
Et tous deux gardez vos conquêtes¹,



Moins ambitieuse et plus belle
Que Diane et que Gabrielle,
O vous qui conservez au milieu de la cour
Un cœur à l'amitié fidèle ;
Apprenez qu'on a vu l'Amour
Effacer d'un coup de son aile
Les chiffres qui paraient cet antique séjour² :
D'une main il formait une chaîne éternelle,
Et de l'autre il gravait le nom de Pompadour.

1. Ce madrigal est de Voltaire. « M^{me} de Pompadour est non seulement jeune et belle, mais elle a tous les talents imaginables. Elle joue la comédie parfaitement bien, ce qui fait qu'à Versailles, le Roi, Mesdames, des dames et des seigneurs de la cour représentent souvent des comédies. C'est à ce sujet que Voltaire a voulu s'égayer pour complimenter M^{me} de Pompadour. Ces vers, présentés au Roi et à la cour de la favorite, ont d'abord paru charmants. Tout y brille pour M^{me} de Pompadour. La réflexion a ensuite fait apercevoir bien de la liberté et peu de décence. » (*Journ. de Barbier.*) — Il est dit à ce propos dans une note des *Œuvres de Voltaire* (édit. Renouard), que « Mesdames filles du Roi furent indignées de la comparaison des conquêtes du Roi dans ses premières campagnes avec la conquête du cœur de sa maîtresse. Elles persuadèrent au Roi qu'il ne pouvait laisser imprimer ces vers scandaleux et l'exil de Voltaire fut signé. »

2. Le palais de Versailles. (M.)

MADAME D'ESTRADES¹

Si vous voulez faire
Dans le temps présent
La plus mince affaire,
Il faut de l'argent ;
Parlez à d'Estrade : elle reçoit un écu²
Lanturelu.

1. M^{me} d'Estrades, veuve du comte d'Estrades tué à la bataille de Dettingen, se trouvait, par son mari, nièce de M. Le Normand de Tournehem et cousine de M^{me} de Pompadour, dont elle avait d'abord recherché l'amitié et qui l'avait fait nommer en 1745 dame d'atour de Mesdames. C'était, d'après le duc de Luynes, une femme jeune, assez grasse, petite et de fort grosses joues. « Elle fut, dit Marmontel, l'amie et la complaisante de M^{me} d'Étioles, qui ne croyant pas réchauffer un serpent dans son sein, l'avait tirée de la misère et amenée à la cour..... Cette intrigante abandonna sa bienfaitrice pour se livrer au comte d'Argenson et conspirer avec lui contre elle. Il est difficile de concevoir qu'une aussi vilaine femme dans tous les sens eût, malgré la laideur de son âme et de sa figure, séduit un homme du caractère, de l'esprit et de l'âge de M. d'Argenson ; mais elle avait à ses yeux le mérite de lui sacrifier une personne à qui elle devait tout, et d'être pour l'amour de lui la plus ingrate des créatures. »

2. Intrigante et avide, M^{me} d'Estrades était accusée de trafiquer du crédit dont elle jouissait auprès du ministre de la guerre.

Si vous vouliez être
Sûr de la trouver
Et la reconnaître
Sans la demander,
Cherchez le visage le plus semblable à un c...

Quoique l'on s'en gausse,
On a si bien fait,
Qu'on trouve une sauce
Au fade brochet ;
Pour dernière épreuve
On le met au bleu tout crû.
Lanturelu.

ÉPIGRAMMES DIVERSES

SUR LE ROI¹

LOUIS, dit-on, est surpris
En donnant la paix à la France,
De voir le peuple de Paris
Témoigner tant d'indifférence.

1. « Comme le peuple ne témoignait pas une grande joie de la paix présente, par rapport aux impôts, le Roi, par un édit du 4 février qu'on a publié dans les rues, a supprimé les droits imposés en 1745 et 1748 sur le cuivre,

Pour rendre le calme aux esprits
 La paix n'est pas la seule voie :
 Qu'il traite des sujets comme ses ennemis,
 Qu'il leur rende ce qu'il a pris,
 Il verra bien des feux de joie.



Celui qui ne voulait rien prendre¹,
 Celui qui prit tout, pour tout rendre,
 Prit deux étrangers² pour tout prendre ;
 Prit un étranger³ pour tout rendre,
 Prit le Prétendant pour le prendre,
 Prit le Prétendant pour le rendre.



SUR BOYER⁴

C'EST vainement que l'on s'apprête
 A t'orner d'un lustre nouveau,

la chandelle, la cire, la poudre, le papier et les cartes, qui étaient effectivement des droits fort à charge au peuple. » (*Journ. de Barbier.*)

1. Louis XV. (M.)

2. Les maréchaux de Saxe et de Lowendahl. (M.) — Le mot *prendre* doit s'entendre ici dans un double sens ; c'est tout à la fois une allusion aux conquêtes et aux pillages de ces deux grands généraux.

3. M. le comte de Saint-Séverin, d'origine napolitaine. (M.)

4. « On parle d'un chapeau de cardinal pour M. Boyer,

Boyer, plus ton sort sera beau,
 Et plus tu nous paraîtras bête;
 Benoît te donne le chapeau,
 Mais il ne donne pas la tête.



SUR MM. DE LOWENDAHL ET D'ARGENSON¹

OSTENDE, Berg-op-Zoom, Maestricht, Charleroi,
 Publieront la façon dont j'ai servi le Roi,
 A quels excès d'honneur n'ai-je pas dû prétendre;
 Pour prix de tant d'exploits, l'autre jour en plein bal,
 On osa m'accuser d'avoir pillé la Flandre.
 J'en demande vengeance! — Eh! quoi donc, maréchal,
 Écoutez-vous la voix d'un peuple si frivole?
 N'a-t-il pas publié que j'avais la v.....



ancien évêque de Mirepoix, qui a la feuille des bénéfices et un grand crédit auprès du Roi pour la distribution d'iceux. Ce prélat lui a été donné par le cardinal de Fleury comme un fort honnête homme..... Comme il est fort porté pour soutenir la constitution, il n'est pas étonnant que le pape le récompense. Mais il faut convenir qu'il n'est aimé de personne et cette nouvelle lui a attiré des vers. » (*Journ. de Barbier.*)

I. Dialogue entre le comte d'Argenson et le comte de Lowendahl. (M.)

Le marquis d'Argenson disait de lui et du maréchal de Saxe : « Tous deux aiment l'argent en Allemands et ne se piquent point de désintéressement. »

SUR M. DE BERNAGE ¹

VOIR publier la paix sans en goûter les fruits,
 Ne rien remettre au peuple et tout aux ennemis;
 Le trait est inouï; crois moi, mon cher Bernage,
 Toi qui reçus du ciel le bon goût en partage ²,
 Veux-tu faire oublier tes salles et tes chars?
 Abats ces échafauds dressés de toutes parts;
 Et, changeant tes apprêts en appareil sinistre,
 Dans chaque place au moins fais qu'on pende un ministre.

SUR LA PROMOTION DU SAINT-ESPRIT ³

EN recevant le Saint-Esprit,
 Chaque Apôtre reçut le don de la parole;
 Quoiqu'en bon lieu il soit écrit,
 Tel miracle pourrait passer pour hyperbole,
 Si le Sauveur, comme Louis,
 Dans son ordre n'avait admis
 Que des Montmorency, Chalmazel, Sassenage,
 Et maint autre grand personnage,

1. M. de Bernage, prévôt des marchands, et M. Berrier, lieutenant de police, avaient fait la publication de la paix dans Paris avec grande pompe.

2. Ceci est ironique. (M.) Jamais prévôt des marchands, en effet, ne fut plus gaillardement tourné en ridicule que M. de Bernage.

3. Cette promotion de six chevaliers du Saint-Esprit fut faite le 2 février.

Tel que Vaujour et Rubempré;
 Car apprendre à parler à semblable pécure
 Serait plus grand miracle encore,
 Que de faire taire Souvré.



SUR LES GARDES FRANÇAISES

CET essaim de héros, qui sert si bien le Roi,
 A Malplaquet, Dettingen, Fontenoy,
 Couvert d'une égale gloire,
 Des gardes en un mot le brave régiment,
 Vient, dit-on, d'arrêter le fils du Prétendant.
 Il a pris un Anglais, ô dieux quelle victoire!
 Muses gravez bien vite au temple de Mémoire,
 Ce rare événement.
 Va, déesse aux cent voix, va l'apprendre à la terre,
 Car c'est le seul Anglais, qu'il ait pris dans la guerre.



SUR LA COUR

AUTREFOIS de Versailles
 Nous venait le bon goût,
 Aujourd'hui la canaille
 Règne et tient le haut bout.
 Si la cour se ravale,
 De quoi s'étonne-t-on?

N'est-ce pas de la halle
Que nous vient le poisson ¹ ?



SUR LA TRAGÉDIE DE *CATILINA* ²

CATILINA s'est fait une nouvelle affaire,
Et c'est son plus noir attentat :
Il a, ce hardi scélérat,
D'un bras nerveux plus qu'il n'est téméraire,
Donné sûr le théâtre un soufflet à Voltaire.

1. Encore une allusion à l'adresse de M^{me} de Pompadour.

2. La tragédie de *Catilina*, à laquelle Crébillon avait travaillé plus de vingt ans, fut jouée pour la première fois le 20 décembre 1748 avec un succès dont le poète septuagénaire fut redevable à la cour et surtout à M^{me} de Pompadour, qui avait intéressé le Roi en sa faveur : « On parla devant M^{me} de Pompadour de ce grand homme abandonné, qu'on laissait vieillir sans secours parce qu'il était sans intrigue. C'était la prendre par son endroit sensible. Que dites-vous ? s'écria-t-elle. Crébillon est pauvre et délaissé ! Aussitôt elle obtint pour lui du Roi une pension de cent louis sur sa cassette..... On parlait de *Catilina* comme de la merveille du siècle. M^{me} de Pompadour voulut l'entendre. Le jour fut pris pour cette lecture ; le Roi, invisible et présent, l'entendit. Elle eut un plein succès, et, lorsque *Catilina* fut mis au théâtre, M^{me} de Pompadour, accompagnée d'une volée de courtisans, vint assister à ce spectacle avec le plus vif intérêt. Peu de temps après, Crébillon obtint la faveur d'une édition de ses œuvres à l'imprimerie du Louvre, aux dépens du trésor royal. Dès ce temps-là Voltaire fut froidement reçu et cessa d'aller à la cour. (*Mém. de Marmontel.*)



ANNÉE 1750

L'ESPRIT DES LOIS¹

Vous connaissez l'*Esprit des lois*,
Ce n'est qu'un pénible assemblage
De républiques et de rois ;
On y voit les mœurs de chaque âge,

1. L'*Esprit des lois*, dont la première édition avait paru à Genève vers le milieu de l'année 1748, et que l'on réimprima vingt-deux fois en moins de deux ans, donna lieu à des jugements fort contradictoires. Collé rapporte dans son *Journal* l'opinion des critiques. « Voici ce qu'en disent les métaphysiciens et les gens qui ont un peu de philosophie dans la tête : ils prétendent que c'est un très mauvais ouvrage, sans ordre, sans liaison, sans enchaînement d'idées, sans principes ; c'est, disent-ils, le portefeuille d'un homme d'esprit et voilà tout. » On sait que M^{me} du Deffand disait de cet ouvrage « que ce n'était point l'esprit des lois, mais de l'esprit sur les lois. » Voltaire en fut, au contraire, un des plus vifs admirateurs : « Le genre humain avait perdu ses titres, écrivait-il, Montesquieu les a retrouvés et les lui a rendus. » Le marquis d'Argenson, non moins équitable, qualifiait l'*Esprit des lois* de « Livre excellent et qui vivra beaucoup. »

Et des peuples de tous les lieux,
Le civilisé, le sauvage,
Leurs législateurs et leurs dieux.
Sur tous ces objets d'importance,
L'auteur nous laisse apercevoir
Non une simple tolérance,
Mais une froide indifférence;
Tout lui paraît fruit du terroir¹.
Le sol est la cause première
De nos vices, de nos vertus :
Néron, sous un autre hémisphère,
Aurait peut-être été Titus ;
L'esprit n'est qu'un second mobile,
Et notre raison versatile
Est dépendante des climats.
Féroce au pays des frimas,
Voluptueuse dans l'Asie,
Le même ressort ici-bas
Détermine la fantaisie.
Ainsi, sans un grand appareil,
On peut, dans le siècle où nous sommes,
Par les seuls degrés du soleil

1. La théorie des climats, qui a été reprise et éloquemment soutenue de nos jours par de brillants esprits, parut inacceptable au XVIII^e siècle, ainsi que le prouvent les réflexions du marquis d'Argenson, d'ailleurs assez hardi dans ses idées. « Sur son entêtement par rapport au climat, écrit-il, Montesquieu ne pourra se justifier. C'est folie de croire que le climat influe sur les mœurs des hommes. Le chaud et le froid que nous éprouvons dans les diverses saisons de l'année ne changent rien à nos caractères. »

Calculer la valeur des hommes.
Sur ce point seul, législateurs,
Établissez bien vos maximes ;
Dirigez les lois et les mœurs,
Distinguez les vertus des crimes ;
Sur l'air réglez vos sentiments :
Un pays devient despotique,
Républicain ou monarchique
Par la force des éléments.
La liberté n'est qu'un vain titre,
Le culte un pur consentement,
Et le climat seul est l'arbitre
Des dieux et du gouvernement.
Ce n'est point un esprit critique
Qui me sert ici d'Apollon :
Voilà toute la politique
De notre moderne Solon.

ÉPITRE A LA MOYSAN¹

Enfin vous triomphez, adorable Moysan,
Vos appas, reposés au moins depuis un an,
Votre vertu naissante ou sur le point de naître

1. A très haute et très puissante et maintenant très vertueuse dame Urbine Robin, veuve en dernières noces

Ont su toucher le cœur du valet et du maître,
 Tel qu'on voit au printemps un antique fumier
 Que fit longtemps croupir un soigneux jardinier
 Être l'âme et le suc des fleurs les plus brillantes,
 D'œillets, belles-de-nuit, jonquilles, amaranthes,
 Telle, aimable Moysan, tendron épiscopal,
 Vous allez parfumer dans peu tout l'hôpital.
 Heureuses mille fois, catins et maquerelles
 Que vous allez couvrir de l'ombre de vos ailes.
 Plus de cris, plus de pleurs : Allez, leur direz-vous,
 Chères sœurs, ces hauts murs, ces portes, ces verrous,
 Qui firent si longtemps l'effroi de nos semblables,
 Cessent dès aujourd'hui d'être si formidables.
 Ici, tout reconnaît mon empire et ma loi.
 De ces chaînes bientôt j'adoucirai le poids.

de très haut et très puissant seigneur, Herbert de Moysan, tavernier b....., rue de Vaugirard, au *Cerceau d'or*, nouvelle supérieure de la Salpêtrière, Bicêtre, La Pitié, Scipion et autres lieux. (M.) — L'archevêque de Paris qui, en 1749, avait changé les administrateurs des hôpitaux suspects de jansénisme, étendit peu après ses proscriptions aux supérieures et surtout à celle de la Salpêtrière : il la remplaça par la veuve Moysan, dont on disait assez de mal, et ce choix ne fut pas du goût de tout le monde. « Cette dame, lisons-nous dans la *Vie privée de Louis XV*, douée de tête, de toutes les qualités propres à l'administration d'une maison, intrigante, adroite, hypocrite, était encore jeune et bien de figure. Elle avait la carnation tendre, les yeux séduisants, le teint frais et reposé d'une dévote. Il n'en fallait pas tant pour fournir matière à la calomnie. Le seul motif du prélat avait été son zèle ardent pour l'extirpation du jansénisme et pour la propagation du molinisme, en n'élevant aux dignités que des gens de son parti et dont il se crût sûr. »

Mon cœur, vous le savez, toujours bon, toujours tendre,
A bien d'autres devoirs sut de tout temps se rendre.
Comptez donc, chères sœurs, que ce rang glorieux
Où daigna m'élever un prélat gracieux,
Tout éclatant qu'il est, pour moi serait sans charmes,
S'il ne m'était donné pour essayer vos larmes.
Tel sera le discours tendrement prononcé
Dont vous régalez vos sœurs du temps passé.
Cependant le prélat qui sur nos âmes veille,
Vous voyant entasser merveille sur merveille,
Le servir à son gré, triomphant, satisfait,
Chaque jour bénira le beau choix qu'il a fait ;
Se félicitera de sa persévérance
A n'écouter pour vous pudeur ni bienséance.
La probité, l'honneur et la religion
Sur nos anciens prélats faisaient sensation.
Mais depuis bien du temps, grâce à certaine bulle,
Ils vivent sans pécher ou pêchent sans scrupule.
Mais que dis-je, pécher ? Et pêche-t-on encor,
Lorsqu'on a fait sa loi de cette bulle d'or ?
Oui, d'or, belle Moysan, ne soyez pas surprise
Que de ce nouveau nom ma muse la baptise.
Vous-même, cher objet, éprouvez aujourd'hui
Tout ce qu'on peut braver quand on a son appui.
Vous l'avez cet appui, Moysan incomparable,
Aussi, vous le voyez, tout vous est favorable :
Princesses, gens mitrés et premiers présidents
Vous offrent à l'envi leurs vœux et leur encens.
En vain une nombreuse et fatale cabale
Contre vous se déchaîne et ses vapeurs exhale.

Elle ne peut troubler votre tranquille paix,
 Doux et bienheureux fruit de vos galants forfaits.
 Il n'est plus maintenant que la gent quesnelliste,
 Proscrite sans retour comme la janséniste,
 Qui puisse censurer ces motifs glorieux
 Qui vous ont fait choisir pour régner en ces lieux.
 Mais quels biens ou quels maux peut vous faire une engeance
 Qui pour tout mur d'appui n'a que la Providence?
 Honnie, humiliée, errante en tous climats,
 Elle cherche un repos qu'elle ne trouve pas.
 Est-il homme sensé, sachant un peu son monde,
 Qui ne la montre au doigt, qui partout ne la fronde?
 Nos prélats, ces esprits courtisans et subtils,
 Je m'en rapporte à vous, quelle estime en font-ils ?
 Le Chinois, l'Anglican, le Turc, le Spinosiste
 Partout sont accueillis ; mais pour le janséniste,
 C'est un monstre banni de la société,
 Qu'on ne peut voir sans honte et sans être noté.
 Voyez le grand Boyer et l'humble du Repaire¹,
 Prélats dont l'avenir aura peine à se taire,
 L'un fait pour commander, l'autre pour obéir :
 Les vit-on sur ce point jamais se démentir ?
 Ils n'en peuvent souffrir l'odeur ni la présence.
 Tout ce qu'ils ont d'esprit, de vertu, de prudence

1. Christophe de Beaumont du Repaire, d'abord chanoine et comte de Lyon, puis évêque de Bayonne et archevêque de Vienne, avait été promu à l'archevêché de Paris, en 1746, à la mort de M. de Bellefonds. Ce prélat éminemment vertueux déchaîna contre lui une perpétuelle irritation par le zèle qu'il mit à soutenir la bulle *Unigenitus* et à persécuter les jansénistes.

Consiste à tourmenter jusqu'après le trépas
Quiconque ose en ceci broncher, faire un faux pas.
Aussi qui les a vus jadis si plats, si minces,
Les voit aller de pair avec les plus grands princes,
Marcher sur le velours, chargés de revenus,
Inondés de faveurs jusqu'à n'en pouvoir plus.
Suivez ce beau modèle, incomparable Urbine,
De nos deux grands prélats aimable chérubine,
La sainte Unigénit comprend toute la loi :
Un mot, une syllabe est article de foi.
Qu'elle soit jour et nuit votre seul catéchisme,
C'est un remède sûr contre le jansénisme.
Votre premier métier point ne vous l'apprendra,
Mais par doctes leçons vous y fortifiera ;
Par elle vous croîtrez de jour en jour en grâce.
Prélats, moines, docteurs, abbés, enfants d'Ignace,
Tous, j'en excepte peu, vous mettront dans les cieux,
Ou tous vous couveront, comme on dit, de leurs yeux ;
En suivant mot à mot, sans faire la sucrée,
De cet Unigénit la doctrine sacrée,
Ne vous figurez pas qu'il faille aucunement
Qu'il se fasse chez vous le moindre changement :
Hormis, et voilà tout, l'habit et la coiffure,
Toujours même trantran et toujours même allure.

En effet, en ces lieux avant vous détestés,
Pour qui sait s'en servir, que de commodités !
Vous en savez le plan et la topographie,
Ayant autant de goût, de talent, de génie,
D'expérience enfin que femme en peut avoir

(Vous voyez si je parle en l'air et sans savoir).
 Ne croyez point alors que la dévote paire
 D'archevêques, dont l'un pour l'autre est solidaire,
 Ose souffler le mot, vous contredire en rien,
 Lorsqu'ils vous ont choisie ils vous connaissaient bien.

LE

COUVENT DE MADAME PARIS¹

PARMI les jeux, parmi les ris,
 Dans notre monastère,
 Nous vivons chez la Paris
 Comme l'on vit à Cythère;
 Vénus y vient fixer sa cour,
 Et dans la même envie
 Son fils préfère ce séjour
 A celui d'Idalie².

1. La Paris, fameuse courtisane et maq..... Le curé de Saint-Sulpice avait fait ses plaintes à M. Berrier, lieutenant général de police, pour la faire déménager de dessus sa paroisse. (M.)

2. « Sur la fin de l'année dernière florissait M^{me} Paris, supérieure d'un couvent de filles perdues établi par elle rue de Bagneux, sous la protection du lieutenant de police. Son monastère, où tout Paris a couru et court encore, a été pendant quatre mois le vaudeville de toutes les conversations. Les femmes de la cour et de Paris, ce qu'on

Plein du feu voluptueux
Que ce dieu nous prodigue,
Sans cesse des traits amoureux
Nous souffrons la fatigue ;
De jour en jour nouveaux plaisirs
Naissent avec l'aurore ;
La nuit, propice à nos désirs,
Le voit renaître encore.

Nous célébrons tranquillement
Notre amoureuse orgie ;
Nous immolons tout sentiment
Aux douceurs de la vie.
C'est le vrai bien que nous goûtons,
La divine prêtresse
Nous en donne les leçons,
Nous y conduit sans cesse.

Sous le nom du berger troyen
Si connu dans l'histoire,

appelle les honnêtes femmes, en parlaient ouvertement et tout le monde admirait les règles de son institut. Saint-François, Saint-Bernard, Saint-Benoît et Saint-Ignace n'y font œuvre. On peut apercevoir cependant quelques différences entre ces ordres et celui de M^{me} Paris : ceux-là veulent des novices ; celui-ci n'admet que des professes. Pour réduire la chose au simple, et parler sans figure, M^{me} Paris tient b... et y a mis un ordre singulier ; elle fait effectivement apprendre aux filles qui sont chez elle à lire, à écrire, leur religion, à chanter, danser, etc. ; M. Berrier la soutient et la protège. Il a été du bon air et de mode d'aller chez cette femme cet hiver. » (*Journ. historique de Collé.*)

Notre mère aujourd'hui parvient
 Au comble de la gloire ;
 Mais elle n'appréhende pas,
 Sûre de ses conquêtes,
 Par quelque nouveau Ménélas
 De voir troubler ses fêtes.

Sur un sujet aussi touchant,
 L'épique pourrait plaire ;
 A le célébrer par ses chants
 Nous invitons Voltaire.
 L'esprit affaibli, le cœur vieux,
 N'ayant plus d'Émilie¹,
 Que pourrait-il faire de mieux
 Le reste de sa vie ?

L'IMPOT SUR LE CLERGÉ²

LE Roi, par de justes raisons,
 Veut fixer la dépense
 De tous les diseurs d'oraisons

1. M^{me} la marquise du Châtelet, morte en couches. (M.)

2. Louis XV, par une déclaration enregistrée en Parlement au mois d'août 1750, avait ordonné que « tous les ecclésiastiques, bénéficiers, communautés et généralement

Y compris l'Éminence ;
 Sans consulter les avocats,
 Il va mettre la fierté bas
 De nos prélats, de nos prélats,
 De nos prélats en France.

Pour n'avoir voulu rapporter
 L'état de la finance,
 Nous verrons bientôt exploiter,
 L'églisiaire arrogance ;
 Sans consulter les avocats,
 On va repasser les rabats.

tous gens de mainmorte donneraient, dans six mois pour tout délai, des déclarations des biens et revenus de leurs bénéfices, à l'effet de constater les facultés du clergé et de proportionner à ses richesses les secours que le Roi lui demandait dans les besoins de l'État, et aussi de remédier à l'inégalité des répartitions qui se faisaient des impositions entre les différents membres du clergé. » L'instigateur de cette mesure, le contrôleur général Machault, s'assurait ainsi les moyens d'imposer régulièrement le dixième ou le vingtième sur les biens ecclésiastiques, au lieu du don gratuit que le clergé fournissait chaque année au Roi. L'assemblée du clergé de France, alors réunie à Paris, voulut protester contre cette déclaration qui menaçait ses immunités ; mais le Roi enjoignit aux évêques de rentrer aussitôt dans leurs diocèses et ordonna que la somme de quinze cent mille livres serait imposée et levée sur le clergé par les intendants, en la forme ordinaire. Loin de céder, le clergé résista et finit par triompher ; un arrêt du conseil du 22 décembre 1751 ordonna de surseoir à la levée de ce subside, qui était qualifié du terme de *libéralité* parce que le clergé persistait à ne pas subir le mot d'*imposition* et que le Conseil ne voulait pas accepter celui de *don gratuit*.

L'offre qu'ils font d'un don gratuit¹
 Est une impertinence,
 Dès que ce titre seul conduit
 A la non dépendance;
 Sans consulter les avocats
 Il faudra couper pieds et bras.

Du vrai prix de ses revenus
 La monacale engeance
 Ne désirerait pas non plus
 Qu'on connût l'évidence ;
 Sans consulter les avocats
 Nous verrons traiter les pieds plats.

N'est-ce pas ce qu'on nomme abus
 Que ces gens d'importance,
 Sur la cure de cent écus
 Prennent le tiers d'avance ?
 Sans consulter les avocats
 Prenons les deux tiers des ducats.

S'ils font encor les raisonneurs,
 Ainsi que je le pense,
 Pour peser le fond de leurs cœurs
 Je tiendrai la balance ;
 Sans consulter les avocats

1. Le *don gratuit* n'était en somme qu'un impôt déguisé, mais il avait l'avantage de sauvegarder les immunités ecclésiastiques, puisqu'il était *accordé* par les assemblées du clergé et non *imposé* par le Roi.

Je livre à nos économats
Tous les prélats, tous les prélats,
Tous les prélats de France.

LA NOBLESSE MILITAIRE ¹

QUE tu sais bien, grand Roi, couronner tes projets !
Terrible à tes rivaux et cher à tes sujets,
Tu ramènes la paix sur ton char de victoire.
Que manquait-il encore à tes vœux, à ta gloire ?

1. « Le Roi, par un édit célèbre qui rendra son règne mémorable aux siècles à venir, fonde et établit une noblesse militaire, acquise de droit non seulement par ceux qui seront parvenus au grade d'officiers généraux dans ses troupes, mais aussi à ceux qui le serviront au moins en qualité de capitaines, et dont le père et l'aïeul l'auront servi dans la même qualité, *patre et avo militibus*..... C'est à Louis XV que le militaire français aura désormais l'obligation de jouir de tous les droits et exemptions des nobles, et que ses enfants qui le mériteront devront la noblesse qui leur est accordée par cette loi immortelle. » (*Journal historique*, 1^{er} novembre 1750.) Barbier remarque, à ce propos, que « cet édit est fort bien dressé. On voit, ajoute-t-il, qu'il part de M. le comte d'Argenson, ministre de la guerre, homme de qualité et de très ancienne noblesse militaire ». — L'épître est de Marmontel : le futur historiographe de France, déjà connu par un poème en l'honneur du Roi que l'Académie avait couronné, ne devait pas manquer de célébrer un des actes les plus sages du règne de Louis XV.

D'illustrer à jamais des héros citoyens
Nés dans le rang obscur de simples plébéiens,
D'attacher à leur sang ignoré dans sa source
Des honneurs dont l'éclat le suivît dans sa course ;
De défendre à la mort, de défendre à l'oubli
De toucher au laurier sur leur front ennobli.
Guerriers, ne craignez plus que le temps vous arrache
Le prix qu'à vos efforts un Roi sensible attache :
Ce prix inaltérable ainsi qu'illimité
Est marqué du vrai sceau de l'immortalité.
La noblesse est ce prix ; tout périt, tout succombe,
Le marbre est mutilé, l'airain se brise et tombe ;
Par l'orgueil élevés, ces monuments pompeux,
Ouvrage des humains, sont fragiles comme eux.
Mais la noblesse seule, à chaque instant nouvelle,
Renaît de ses débris, plus auguste et plus belle,
Et d'un éclat plus pur ornée en vieillissant,
Toujours son dernier âge est le plus florissant.
C'est un souffle divin qui, passant dans une âme,
De l'amour de la gloire y fait naître la flamme,
Soutient, élève un cœur par le sort abattu,
Et fait avec le sang circuler la vertu :
Pareille à ces rayons dont la chaleur féconde
Épure la matière et ranime le monde.
Le devoir, il est vrai, sans ce mobile heureux,
Fait d'un Français obscur un guerrier généreux ;
Il puise la valeur dans les yeux de son maître :
Pour former des héros, Louis n'a qu'à paraître.
Son fils, digne héritier de toutes ses vertus,
Va du sang d'un Auguste engendrer des Titus ;

Mais si jamais ce trône éprouvait quelque orage,
Alors de ces guerriers, ton immortel ouvrage,
Les nobles rejetons, prêts à se réunir,
Reproduiraient ton règne aux siècles à venir.
Quel plus sublime accord des desseins les plus vastes
Pouvait de ce beau règne éterniser les fastes ?
A l'immortalité quel plus noble chemin
Que ces héros créés d'un seul trait de ta main !
Les biens multipliés que ce bien seul renferme
A nos yeux étonnés n'ont ni ombre ni terme.
C'est peu que d'enflammer de l'amour de leur Roi
Ceux que le ciel fait vivre ou naître sous ta loi ;
Image de ce Dieu dont tu tiens la puissance,
Des siècles reculés tu franchis la distance,
Tu sembles pénétrer dans la nuit du chaos ;
Tu dis à l'avenir : Enfante des héros ;
Et, tel que l'aigle altier échauffé dans son aire
Des germes destinés à porter le tonnerre,
Pour former des guerriers ta puissante bonté
Dispose cet empire à la fécondité.
Ils naîtront ces guerriers ! en ouvrant la paupière,
Je les vois de l'honneur contempler la carrière ;
Le zèle et le devoir, dans leurs cœurs imprimés,
Annoncent le beau sang dont ils sont animés.
La gloire est leur instinct, et l'active nature
Devance en eux les ans et prévient la culture.
Ainsi leurs premiers pas, leurs premiers sentiments
Seront de tes bienfaits les premiers mouvements.
Défenseurs de l'État, leur grandeur et la sienne
Ne seront qu'un rayon émané de la tienne.

Délices de ton siècle et des siècles futurs,
 Goûte avec nous longtemps des jours calmes et purs;
 Quand on fait des heureux on est digne de l'être.
 Cultive de tes mains les fruits que tu fais naître,
 Et que la terre envie en admirant ta loi
 Un tel maître à son peuple, un tel peuple à son Roi.

LE TOMBEAU

DU MARÉCHAL DE SAXE¹

IL n'est plus, ce guerrier² dont, au sein de la gloire,
 La mort respecta les travaux.
 Il eut pour maître la Victoire,
 Et pour disciples ses rivaux.

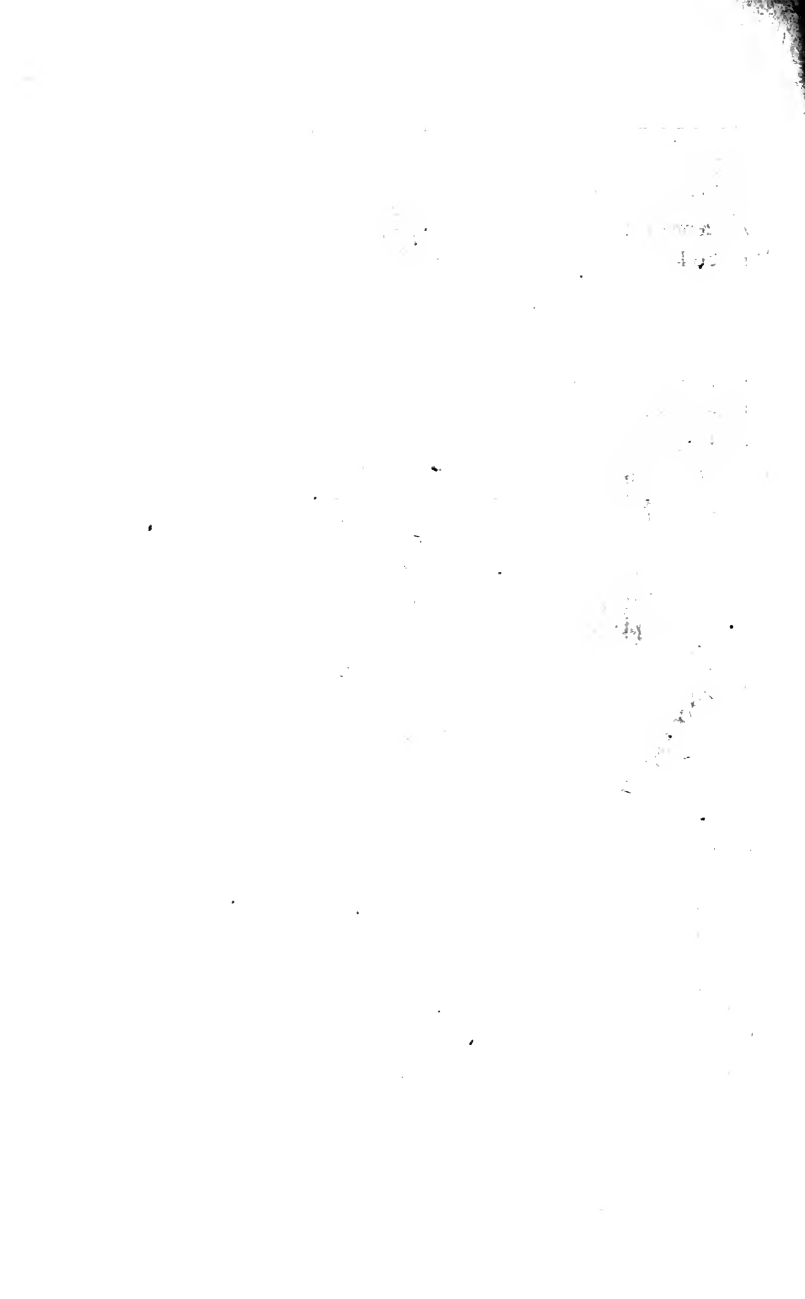
1. Nous avons réuni sous ce titre les différentes épi-grammes et épitaphes relatives au maréchal de Saxe qui se trouvaient disséminées dans les recueils manuscrits.

2. Le maréchal de Saxe mourut au château de Chambord, à l'âge de cinquante-quatre ans, le 30 novembre 1750. « On fit des contes sur cet événement, comme sur tout ce qui concerne les hommes extraordinaires. Le vrai est qu'il périt dans son lit, des suites de ses débauches. Dans les deux dernières années de sa vie c'était un cadavre ambulante dont il ne restait plus que le nom. En cela il a justement mérité le reproche de n'avoir pas été assez délicat dans ses plaisirs, puisqu'ils l'ont conduit au tombeau par une fin prématurée. » (*Vie privée de Louis XV.*)



Rousselle sc.

A. Quantin Imp Edit



A Courtrai Fabius, Annibal à Bruxelles,
 Sur la Meuse Condé, Turenne sur le Rhin,
 Au léopard farouche il imposa le frein,
 Et de l'aigle rapide il abattit les ailes ¹.



Rome eut dans Fabius un guerrier politique,
 Dans Annibal Carthage eut un chef héroïque.
 La France, plus heureuse, eut dans ce fier Saxon
 La tête du premier et le bras du second ².



Maurice a donc subi la loi de la nature,
 Loi commune aux héros comme aux autres mortels:
 Mais lorsque l'univers lui dresse des autels,
 Grâce à nos préjugés il est sans sépulture ³.



1. « Je regrettai sincèrement en lui le défenseur de ma patrie, écrit Marmontel, et pour honorer sa mémoire autant qu'il était en moi, je fis cette épitaphe. »

2. « M. d'Alembert, déjà reconnu pour un très grand géomètre, mais qui n'était point encore de l'Académie française, n'avait point essayé ses forces en littérature et n'annonçait aucune prétention au bel-esprit, débuta par une épitaphe du maréchal de Saxe. Quoique assez médiocre, elle eut assez de vogue et le nom de son auteur seul l'a fait conserver. » (*Vie privée de Louis XV.*)

3. « Le Roi ne pouvant, à cause de la religion que ce général professait, lui accorder les honneurs funèbres qui

Dans l'éternelle nuit Saxe vient de descendre.
Les pleurs d'un grand monarque arrosent son tombeau.
O pleurs éloquents ! Qu'il est beau
De les causer, de les répandre !



De ce héros mère adoptive,
La France dut la paix à ses nobles travaux ;
Il tint sous ses drapeaux la victoire captive,
Et remporta toujours des triomphes nouveaux ;
Il eut des envieux et n'eut point de rivaux ¹.



Maurice sur ses pas enchaîna la victoire,
De ses succès le cours n'eut jamais de reflux.
Sur ce marbre, en deux mots, passant, lis son histoire :
Il marche, tout lui cède ; il triomphe, il n'est plus !



Dans ce triste tombeau tout couvert de lauriers,
Repose ce grand homme admiré des guerriers :
A nos fiers ennemis son bras fut redoutable,

ont été décernés à M. de Turenne, ordonna que les frais de son transport et de son inhumation à Strasbourg seraient pris sur son trésor royal, et qu'il lui serait en outre élevé un mausolée de marbre qui serait construit et travaillé par le sieur Pigalle, célèbre sculpteur, pour servir de monument à ses services. » (*Journ. historique.*)

I. Par Saurin, d'après le *Journal historique de Collé.*

Il fut un autre Mars ; mais il perdit le jour
Pour avoir trop souvent combattu pour l'amour.



Ci-git, de qui la renommée
Publia les exploits au delà du tombeau ;
Il brillait à Cythère, il brillait à l'armée ;
Et Vénus mille fois lui prêta son fourreau
Pour réparer le mal que faisait son épée.



Ci-gît ce fameux capitaine
Qui par la gloire fut guidé ;
Il fut brave comme Condé
Et fut prudent comme Turenne :
Ce grand héros était sensible,
Il servit Mars et les amours ;
Amant tendre, soldat terrible,
Maurice triompha toujours.



Le Saxon, vaillant et paillard,
Dans l'empire des morts rencontrant Jeanne d'Arc :
Salut, dit-il, à l'héroïne
Qui de l'État français empêcha la ruine.
Chez des peuples reconnaissants
Tu t'es acquis une gloire éternelle ;

Que n'avons-nous vécu tous deux en même temps !
 Je t'aurais offert mon encens,
 Et l'on ne t'eût jamais appelée la Pucelle.

ÉPIGRAMMES DIVERSES

SUR MONDONVILLE ET RAMEAU¹.

ENTRE Mondonville et Rameau

Voici la différence en beau :

L'un, par trop de savoir étonne l'ignorant,
 Force le connaisseur d'admirer son talent ;
 L'autre, moins recherché, mais plus aimable Orphée,
 En flattant l'auditeur le met à sa portée.

1. A propos de la reprise du *Carnaval du Parnasse*, opéra de Fuselier et de Mondonville, en mars 1750. « Le public y courut avec une espèce de fureur. Ce vertige du public en faveur de cet opéra, qui pour les paroles est à la vérité moins bête et moins fastidieux que *Platée*, mais dont la musique est à cent piques au-dessous, a si fort mortifié Rameau, auquel il semble qu'on ait voulu donner Mondonville pour rival et même le lui préférer, que ce grand homme a juré de ne plus travailler. » (*Journ. hist. de Collé.*) — Jean-Joseph Cassanea de Mondonville, l'un des plus habiles violonistes du XVIII^e siècle, obtint une grande renommée comme compositeur par ses opéras, ses oratorios et ses motets.

SUR VOLTAIRE.

IL aurait évité les sifflets du parterre
Et son jugement rigoureux,
S'il se fût souvenu, le trop hardi Voltaire,
Que le destin d'Oreste est d'être malheureux¹.

SUR L'ABBÉ DE LA TOUR DUPIN²

MONSIEUR l'abbé La Tour Dupin
Aurait dû, dit certain caustique,
Apprendre un rôle d'Arlequin
Au lieu d'un rôle évangélique.
Oh! point du tout, dit un abbé,
Il aurait fait une sottise :

1. La tragédie d'*Oreste*, représentée pour la première fois par les Comédiens français le 12 janvier 1750, fut accueillie par des sifflets unanimes. « Le spectacle fut troublé à chaque instant, et cette pièce, qui depuis a été justement applaudie, essuya des huées. J'étais dans l'amphithéâtre plus mort que vif. Voltaire y vint ; et dans un moment où le parterre tournait en ridicule un trait de pathétique, il se leva et s'écria : *Eh! barbares, c'est du Sophocle.* » (*Mém. de Marmontel.*)

2. L'abbé Jacques de la Tour du Pin de la Charge avait attiré sur lui l'attention publique par le *Panegyrique de saint Louis* qu'il avait lu devant l'Académie française.

Au théâtre on l'aurait sifflé,
On ne siffle point à l'Église.



SUR L'ABBÉ CHAUVELIN¹

QUELLE est cette grotesque ébauche?
Est-ce un homme, est-ce un sapajou?
Cela parle ! une raison gauche
Sert de ressort à ce bijou.
Il veut jouer un personnage,
Il prête aux fous son frêle appui
Dans les ridicules d'autrui ;
Il caresse sa propre image
Et s'extasie à chaque ouvrage
Hors de nature comme lui.



1. « Ce qui a donné occasion à ces vers, c'est, dit-on, une dispute de Roy avec l'abbé de Chauvelin au sujet de *Mahomet*, dans laquelle le petit ragotin s'emporta fort mal à propos contre ce poète et lui dit : *Que s'il ne portait pas un rabat, il l'assommerait de coups de bâton* ; à quoi, ajouta-t-on, Roy qui ne nia pas que la chose ne fût faisable, répondit : *Monsieur l'abbé, vous voudriez donc me casser la cheville du pied*. Le sang-froid de Roy est admirable dans cette histoire qui est très vraie. L'abbé n'a pas trois pieds de stature, et comme à la première représentation d'*Oreste*, qui fut mal reçu, il ne parut point, on demanda où il s'était fourré et l'on fit la plaisanterie de dire qu'il était dans l'urne d'*Oreste*. » (*Journ. hist. de Collé.*)

SUR MADEMOISELLE LA MOTTE¹

VULCAIN sautant sous votre cotte,
 A pensé vous brûler, la Motte;
 A l'amour je passe cela;
 L'incendie en est moins à craindre :
 Car si ce dieu met le feu là,
 Le dieu des jardins peut l'éteindre.

Ce dieu du feu fut malhonnête ;
 Sans doute il se mit dans la tête,
 En vous entendant appeler,
 Que vous étiez de son partage ;
 Qu'il distingue motte à brûler
 De celle de tout autre usage.



SUR MADAME DE TENCIN

J'AI donné, tant que j'ai vécu,
 Une culotte à chacun des Quarante² ;

1. Cette comédienne étant auprès du feu à Versailles, une étincelle sauta sous son jupon et elle ne s'en aperçut que lorsqu'il commençait à s'enflammer. Sur quoi le sieur Grandval, comédien, fit ces deux couplets. (M.)

2. M^{me} de Tencin était dans l'usage de donner une culotte de velours à tous les gens de lettres qui s'assembloient chez elle. (M.)

Respectable Sénat dont j'étais présidente,
 Vous allez donc montrer le c...



SUR MADAME DE POMPADOUR¹

FILLE d'une sangsue et sangsue elle-même,
 Poisson dans ce palais, d'une arrogance extrême,
 Fait afficher partout, sans honte et sans effroi,
 Les dépouilles du peuple et l'opprobre du Roi.



SUR LE CLERGÉ

Où n'a plus d'égard à nos mitres,
 A nos dignités, à nos titres ;
 Le plus éminent des États
 Est taxé comme les autres.
 Veut-on réduire les prélats
 A la fortune des Apôtres ?

1. Quatrain fait par M. de Rességuier, chevalier de Malte, enseigne à pique dans le régiment des gardes françaises. Il fut dépouillé de sa place et conduit à la Bastille pour ces vers, lesquels ont été appliqués dans la salle du bal de Bellevue, à la fête que le Roi y donna le jour de Sainte-Catherine, fête de M^{me} de Pompadour. (M.)





ANNÉE 1751

LE TALENT DE LEKAIN¹

EST-CE Lekain, est-ce Orosmane,
Qui, terrible dans ses malheurs,
Soumet la fierté musulmane
Aux genoux de Zaïre en pleurs ?

Lekain, quelle vive peinture² !
Comme tendre ou cruel amant,

1. Henri-Louis Cain, dit Lekain, célèbre tragédien français (1728-1778), avait commencé par jouer la comédie « en bourgeoise » selon sa propre expression, à l'hôtel Jabach dans le cloître Saint-Merry, lorsqu'il fut admis, grâce à la protection de Voltaire, à débiter à la Comédie-Française. Ses débuts se prolongèrent dix-sept mois, au milieu de l'hostilité persistante des acteurs de la Comédie ; le rôle d'Orosmane, qu'il joua à la cour le 8 mai 1751, fut son premier grand triomphe, et lui valut d'être reçu, par ordre du Roi, au nombre des Comédiens français.

2. « Lorsqu'il parut sur la scène sa figure et sa taille causèrent d'abord quelque surprise. Les femmes, accoutumées à la grâce et à la beauté de Grandval, laissèrent

Ce n'est qu'au coin de la nature
Que tu frappes le sentiment.

Dans tes mouvements que de charmes !
Que d'art s'y montre en se cachant !
Mes yeux ont pleuré de tes larmes,
J'étais Zaïre en t'écoutant.

Le ciel ne te fit point injure
En te refusant des appas ;
Ton âme paye avec usure
Pour la beauté que tu n'as pas.

La critique en vain t'environne,
La cabale en vain s'enhardit ;
Le public entier te couronne
Et la vérité t'applaudit.

échapper un léger murmure : plusieurs d'entre elles s'écrièrent à mi-voix : *Ah ! qu'il est laid.* Lekain l'avait prévu ; il n'en fut point étonné ; mais le dépit qu'il en conçut donna une nouvelle force à ses moyens, et le succès qu'il eut dès le premier acte prépara le triomphe qu'il obtint dans les derniers. A mesure que l'intérêt de la scène se développait, son âme se répandait sur ses traits ; bientôt tous les yeux offusqués par les larmes ne distinguèrent pas si l'acteur était beau ou laid, et il ne laissa dans l'âme des spectateurs que l'impression profonde des sentiments qui l'avaient animé. » (LEMAZURIER, *Galerie historique des acteurs du Théâtre-Français.*)

L'AFFAIRE DU SIEUR LHOMME¹

Aux environs de Charenton
Un crime s'est commis, dit-on;
Aujourd'hui la justice accroche
Celui qu'on croyait sans reproche.
Quel est ce criminel, hélas !
C'est l'homme qu'on ne nomme pas.

La justice du Châtelet,
Pour mettre cette affaire au net,
Doit employer sa rhétorique,
Puisque la sûreté publique

1. Cette affaire, qui causa dans Paris une vive émotion, remontait au mois d'octobre 1750. Le sieur Lhomme, ancien marchand et ancien échevin, que Barbier nous peint comme « un fou et un suffisant, quoique âgé de soixante ans », habitait une maison de campagne aux Carrières près Charenton, où il avait pour voisine la dame Mazarelli, veuve du limonadier de la Comédie-Italienne et sa fille, jolie personne de dix-neuf ans qui avait été déjà entretenue par un homme de qualité et un abbé, conseiller à la grand'chambre. Le vieux marchand essaya, mais inutilement, de gagner ses bonnes grâces. Pour se venger de ses mépris, il profita d'une nuit que la mère était à Paris et tenta de pénétrer par force chez la demoiselle ; mais il fut repoussé par la femme de chambre et le laquais. La dame Mazarelli porta plainte contre lui dès le lendemain. L'affaire, évoquée au Chatelet, fut plaidée au criminel et le sieur Lhomme, décrété de prise de corps, s'enfuit à Bruxelles, d'où il ne revint qu'au bout de six mois.

Veut qu'on traite du haut en bas
L'homme qu'on ne nomme pas.

Le public, toujours attentif
Pour un arrêt confirmatif,
Ira demander l'audience,
Prévenu qu'il est d'importance
Qu'on livre à Charlot casse-bras¹
L'homme qu'on ne nomme pas.

LES

MAGISTRATS DU CHATELET²

PUISQUE nous n'avons plus de Nègre,
Formons un tribunal nouveau;
Il est bon, pour le rendre intègre,
Que l'on révoque aussi Moreau.

1. Le bourreau.

2. Le lieutenant criminel du Châtelet, Nègre, et le procureur du Roi, Moreau, ne furent pas à l'abri de tout soupçon dans l'affaire du sieur Lhomme. « On craint, écrivait Barbier, qu'il n'y ait eu malversation de la part de ces magistrats, qui ne sont pas absolument bien famés dans le public..... Le lieutenant criminel est malade depuis longtemps et voudrait se défaire de sa charge. On dit que dans le récolement des témoins on les a tournés de façon

Si Mazarelli nous délivre
Du joug de ce couple odieux,
Dans tout Paris je vous la livre
Comme un présent digne des cieux.

Dans ce temple de la justice,
Par ces deux monstres combattu,
Après avoir chassé le vice
On verra rentrer la vertu.

Le Sénat, pour sa propre gloire,
Des deux n'aura point de pitié ;
Ce serait perdre la victoire
De la remporter à moitié.

Nous devons au crime de Lhomme
De la justice le maintien ;
Aussi, dira-t-on, voilà comme
D'un mal il en arrive un bien.

L'argent fut le dieu tutélaire
D'un tel lieutenant criminel ;
Moreau, qui n'est point réfractaire.
En prendrait jusques sur l'autel.

à leur faire dire le contraire de leurs dépositions. Le public est bien indisposé tant contre lui que contre M. Moreau. » L'annulation de la procédure du Châtelet prononcée par le Parlement fut un « soufflet » pour le lieutenant criminel qui, moins d'un mois après, reçut l'ordre de donner sa démission.

Nègre dit que la maladie
 Ne lui permet plus d'exercer.
 Il chante la palinodie
 De ce qu'on lui vient annoncer.

C'est du Sénat l'ordre suprême
 Qui veut qu'il vende incessamment ;
 Si Moreau peut faire de même
 L'on rendra grâce au Parlement.

LA NAISSANCE

DU DUC DE BOURGOGNE ¹

GENS de tous pays,
 Venez à Paris,
 Voir le beau feu de dimanche ² ;

1. « Le 13 septembre, naissance de M. le duc de Bourgogne, auquel M^{me} la Dauphine donne le jour à une heure du matin. Cette naissance cause à la nation française cette joie et ces transports dont son caractère aimable et son attachement pour la maison régnante la rendent susceptible à tous les événements heureux qui lui arrivent, et surtout lorsqu'elle la voit s'affermir et se perpétuer ; et elle occasionne des fêtes et des réjouissances dans tout le royaume. » (*Journal historique.*)

2. « Le feu de l'Hôtel de Ville et le *Te Deum* à Notre-

Tout brillera,
Tout charmera.
L'auguste enfant
Qu'on souhaitait tant
Dimanche
Est venu lundi,
Le ciel soit béni,
Tous nos jours sont dimanche.

Notre gouverneur,
En habit d'honneur,
Paré des bouquets de Flore,
De son argent
Fera présent ¹
Encore.
S'il se croyait,
Toujours ferait
De même.
Aussi le voyant,
Chacun va disant :
Ah ! mon cher ! que je t'aime.

Monsieur le prévot,
De tout ce qu'il vaut
Va faire preuve complète;

Dame, où suivant les apparences et le bruit courant le Roi viendra avec sa famille, sont indiqués pour dimanche 19 de ce mois. » (*Journ. de Barbier.*)

1. M. le duc de Gesvres jeta de l'argent au peuple pendant trois jours. (M.)

Tonnez, canons,
Sonnez, clairons,
Trompettes,
Ruisseaux de vin
Coulez sans fin
Des tonnes.
Le ciel pour protecteur,
Par grande faveur,
Un duc de Bourgogne nous donne.

Il nous est donné,
Ce beau nouveau-né,
En septembre ; c'est bon signe.
Du grand-papa
Il défendra
La vigne,
Et sous nos ceps
Toujours en paix,
Tranquille,
Nous boirons du bon.
Bénéissons le nom
De la royale famille.

LES MARIAGES DE PARIS¹

L'AMOUR, l'hymen et les ris,
Dans Paris,
Font une fête chérie
En faveur du citoyen
Pour le bien
Et l'honneur de la patrie.

Qui nous donne ce beau jour,
Où l'amour
S'unit avec l'abondance ?
C'est un rayon du soleil

1. Le Roi, après avoir pris connaissance des réjouissances projetées en l'honneur du duc de Bourgogne et de la dépense qu'elles devaient entraîner, préféra, comme le remarque Barbier, « quelque chose de plus solide et de plus utile » ; il décida que la somme destinée aux fêtes serait consacrée à doter et à marier six cents filles dans Paris. « Au lieu de faire des feux d'artifice et de donner des fêtes qui coûtent toujours beaucoup et ne procurent aucun avantage, la Ville a donné un fonds pour ces mariages. Chacune de ces filles a été habillée, a eu cent écus comptant, et les frais de noce ont été faits aux dépens de la Ville. Le peuple de Paris a paru approuver beaucoup toutes ces dispositions, qui sont en effet très bonnes et très louables. Les curés de Paris qui ont été chargés de faire ces mariages les ont arrangés et les ont faits avec beaucoup de décence et de dignité. » (*Journ. hist. de Collé.*) Ces mariages furent tous célébrés le 9 décembre.

Non pareil
Qui fertilise la France.

Que pour jamais le burin,
Sur l'airain,
Grave les dons de la Ville ;
Elle exécute un projet
Dont l'objet
N'est pas une œuvre stérile.

Le bien public a dicté,
Arrêté,
Ce projet si beau, si sage,
Et la liberté
A compté
De quoi couronner l'ouvrage.

Ce système est sensé,
Bien pensé.
Quand on pourvoit six cents filles,
On devient le bienfaiteur
Et l'auteur
De deux fois deux cents familles ¹.

Vive notre gouverneur,
Ce seigneur
Doux, officieux, affable ;

1. « Ce trait de la politique et de l'humanité du Roi a procuré dans la France deux mille mariages ; il peut, depuis

Il fait voir qu'un duc est grand
 Doublement
 Quand il sait se rendre aimable.

On est bien venu chez lui
 Sans appui;
 Chez lui la faible indigence
 Peut prétendre au même accès
 Et succès
 Que la plus haute opulence.

Que le prévôt des marchands
 De nos chants
 Excite aussi l'allégresse;
 Ceux qui lui succéderont
 Ne pourront
 Le surpasser en sagesse.

Dans dix siècles on saura,
 On dira
 Ce que furent les Bernages;
 Leur gloire aura pour garants
 Les enfants
 Issus des six cents mariages.

Cette fête vaut bien mieux
 Que ces feux

quatorze années qui se sont écoulées, avoir fait profit à l'État de quinze ou seize mille hommes. » (*Journal historique.*)

Où le salpêtre s'enflamme,
Ils s'épandent en éclairs
 Dans les airs ;
Les bienfaits restent dans l'âme.

VIVE LES GUEUX

GRACE à monsieur de Bernage,
 On va bientôt
A maint joli pucelage
 Donner l'assaut ;
Six cents, c'est le nombre heureux ;
 Vive les gueux !

Pour entrer dans cette bande,
 Chaque pasteur¹
A chaque fille demande
 Son fréquenteur ;
Le mot est neuf et nerveux.

Deux cents écus font les dots
 De ces tendrons,

1. « Les curés de Paris sont chargés de choisir, dans leurs paroisses, de pauvres filles et des garçons qui sachent gagner leur vie, et l'on doit les marier tous, dans chaque paroisse de Paris, à une même messe. » (*Journ. de Barbier.*)

Y compris habits et cottes,
Vins et dindons,
Et même les violoneux ¹.

Fais bien nettoyer les rues,
Cher Outrequin ²,
De peur que nos prétendues
Par les chemins
Ne gâtent leurs souliers neufs.

Qu'il fera beau, ce me semble,
Voir en ce jour
Tant d'amants unis ensemble
Faire à l'amour
Un sacrifice joyeux.

Pour contempler cette fête,
De l'Opéra,
Notre prévot, bonne tête,

1. « La Ville a envoyé d'abord à chaque curé, suivant le nombre de mariages accordés à chaque paroisse, du drap pour les habits des garçons et des étoffes rayées, soie, fil ou coton, pour les robes des filles ; le tout de différentes couleurs, afin d'éviter un uniforme d'habillement reconnaissable dans les rues. Elle a ensuite délivré aux curés, en argent, une somme de 369 livres pour chaque mariage. Les souliers, les bas, les chapeaux, gants, bouquets, le linge, chemises, garnitures, manchettes, avaient été aussi fournis par la Ville ; ce sont les curés qui se sont chargés de ces petits détails, d'avoir une salle pour rassembler leurs noces, de commander le repas et tout le reste. » (*Ibid.*)

2. Entrepreneur des fontaines et du pavé de Paris. (M.)

Régalera
Ce bataillon d'amoureux.

Sur un si louable exemple,
De nos deniers
A l'Hymen fondez un temple,
Gros financiers,
A nos dépens généreux¹.

Vive monsieur de Bernage
Et son conseil,
Vive ce prévôt si sage
Au teint vermeil,
Et pour terminer nos vœux,
Vive les gueux!

HOMMAGE AU NOUVEAU-NÉ

VOICI le jour fortuné
De notre mariage,

1. « L'exemple de la ville de Paris fut suivi dans plusieurs provinces du royaume par quelques corps et communautés qui voulurent faire leur cour au Roi. La marquise de Pompadour saisit cette occasion de faire du bien : elle dota et maria dans ses terres toutes les filles nubiles. M. de Monmârtel, garde du trésor royal, en fit autant. » (*Journ. historique.*)

Au prince du Dauphiné
Rendons un doux hommage
Et chantons le petit nouveau-né,
Qui nous met en ménage.

A l'amour, à la gaité,
Puisque tout nous engage,
Triomphons en liberté
Et faisons grand tapage ;

Du père qui l'a formé,
C'est la vivante image,
Il sera bien renommé
S'il devient aussi sage ;

De son aïeul bien-aimé
L'invincible courage
Et l'ineffable bonté
Seront son apanage ;

Son bras sera redouté
Jusque chez le sauvage,
Et son cœur sera fêté
Jusqu'au dernier rivage ;

Quel temps de prospérité
Cet enfant nous présage !
De notre félicité
Son nom seul est le gage ;

Souvent le soleil levé
Ne chasse point l'orage ;

Mais quand un Bourbon est né
Il n'est plus de nuage ;

Notre cœur est transporté
Des dons qu'il nous partage,
Ses bienfaits de tous côtés
Disent en leur langage :

Puisse l'univers charmé
Être son héritage,
Et son règne confirmé
S'étendre au dernier rivage.
Célébrons le petit nouveau-né
Qui nous met en ménage.



ANNÉE 1752

ETRENNES AU ROI

BON jour et bon an, notre sire,
Nous prions tous Dieu qu'il t'inspire
Et rectifie tes sentiments
Pour voir ces affreux changements.
L'État n'est plus que brigandages,
Tout rempli de monstres sauvages,
Altérés du sang des humains
Qui puisent l'or à pleines mains,
Tandis qu'un peuple agonisant
Pâle, abattu, presque mourant,
Des enfants couchés sur la terre,
Sans pain expirent de misère.

Connais toute l'horreur d'un règne aussi affreux,
Arrache le bandeau qui te couvre les yeux,
Éloigne loin de toi ces tigres, ces vautours,
Ces ministres affreux qui infectent ta cour,

Prends un guide fidèle et de cœur magnanime,
 Qui soit né pour le bien et non pas pour le crime.

L'ENCYCLOPÉDIE ¹

LE COLPORTEUR.

J'APPORTE le premier volume
 Du dictionnaire nouveau.
 Il sort, comme on dit, de l'enclume,
 On l'a fait à coups de marteau.

Son poids m'ôterait le courage
 D'en être souvent le porteur ;
 Malheur à ce coquin d'ouvrage,
 S'il pèse autant à son lecteur.

Les auteurs ont sué sans doute
 Les premiers en le composant ;
 Comme eux, je sue à grosses gouttes,
 Sucra-t-on moins en le lisant ?

1. Dialogue entre un colporteur et Diderot dans la boutique d'un libraire, sur le *Dictionnaire de l'Encyclopédie*. (M.)—L'Encyclopédie, le monument le plus grandiose de l'esprit philosophique du XVIII^e siècle, avait commencé à paraître au mois de juin 1751.

DIDEROT.

Colporteur, il fait beau t'entendre
Railler ainsi sur des écrits.

LE COLPORTEUR.

Puisque mon métier est d'en vendre,
N'en puis-je pas marquer le prix ?

LE LIBRAIRE.

Crains d'offenser, par ce langage,
Un écrivain de grand renom.

LE COLPORTEUR.

Monsieur a part à cet ouvrage,
Je le crois donc d'un certain bon.

Je connais¹ monsieur par un livre
Fort utile à lui comme à moi,
Et qui par bonheur nous fit vivre
Tous deux longtemps aux frais du Roi.

Je ne blâme ici que la forme,
Et, par ma foi, j'en suis fâché ;
Cet écrit, sans sa masse énorme,
Pourrait être un écrit caché.

1. *Lettre d'un aveugle*, qui fit mettre Diderot à Vincennes en 1749. (M.)

Si sa taille était plus petite,
 J'en reprendrais incognito,
 Car il a, dit-on, le mérite
 De ce qu'on vend sous le manteau.

J'y voudrais pourtant une chose,
 C'est qu'il eût été défendu ;
 Pour cela seul, sans autre cause,
 Il serait alors bien vendu.

Mais, malgré ma note critique,
 Il pourrait être débité,
 Dans lui l'autorité¹ publique
 N'est pas l'article respecté.

DIDEROT.

L'insolent ! je perds patience.

LE COLPORTEUR.

Eh monsieur ! un peu de douceur,
 Servez-vous de votre science,
 Vous êtes si bon confiseur² ?

DIDEROT.

Son audace a de quoi surprendre.

1. L'article *Autorité* a pensé faire supprimer le dictionnaire. (M.)

2. Il faut voir l'article *Abricot* du dictionnaire très déplacé. (M.)

LE COLPORTEUR.

Point du tout ; mais je suis sans fard,
Et jamais je n'ai pu comprendre
Tout ce que vous dites sur l'art ¹.

DIDEROT.

Il faut enfin que je l'assomme.

LE COLPORTEUR.

Monsieur, rappelez vos vertus ;
Vous vous échauffez là, tout comme
S'il s'agissait du prospectus ².

DIDEROT.

Ne puis-je te rouer à l'aise !

LE COLPORTEUR.

Pour le coup, je ne dis plus mot,
L'âme ³ chez vous est trop mauvaise,
Vous me traiteriez comme Scot ⁴.

1. L'article *Art*, dont l'auteur a tant fait parade, est presque partout inintelligible ; de plus, traduit mot par mot du chancelier Bacon dans ce qu'il y a de mieux. S'il nous eût donné la traduction pure et simple de cet auteur il eût été bien supérieur. (M.)

2. Diderot eut une querelle littéraire avec le P. Bertier ; il y mit beaucoup d'aigreur et ajouta à sa mauvaise cause la honte d'être confondu et prouvé plagiaire. (M.)

3. L'article *Ame*, qui devait être un de ceux auxquels il devait le plus s'attacher, est très mal fait. (M.)

4. A l'article d'*Aristote* il a très fort maltraité Jean

LA MORT DU DUC D'ORLÉANS¹

ON peut mériter des lauriers
 Sans traîner après soi les horreurs de la guerre.
 Qu'on ne nous vante plus ces funestes guerriers
 Qui du sang des mortels faisaient fumer la terre,
 Ces ministres sanglants des cruautés du sort
 Voulaient voir en tous lieux leur fureur assouvie ;
 Ils portaient dans leurs mains l'instrument de la mort ;
 Louis portait toujours le soutien de la vie.

Ce héros de l'humanité

A fait voir au siècle où nous sommes

Duns, surnommé *Scott*, et ne lui a pas rendu justice. (M.)
 — Barbier ajoute à ce sujet : « Dans le Discours préliminaire de ce dictionnaire les éditeurs se sont un peu égayés sur le compte de Scott, qui a été un grand docteur de l'ordre de Saint-François. C'est ce qui a animé les cordeliers, qui ont voulu intéresser dans leur parti les jésuites, comme il paraît par une petite brochure d'un prétendu cordelier qui répond à ce qui a été dit contre le docteur Scott, avec une petite estampe d'un cordelier qui donne le fouet à M. Diderot. »

1. « Le duc d'Orléans, qui avait fui le monde et tout abandonné à son fils, s'était réservé un million par an qu'il distribuait aux pauvres, et s'était mis en pension, pour un louis par jour, à l'abbaye Sainte-Geneviève, tant pour lui que pour un petit laquais qu'il avait conservé. Dans les derniers temps, il eut un cuisinier sans augmenter sa dépense. Pour bien comprendre la version des Sep-

Un exemple accompli, digne d'être imité
 Par toute la postérité.
 Les uns mettaient leur gloire à détruire les hommes,
 Mais toi, qui sur leurs maux aimais à t'attendrir,
 Tu mis ta gloire à les nourrir.
 Ta présence apportait l'abondance et la joie ;
 A la cruelle faim tu dérobaï sa proie,
 Sans cesse on voyait tes bienfaits
 Et ta pieuse vigilance
 Du vice sans pudeur arrêter les effets,
 Ou prévenir, avec prudence,
 Les perfides conseils qu'apprêtait l'indigence
 Pour mieux faire tomber dans de honteux filets
 La crédule et faible innocence.
 Quelle foule de malheureux
 Auraient longtemps gémi sans tes soins généreux !
 Objet de nos regrets sincères,
 Tu mérites les pleurs des enfants et des pères.
 Pleurez, pleurez sur son cercueil,

tante et expliquer les énigmes de l'Écriture, il y étudiait le grec, le syriaque, l'hébreu et le chaldéen. Il dévorait les énormes volumes des commentateurs de la Bible qu'on voit à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, et composait lui-même des volumes in-folio de commentaires semblables. Le verset d'un psaume l'occupait souvent des mois entiers et lui inspirait une dissertation de cent pages ; il en a légué plus de mille de cette sorte par testament aux dominicains. En deux mois, il était devenu si grand saint que Jomard, curé de Versailles, qui l'avait confessé, s'avisait de publier ses confessions en assurant qu'il ne l'avait jamais trouvé coupable d'un seul péché véniel. » (*Mém. de Richelieu.*)

Votre père n'est plus ; familles désolées,
Jamais d'un aussi juste deuil
Vos âmes n'ont été troublées ;
Votre père n'est plus : il conservait ses jours
Pour vous prodiguer des secours ;
Mais la mort, s'indignant de ses soins magnanimes,
A voulu d'un seul coup frapper mille victimes.
Cher prince, dont le ciel couronne les vertus,
Hélas ! combien ta mort fait renaître d'alarmes !
Le pauvre et l'orphelin ne te verront donc plus.
Quelles mains désormais vont sécher tant de larmes !
La pénitence et la douceur
Ont illustré David, bien plus que sa valeur,
Et Salomon son fils consacrant sa richesse
A bâtir un temple au Seigneur,
A d'immenses trésors préféra la sagesse.
On sait de son esprit quelle fut la hauteur,
Il connut les secrets de la nature entière,
Les cèdres du Liban et la simple bruyère
De ce vaste univers lui découvraient l'auteur¹.
Louis, formé sur ce modèle,
Vient de nous retracer son génie et son zèle,
Sa sainte obscurité fit toute sa splendeur,
Et dans l'abaissement il mettait sa grandeur.
Aux pieds du Dieu vivant dont l'amour le dévore,
Confondu dans la foule en un temple écarté,
Il cache ses vertus, il veut qu'on les ignore ;

1. M^{re} le duc d'Orléans, ainsi que Salomon, était fort versé dans la botanique ; il avait un jardin qu'il prenait plaisir à cultiver pour le soulagement des pauvres. (M.)

Mais ses rares vertus le trahissent encore,
Et quand il croit jouir de tant d'obscurité,
Il frappe tous les yeux par plus d'humilité.
Anges, qui dès longtemps avez marqué sa place,
Recevez l'âme de Louis,
Et vous, saints rois, héros de cette auguste race,
Sur un trône éternel contemplez votre fils.
Comme vous sur la terre il aima la justice,
Il changea sa pourpre en cilice.
La timide vertu l'approchait sans rougir,
Lui parlait avec assurance,
Et contente de sa préférence
Elle revenait sans gémir.
Qu'il veille donc, ce prince aimable,
Sur ce Roi bien-aimé dont nous suivons les lois,
Qu'il demande au Seigneur une santé durable
Pour ce nouvel enfant, le sang de tant de rois.
Et toi, prince, son fils, qui fermas sa paupière,
Toi qui vins recueillir ses pieux sentiments,
Tu l'as vu s'attendrir à son heure dernière ;
Il était toujours père en ces tristes moments.
Tel on voit le soleil, terminant sa carrière,
Nous consoler encor par sa douce lumière,
S'il paraît pour un temps s'éclipser à nos yeux,
Il brille toujours dans les cieus,
Et conserve pour nous sa chaleur toute entière.
En un si grand sujet de pleurs,
Daigne agréer ces vers que ma main te présente ;
Par une peinture touchante,
Prince, je n'ai pas craint d'augmenter tes douleurs.

Pour un cœur aussi bon la douleur est bien chère...
 Mais, ma lyre, suspends des sons trop affaiblis,
 J'ai trop pleuré la mort du père
 Pour entreprendre encor de célébrer le fils¹.

LE SCHISME²

VOICI venir le schisme,
 Commère, j'en ai le frisson ;
 Adieu donc, catéchisme,
 Salut, vêpres, sermons,

Notre curé
 Est décrété³.

1. Vers présentés à Leurs Altesses Sérénissimes M^{gr} le Duc et M^{me} la Duchesse d'Orléans par leur très humble serviteur Leclerc de Montmercy.(M.)

2. Le frère Bouettin, curé de Sainte-Geneviève, qui avait en 1749 refusé les sacrements à M. Coffin, suspect de jansénisme, persistait dans ses refus à l'égard de toutes personnes non munies de billets de confession, et son exemple trouvait, à Paris comme en province, de nombreux imitateurs. Dès lors la lutte entre les molinistes et le Parlement fut de tous les instants, et se poursuivit avec un acharnement qui eut pour les deux partis les plus funestes conséquences.

3. Nombre de curés furent décrétés de prise de corps par le Parlement, entre autres, Duval, curé de Saint-Georges d'Abbeville et son vicaire, le curé de Joigny,

J'ons vu ces damnés de recors,
 Qui venions pour le prendre au corps.
 Dis-moi, dame Pérelle,
 Toi qui lis dans les almanachs,
 Quelle est la péronnelle
 Qui fait tant de fracas.
 C'est, dit-on, le greluchon
 De dame Constitution,
 Qui la mène en confession.
 Le Parlement de France,
 Qui n'aime pas cette guenon,
 Contre la manigance
 A fait grand carillon.

Malgré les cris
 Et les écrits
 Du savant évêque Gergy
 Et de l'archevêque de Paris,
 Il veut que les jansénistes
 A l'agonie soient traités
 Ainsi que les molinistes,
 Et en saints lieux enterrés ;

— Que nos curés
 Soient disposés

Lambert, porte-dieu de Saint-Jean en Grève, le vicaire et les deux porte-dieu de Saint-Étienne-du-Mont. Certains prenaient la fuite sans attendre d'être jugés ; c'est ainsi qu'au mois de juillet il n'y avait plus, dans la paroisse Saint-Étienne-du-Mont, ni curé, ni vicaire, ni porte-dieu.

A donner la communion
 Sans billets de confession,
 Et que dame la Bulle,
 Qui vient troubler notre *Credo*,
 Loin d'avancer recule
 Jusques dans son tripot.

Notre bon Roi
 Tremble d'effroi
 Que notre antique et sainte loi
 N'aille bientôt en désarroi ;
 Prions Dieu, ma commère,
 Qu'il n'en arrive point mal
 Et que cette commère
 Soit mise à l'hôpital.



Lorsque je vois troubler l'État
 Et le repos de nos familles
 Pour quelques mots d'un concordat
 Que le bon sens nomme vétilles ;
 Lorsque je vois la charité,
 Fondement de notre morale,
 Flétrie avec impunité
 Par une hypocrite cabale
 Qui jouit en paix du scandale
 Que donne sa témérité,
 Et l'auguste praticien
 Succombant sous le despotisme

Dans le temps qu'il cherche le bien
Et qu'il s'arme contre le schisme ;
J'ai (n'en déplaise au catéchisme)
Presque regret d'être chrétien.

LES QUATRE EMBARRAS

L'EMBARRAS DU ROI

Si contre Beaumont, qu'on déteste,
Je juge en faveur de Thémis,
Le noir bourreau des deux Henrys,
L'églisier pis que la peste,
Ne respectera pas le lys.
Si malgré Thémis, au contraire,
Je laisse triompher Beaumont,
L'aréopage rodomont
Ne jugera d'aucune affaire ;
Tous mes peuples murmureront
Et toutes les lois cesseront.
Comment faire ?

L'EMBARRAS DU PARLEMENT

Si, suivant un zèle intrépide,
Contre Christophe je décide,

Louis, ami de Loyola,
 A Pontoise m'exilera ;
 Si, bon moliniste, au contraire,
 Je laisse mourir le vulgaire
 Sans sacrements, sans pain sacré,
 Tous jusqu'à la harengère,
 Sans fin crieront : *Tolle, Tolle.*
 Comment faire ?

L'EMBARRAS DE L'ARCHEVÊQUE

Si j'accorde le pain des anges
 Aux ennemis de Molina,
 Par un malheur des plus étranges
 La calotte m'échappera.
 Si je le refuse, au contraire,
 Le Sénat atrabilaire
 M'ajournera, décrétera
 Et peut-être me bannira,
 Comment faire ?

L'EMBARRAS DU PORTE-DIEU¹

Si je porte le pain céleste
 A ceux que Loyola déteste,
 Mon archevêque m'interdit ;

1. On appelait Porte-Dieu les prêtres de paroisse chargés de porter le viatique aux malades. — L'embarras était surtout grave pour les membres du clergé inférieur, qui se trouvaient placés dans l'alternative périlleuse de désobéir

Si je le refuse, au contraire,
Le Sénat outré me flétrit.
Comment faire?

LA

CONVERSION DE MACHAULT¹

LE contrôleur, pâle et tremblant,
S'en fut aux grands jésuites,
Demander d'un air suppliant
Au père Thimocrates :
Mon père, puis-je espérer pardon,
La faridondaine, la faridondon,
De tout le mal que j'ai commis,
Biribi,
A la façon de Barbari, mon ami.

Quelle humilité, monseigneur !
N'est-ce pas un prodige ?
Ou quelque malin enchanteur

soit à l'archevêque, soit au Parlement, et d'être poursuivis par l'autorité ecclésiastique ou par l'autorité civile.

1. Le contrôleur général, qui avait augmenté les impôts pour subvenir aux dépenses croissantes de l'État, était généralement détesté du public et surtout du clergé, dont il avait voulu taxer les biens.

Enfante ce prestige.
Rendez le calme à ma raison,
Ce fait me paraît inouï. —

Je viens à vous sincèrement
Avouer tous mes crimes;
Surtout point de ressentiment,
Soyez plus magnanimes,
Je sais que vous avez raison,
Car le clergé est mon ami,

Ces jours passés, j'eus en dormant
Un songe qui m'alarme;
Je croyais voir à chaque instant
Un nombre infini d'âmes
Qui toutes chantaient sur ce ton,
Le triste refrain que voici :

Tu nous mets la mort dans le cœur
Par tes forfaits sans nombre;
Bientôt l'ange exterminateur,
Dans le royaume sombre,
Finira ton règne fripon,
Et tu mourras comme tu vis.

J'avoue que mon plus grand défaut
Est d'aimer la finance¹,

1. Le garde des sceaux était bien renté, ainsi que le constate Barbier : « M. de Machault, dit-il, est fort riche. On lui compte cent vingt mille livres de rente de son bien

Aussi j'ai sabré comme il faut
 Presque toute la France.
 Ses cris, ses lamentations,
 Ne m'ont point du tout attendri. —

Votre salut est bien douteux,
 Interrompt le père ;
 Combien de pauvres malheureux
 Expirent de misère !
 Il n'est point d'absolution,
 La faridondaine, la faridondon.
 Allez, maudit, sortez d'ici,
 Biribi,
 A la façon de Barbari, mon ami.

LE

LYRIQUE SÉRIEUX ET COMIQUE¹

LE lyrique est partagé
 Et par deux chefs dirigé,
 Voilà la ressemblance.

personnel, deux cent mille livres par an de son contrôle général, et cent-vingt mille livres du produit des sceaux, ce qui fait plus de quatre cent mille livres de rente. »

1. A propos de l'Opéra et de l'Opéra-Comique. (M.)

Le comique sagement¹
L'héroïque plaisamment²
Voilà la différence.

Ces spectacles languissants
Paraissent convalescents,
Mais du tombeau l'un d'eux sort,
L'autre est mourant s'il n'est mort.

Les deux chefs en hommes fins
Veulent aller à leurs fins ;
Mais l'on voit que par le nez
L'un mène, l'autre est mené.

Tous deux, pour plaire au public,
Se mettent à l'alambic ;
Mais Monet sait ce qu'il fait,
Bernage fait ce qu'il sait.

Chacun d'eux fait ce qu'il peut,
Et ne fait pas ce qu'il veut,

1. Jean Monet, auteur et directeur dramatique, avait pris une première fois, en 1743, la direction de l'Opéra-Comique, qu'il fut bientôt obligé d'abandonner. En 1752, il obtint l'agrément du Roi pour le rétablissement de ce théâtre, fermé depuis plusieurs années, et l'exploita avec succès.

2. La ville de Paris avait pris dès le mois d'août 1749 la direction de l'Opéra, qui se trouvait ainsi sous la dépendance du duc de Gesvres, gouverneur de Paris, et surtout du prévôt des marchands Bernage.

L'un et l'autre est indigent,
L'un d'esprit, l'autre d'argent.

Chacun d'eux est absolu
Dans ce qu'il a résolu ;
L'un sans conseil est un grec,
L'autre un imbécile avec.

L'un et l'autre cependant
S'est pourvu d'un confident ;
L'un de Rebel prend le ton¹,
L'autre le donne à Rabon².

Chacun prend soin de loger
Son héros ou son berger,
Voilà la ressemblance.
Palais de fée à Lucas³,
Galatée au galetas,
Voilà la différence.

1. Rebel mène le prévôt des marchands comme il veut.
(M.)
2. Actrice de l'Opéra-Comique, maîtresse de Monet.
(M.)
3. Rebel loge au magasin de l'Opéra. (M.)





ANNÉE 1753

UN PETIT TROU !

HEUREUX qui peut avoir un petit trou chez soi,
Pour corriger du froid la maligne influence !
Possesseur d'un tuyau, j'avais quelque espérance
D'avoir tout comme un autre un petit trou chez moi,
Et même, afin qu'il soit plus à ma convenance,
J'en voulais faire un tout exprès.
Mais certain Montamy s'oppose à mes projets,
En assurant qu'il est assez de trous en France.
Sans en demander un donnant sur le Palais.
Par cet arrêt fatal, l'hiver et sa froidure
De mes jours gelottants vont raccourcir le fil.
Et c'est, en vérité, grêler sur le persil
Que de grêler sur ma figure.

1. Placet de M. l'abbé de Voisenon à M. le duc d'Orléans, pour avoir permission de passer le tuyau d'un poêle sur le jardin du Palais-Royal, à quoi M. de Montamy s'opposait. (M.)

Oh ! prince bienfaisant, agréez et souffrez
 Qu'un pauvre petit trou me fasse enfin renaître ;
 J'invoquerai l'Amour pour qu'il vous rende maître
 De tous ceux que vous désirez¹.

LES AFFAIRES DU TEMPS

ON risque beaucoup à parler,
 On ne risque point à se taire ;
 Je veux pourtant vous révéler
 Ce que je pense en cette affaire.
 D'un côté, je vois de Thémis
 Ceux qui gouvernent la balance
 Avec des charges sans profits
 Et des travaux sans récompense²

1. La réponse du prince fut : « L'abbé, je voudrais savoir faire des vers pour vous répondre; faites votre trou et priez pour moi. » (M.)

2. Le marquis d'Argenson ne s'abusait pas sur le rôle du Parlement : « Ce qu'il peut, écrivait-il, en affaire d'Église, ce sont des cris de femme qui s'oppose aux emportements de son mari. Un époux vigoureux, flegmatique, lui lie les mains, ne pouvant lui lier la voix ni la répudier. Il la met en pénitence, puis pardon et réintégration. » Quant au pouvoir, il le qualifiait ainsi : « Un monarque mouton, des ministres renards et jésuites. Notre gouvernement, ajoutait-il, vit au jour le jour, comme un jeune homme libertin qui ne sait que faire argent de tout. »

Pour fruit d'un *Benedicat vos*.
L'autre côté, pétri de brigues,
A des revenus sans travaux
Et des dignités sans fatigues.
Du ministère le plus saint
La plus grande part, très peu digne,
Ne s'embarrasse de la vigne
Que pour en presser le raisin.
Le magistrat tient à des nœuds
Par une alliance féconde,
Le prélat ne veut qu'être heureux :
Après lui, c'est la fin du monde.
L'un risque tout à résister,
Il peut perdre enfants et famille ;
L'autre ne prétend qu'exister,
Tout à ses yeux n'est que vétille.
Le passé juge le présent :
Ouvrons les fastes de mémoire
Depuis Becket¹ jusqu'à l'instant,
De l'Europe lisons l'histoire,
Je les vois partout combattant
Contre les Henrys, les Philippes,
Je vois nos rois de tous les temps
Défendus par nos Aristippes ;
Enfin de l'un et l'autre état,
En balançant le parallèle,
Sans juger le fond du débat

1. Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, martyr pour le soutien des droits de l'Église, canonisé sous le nom de saint Thomas en 1171. (M.)

Que la raison décide-t-elle?
 Juste, sage, autant que chrétien,
 Louis sait régner, il nous aime,
 Il les jugera toujours bien
 Quand il jugera par lui-même¹.

L'EXIL DU PARLEMENT²

LOUIS, du nom de bien-aimé
 Ton peuple te déclare indigne ;
 Sans doute on t'avait mal nommé,
 Louis, du nom de bien-aimé.
 Par ton sceptre on est opprimé,
 Si l'on n'est traître et fourbe insigne.
 Louis, du nom de bien-aimé
 Ton peuple te déclare indigne.

Tu tonnes sur tes bons sujets,
 Tes faveurs sont pour qui t'offense.

1. Telle ne fut pas l'opinion du public lorsque le Roi exila le Parlement.

2. Le Parlement s'obstinait dans ses poursuites et procédures pour refus de sacrements, quoique ses arrêts fussent toujours cassés par le Conseil. Le Roi lui défendit par lettres patentes de continuer à connaître des affaires de sacrements, et, sur ses refus réitérés d'enregistrer les lettres, exila le 8 mai les chambres des Enquêtes et des Requêtes.

Il fait bon se montrer mauvais,
 Tu tonnes sur tes bons sujets,
 Ton clergé brave tes décrets,
 Ton Parlement prend ta défense.

P..... m..... ou prélats
 Sont les seuls que ta main caresse.
 Il te faudrait des magistrats
 P..... m..... ou prélats.
 Mais l'usage ici n'étant pas
 Qu'il s'en fasse de cette espèce.
 P..... m..... ou prélats
 Sont les seuls que ta main caresse.

LES BOULEVARDS¹

CHACUN devrait te rendre hommage,
 Joseph Outrequin,
 Au prévôt des marchands Bernage,
 A chaque échevin,
 Car vous méritez bien, je pense,

1. Chanson sur M. de Bernage, faite à l'occasion de l'agrandissement des boulevards et des bancs qu'on y a mis par ses ordres. (M.) — « Comme M. le prévôt des marchands a fait assez bien accommoder les boulevards, que les contre-allées sont sablées, avec des bancs de pierre, et que l'allée du milieu est arrosée tous les jours pour préserver de la poussière les maisons voisines, ces boule-

Des compliments de toute part ;
 Vit-on plus utile dépense
 Que d'humecter notre rempart ?

Ce séjour est méconnaissable.
 On est enchanté,
 En voyant jeter du sable
 Sur chaque côté.
 D'y passer on va se résoudre,
 C'est une belle chose à voir ;
 La crotte y succède à la poudre,
 Par le moyen d'un arrosoir.

Le marquis, le robin, le page,
 Y vont tous les jours
 A cheval, ou dans l'équipage,
 Comme l'on fait au Cours ;
 La femme la plus minaudière
 Pourra s'étaler dans son char ;
 Car pour abattre la poussière
 On fait inonder le rempart.

Les gens de conduite mauvaise
 Étaient offensés,

vards font cet été la promenade de Paris qui est à la mode. Il y a, principalement les fêtes et les dimanches, un concours étonnant de carrosses qui font cours en plusieurs files depuis la porte Saint-Antoine jusqu'à celle du Pont-aux-Choux. Il y a aussi dans cet espace plusieurs cabarets et des loges de marionnettes. Cela fait spectacle et presque foire. » (*Journ. de Barbier.*)

De ce qu'on était mal à l'aise
Dans tous les fossés.
Filles, qui cherchez là des dupes
Et qui les tirez à l'écart,
Vous ne salirez plus vos jupes,
On met des bancs sur le rempart.

Pour s'attirer la bienveillance
De tous les laquais,
Près l'Opéra, quelle prudence !
On a fait exprès
Un palais qui n'est pas de paille
Et qui couvre un fort bel hangar¹,
Et pour asseoir cette canaille,
On met des bancs sur le rempart.

Ma foi, c'est une mine à peindre
Que ce magistrat,
Qui voudrait à présent s'en plaindre
Serait un ingrat ;
L'accuser comme le vulgaire
D'être ignorant, lambin, musard,
C'est n'avoir pas vu la poussière
Dont il a purgé le rempart.

On voit briller en toute chose
Ce fameux prévôt,

1. Nouveau bâtiment fait pour mettre à couvert les laquais. (M.)

Et si quelquefois on le glose,
 C'est mal à propos.
 Pouvait-il mieux dans chaque fête
 Divertir le tiers et le quart ;
 Aussi nous fallait-il sa tête,
 Pour nettoyer notre rempart.

LA NAISSANCE

DU DUC D'AQUITAINE ¹

MORGUÉ, c'est qu'il faut d'abord
 Qu'en ce jour tout soit d'accord ;
 Pour votre Parlement, sire,
 C'est un bon débouché,
 Quand j'avous tous envie de rire
 Pourriez-vous être fâché ?

1. Xavier-Marie-Joseph de France, né à Versailles le 3 septembre 1753, mourut le 22 février 1754. « Le Roi, écrit Barbier, lui a donné le nom de duc d'Aquitaine, ancien nom dans l'histoire de France, mais qui n'a pas paru depuis plusieurs siècles. Cette nouveauté a surpris ; on comptait qu'on le nommerait duc d'Anjou, mais comme le dernier de ce nom, frère du Roi, est mort en bas âge, on dit que le Roi a voulu lui donner un autre titre. » Le nouveau-né ne devait pas avoir un sort plus heureux que le duc d'Anjou.

J'avons donc de votre nom
Encore un joli poupon.
Il sera duc d'Aquitaine,
Il sera tout ce qu'il voudra,
Suffit, grand Roi, qu'il nous vienne
De vous et de son papa.

Pour un digne rejeton
De la race de Bourbon,
Je baillerions messieurs de Pontoise,
Et nos seigneurs les prélats,
Je baillerions même nos grivoises,
Et nous si ça ne suffit pas.

S'il est possible pourtant
Que tout le monde soit content
En ce jour de bonne fortune,
Rendez-nous les honnêtes gens,
Mais envoyez à Pontoise
Les commis et les sergents.

A notre saint homme de pasteur
Si ça faisait mal au cœur,
Qu'il vous refuse ou vous donne
Sa bénédiction pour ça,
J'en aurons pour votre personne
Mille qui valent mieux que celle-là.

Béni soit le cher enfant,
Béni soit sa mère grand,

Béni soit madame sa mère,
Béni soit comme le bon Guieu
Un Roi qui comme lui sur terre
Répand la joie en tous lieux.

En célébrant son petit-fils
Quelque jour les beaux esprits
Diront : Messieurs, ce grand prince
Vint au monde tout justement
Quand le Roi de la province
Fit revenir le Parlement ¹.

Puissiez-vous dans soixante ans,
Entouré de descendants,
Voir vos images vivantes
Dans douze fils de monsieur le Dauphin ;
Et puissent mesdames leurs tantes
Leur bailler plus d'un cousin.

Je leur souhaitons de tous nos cœurs,
Quatre grands rois pour serviteurs ;
Mais s'il faut à ces demoiselles
Des maris comme leur papa,
Elles pourront rester pucelles,
Y n'y en a pas deux comme celui-là.

1. C'est seulement un an après, lors de la naissance du duc de Berry, que le vœu du public fut exaucé.

LA CHAMBRE DES VACATIONS¹

ALLONS tous voir, aux Augustins,
 Cette chambre nouvelle,
 Ouvrage des ministres calotins
 Qui perdent la cervelle.

Ils veulent nous faire sentir du Roi
 La puissance suprême,
 Mais anéantissant la loi
 Que devient le diadème?

Crois-nous, notre ami d'Argenson²,
 Ton erreur est extrême ;

1. On avait excepté de l'exil les conseillers de la Grand'-chambre, avec la pensée qu'ils seraient plus dociles aux ordres de la cour ; mais comme ils persistaient à s'occuper des querelles religieuses, ils furent relégués à Pontoise. « On prit alors le parti, au temps des vacances du Parlement, de laisser la Grand'chambre rentrer d'elle-même dans l'inaction et pour y suppléer d'établir à Paris une chambre des vacations composée de conseillers d'État et de maîtres des requêtes. Elle tint ses séances aux Grands-Augustins, et passa tout le temps de son existence à lutter contre les juridictions inférieures et surtout contre le Châtelet, qui ne voulaient pas la reconnaître. » (*Vie privée de Louis XV.*)

2. « Tout le monde, observe Barbier, crie contre M. d'Argenson, comme ayant été dans le conseil du Roi l'auteur des lettres de cachet, contre l'avis de M. de Machault. » Et le marquis d'Argenson confirme cette obser-

L'on rit de ta commission
Ainsi que de toi-même.

Jadis ton père en Parlement
Vint faire triste figure ;
Crains qu'il ne t'en arrive autant :
C'est ce dont on t'assure.

Du fier auteur de Montfaucon ¹
N'oublie point l'aventure,
Eût-il cru qu'à ce même canton
Il serait de parure.

Tout ministre doit de son roi
Soutenir la puissance ;
Mais c'est en respectant la loi
Et les droits de la France.

vation. « Des Parlementaires, dit-il, m'apprennent avec douleur que l'irritation du Parlement est montée au dernier degré contre mon frère ; qu'on l'y accuse des maux du royaume et des traitements injustes que le Parlement essuie de la part du monarque. »

1. D'après l'opinion commune, Enguerrand de Marigny avait fait élever le gibet de Montfaucon, où il fut pendu le 30 avril 1314. Mais c'était là une tradition erronée : les fourches patibulaires existaient longtemps avant lui.

ÉPIGRAMMES DIVERSES

SUR M. DE BEAUMONT

SAINTE Christophe, de taille et gigantesque et forte,
 Portait autrefois Jésus-Christ¹;
 Mais ce Christophe-ci, qui pour un rien s'aigrit,
 Ne veut ni le porter ni souffrir qu'on le porte.



Oui, pour nous sauver tous, monseigneur de Beaumont²,
 Vous vous donnez pour Dieu du mal comme un démon,
 Et pour la sacrée bulle endurez mille gênes.
 Mais aussi j'espérons pour ces maux, pour ces peines,
 Que Rome en un beau jour vous canonisera,
 Et je voudrions déjà vous voir mort pour cela.



SUR LE PARLEMENT DE PARIS

MESSIEURS du Parlement, finissez vos débats;
 L'on vous prépare ici d'effroyables tempêtes,

1. Saint Christophe est représenté dans l'imagerie populaire comme un géant portant Jésus-Christ sur ses épaules.

2. Compliment des harengères, à l'archevêque de Paris.
 (M.)

Le Conseil et le Roi ont besoin de vos têtes,
Car les pauvres gens n'en ont pas.



Inutiles efforts que la haine et l'envie
Font pour t'assujettir, illustre Parlement ;
Qu'il est beau de te voir mépriser hardiment,
Pour l'intérêt du Roi, ta fortune et ta vie :
Ton généreux courage est taxé d'attentat,
Ta vertu fait ton crime et l'exil fait ta gloire :
Qui gravera ton nom au temple de Mémoire
Pour avoir soutenu l'intérêt de l'État?



Braves défenseurs de nos lois,
Le plus ferme appui de nos rois,
Rien n'égale votre constance,
Vous ne succombez qu'en vainqueurs ;
Si vous ne sauvez pas la France,
Vous triomphez dans tous les cœurs.



SUR LE PARLEMENT DE ROUEN¹

POUR plaire aux prélats insolents,
Noirs ennemis de la patrie,

1. Le Parlement de Rouen s'était signalé en décrétant

Qui nous veulent, hélas ! ravir les sacrements,
Sire, n'exilez pas le Sénat de Neustrie,
C'en serait fait des Normands :
Leur ôter les procès, c'est leur ôter la vie.



SUR LA COUR DE LORRAINE ¹

DE cette cour le souverain
M'a surpris autant que son nain.
La nature, au siècle où nous sommes,
Renverse étrangement ses lois :
J'ai vu le plus petit des hommes
Et le plus grand de tous les rois ².



l'évêque d'Évreux d'ajournement personnel pour refus de sacrements.

1. Vers faits à la vue du petit Bébé, nain du roi de Pologne, par Fréron, lors de son séjour à la cour de Lunéville. Ce nain n'a que vingt pouces de haut, est âgé de treize ans et un sabot lui a servi de berceau lors de sa naissance. (M.)

2. « Il était réservé au bon roi Stanislas de tempérer par l'influence des lettres, des arts, de la philosophie et des plaisirs tranquilles et décents, les caractères encore fougueux des princes lorrains, et d'opposer l'amabilité de son esprit et les philosophes qu'il appela à sa cour à la raideur du génie et des usages des siècles précédents..... Stanislas fut sans cesse le père et l'ami du peuple, il combla la province de bienfaits. » (*Mém. de Richelieu.*)

SUR LES AFFAIRES DU TEMPS

POUR deux sortes de pains, ô temps ! ô mœurs étranges,
L'on expose Paris à de cruels dangers :
L'audacieux Beaumont nous prend celui des anges,
Et Bouret nous surfait celui des boulangers¹.



Dans ces troubles affreux qui désolent la France,
Les uns sont pour la foi, d'autres pour l'espérance ;
La charité périt et personne n'y pense.

1. Dès l'année 1752, le prix du pain avait sans cesse augmenté, et le bruit se répandait que le Roi spéculait sur le commerce des blés. « Le gouvernement, remarquait d'Argenson, veut se rendre maître du prix des vivres. M. de Machault prétend faire ressource au Roi d'un gros bénéfice sur les grains, poussé à cela par les financiers qui l'entourent, et par Bouret ; on lui déguise le monopole en bien public. »



ANNÉE 1754

L'OPINION DE JEAN-JACQUES¹

LES Lullis et les Rameaux
Sont des esprits opaques,
Des ignorants et des sots ;
Ainsi l'a dit en deux mots
Jean-Jacques,
Jean-Jacques.

De notre Hélicon les eaux
Ne sont que des cloaques,
Nos cygnes que des crapauds ;
Ainsi l'a dit en deux mots

1. Jean-Jacques Rousseau avait publié, au mois de décembre 1753, sa fameuse *Lettre sur la musique française*, qui passionna les esprits et fit oublier un moment les querelles religieuses. « Il y a, notait le marquis d'Argenson, grand bruit contre Jean-Jacques Rousseau, prétendu philosophe genevois, pour une brochure qu'il a publiée contre la musique française, en prétendant qu'elle n'existait pas, et qu'il était à souhaiter qu'il n'y en eût jamais. On

Aux beaux-arts bien à crédit,
 Peuple français, tu vaques ;
 Tout succès t'est interdit,
 En deux mots ainsi l'a dit

Des deux Rousseaux, dont jamais
 L'un n'aura fait ses Pâques,
 Quel est le grand désormais,
 Ce n'est plus Jean¹ tout court, mais
 Jean-Jacques,
 Jean-Jacques.

M. DE VOYER D'ARGENSON

MONSIEUR de Voyer d'Argenson
 Soutient l'honneur de sa maison ;
 Il profite de la misère
 D'un pauvre public indigent ;
 Jadis son bonhomme de père
 Pour s'enrichir en fit autant.

avait expédié une lettre de cachet pour le faire sortir du royaume : mais de tristes articles en ont détourné. Ayant été reconnu à l'Opéra, il a été maltraité de paroles et de coups de pied au c... ; l'orchestre l'a pendu en effigie. Cela devient une querelle nationale. »

1. Il s'agit ici de Jean-Baptiste Rousseau.

Il exile nos magistrats
Pour couvrir ses noirs attentats ;
Il s'engraisse de la substance
De la veuve et de l'orphelin,
Et le peuple, dans l'abondance,
Périt de misère et de faim.

Il tient sous sa protection
La nouvelle religion.
Le prélat, l'homme de finance,
Filles de joie et moinillon
Lui font la même révérence ;
Il les soutient : il a raison.

Le drôle rit en tapinois
Du bon janséniste aux abois ;
Il nargue Thémis exilée
A la barbe des magistrats ;
De l'ignorance conviée
Il fait un sénat de Midas¹.

Sur un fauteuil, les bras croisés,
De leur figure embarrassés,
Ils restent longtemps à rien faire ;

1. Lorsque la Grand'chambre fut exilée à Soissons, en novembre 1753, on remplaça la chambre des vacations, précédemment établie, par une juridiction nouvelle destinée à suppléer le Parlement. « Elle reçut le titre de Chambre royale ; elle siégea au Louvre, au lieu de siéger aux Augustins, et n'en fut pas mieux accueillie du public. On envoya des lettres de cachet à tous les membres du Châ-

L'audience ouvre, on entre, on sort,
Point d'avocats, aucune affaire,
Le président bâille et s'endort¹.

Il ne faut pas beaucoup d'efforts
Pour dévoiler tous les ressorts
De cette machine effroyable
Par qui nous sommes écrasés ;
Ces obscurs compagnons du diable
Y sont les seuls intéressés.

En voyant ces vils forcenés
Au fond du Tartare engendrés,
Est-il quelqu'un qui ne s'écrie :
Hélas ! que le sauveur Jésus
Est en mauvaise compagnie,
Il devrait bien en être exclu.

Le pesant petit magistrat
Au cerveau vide, au long rabat,
Fait de la publique misère
Son unique occupation ;
Tout bonnement le pauvre hère
Ternit l'éclat de sa maison.

telet pour enregistrer sous le nom de Chambre royale ce qu'on n'avait pas voulu enregistrer sous le nom de vacations. Tout Paris s'obstina à tourner la Chambre en ridicule ; elle s'y accoutuma si bien qu'elle-même s'assembla quelquefois en riant et qu'elle plaisantait de ses arrêts. » (VOLTAIRE, *Hist. du Parlement.*)

1. Le président de Brou. (M.)

De Beaumont, vil adulateur,
Il se déclare protecteur,
Pille, saccage tout en France
Pour une Constitution,
Tandis que sa grasse Éminence
A table fait son oraison.

Mais chut ! des ministres d'État
Voyons l'erreur, n'en parlons pas.
Ils pourraient, émouvant leur bile,
Envoyer sans rime et raison
Le chansonnier à la Bastille,
Mettre en musique sa chanson.

LAISSEZ PAITRE VOS BÊTES¹

PAUVRE sot que vous êtes,
Croyez-moi, monsieur de Beaumont,
Laissez paître vos bêtes
Autant qu'elles voudront.

1. La Grand'chambre, transférée à Pontoise, persistait à ordonner des informations et à rendre des décrets sur le fait des sacrements. « Le public commençait à se lasser de cette guerre. Aux gens de parti près, intéressés pour ou contre, le Parisien avait repris sa gaîté ; chaque jour il paraissait quelque pasquinade, quelque caricature, quelque brochure piquante. Entre toutes ces façéties, il faut distin-

Ces bonnes gens
Sont peu friands,
Avec de petits croquets blancs
Vous les renverrez tous contents.

De tels repas
Ne coûtent pas.
C'est pourtant ce qui rend si gras
Moinillon, prêtre et prélat.

On est touché
Du bon marché;
Mais on en serait rebuté
Si vous y mettiez la cherté.

Pauvre sot que vous êtes,
Croyez-moi, monsieur de Beaumont,
Laissez paître vos bêtes
Autant qu'elles voudront.

NAISSANCE DU DUC DE BERRY

Où suis-je ? quels bruits éclatants
Viennent de frapper mon oreille ?

guer cette chanson, dont la plaisanterie légère affaiblit et efface en quelque façon l'impiété. Elle fixe au juste la façon de penser des gens sages sur ces matières et le génie du temps. » (*Vie privée de Louis XVI.*)

Le cri du bonheur me réveille,
J'entends les plus aimables chants.

Le beau lys qui pare la France
Vient de pousser encore un brillant rejeton ¹ ;
Venez, vive reconnaissance,
Paraissez sur notre horizon ;
Volez aux pieds d'une illustre princesse
Qui vient de combler nos désirs,
Et que l'étendard des plaisirs
Marque partout notre allégresse.

La valeur, les talents ont choisi ce séjour :
Que de faits étonnants vont orner notre histoire !
Nos deux princes doivent le jour
A l'amour, à la gloire.
Cet empire des dieux éprouve les faveurs,
Éclatez, bruyantes trompettes,
Joignez-vous aux doux chants de nos tendres musettes,
Soyez l'organe de nos cœurs.

Chantons le plus grand Roi, la plus auguste Reine,
Formons d'agréables concerts,
Les fruits d'une si belle chaîne

1. Le duc de Berry naquit à Versailles le 23 août 1754. Ce prince, qui fut plus tard Louis XVI, était le troisième enfant du Dauphin et de Marie-Josèphe de Saxe, ce qui faisait dire au marquis d'Argenson, parlant de cette princesse : « Voilà une brave Allemande et qui nous donne bien des princes. »

Intéressent tout l'univers.
L'espérance fuyait¹: un beau jour la ramène.

LE RETOUR DU PARLEMENT²

ELLE est enfin de retour,
Cette auguste compagnie ;
Français, chantons tour à tour
Chantons tous, malgré l'envie :
Vive, vive le Parlement !
Adieu la mélancolie,
Vive le Parlement
Et son premier président.

Vive à jamais notre Roi,
Vivons tous pour le voir vivre ;
De notre commune loi
Que la Parque le délivre.
Vive, vive le Parlement !
Qu'au plaisir chacun se livre.

1. Par la mort du duc d'Aquitaine. (M.)

2. Le Roi profita de la naissance du duc de Berry pour faire grâce au Parlement. A la fin du mois d'août, les conseillers exilés eurent ordre de rentrer à Paris ; le 3 septembre, la Chambre royale fut supprimée, et le 4, le Parlement reprit ses fonctions. « Les cours du Palais et les

Louis triomphe en ce jour,
Grand Sénat, par ta victoire;
Il te rend à notre amour,
C'est le comble de la gloire;
Vive, vive le Parlement !
En son honneur il faut boire.

Sois toujours le protecteur
D'un peuple qui te révère ;
Louis fait notre bonheur,
Mais sers-nous toujours de père.
Vive, vive le Parlement !
Répétons tous à plein verre.

Il fallait, grands Sénateurs,
Toute votre résistance
Pour prévenir nos malheurs ;
Tout allait en décadence.
Vive, vive le Parlement !
Ah ! qu'il tient bien la balance.

Venez moissonner des ris,
Vous qui semâtes des larmes ;
Rassurez tous nos esprits
Par la force de vos armes,

escaliers étaient remplis de peuple qui, à l'arrivée de chaque carrosse et au passage des conseillers, criait : Vive le Roi, vive le Parlement ! La grande salle du Palais était si pleine de monde qu'on ne pouvait pas s'y remuer. Il y avait une démonstration de joie générale. On claquait des mains et on criait de même. » (*Journ. de Barbier.*)

Vive, vive le Parlement !
 Qui met fin à nos alarmes.

Digne objet de tous nos vœux,
 Magistrat prudent et sage,
 Maupeou, reçois dans ces lieux
 De chacun le juste hommage.
 Vive, vive le Parlement !
 Tenons toujours ce langage.

Puissions-nous tous à jamais,
 Au sein d'une douce ivresse,
 Jouir de l'aimable paix
 Que procure la tendresse.
 Vive, vive le Parlement !
 Chantons avec allégresse
 Vive, vive le Parlement !
 Et son premier président.

L'EXIL DE BEAUMONT¹

BEAUMONT, sens ta méprise,
 A l'eau tant va le pot

1. Après le retour du Parlement, la lutte avait recommencé entre les magistrats et le clergé, à propos des refus de sacrements. « L'archevêque de Paris, écrit Voltaire, se

Qu'à la fin il se brise ;
Qu'à ta place on est sot !
Enfin donc on t'exile,
Tu deviens à ton tour
La fable de la ville
Ainsi que de la cour.

Du clergé la puissance
N'a pu t'en garantir,
De ta persévérance
Tu dois te repentir ;
Ta liberté ravie,
Prélat, te prouve bien
Que l'homme en cette vie
Ne doit compter sur rien.

Du Parlement l'absence
Fit ton contentement,
Il est de cette offense
Vengé présentement.
Qu'il prend bien sa revanche !
Ne te plains point à tort
Que la balance penche
Du côté du plus fort.

signala plus que jamais dans cette guerre de billets de confession. Le premier président de Maupeou, qui avait acquis beaucoup de crédit auprès du Roi par sa sagesse, fit enfin connaître tous les excès de l'archevêque..... Le Roi l'exila, mais ce fut à Conflans, à sa maison de campagne, à deux lieues de Paris, et il faisait autant de mal de Conflans que de son archevêché. »

Rien n'échappe aux grands hommes :
Pour le salut de tous,
Dans le siècle où nous sommes,
Il fallait un Maupeou.
Du vrai suivant la route,
Tu devais bien prévoir
Qu'il porterait sans doute
Échec à ton pouvoir.

Ta trame découverte
Par ce grand magistrat
Assure dans ta perte
Le repos de l'État.
Il fallait un exemple
Aux yeux de tes égaux ;
Crains Thémis dans son temple,
Prévies de plus grands maux.

Crois-moi, change de thèse,
Ou tu pourras longtemps
Méditer à ton aise,
Malgré tes partisans ;
Dépouille ton audace,
Et, moins rebelle aux lois,
Attends tout de la grâce
Du plus puissant des Rois.



ANNÉE 1755

L'HOTE DE CONFLANS

MÉPRISER de son roi les lois, la volonté,
De l'obstination victime déplorable,
Forcer enfin son maître à la sévérité,
De schisme et de révolte être à la fois coupable ;
Des fils de Loyola seconder les desseins,
Et pour règle de foi nous donner des chimères ;
Dispenser sans raison les plus sacrés mystères,
Les offrir aux pécheurs, les refuser aux saints ;
Par la verge de fer régir les consciences,
Apporter pour raison de tant d'extravagances
L'invincible motif d'un principe erroné ;
Troubler tout, innover, agir en forcené,
Soulever son clergé, vanter l'indépendance,
Refuser le tribut, scandaliser la France,
Contre l'autorité former de nouveaux plans :
C'est là le vrai portrait de l'hôte de Conflans.



Qu'allez-vous voir¹ ? Est-ce un faible roseau
Flexible à tous les vents d'un orage nouveau ? —
C'est un chêne puissant, dont la superbe tête
S'élève jusqu'aux cieus et brave la tempête,
Un rocher au milieu de la mer isolé,
Battu de mille flots sans en être ébranlé ;
Un pontife, un pasteur dont la noble constance
De lui ravir ses droits ôte toute espérance.
Malgré lui, de la barque² il prit le gouvernail ;
Tout le fit admirer : vertus, zèle, travail ;
Faut-il que des enfants, oubliant qu'il est père,
Contre lui de son prince excitent la colère ?
Il respecte ses traits ; ne craignant rien pour lui,
Il tremble pour la foi, dont son bras est l'appui.
Peut-on ne pas trembler dans la barque qui flotte ?
Je n'entends dans les airs que ces lugubres sons :
Sauvez-nous du danger, Seigneur, nous périssons !
Chrétiens, rassurez-vous, Beaumont est le pilote.

1. « L'archevêque de Paris reçoit bien du monde à sa maison de Conflans ; les curés de Paris, supérieurs, évêques et gens de conséquence, ont été le voir. Il a avec lui ses deux neveux qui sont officiers aux gardes... Jusqu'ici il se tient tranquille et ne fait rien, quoiqu'on se défie beaucoup de son entêtement. » (*Journ. de Barbier.*)

2 M. de Beaumont refusa plusieurs fois l'archevêché lors de sa nomination. (M.)

LA DÉFAITE DE BRADDOCK¹

BRADDOCH avait toujours dit
Qu'il viendrait, chose bien sûre,
Pour attaquer Pécaudit,
Turelure,
Et renverser la clôture,
Robin turelure lure.

Dumas avec Ligneris
Ont voulu voir sa figure,
Et l'ont mis même au défi
De soutenir la gageure.

Aussitôt deux mille Anglais
Se sont mis tous en posture;
Mais nos Hurons et Français
Ont fait voler leur coiffure².

1. Le traité d'Utrecht avait donné à la France l'Acadie, voisine du Canada, sans fixer les limites de cette possession. Les Anglais, qui convoitaient les colonies françaises d'outre-mer, les attaquèrent sans déclaration de guerre. Mais l'expédition dirigée par Braddock échoua, et le général lui-même fut tué le 9 juillet 1755.

2. Une relation contemporaine raconte ainsi les événements : « Le corps de troupes anglais qui avait été rassemble pour agir du côté de la Belle rivière, se trouvait composé de trois mille hommes lorsque Braddock en prit le commandement pour marcher contre le fort Duquesne. Le sieur de Contrecoeur, qui commandait dans ce fort,

Quinze cents sur les chemins
Ont trouvé la sépulture,
Les Outtawaïs algonkins
Leur ont donné la tonsure.

Ils ont laissé après eux
Fusils, poudre sans mesure,
Ainsi nous les attendons,
Avec leur propre armure.

Ils nous ont abandonné
Leurs chariots et leurs montures.

avait été informé qu'on faisait des préparatifs en Virginie. Il forma sur-le-champ un détachement de tout ce qu'il crut pouvoir mettre hors du fort. Ce détachement était composé de deux cent cinquante Français et de six cents sauvages ; et le sieur de Beaujeu qui le commandait avait avec lui les sieurs Dumas et Ligneris, tous deux capitaines..... Il attaqua les Anglais avec beaucoup de vivacité. Les deux premières décharges de leur artillerie firent un peu reculer sa petite troupe, mais à la troisième, où il eut le malheur d'être tué, le sieur Dumas, qui prit le commandement, le sieur de Ligneris et les autres officiers, suivis des Français et des sauvages, tombèrent avec tant de vigueur sur les Anglais qu'ils les firent plier à leur tour. Ceux-ci se défendirent encore quelque temps en faisant très bonne contenance, mais enfin, après quatre heures d'un grand feu ils se débandèrent et la déroute fut générale. » D'après le *Journal historique du règne de Louis XI*, « les papiers et instructions du général Braddock sont pris, et on y découvre le projet formé par les Anglais, au milieu de la paix, pendant le cours des négociations les plus sincères en apparence pour le règlement des limites de l'Acadie, d'envahir la plus grande partie des établissements français d'Amérique. »

S'ils reviennent en ces lieux,
Nous leur paierons leurs voitures.

Nous annonçons à Vaudreuil¹
Cette triste déconfiture;
Il leur en marque son deuil,
Turelure,
A la pointe de la chevelure,
Robin turelure lure.

LA

DISGRACE DES SOUS-FERMIERS²

OR écoutez, petits et grands,
Gens de rapine et partisans,
L'aventure la plus sinistre
Que jamais ait causée ministre,

1. On lit dans la *Relation de la prise des forts Oswego*, etc. : « Dès la fin de l'année, le marquis de Vaudreuil, gouverneur et lieutenant de la Nouvelle-France prit des arrangements pour faire harceler continuellement les Anglais dans leurs propres colonies. Il a tenu durant tout l'hiver en campagne des détachements de Canadiens, de soldats et de sauvages. Ses détachements ont fait des incursions de tous les côtés; les sauvages ont tué beaucoup de monde. »

2. Au mois de septembre, lors du renouvellement du bail des fermes générales, M. de Séchelles, contrôleur

A l'encontre des sous-fermiers
Qui sont réduits sur le fumier.

Sans pitié, sans humanité,
Vous avez assez maltraité
Et l'orphelin et l'orpheline ;
Le paysan et sa voisine,
Cabaretiers et laboureurs,
Comme des insignes voleurs.

Pour avoir su trop haut monter,
Il faut maintenant décompter
De vos airs rogues et barbares,
Dont vous traitiez comme Tartares
Vos pauvres diables de commis
Et ceux qui vous étaient soumis.

Bouffis d'orgueil en arrivant,
Au tapis vert insolemment
Vous criiez comme des anguilles ;
Pour des misères, des vétilles,

général des finances, augmenta de vingt le nombre des fermiers généraux, qui se trouva ainsi porté à soixante, et supprima les sous-fermiers. « Ce changement, constate Barbier, met un peu de consternation dans Paris. Il y a plus de deux cents sous-fermiers dans les aides et dans les domaines. Ils ont des associés dans leur intérêt, parents ou amis en secret, qui ne paraissent pas, en sorte que cela intéresse, dit-on, quatre cents familles qui n'auront plus ni gain ni profit. Ces financiers dans Paris faisaient beaucoup de dépenses ; c'était l'état brillant. Il faut que tout cela se retranche ou se retire en province. »

Vous dégottiez, révoquiez net
Pour un rien le meilleur sujet ;

Un sujet qui pendant dix ans
Avait travaillé fortement,
Avait bien garni vos offices
De jambons, pâtés et saucisses,
De gibiers de toutes saisons,
Dont vous nourrissiez vos maisons.

Qui ne faisait holocauster
Était bien sûr de n'avancer.
Pour le combler de vos largesses,
Vous l'amusiez de vos promesses ;
Le jouant dans l'occasion,
Vous le traitiez comme un oison.

Pour vos amis et vos parents,
Ils étaient tous assez contents.
Remplissant les premières places,
Quoique vains, ignorants, tenaces,
Faisant sentir avec aigreur
De leur crédit la pesanteur.

Vous qu'un carrosse de Martin
N'osait promener le matin,
Demi-duchesses, sous-fermières,
Qui jadis étiez couturières ;
A pied, sans laquais ni cocher,
On vous verra chez le boucher.

Plus d'affiquets et de pompons,
Plus de cadenette au chignon,
Plus de rubans, de prétentaille ;
Nous userons de représaille
En vous laissant voir seulement
La femme du simple artisan.

Or prions le doux Rédempteur
De nous sauver de la fureur
De ces misérables corsaires,
Dont les bedaines mercenaires,
Pour seul et meilleur aliment,
Ne vivaient que de notre sang.

REQUÊTE

DES SOUS-FERMIÈRES A PLUTUS

DES superbes palais
Où, grâce à tes bienfaits,
Nous vivions en duchesses ;
Nous t'adressons nos cris
Et ceux de nos maris,
Puissant Dieu des richesses !
Eh quoi ! nous verra-t-on
Sans train, sans équipage,

En baissant notre ton
Rehausser d'un étage,
Ainsi que les bourgeois
N'ayant, comme autrefois,
Que laquais sans livrées,
Supprimant le portier,
Bien plus le cuisinier !
Serons-nous donc livrées
A l'affreux désespoir
De n'avoir plus, le soir,
Ni le duc ni le comte ;
Louant d'un repas fin
Et les mets et le vin ?
Oh ! pour nous quelle honte,
En renonçant aux grands,
De revoir nos parents !
Du serpent de l'envie
Déjà quel sifflement !
La noblesse, ravie
De notre abaissement,
Oublie en ce moment
Que d'illustres familles,
Pour obtenir nos filles,
Tombaient à nos genoux.
Chose assez ordinaire :
Plutus nous est contraire ;
On se moque de nous.
Pour comble de disgrâce,
Chacun bénit la main
Qui veut de notre race

Purger le genre humain.
Ah ! périsse la France,
Culbute l'univers,
Avant que la finance
Éprouve un tel revers.
C'est le nerf de la guerre,
S'il faut la soutenir
Et sur mer et sur terre.
Comment entretenir
Nos jeunes capitaines,
En bonnes citoyennes
Qu'ils trouvaient au besoin ?
C'est nous qui prenions soin
De faire leurs recrues ;
Leurs troupes à nos frais
Étaient entretenues ;
Et comment désormais
Payeront-ils leurs dettes ?
Comme nous l'officier
Peut dire : Adieu, panier,
Nos vendanges sont faites.

LA NOBLESSE DE DARAN ¹

OR écoutez, grands et petits,
Ce qu'un papier public nous dit,
D'un Provençal, grand Esculape,
Qui vient par mainte et mainte attrape
De cesser d'être roturier
Sans renoncer à son métier.

Moitié guéris, moitié manqués,
Ses amis se sont expliqués
Sur la vertu de sa recette;
Nous le prouvons par notre urette,
C'est un grand homme que Daran
Cent v... guéris en sont garants.

Celui qui le vante le plus,
C'est un favori de Phœbus,
Grand panégyriste de mèche,
Que l'on appelle Godonèche ².
Mais faut-il en être surpris ?
Qui mieux que lui connaît Cypris.

1. A propos de l'ordre de Saint-Michel et des lettres de noblesse données au sieur Daran, marchand de bougies et chirurgien de Paris, seigneur de Romainville. (M.)

2. Musicien ordinaire de la musique du Roi.

Dans la *Gazette* il a placé
 Cet homme, nouveau déclassé,
 Mais en y lisant l'aventure
 On a dit : C'était au *Mercur*
 Qu'il fallait confier le rang
 Et la noblesse de Daran.

ÉPIGRAMMES DIVERSES

SUR M. DE LOWENDAHL ¹

Du talon est mort aujourd'hui
 Des généraux le plus habile;
 Il avait vécu comme Achille,
 Il devait mourir comme lui.

SUR L'ÉVÊQUE DE MIREPOIX ²

BOYER, voyant chez Belzébuth
 Clément, le grand-prêtre de Rome :

1. Le maréchal de Lowendahl mourut de la gangrène au pied, et abandonné des médecins, le 28 juin.

2. « Le 20 août mourut le théatin Boyer, évêque de Mirepoix, qui avait la feuille des bénéfices, laquelle a été

Que vois-je ! dit-il, ce saint homme,
 De Jésus-Christ le substitut ;
 Tais-toi, répondit à l'instant
 L'auteur du maudit opuscule,
 Tu viens redoubler mon tourment,
 C'est pour ce décret que je brûle.



SUR L'ARCHEVÊQUE DE PARIS

LOUIS, justement irrité
 Contre un prélat plein d'arrogance,
 Dont la France
 Appréhendait l'autorité,
 Dit : Beaumont, cette tête folle,
 Ne rougira point son chapeau ;
 A Champeau¹
 Je veux l'envoyer à l'école.



donnée au cardinal de la Rochefoucauld, homme aussi respectable que son prédécesseur l'était peu. Le Mirepoix a été pendant toute sa vie la chouette des honnêtes gens ecclésiastiques, qui ne voulaient pas être cagots ou hypocrites. Il n'a donné de bénéfices qu'à ces espèces-là, à des fanatiques, à des ignorants, à des sots. » (*Journ. hist de Collé.*)

1. Le marquis d'Argenson note dans ses *Mémoires*, à la date du 23 février : « C'est un applaudissement universel et de grands éloges donnés au Roi que la nouvelle disgrâce de l'archevêque de Paris, exilé à Champeaux près de Melun, au lieu de Conflans. »

SUR LE CHEVALIER DE LA MORLIÈRE¹

CE chevalier, sans être noble,
 Est fils d'un bourgeois de Grenoble,
 Honnête homme de son métier
 Autant que peut l'être un greffier.
 Dieu veuille avoir l'âme du père;
 Son fils ne lui ressemble guère.

SUR MANDRIN²

TEL qu'on vit autrefois Alcide
 Parcourir l'univers, la massue à la main;

1. Charles de la Rochette, chevalier de la Morlière, littérateur français (1719-1785), connu par le joli roman d'*Angola* et quelques pièces dramatiques qui n'obtinrent aucun succès. Il n'est guère plus ménagé dans le *Journal* de Collé que dans cette épigramme. « C'est un mauvais sujet qui a été chassé des mousquetaires pour des causes déshonorantes, à ce qu'on prétend; c'est, ajoute-t-on, un homme qui ne parle que de coups d'épée, jusqu'au moment où on lui donne des coups de bâton..... Cet homme n'a aucune sorte de talent pour le théâtre. Il ne sait ce que c'est qu'une scène; il ne saurait en imaginer; et quand il en a imaginé une mauvaise il la traite mal; ses personnages sont verbeux, cherchent la phrase et l'esprit et ne disent jamais rien de ce qu'ils doivent dire. »

2. Épitaphe du nommé Mandrin, fameux voleur et contrebandier, rompu vif à Grenoble, en juin 1755. (M.)

Pour frapper plus d'un monstre avide
 Qui désolait le genre humain ;
 Ainsi j'ai parcouru la France.

Je péris pour avoir dépouillé des brigands ;
 J'aurais joui comme eux d'une autre récompense,
 Si j'avais dépouillé des peuples innocents.



SUR L'ACADÉMIE FRANÇAISE¹

DÉJA Livie² en votre temple

Vous a fait recevoir un guerrier sans talents³ ;
 Aujourd'hui même encor, Julie à son exemple⁴,
 Pousse un petit collet⁵ qu'elle a mis sur les dents ;
 Prenez garde qu'enfin quelque autre Messaline,

1. A l'occasion des sollicitations pressantes que faisait la duchesse de Chaulnes (Bonnier) pour faire recevoir à l'Académie l'abbé de Boismont. (M.) — « Quand la duchesse a su que M. de Châteaubrun se présentait et était protégé par M. le duc d'Orléans, elle a voulu engager ce prince à se désister. On s'est moqué d'elle au Palais-Royal ; on a fait plus : quelqu'un qui ne l'aime pas (et il y en a beaucoup de ce nombre), vient de l'affubler d'une épigramme sauglante. Elle est trop mal faite et trop emportant la pièce pour n'être pas d'un homme de qualité. » (*Journal de Collé.*)

2. M^{me} la duchesse de la Vallière. (M.)

3. M. de Bissy. (M.)

4. La duchesse de Chaulnes. (M.)

5. Le petit collet est l'abbé de Boismont, que l'on dit être son souteneur, car elle n'a jamais eu d'amant. » (COLLÉ.)

Ne consultant que ses seuls intérêts,
Pour confrère ne vous destine
Une âme de mirebalais.
J'attends que Dieu vous illumine,
Et, si le seul talent vous détermine,
Vous n'ouïrez, avocats, marquis, ni prestolets¹ ;
C'est une engeance, une vermine
Qui sert trop mal l'État, l'Église et le Palais.

1. M. du Vaudier, avocat, et le marquis de Ximènes.
(M.)



ANNÉE 1756

BOUQUET POISSARD

AU DUC D'ORLÉANS¹

MONSEIGNEUR d'Orléans,
Vous qu'êtes ici seyant
Vous valez cent fois mieux
Que tous les dieux,
A commencer par Jupiter,
Et puis son frère qui est dans l'enfer,
Et celui-là qui est au fond des eaux
Pour faire enrager nos bateaux.
Et puis c't'autre grand fabriqueur de combats,

1. M. le duc d'Orléans étant en partie de plaisir avec des filles de joie, Vadé qui se trouva de la compagnie fit reproche au prince qu'il chantait des paroles bien anciennes ; le prince lui dit : Vadé, fais-en de plus nouvelles ; il fit celles ci-dessus. (M.) — J.-Joseph Vadé, poète et auteur comique (1719-1757), fut le créateur du *genre poissard*, qui obtint quelque vogue et lui valut le surnom de *Corneille de la Halle*.

Qui met tant de pauvres chrétiens à bas ;
Celui-là qui a des ailes au talon
Est un fripon.
Monsieur Ferbus
Ne donne que des rébus,
Et ce morveux de dieu beau comme le jour,
Nommé l'Amour,
Oh ! c'est encore un petit animal
Qui ne s'plait qu'à faire du mal ;
Mamzelle Junon fait la guenon ;
Mamzelle Pallas
On en est las.
Que dites-vous de mamzelle Vénus
Qui s'marie au premier venu ?
Quand ces dieux-là sont rassemblés
Ça fait des cieux drôlement meublés ;
Pour que ça fût beau, brillant et bon,
Faudrait à leur tête un Bourbon,
Comme vous, monseigneur ; car tenez, je vous l'dis :
Ousque vous êtes c'est le paradis.

LES SUCCÈS DE LA FRANCE

LES Anglais fiers et jaloux
Voulaient nous faire la nique,

Nous les avons mis dessous,
Ici comme en Amérique.

Aï, aï, aï,
Aï, aï, aï, Jeannette,
Jeannette, aï, aï, aï.

Notre Roi ne veut qu'aucun
Touche aux fleurs de sa couronne,
Et si par hasard quelqu'un
Tant soit peu les lui chiffonne,

Nos valeureux Toulonnais,
Avec La Galissonnière¹,
A seize vaisseaux anglais
Ont donné les étrivières.

1. La guerre maritime entre la France et l'Angleterre eut pour premier théâtre la Méditerranée. L'escadre du marquis de la Galissonnière, après avoir transporté à Minorque les troupes du maréchal de Richelieu qui devaient assiéger le fort Saint-Philippe, surveillait les parages de l'île, lorsqu'elle fut attaquée par la flotte de Byng, qui arrivait de Portsmouth. Par suite d'une manœuvre mal combinée, l'avant-garde de l'amiral anglais se trouvant seule aux prises avec les vaisseaux français, éprouva de graves avaries et Byng dut aussitôt renoncer à la lutte pour rentrer à Gibraltar. La Galissonnière mourut trois mois après ce succès. « La France perdit en lui son meilleur officier de mer; il avait beaucoup de connaissances, mérite très rare alors chez ses camarades. Elles ne faisaient point tort à son courage, qui n'en devenait que plus utile parce qu'il était plus raisonné. Il était également propre aux combats, au conseil et à l'administration. » (*Vie privée de Louis XV.*)

Byng, croyant nous couler bas¹,
L'écrivit à sa famille,
Et puis après le combat
Il a mis pour apostille :

Nous avons pincé Mahon²;
En attendant de mieux faire
Nous chanterons *Te Deum*.
Ils chanteront au contraire :

Richelieu de port Mahon
Revient tout couvert de gloire,
Lorsque les Anglais liront
Ce beau trait dans son histoire,

Comme un boulet de canon,
Fronsac³, parti pour Versailles,

1. L'amiral Byng, traduit devant un conseil de guerre et convaincu de n'avoir pas fait tout ce qui était en son pouvoir pour détruire la flotte française, fut condamné à mort, malgré le mémoire justificatif que Richelieu avait adressé au roi d'Angleterre en sa faveur. Il fut fusillé le 14 mars 1757, à bord du *Saint-George*.

2. Lorsque Richelieu investit le fort Saint-Philippe, dont les Anglais avaient fait une citadelle imprenable, on doutait du succès à Paris. Cependant la place capitula après un siège de six semaines, et l'enthousiasme du public pour l'heureux vainqueur fut d'autant plus vif que l'on avait moins compté sur un heureux résultat.

3. « Samedi matin, 10 juillet, grande nouvelle et grande joie dans Paris : M. le duc de Fronsac, fils du maréchal de Richelieu, a passé hier au soir par ici, vers les huit à neuf heures, et a continué sa route pour Compiègne où il est arrivé à près de deux heures du matin. Sa seule pré-

Annoncera qu'à Mahon
J'avons grimpé les murailles.

Aï, aï, aï,
Aï, aï, aï, Jeannette,
Jeannette, aï, aï, aï.

LA PRISE DE PORT-MAHON

POUR réprimer l'arrogance
Et l'audace des Anglais,
La gloire anime les Français.
Sur les côtes de Provence
On assemble avec succès
De bons et fidèles sujets.
Les vieillards et la jeunesse,
Les bourgeois et la noblesse
Bravant l'horreur du trépas,
Les bourgeois et la noblesse,
A Louis offrent leurs bras.

L'activité, le courage,
Accélèrent les travaux,

sence annonce la prise du fort Saint-Philippe. La joie est générale, car la difficulté et la longueur de ce siège, depuis le mois de mai, faisaient craindre les événements. » (*Journ. de Barbier.*)

La mer gémit sous nos vaisseaux;
 Dans ce périlleux voyage,
 Officiers et matelots
 S'empressent d'aller sur les flots.
 Déjà l'escadre fait voile
 Et sous une heureuse étoile
 Arborant son pavillon,
 Et sous une heureuse étoile
 Elle arrive à Port-Mahon.

Richelieu qui la commande,
 Dont on connaît la valeur,
 Inspire le zèle et l'ardeur;
 Il faut que l'île se rende,
 Ou que le héros vainqueur
 Use avec elle de rigueur;
 L'offense est trop violente,
 Une vengeance éclatante,
 Fatale à nos ennemis,
 Fera respecter les lys.

Quoique un bord impénétrable ¹
 Ne montre aux yeux que canons,
 Que remparts et bastions;

1. « En entrant dans le fort Saint-Philippe, en voyant les vivres et les munitions immenses dont il était garni, une garnison fraîche et se reposant dans de superbes casemates avec autant de sécurité que s'il n'y eût pas eu de siège; une forteresse taillée dans le roc vif impénétrable au canon, des fossés d'une profondeur énorme, des mines nombreuses et vastes, capables d'engloutir des bataillons

A cet aspect formidable,
Le Français en action
S'avance sans émotion ;
Rien ne résiste à ses armes,
La terreur et les alarmes
Rendent nos soldats vainqueurs ¹.

Trop orgueilleux insulaires,
Abandonnez Port-Mahon,
Et retournez en Albion,
Vous agirez à vos affaires ;
Et pour votre trahison
Vous méritez punition ;
Prétendus maître de l'onde,
Vous passerez dans le monde
Quoiqu'il vous en coûte cher,

entiers, les Français furent effrayés des dangers qu'ils avaient courus ; malgré leurs fatigues et leurs pertes, ils les estimèrent bien peu proportionnées à leur triomphe ; ils n'osaient le croire. » (*Vie privée de Louis XV.*)

1. C'est surtout à son audace et à l'impétuosité des soldats que le maréchal de Richelieu fut redevable du succès. « Bravant le feu terrible des assiégés, l'on sauta dans les fossés profonds de dix-sept pieds et l'on planta les échelles qui n'en avaient que dix. Ce désavantage n'intimida pas les grenadiers ; en montant sur les épaules les uns des autres ils escaladèrent le roc et s'y logèrent. Cette audace incroyable étourdit tellement la garnison et le vieux gouverneur, que malgré la petite perte qu'ils avaient faite et le bon état des troupes dans toute leur vigueur, malgré l'état non moins bon du corps de la place, capable de résister encore longtemps, le conseil de guerre opina pour capituler. » (*Ibid.*)

Vous passerez dans le monde
Pour des écumeurs de mer.

Qu'une si belle conquête
Rende à jamais en tous lieux
Le nom de Louis glorieux ;
Que tout bon Français s'apprête,
Avec des transports joyeux,
A célébrer ce jour heureux.
Et que l'Anglais, humble et sage,
Travaille à calmer l'orage
Qui menace son pays,
Travaille à calmer l'orage
Dont le menace Louis.

AUX

RAILLEURS D'ANGLETERRE ¹

CES braves Insulaires
Qui font, qui font sur mer les corsaires ;
Ailleurs ne tiennent guère.

1. Chanson sur la prise de Port-Mahon, par Collé. (M.)
— Charles Collé, chansonnier et auteur dramatique (1709-1783), l'un des fondateurs du *Caveau*, était secrétaire et lecteur du duc d'Orléans. La chanson que nous publions

Le Port-Mahon est pris,
Il est pris, il est pris, il est pris, il est pris.
Ils en sont tous surpris ;
Il est pris, il est pris.
Ces forbans d'Angleterre,
Ces fous, ces fous, ces foudres de guerre,
Sur mer comme sur terre,
Dès qu'ils ont combattu, sont battus, sont battus.

Anglais, vos railleries,
Ces traits, ces mots, ces plaisanteries
Seraient-elles taries,

lui valut de Louis XV une pension de 600 livres. Il écrit à ce sujet dans ses curieux *Mémoires* : « Au mois de juillet, je fis les couplets sur la prise de Port-Mahon, qui ont couru à la ville et à la cour avec une rapidité et un succès singuliers. La joie étonnante et si peu attendue où l'on s'est trouvé à la prise de cette place leur a donné cette vogue prodigieuse qu'ils ont eue..... Voici au reste la première fois que j'ai l'honneur d'être chanté par les chantres des rues ; honneur que je préfère à celui que ma chanson a eu d'être chantée par le Roi qui a, dit-on, la voix fausse.

« Pour l'intelligence de ces couplets il est bon de dire que les Anglais, au commencement de cette guerre, avaient dans leurs papiers publics donné un état de la marine de France où ils mettaient les coches de Corbeil, d'Auxerre, le Villeneuvev, la galiote de Saint-Cloud, le bac d'Asnières.

« Le dernier couplet n'est pas de moi. Il est sans doute du garçon imprimeur qui a fait graver cette chanson. Il ne se peut rien faire de plus mauvais. D'ailleurs, l'idée de louer le maréchal de Richelieu ne pouvait point me passer par la tête, à moi l'ennemi juré de toutes ces *fadasseries* ; je suis également éloigné de la satire et de l'éloge. »

Seriez-vous moins plaisants,
 A présent, à présent, à présent, à présent ?
 Raillant et combattant,
 L'Anglais vaut tout autant,
 Avec les mêmes grâces,
 Il rit, il rend, il défend ses places,
 Ses bons mots, ses menaces
 Ont les mêmes succès,
 A peu près, à peu près, à peu près, à peu près.

Beaux railleurs d'Angleterre,
 Melun, Nogent, le coche d'Auxerre
 Ont, pendant tout l'été,
 Résisté, résisté, résisté, résisté.
 Ils les ont maltraités,
 Ils les ont écartés.
 Notre flotte d'eau douce
 Vous voit, vous joint, vous combat, vous repousse,
 Et jusqu'au moindre mousse,
 Tout est sur nos bateaux
 Des héros, des héros, des héros, des héros.

Plein d'une noble audace,
 Richelieu presse, attaque une place ;
 Et d'abord il terrasse
 Ses ennemis jaloux,
 Sous ses coups, sous ses coups, sous ses coups.
 Ni portes, ni verrous
 Ne parent à ses coups.
 Sans se servir d'échelles,

L'honneur, l'amour lui prêtent des ailes.
 Bastions et ruelles
 Il emporte d'assaut,
 De plein saut, de plein saut, de plein saut, de plein saut.

LA GUERRE PRÉSENTE ¹

A TANT de perfidie ont-ils pu se résoudre,
 Quelle horrible injustice ! et ne fallait-il pas
 Que des éclairs du moins précédassent la foudre
 Que nous lancent leurs bras ?

Les pirates fameux des africains rivages
 Aux lois des nations se montrent plus soumis,
 Et n'exercent jamais leurs cruels brigandages
 Que chez leurs ennemis ².

1. Ode de M. de Coulanges sur les Anglais, au sujet de la guerre présente et sur la conquête de l'île de Minorque et du fort Saint-Philippe, par le maréchal de Richelieu. (M.)

2. « Eh quoi ! écrivait, au début de la guerre, le marquis d'Argenson, les Anglais n'ont pas de honte de leur ressort d'avarice qui les anime bien autant que la gloire et la politique. Ils veulent posséder à eux seuls tout le commerce. Ils sont plus animés comme de vils marchands que comme défenseurs de leurs foyers, comme citoyens du monde et arbitres de l'Europe. Est-ce là cette nation prétendue philosophe ? »

Que dis-je ! ces brigands, ces monstres homicides,
Dont le nom dans l'histoire est encor détesté,
Barberousse et Dragut, dans leurs courses avides,
Ont eu plus d'équité.

Ils ont cent fois troublé le repos de la terre
Et brisé les liens des nœuds les plus sacrés,
Ils ont seuls rallumé le flambeau de la guerre ;
Qu'ils en soient dévorés.

Oui ! je crois déjà voir par des fêtes brillantes,
Nos peuples consacrer nos exploits immortels,
Et des Anglais domptés les enseignes sanglantes
Ombrager nos autels.

Ainsi donc il n'est point de fort si redoutable !
Que ne puisse emporter l'ardeur de nos guerriers !
Et pour les couronner, les plus stériles sables
Font naître des lauriers.

LES TALENTS DE RICHELIEU¹

RICHELIEU
En tout lieu

1. Voici un spirituel portrait de Richelieu qui forme le commentaire naturel de la chanson : « A Versailles, il est



Rousselle sc.

A. Quantin Imp Edit



Se signale,
Pour le myrte et le laurier.
Bon amant, bon guerrier,
Son ardeur est égale ;
Tour à tour,
En amour,
A la guerre,
Ville, maîtresse, ennemis,
Par lui d'abord sont mis
Par terre.

Toujours sûr de sa victoire,
Au moindre signal de gloire
Il est prêt,

dans l'intimité du Roi, qui voit en lui l'homme le plus brillant de sa cour par ses talents et les grâces de l'esprit ; un homme dont il a admiré les dépêches au conseil, que ses ministres consultent et dont les femmes se disputent la conquête. Richelieu est l'âme des plaisirs, l'arbitre du goût ; c'est le modèle que la jeunesse se propose.... Il survit à toutes les révolutions des goûts. L'éclat qui subjugué la multitude se mêle à toutes ses actions, embellit les grandes, et fait ressortir les plus petits détails de sa vie. Épris des plaisirs, il n'en est point l'esclave ; il les quitte pour les affaires ou pour les fatigues de la guerre, et il montre au milieu des dangers un courage froid et sans faste. Courtisan habile, homme aimable dans la société, héros à Fontenoy, défenseur de Gênes, vainqueur à Mahon, général politique, ami constant, protecteur et confident de l'homme le plus célèbre de son siècle par les talents de l'esprit ; tels sont les traits qui caractérisent Richelieu, que ses agréments, sa valeur, son esprit ont fait justement nommer l'Alcibiade de son siècle. » (SÉNAC DE MEILHAN, *Caractères et portraits.*)

Dès qu'il plaît
A son maître,
Qui sait qu'il triomphera
Sitôt qu'on le verra
Paraître.

Venge-moi,
Dit son Roi;
L'Angleterre
Vient d'attaquer mes vaisseaux;
A Mahon, sur les flots,
Va porter mon tonnerre;
Il descend,
Tout se rend :
A ses charmes
Le beau sexe rend son cœur,
L'Anglais à sa valeur
Les armes.



ANNÉE 1757

L'ATTENTAT DE DAMIENS¹

C'EST en vain qu'un monstre exécrationnel
Vomi par l'enfer en courroux
Frappe des Rois le plus aimable,
Et l'assassine aux yeux de tous².

1. « Le 5 janvier, un fanatique insensé, de la lie du peuple, laquais de profession, nommé Robert-François Damiens, attente à la vie du Roi et le blesse d'un coup de couteau au côté droit entre les côtes, dans la cour du château de Versailles, sur les cinq heures du soir, Sa Majesté étant prête à monter en carrosse pour aller souper et coucher à Trianon. Ce scélérat fut arrêté sur-le-champ, jugé le 26 mars par la Grand'chambre assistée des princes et des pairs, et exécuté le 28 à la satisfaction de toute la nation indignée. » (*Journal historique.*)

2. Lorsque le Roi se sentit blessé et vit son sang couler, il se retourna, et voyant un inconnu les yeux égarés et la tête couverte, tandis que tout le monde avait le chapeau bas, il dit simplement, en désignant Damiens : « *C'est cet homme qui m'a frappé ; qu'on l'arrête et qu'on ne lui fasse point de mal.* » (*Ibid.*)

Du haut des cieux, Dieu qui protège
Ce Roi, chéri de ses sujets,
Retient le bras d'un sacrilège,
Et rompt le plus noir des projets.

Pour éprouver un Roi qu'il aime,
Il laisse attenter à ses jours,
Mais sa bonté dans l'instant même
S'éveille et vole à son secours.

Tendres sujets, séchez vos larmes,
Louis ne perdra pas le jour ;
Un Dieu n'a permis vos alarmes
Que pour augmenter votre amour.

Non, non, le traître, le parjure
N'a ni complice, ni parti ;
Il est le seul dans la nature
Dont Louis ne soit pas chéri.

UN MÉTIER DIFFICILE¹

Si le Roi me faisait présent
Aujourd'hui d'une place

1. A la suite du lit de justice tenu par le roi le 13 dé-

De conseiller ou président,
Peu sensible à la grâce,
Je lui dirais : Sire, chez moi
Je serai plus tranquille,
Et j'ai trouvé que cet emploi
Devient trop difficile.

Quoiqu'ils soient vos premiers sujets,
Qu'ils chérissent leur maître,
Vous les avez créés exprès
Pour vous faire connaître
Et les maximes de l'État
Et le bon et l'utile ;
Mais le devoir de magistrat
Devient trop difficile.

Un ministre de bonne foi
Peut se tromper lui-même,
Et faire agréer à son Roi

cembre 1756, pour l'enregistrement de trois déclarations qui attribuaient aux tribunaux ecclésiastiques la connaissance des refus de sacrements, décidèrent que la Grand'chambre jugerait seule des matières de religion et d'État, et supprimèrent soixante charges du Parlement et deux chambres des Enquêtes, tous les magistrats, ceux de la Grand'chambre exceptés, donnèrent leur démission. Le lendemain, cet exemple fut imité par seize conseillers de la Grand'chambre, que l'on exila le 26 février 1757. Le Parlement, ainsi réduit à une vingtaine de membres, fut appelé par les jansénistes la *Carcasse du Parlement* ou la *Chambre des Restes*. C'est à la fin du mois d'août que les magistrats exilés et ceux dont les offices avaient été supprimés reprirent leurs fonctions.

Quelque mauvais système ;
Au lieu qu'un grand corps tout entier
Doit être plus habile
Dans les choses de son métier ;
Mais qu'il est difficile !

Passer des déclarations
Qu'un ministre suggère,
Et sans représentation
Et sans qu'on délibère ;
C'est manquer à vous, à l'État,
Que d'être si docile ;
Donc le devoir d'un magistrat
Devient bien difficile !

Ils n'ont aucune autorité
Que de votre puissance.
Vous avez remis, par bonté,
Dans leurs mains la balance.
Leur devoir donc est de peser
Au poids de l'Évangile,
Et de ne vous rien déguiser :
Mais qu'il est difficile.

Quelque bon et judicieux
Qu'un monarque puisse être,
Il ne peut de ses propres yeux
Tout voir et tout connaître.
Avec respect et fermeté,
Le magistrat habile

Doit lui montrer la vérité ;
Mais que c'est difficile !

Vous êtes maître de leurs biens
Ainsi que de leur vie,
Mais ce sont les dignes soutiens
De votre monarchie ;
Et l'on doit tout sacrifier
Dès qu'on vous est utile,
Ou bien laisser là le métier
Comme trop difficile.

L'ARMÉE DE HANOVRE

ORGUEILLEUX ennemi d'un peuple généreux,
Fier Albion, ton œil audacieux,
Contemplait en riant le triste mausolée
De Maurice et de Lowendahl ;
Tu croyais voir la France désolée
Périr dans cet instant fatal.

Quitte des espérances vaines,
A ces héros d'Estrées a succédé ¹,
Comme on les vit remplacer les Turenne,
Luxembourg, Villars et Condé.

1. Le comte d'Estrées venait d'être nommé maréchal de France lorsqu'il reçut, au mois de mars, le commandement de l'armée qui devait opérer dans le Hanovre.

Volez dans la même carrière,
 Illustres rejetons du plus pur sang des dieux,
 Vainqueurs dans leur printemps ainsi que leurs aïeux ;
 Orléans et Condé, jeune et charmant La Marche¹,
 La victoire vous applaudit,
 Au temple de Mémoire avec vous elle marche ;
 La terreur vous précède et la gloire vous suit.

Quvre les yeux, trop farouche Angleterre,
 Et répare les maux que tu fais à la terre.
 Entouré des vertus, des talents et des arts,
 Favori d'Apollon, de Minerve et de Mars,
 Frédéric eût été le dieu des bords Baltiques,
 Si content des lauriers guerriers et pacifiques
 Que sa main moissonnait,
 Il n'eût point dévasté le Nord qui l'adorait.

La Muse de la Sprée, en traçant son histoire²,
 Gémira sur l'endroit où l'éclat de sa gloire
 S'éclipsa dans ses bras par le fatal traité
 Qui lia ses vertus à ta férocité³.

1. Ces trois princes du sang avaient suivi le maréchal d'Estrées ; ils se distinguèrent à la bataille d'Hastembeck.

2. Frédéric II, en prince habile, ne voulut laisser à personne le soin d'écrire son histoire, et, à l'exemple de César, son illustre modèle, il rédigea ses propres commentaires.

3. Par un traité signé à Londres le 16 janvier 1756, le roi de Prusse s'était allié à l'Angleterre.

LES DEUX GÉNÉRAUX

Nous avons deux généraux
Qui tous deux sont maréchaux¹;
Voilà la ressemblance.
L'un, de Mars est favori
Et l'autre l'est de Louis ;
Voilà la différence.

Dans la guerre, ils ont tous deux
Fait divers exploits fameux ;
A l'un Mahon s'est soumis,
Par l'autre il eût été pris,

Que pour eux, dans les combats,
La gloire a toujours d'appas !
L'un contre les ennemis,
L'autre contre les maris.

D'être utiles à notre Roi,
Tous deux se sont fait la loi,

1. M. le maréchal d'Estrées et M. le maréchal de Richelieu. (M.) « Le 30 juillet, c'est-à-dire quatre jours après sa victoire d'Hastembeck, le maréchal d'Estrées apprit que Richelieu devait le joindre avec 15,000 hommes. Sa Majesté, en lui annonçant ce renfort, lui donnait pour motif de sa destitution du commandement que décidée à réunir les deux armées elle voulait les confier au plus ancien. » (*Vie privée de Louis XV.*)

A Cythère l'un le sert
Et l'autre sur le Vesper¹.

Cumberland les craint tous deux
Et cherche à s'éloigner d'eux ;
De l'un il craint la valeur,
Et de l'autre il craint l'odeur².

Dans un beau champ de lauriers
On aperçoit ces guerriers ;
L'un a su les entasser,
L'autre vient les ramasser³.

Dans l'histoire, l'on verra
Le nom de ces héros-là ;
Voilà la ressemblance ;
Mais de ce qu'on y dira,
L'un de l'autre rougira,
Voilà la différence.

1. Allusion à la victoire d'Hastembeck.

2. Le maréchal de Richelieu a des odeurs fortes dans toutes ses hardes. (*Note de Barbier.*)

3. Ces vers étaient sans doute une allusion à l'estampe dont parle Barbier. « On a représenté, dit-il, le maréchal d'Estrées qui fouette le duc de Cumberland avec une branche de laurier ; les feuilles tombent et le maréchal de Richelieu les ramasse..... Il est certain que le changement du maréchal d'Estrées, surtout depuis sa victoire, a choqué tout le monde. »

ÉLOGE DE M. DE BOULOGNE¹

DES financiers les suppôts
Ont brouillé la besogne;
Qui pourra par ses travaux
En démêler le chaos?
Boulogne, Boulogne, Boulogne.

Qui, du gendre cordial
Du bon roi de Pologne,
Peut, sans emplir l'hôpital,
Remplir le trésor royal?

Malgré vos projets honteux,
Maltôtiers sans vergogne,
Quel ministre généreux
Rendra les peuples heureux?

Au vainqueur de Cumberland,
Ce duc à rouge trogne,

1. « M. de Moras s'étant démis de la charge de contrôleur général des finances pour se livrer entièrement aux affaires de la marine, M. de Boulogne, intendant des finances, fut nommé par Sa Majesté contrôleur général, et prêta serment entre les mains du Roi pour cette charge. Comme il travaillait depuis plus de trente ans dans cette matière avec une estime générale, il avait le vœu public. » (*Journal historique*, 25 août.)

Qui fournira tout l'argent
Qui manque jusqu'à présent?

Comme on veut dans un emploi
On taille, on tranche, on rogne;
Qui rendra tout à son Roi,
Sans rien retenir pour soi?

Amis, buvons à longs traits
Ce nectar de Bourgogne.
Nos désirs sont satisfaits,
Chantons tous : Vive à jamais
Boulogne, Boulogne, Boulogne¹.

1. Cet enthousiasme ne devait pas être de longue durée.
« M. de Boulogne était un damoiseau fort occupé de sa toilette, soigneux de sa perruque, élégant dans ses vêtements et sans aucunes vues. Il créa des charges et des rentes viagères, augmenta le prix du tabac, força de financer certains possesseurs d'offices, et, n'ayant rien de mieux à faire, fut renvoyé au bout de dix-huit mois. » (*Vie privée de Louis XV.*)



ANNÉE 1758

LES SOUBISADES¹

FRÉDÉRIC, combattant et d'estoc et de taille,
Quelqu'un au fort de la bataille,
Vint lui dire : Nous avons pris...
Qui donc ? — le général Soubise. —
Oh ! morbleu, dit le roi, tant pis !
Qu'on le relâche sans remise.

Je connais du sujet l'importance et le prix,
Et sa présence ici me deviendrait contraire,

1. Traduction en vers de quelques bons mots de plaisanteries qui ont couru dans Paris sur le compte de M. de Soubise. (M.) — Charles de Rohan, prince de Soubise (1715-1787), favori de Louis XV et de M^{me} de Pompadour, avait été placé à la tête d'un corps d'armée qu'il réunit aux troupes de l'Empire commandées par le prince de Saxe-Hildburghausen. Le général autrichien voulut attaquer Frédéric II, malgré les intentions de Soubise, qui comptait se borner à le harceler, et l'armée franco-impériale fut écrasée à Rosbach, le 5 décembre 1757.

Au lieu qu'il m'est très nécessaire
A la tête des ennemis.

~~~~~

Le prince dit, la lanterne à la main :  
J'ai beau chercher ! où diable est mon armée ?  
Elle était là pourtant hier matin ;  
Me l'a-t-on prise, ou l'aurais-je égarée ?  
Prodige heureux ! la voilà, la voilà !  
O ciel ! que mon âme est ravie !  
Mais non, qu'est-ce donc cela ?  
Ma foi, c'est l'armée ennemie.

~~~~~

Soubise agira prudemment
En vendant son château, dont il n'a plus que faire :
Le roi lui donne un logement
A son école militaire.

~~~~~

Sur sa déroute, à tort on brocarde Soubise,  
Quoiqu'il ait été bien battu  
Il a plus gagné que perdu,  
Puisqu'il lui reste sa marquise.

~~~~~

Soubise vient d'être battu.
Il s'est de désespoir, la tête la première,

Précipité dans la rivière,
Mais les poissons l'ont soutenu.

~~~~~

En vain vous vous flattez, obligeante marquise,  
De mettre en beaux draps blancs le général Soubise ;  
Vous ne pouvez laver, à force de crédit,  
La tache qu'à son front imprime la disgrâce ;  
Et, quoi que votre faveur fasse,  
En tout temps on dira ce qu'à présent on dit :  
Que si Pompadour le blanchit,  
Le roi de Prusse le repasse.

~~~~~

Delphine à Pompadour a tenu ce propos :
Madame, désormais, si vous voulez m'en croire,
Vous vous contenterez pour votre propre gloire
De faire des fermiers et non des généraux¹.

~~~~~

Soubise, après ses grands exploits,  
Peut bâtir un palais qui ne lui coûte guère ;  
Sa femme lui fournit le bois  
Et chacun lui jette la pierre.

~~~~~

1. C'était la Dauphine; d'après Barbier, qui avait tenu ce propos.

O Frédéric ! fier de ton entreprise,
 Ne vante pas tant tes exploits,
 Tu n'as pas vaincu les François,
 Tu n'as battu que l'inepte Soubise.



Entrez, entrez, s'écriait un fripier,
 J'ai des habits à la Soubise !
 Au diable, dit un officier,
 Qui voudrait donner un denier
 De si chétive marchandise ;
 Le fripier qui l'entend aussitôt lui répond :
 Monsieur, vous vous trompez, j'en connais la facture,
 Je vous garantis que ce sont
 Des habits à plate couture.



Le siège de Scyros¹, dont la noble entreprise
 Procura chaque fois tant d'honneur à Chassé²,
 A fait dire au public équitable et sensé
 Qu'il ne se plaindrait point aujourd'hui de Soubise,
 Si Soubise eût été chassé.

1. L'Académie royale de musique avait repris, en janvier 1758, avec grand succès l'opéra d'*Alceste*, œuvre de Quinault et de Lulli. Le siège de Scyros représenté sur la scène avait donné une grande réputation à cette œuvre.

2. Chanteur de l'Opéra. (M.)

IL FAUT PLAIRE A POMPADOUR

Vous allez commander l'armée,
Brave Clermont¹,
Vous avez bonne renommée,
Un très grand nom.
Mais il faut plaire à Pompadour²,
Vive l'amour !

Vous gagnerez une bataille,
En général,
Si vous ne faites rien qui vaille,
Tout est égal,
Songez à plaire à Pompadour.

Versons pour la reine d'Hongrie
Tout notre sang ;

1. « Le Roi a nommé M. le comte de Clermont, prince du sang, pour commander l'armée du maréchal de Richelieu qui demande à revenir. Le prince est aimé des troupes. Il a servi sous le maréchal de Saxe. Il n'a fait à la vérité que des sièges, mais il aura avec lui M. de Chevart, M. de Saint-Germain et autres des plus habiles lieutenants dont il écouterà et suivra les conseils. » (*Journ. de Barbier : Janvier.*)

2. « Le crédit de M^{me} de Pompadour est, dit-on, au plus haut point ; les ministres vont lui rendre compte de tout avant qu'il en soit question au conseil. Elle se mêle du militaire et de toutes les affaires d'État. Elle a beaucoup d'esprit, à la vérité ; mais n'est-ce pas trop entreprendre ? » (*Ibid.*)

Donnons-lui, pour la Silésie,
 Tout notre argent,
 Elle a su plaie à Pompadour¹.

Ce traité si peu raisonnable,
 Fait par Bernis²,
 Nous paraît trop déraisonnable;
 Mais tout est dit,
 Il a su plaie à Pompadour.

Notre royaume périclite
 Et tout périt;
 Notre Roi comme un Démocrite
 S'en fiche et dit :
 Je trouve ce fardeau trop lourd,
 Vive l'amour!

1. Tandis que Frédéric II s'attirait l'inimitié de M^{me} de Pompadour par ses plaisanteries sur les amours de Louis XV et sur le règne des *cotillons*, Marie-Thérèse captait la favorite par ses adroites flatteries. De là le traité de neutralité et d'alliance défensive avec l'Autriche, signé à Versailles, le 1^{er} mai 1756, par l'abbé de Bernis et le comte de Stahremberg.

2. François-Joachim de Pierre, abbé de Bernis (1715-1794), s'était de bonne heure fait connaître à la cour par son esprit et ses jolis vers, auxquels il dut le surnom de *Babet la bouquetière*. L'amitié que M^{me} de Pompadour avait pour lui lui valut de grandes faveurs. Il devint successivement ambassadeur à Venise (1751), conseiller d'État, secrétaire d'État des affaires étrangères (1755) et cardinal. Disgracié en 1758, il se fit ordonner prêtre et fut nommé archevêque d'Albi; en 1768, il reçut l'ambassade de Rome qu'il conserva jusqu'en 1791.

LE
GÉNÉRAL DES BÉNÉDICTINS¹

D'ou venez-vous, monsieur l'abbé?
Vous avez l'air tout essoufflé?
Je reviens de la guerre... Eh bien ?
Eh ! qu'alliez-vous-y faire ?
Vous m'entendez bien.

Le Roi m'a dit : Mon gros cousin,
Votre rabat ne tient à rien ;
Partez pour aller faire
La barbe à l'Angleterre ;

Partez vite, quittez Berny²,
Votre catin, tous vos amis ;
Envoyez-moi tout faire,
Comme votre bréviaire ;

Vous rendrez tous mes officiers
Souples comme des écoliers,

1. Le comte de Clermont était abbé commendataire de Saint-Germain-des-Prés, de l'ordre de Saint-Benoît ; ce qui fit dire à Frédéric II que le roi de France, ne sachant plus quel général lui opposer, avait mis à la tête de ses troupes le *général des Bénédictins*.

2. Maison de campagne où il vivait avec M^{lle} Le Duc, sa maîtresse.

Vous savez leur apprendre,
A plier et se rendre;

Vous les mettez, jarnicoton !
En peu de temps à la raison ;
Vous avez une mine
Propre à la discipline. —

Je suis arrivé, j'ai juré,
J'ai sacré, me suis enivré ;
J'ai fait le diable à quatre,
Je me suis laissé battre.

On a pourtant bien combattu,
Brunswick montrait déjà le c. ;
Mais j'ai laissé pour boire,
L'honneur de la victoire¹ ;

L'ennemi s'en est aperçu,
Tout de suite il est revenu ;
J'ai battu la retraite,
Et ma campagne est faite,

Je reprendrai mon ancien train,
Mon vin, mes amis, ma catin,
Nous boirons à Mortagne, eh bien !

1. Le comte de Clermont fut battu à Crevelt (23 juin), par le prince de Brunswick ; après cette défaite, il quitta l'armée, laissant le commandement à M. de Contades, le plus ancien des lieutenants généraux.

Du bon vin de Champagne;
 Vous m'entendez bien¹.

ADIEUX A LA GUERRE²

J'AI vu périr Gisors³ et perdre une victoire,
 Où je manquai cent fois de périr à mon tour ;
 Mon sang sur mes lauriers coulait à mon retour :
 Cela m'en dégoûta plus qu'on ne saurait croire.

Qu'on en jase tant qu'on voudra,
 Apollon peut rayer mon nom de son grimoire ;
 Non, les neuf filles de Mémoire,
 Ami, n'en valent pas une de l'Opéra ;

1. Collé, qui transcrit cette chanson dans son *Journal*, la juge sévèrement : « Ces vilénies, dit-il, sont faites la plupart par des gens de la cour ; il est aisé de le voir par la négligence, les fausses rimes et autres irrégularités dont elles sont remplies. Ces couplets sont cruellement mauvais. L'on y voit le dessein et la rage, mais non l'art de médire. »

2. Épître du comte de Lauraguais à un de ses amis. L'auteur était à l'affaire de Crevelt où il fut blessé à la tête de son régiment, qu'il a quitté ainsi que le service. (M.)

3. Le comte de Gisors, fils du maréchal de Belle-Isle, avait péri dans la bataille de Crevelt, à peine âgé de vingt-cinq ans. « Ce fut une perte nationale. Ce jeune homme, dans un âge où les meilleurs sujets ne donnent que des espérances, était regardé comme un capitaine expérimenté et un homme d'État. » (*Mémoires de Duclos.*)

Aux hommes comme nous on n'en fait point accroire :
 J'abandonne Mars pour l'Amour.
 Entre les bras d'Arnould ¹ j'aime mieux vivre un jour,
 Que mille et mille ans dans l'histoire ;
 Sans risquer désormais de passer l'onde noire,
 Ainsi que La Vallière ² en son heureux séjour,
 Je ne veux que chasser, rire, chanter et boire.
 Quand on est riche, duc, et qu'on rampe à la cour,
 On a toujours assez de gloire.

LA VICTOIRE DE SOUBISE ³

JOLI-CŒUR.

BONJOUR, mon cher La Ramée,
 Qu'il me tarde de t'ouïr
 Conter les faits de l'armée,
 Vite remplis mes désirs.

LA RAMÉE.

La victoire nous couronne,
 Quoiqu'elle ait longtemps tardé,

1. Sophie Arnould, actrice de l'Opéra, qu'il avait prise pour maîtresse. (M.)

2. Le duc de la Vallière passe sa vie à sa maison de plaisance de Montrouge. (M.)

3. Dialogue à propos de la bataille de Lutzelberg. (M.)

Rarement elle abandonne
Le Français bien commandé.

JOLI-CŒUR.

Quel dieu prend notre défense
Après deux ans de revers?

LA RAMÉE.

C'est un héros de la France :
A ce trait connais Chevert ¹.

JOLI-CŒUR.

Bon ! Chevert, quelle méprise !
Notre gazetier français ²
A l'altesse de Soubise
Fait honneur de vos succès.

1. François de Chevert (1695-1769), orphelin dès son jeune âge, s'était engagé à onze ans et avait conquis tous ses grades par des actions d'éclat. Lieutenant général depuis 1748, il se signala dans la guerre de Sept ans, et assura par d'habiles manœuvres les deux victoires d'Hastembeck et de Lutzelberg.

2. « La *Gazette de France* fait mention des dispositions prises par M. le prince de Soubise, et dit en même temps que les efforts des ennemis se sont portés sur l'aile gauche, commandée par M. de Chevert. Comme le public est fort porté pour M. de Chevert, qui est en effet un grand militaire, et qu'il est fort indisposé contre M. le prince de Soubise, il n'est pas possible de lui ôter de l'esprit que non seulement M. de Chevert a eu toute la part à l'avantage remporté sur les ennemis, mais même que M. le prince de Soubise n'est arrivé de son camp à l'action que quand elle finissait. » (*Journ. de Barbier.*) Le *Journal historique du règne de Louis XV* ne parle pas de Chevert.

LA RAMÉE.

Corbleu ! c'est une malice
 Pour tromper notre bon Roi.
 Toutefois rendons justice
 A tous deux de bonne foi :

Joli-Cœur, tu peux m'en croire
 Comme oculaire témoin,
 Quand Chevert eut la victoire
 Soubise n'était pas loin.

ÉPIGRAMMES DIVERSES

SUR MADAME DE POMPADOUR

ROME jadis consultait les oiseaux
 Sur la guerre, la paix, le choix des généraux.
 Imitateurs d'un peuple qu'on admire,
 Moquons-nous de tous nos rivaux
 Qui nous taxent de délire :
 Le plus vil habitant des eaux
 Peut aussi bien que les moineaux
 Régler le sort d'un grand empire.

SUR LE CARDINAL DE BERNIS¹

MOINS religieux que profane,
Bernis à la cour en soutane
Fut ministre dès qu'il parut ;
On fit pour lui ce qu'il voulut,
Il eut une grande dépense ;
De sa chute est-ce le signal ?
On dirait que cette Éminence
N'a le chapeau de cardinal
Que pour tirer la révérence.



SUR LE COMTE DE CLERMONT

MOITIÉ plumet, moitié rabat,
Aussi peu propre à l'un qu'à l'autre,
Clermont se bat comme un apôtre
Et sert son Dieu comme il se bat.



Est-ce un abbé ? l'Église le renie.
Un général² ? Mars l'a bien maltraité.

1. L'abbé de Bernis avait reçu la barrette de cardinal des mains de Louis XV, le 30 novembre, et quinze jours après il était exilé par lettre de cachet à son abbaye de Saint-Médard de Soissons.

2. « Ce prince, écrit Collé, avait de très bonnes qualités, quoique mauvais général, et il était d'une bravoure

Suivons-le dans l'Académie ;
 Il fut muet ; est-ce par dignité ¹ ?
 Qu'est-il enfin ? son mérite est bien mince ;
 On lui croyait la valeur d'un géant ;
 Mais par malheur ce n'est qu'un pauvre prince,
 Dont un auguste titre éclaire le néant.



SUR M. DE SOUBISE

POURQUOI le bâton à Soubise ² ?
 Tandis que Chevert est vainqueur !
 C'est de la cour une méprise,
 Ou c'est l'abus de la faveur.
 Je ne vois là rien qui m'étonne,
 Répond aussitôt un railleur,
 C'est à l'aveugle que l'on donne
 Et non pas à son conducteur.

reconnue. Aussi ignorant dans les arts et dans les lettres que dans la guerre, il les aimait cependant et les protégeait. » (*Journ. historique.*)

1. Le comte de Clermont, pour être élu membre de l'Académie française, avait promis de renoncer à la réception solennelle et aux honneurs dus à son rang.

2. Lorsque M. de Soubise reçut le bâton de maréchal, « il le dut principalement au lieutenant général Chevert, officier de fortune, et qui aurait eu le même honneur si ceux de ses concurrents qui n'ont que de la naissance n'étaient parvenus à persuader qu'elle doit l'emporter sur le mérite. Il faut du moins que l'histoire le dédommage en lui rendant justice. » (DUCLOS.)





ANNÉE 1759

RÉSULTATS
DU TRAITÉ DE VERSAILLES

DES nœuds par la prudence et l'intérêt tissus,
Un système garant du repos de la terre,
Vingt traités achetés par deux siècles de guerre,
Sans pudeur, sans motif, en un instant rompus ;
Aux injustes complots d'une race ennemie

Nos plus chers intérêts, nos alliés vendus ;
Pour cimenter sa tyrannie,

Nos trésors, notre sang vainement répandus,
Les droits des nations, incertains, confondus,
L'empire déplorant la liberté trahie ;

Sans but, sans succès, sans honneur,
Contre le Brandebourg l'Europe réunie ;
De l'Elbe jusqu'au Rhin le Français en horreur,

Nos rivaux triomphants, notre gloire flétrie,
Notre marine anéantie,

Nos villes sans défense et nos ports saccagés,
 Le crédit épuisé, les peuples surchargés ;
 Voilà les dignes fruits de vos conseils sublimes :
 Trois cent mille hommes égorgés,
 Bernis, est-ce assez de victimes¹?
 Et les mépris d'un roi pour vos petites rimes
 Vous semblent-ils assez vengés²?

CONSEILS AUX FRANÇAIS

FRANÇAIS, ne guerroyez donc plus,
 Vos efforts seraient superflus ;
 Vos bras sont redoutables... eh bien,
 Vos têtes pitoyables,
 Vous m'entendez bien.

1. Le désastre de Crevelt et l'incapacité de nos généraux avaient démontré à Bernis la nécessité de faire la paix ; et c'est pour l'avoir réclamée, tandis que M^{me} de Pompadour s'obstinait à soutenir Marie-Thérèse et à poursuivre la lutte, qu'il fut disgracié.

2. Dans une épître adressée au comte Gotter, Frédéric II qui se piquait d'être aussi fin critique que grand général, avait écrit :

Je n'ai pas tout dépeint, la matière est immense,
 Et je laisse à Bernis la stérile abondance.

Aussi fut-on porté à croire que Bernis avait voulu se venger par le traité de Versailles des railleries du monarque, tandis que, d'après Duclos, il « n'avait pas été le plus vif partisan du traité, quoiqu'il l'eût signé. »

A Rosbach, un chef barbouilleur
Vous a comblé de déshonneur ;
On fuyait comme quatre
Avant que de combattre.

A Crevelt, vos braves guerriers
En vain ont cueilli des lauriers ;
L'impérieux Mortagne¹
Croit qu'on perd quand on gagne.

D'Hastembeck le sage vainqueur²
Fit triompher votre valeur ;
Mais un ordre suprême
Le terrassa lui-même.

J'aime mieux, dit son successeur³,
Plus de profit et moins d'honneur ;
Vaincre est fort difficile,
Traiter est plus utile.

Hanovre, vous avez grand tort,
D'appréhender pour votre sort ;

1. Lieutenant général des armées du roi (M.) — Il passait pour être l'inspirateur du comte de Clermont, le vaincu de Crevelt.

2. Le maréchal d'Estrées, rappelé après cette bataille. (M.)

3. Le maréchal de Richelieu, accusé d'avoir reçu de l'argent des Anglais pour faire la capitulation de Closter-Severn. (M.)

Au lieu de vous détruire...
Il voulait vous construire¹.

Français, votre règne est passé,
Votre valeur s'est éclip­sée ;
Je m'arrête, et je n'ose... eh bien,
Vous en dire la cause,
Vous m'entendez bien.

TESTAMENT

DE

LA DUCHESSE D'ORLÉANS²

JE finirai tranquillement,
Craignant peu le dernier moment,
Le diable, l'enfer, l'âme, eh bien !

1. A son retour de l'armée il fit bâtir un pavillon sur le rempart, vis-à-vis la chaussée d'Antin, que l'on nomme le pavillon d'Hanovre, et dont le peuple cassa une fois les vitres. (M.) — Richelieu avait encouragé le pillage par l'exemple qu'il donnait tout le premier, et qui lui attira de la part de ses soldats le sobriquet mérité de Père la Maraude.

2. Louise-Henriette de Bourbon-Conti, morte le 9 février 1759. (M.) — Nous lisons dans le *Journal* de Collé : « L'on m'a donné ces jours-ci les couplets faits par feu M^{me} la duchesse d'Orléans, et qu'avant de mourir elle

Sont des contes de femme,
Vous m'entendez bien.

Ma pauvre mère m'ennuya¹,
Mon pauvre frère m'excéda²,
Voulant me faire entendre,
Qu'ils avaient le cœur tendre.

Mon gros mari, tout consolé,
Par ma mort se croira vengé
Des cornes qu'à sa tête
Ont placé mes conquêtes³.

remit dans un portefeuille fermé à la marquise de Polignac. On jugera par ces horreurs du caractère de cette princesse, qui d'ailleurs est morte en riant et avec la plus grande intrépidité. Cette princesse ne manquait point d'esprit, mais elle était sans âme et sans aucune espèce de sensibilité. Elle n'en avait pas même pour son amant..... Si ce n'était pas une princesse du sang et à l'article de la mort qui eût fait ces détestables couplets, on n'y aurait pas fait attention. Mais cela fait anecdote. »

1. Louise-Élisabeth de Condé, douairière de Louis-Armand de Conti, princesse fort simple dans ses mœurs et sans faste, douée de beaucoup d'esprit et qui avait, dit-on, fort aimé le plaisir. (M.)

2. Louis-François de Bourbon, prince de Conti, fort aimé et distingué par beaucoup d'esprit et de connaissances en tout genre. Il est de la plus belle figure, il a beaucoup d'esprit. Il est noble, fier, généreux, ennemi dangereux, bon ami et protecteur zélé dès qu'il affectionne. (M.)

3. Louis-Philippe, duc d'Orléans, petit-fils du Régent, prince peu éclairé, qui ne s'est jamais distingué par beaucoup de valeur, d'ailleurs adoré à cause de son humanité et de son affabilité. (M.)

Vous le verrez, chez sa p.....¹,
 Bien renfermé, soir et matin,
 Négligeant la décence :
 Il est du sang de France.

Polignac, mon très sot amant,
 Me voit mourir indécement.
 Hélas ! c'est une bête
 Qui sert au tête-à-tête.

Ma très laide dame d'honneur²,
 Va bien pleurer un bon quart d'heure.
 Mais sa jolie nièce³
 N'a pas cette faiblesse.

Elle est fille d'un gros boucher,
 Mais on l'eût plutôt écorchée
 Que d'empêcher le Frise⁴,
 De lever sa chemise.

Monseigneur, votre Mesnildot⁵
 Sera toujours votre m...

1. M^{lle} Le Marquis, ancienne danseuse de l'Opéra, était la maîtresse du duc d'Orléans, dont elle eut un enfant. Le duc la quitta, en 1766, pour M^{me} de Montesson qu'il devait épouser quelques années après.

2. M^{me} de Polignac. (M.)

3. M^{lle} Charpentier d'Ennery. (M.)

4. Comte de Frise, neveu du feu maréchal de Saxe et son amant. (M.)

5. Le Goupil du Mesnildot, gentilhomme et confident des amours de M. le duc d'Orléans. (M.)

Sa femme fut ma m...,
Faites beaucoup pour elle.

Soyez généreux, monseigneur ;
L'avarice me fait horreur.
Il faut qu'un prince donne,
Quand il a l'âme bonne.

Barbantane ¹ pour son époux
A refusé un sort bien doux,
Car son père et sa mère
Voulaient qu'elle vous fit faire.

La catin d'un prince du sang
A mérité un fort beau rang
Chez les filles publiques,
Quand elle est impudique ².

Dans Paris, ainsi qu'à la cour,
Noé ³ se donne chaque jour

1. Fille de M. du Mesnildot et femme de M. Puget de Barbantane. (M.)

2. M^{lle} de Saugeon, mariée à M. de Boufflers ; sa mère s'étant remariée à M. le comte de Montmorency-Laval, premier gentilhomme de M. le prince de Conti, ce prince en devint amoureux et vécut longtemps avec elle ; elle se distingua par son indécence, quoique avec beaucoup d'esprit, de connaissances et de talents. (M.)

3. M^{me} Noé de Cohorne, femme de M. de Noé, chambellan de M. le duc d'Orléans, et maîtresse de M. l'abbé de Breteuil, chancelier du même prince. (M.)

Elle devient dévote,
Tout en levant sa cotte.

Adieu, la grosse Rochambeau ¹,
Je ne vous fais aucun cadeau ;
Vous vous mettez à braire,
Vous aimeriez mieux faire.

Vous pleurerez, bonne maman,
Écoutez-moi donc un instant :
Au diable je me donne,
Si j'ai aimé personne.

Thiars ² est tout à fait séduit,
Ce n'est pas qu'il manque d'esprit.
D'où naît donc sa tendresse ?
D'un cœur plein de faiblesse.

Croyez ma parole d'honneur,
Il ne fut jamais mon vainqueur ;
Je n'ai pas fait usage
De ce prêteur sur gages.

Vous êtes brave et voilà tout,
Schomberg ³ et tout est gauche en vous,

1. Autre femme de la cour du Palais-Royal, sœur de M. Legoux, receveur général des finances et gouverneur de M. le duc de Chartres. (M.)

2. M. le marquis de Thiars, de la famille de Bissy, gentilhomme de M. le duc d'Orléans. (M.)

3. Homme de la cour qui s'était distingué à l'armée par plusieurs belles actions. (M.)

Cœur, esprit et personne,
Le monde s'en étonne.

Adieu, messieurs les ennuyeux,
Vous me fîtes bien odieux,
Allez vous faire faire, eh bien !
Comme faisait ma mère.
Vous m'entendez bien.

LES

TALENTS DE SILHOUETTE¹

QUEL est le bienfaisant génie
Qui semble descendre des cieus,
Et qui vient, par son industrie
Comme par son économie,
Changer la face de ces lieux ?

1. Vers faits par M. l'abbé de l'Attaignant, sur M. de Silhouette, au sujet de la création des soixante-douze mille actions pour l'extinction des croupes et du retranchement des pensions et des privilèges dans le royaume. (M.) — Étienne de Silhouette, ancien conseiller au Parlement de Metz, maître des requêtes, secrétaire des commandements et chancelier du duc d'Orléans, avait été appelé au contrôle général des finances le 4 mars. « M. de Boulogne n'ayant que des ressources triviales et impuissantes, on soupirait après un homme de génie qui pût en imaginer de nouvelles. On crut l'avoir trouvé dans M. de Silhouette ». (*Vie privée de Louis XV.*)

Sur la France presque épuisée,
Chez qui l'or cessait de couler,
Sa main, d'une façon aisée,
Déjà répand une rosée
Qu'il a contraint à circuler.

Ne craignez de son ministère
Ni surcharge ni droit nouveau ;
Peuples, dont il sait la misère,
Il veut vous ménager en père
Et songe à soulager vos maux.

Ne craignez pas qu'il vous écrase :
Ministre du meilleur des Rois,
Irait-il chercher dans la vase
L'or, le rubis et la topaze ?
Des mines il sait faire choix.

C'est dans ces opulentes bourses
Qui brillent d'un si grand éclat,
Qu'il les puise comme en leurs sources ;
Il connaît toutes les ressources
Qui peuvent soulager l'État.

C'est dans l'épargne nécessaire
Qu'il pose la première loi,
Et c'est le conseil salutaire
Que sans crainte de lui déplaire
Il ose donner à son Roi.

C'est en suspendant par prudence
Ces pensions et revenus
Extorqués à la bienveillance,
Qui deviendront la récompense
Du vrai mérite et des vertus¹.

En retranchant de maint office
Tout privilège, immunité,
Qui porte aux pauvres préjudice
Et semble choquer la justice
En détruisant l'égalité.

Du laborieux Silhouette
Tels sont les utiles essais ;
De ses talents la preuve est faite :
Sa probité est si parfaite,
Que tout garantit ses succès.

Jamais Louis pouvait-il faire
Pour cette place un meilleur choix ?
Ce ministre habile et sincère
Lui fait connaître sans mystère
Ce que toujours on cache aux rois.

1. « La déclaration portant suspension de plusieurs privilèges concernant la taille le fit bénir comme le père du laboureur. Celle tendant à la réduction des pensions, dont la multiplicité était devenue une charge énorme pour le royaume, en lui aliénant les courtisans et les plus illustres personnages, prouvait qu'il ne redoutait pas de se faire des ennemis, et qu'il bravait pour son devoir et le bien public les cabales, la puissance et le crédit. » (*Vie privée de Louis XV.*)

Pour le bonheur de la patrie
 Veillent les dieux l'y maintenir,
 Malgré la malice et l'envie,
 La cabale et la jalousie
 Qui chercheront à l'en bannir.

LES

PLONGEONS DE LA VILAINE¹

VERS la mer où Phœbus roule son char doré,
 Du fleuve le plus vil et le plus ignoré,
 La Vilaine dormant sur son urne fangeuse
 A l'Océan joignait une onde limoneuse,
 Quand un bruit tout à coup réveille ses esprits,
 Le résonnant écho lui rapporte des cris
 Avec un sifflement de voile et de cordages,

1. Dès le mois de mai 1759, l'on avait formé le projet d'une descente en Angleterre. Une flotte avait été équipée à Brest; elle était commandée par le maréchal de Conflans, lieutenant général des armées navales. Le maréchal prit la mer le 14 novembre, et fut tout aussitôt arrêté par l'amiral Hawke qui observait ses mouvements; au lieu de combattre, il donna le signal de la retraite et alla s'échouer sur le rivage avec la plupart de ses vaisseaux, tandis que l'arrière-garde était écrasée par les Anglais. Cette déroute, qui fut la ruine de la marine française, recut par raillerie le nom de *Bataille de M. de Conflans*.

Même elle dut bientôt reculer ses rivages,
Par le sillonnement de colosses nouveaux
Dont le poids inconnu fait refluer ses eaux.
La crainte la saisit et sans être percée
Elle court chez Thétis. O mère de Nérée,
Dit-elle, sauvez-moi du plus grand des dangers,
Mon domaine est en proie à de durs étrangers ;
Que sont-ils ? Quel objet conduit leurs pas nuisibles ?
Jamais on ne les vit sur mes rives paisibles.
Du Pactole chez moi cherchent-ils les trésors ?
Quelques simples pêcheurs fréquentaient seuls mes bords,
La carpe, le goujon remplissaient leur nacelle.
Mais sous un autre poids je gémis, je chancelle,
De fiers usurpateurs jusqu'au ciel exhaussés,
Bouchent mon lit étroit l'un sur l'autre pressés ;
Est-ce un nouveau tribut que l'on met sur mes ondes ?
L'espace manque-t-il sur les mers des deux mondes ?
Secourez-moi, Thétis, au nom de tous les dieux,
Puisse Neptune aussi souscrire à tous mes vœux. —
Calmez, répond Thétis, la crainte qui vous presse,
De mes moindres sujets le repos m'intéresse ;
Ceux que vous redoutez ont plus de peur que vous,
Et ces monstres marins sont traitables et doux ;
On les voit se cacher comme l'oiseau timide
Qui devant le chasseur plonge sa tête humide :
Telle on voit s'amollir la cire en un moment
Et couler à l'aspect d'un brasier consumant.
Brest les a vus sortir sous leurs poupes nombreuses,
J'aplanissais pour eux mes ondes orageuses ;
Moi-même je les pris pour Tiphys et Jason,

Partant pour conquérir l'héroïque Toison.
Ils brûlaient, disaient-ils, d'entrer la carrière,
Mais leurs cœurs en secret regrettaient la Bavière.
Tant qu'ils ont été seuls, leur insolence a cru,
Le masque n'est tombé que quand Hawke a paru.
Sur ces bords désolés c'est en vain que la France
Levait les mains aux cieux et demandait vengeance;
Ses perfides enfants ont méconnu sa voix,
L'honneur même les trouve inflexibles et froids.
Ils ont pris, ces héros, descendants de Thersite,
Le signal du combat pour le signal de fuite;
Aucun d'eux d'un seul coup n'a distingué sa main.
Traîtres ! fuyez, leur dis-je, et nettoyez mon sein,
Vous ne trouverez point d'asile en mon empire.
A ce récit honteux la Vilaine soupire
Et dit : Votre courroux m'a dicté mon devoir,
Thétis les a chassés, puis-je les recevoir ?
Pêcheurs et nautonniers dont les mains endurcies
Sur l'aviron pesant ne sont point raccourcies,
Poursuivez ces canards au milieu de mes joncs,
A grands coups redoublés assommez ces plongeurs.



ANNÉE 1760

A PROPOS
DE L'ANNÉE LITTÉRAIRE

FRÉRON¹ à *l'An littéraire*
Met son nom et fait fort bien,
Car il paye pour le faire ;
Mais des enfants d'un tel père,
Si chacun reprenait le sien,
Monsieur Fréron n'aurait plus rien.

C'est donc à tort qu'on le blâme
D'être mordant comme un chien ;
Il peut faire une épigramme,
Mais demandez-le à sa femme.

1. Élie Fréron, célèbre critique et journaliste (1719-1776), avait fondé, en 1754, *l'Année littéraire*, qu'il continua durant vingt-deux ans, et dans laquelle il se montra l'adversaire constant du parti encyclopédique et surtout de Voltaire.

Il est logé comme un prince
 Et doit je ne sais combien ;
 J'ai bien peur qu'on ne le pince,
 Car son crédit est si mince.

Ainsi malgré l'étalage
 De ses talents, de son bien
 Et de son noble compéage¹,
 Tant enfants, meubles, qu'ouvrage,
 Si chacun reprenait le sien,
 Monsieur Fréron n'aurait plus rien!

ÉPITRE

A MADAME DE POMPADOUR

VOULEZ-VOUS, belle marquise,
 Qu'avec ma rustique franchise
 Je vous fasse mon compliment
 Sur votre bon gouvernement?
 Mais à ce ton véridique
 N'allez pas me croire caustique;
 Je ne suis qu'un franc campagnard,

1. L'un des fils de Fréron, le célèbre conventionnel, avait eu pour parrain l'ex-roi de Pologne Stanislas, et l'autre le duc d'Orléans.

De la critique ignorant l'art.
J'admire avec toute la France
Votre aptitude et votre aisance
A démêler les grands talents
Pour tous les emplois importants :
Fussents-ils à titre de grâce,
Tous les sujets sont à leur place.
Pauvres esprits des temps passés,
Vous étiez donc embarrassés
Pour des guerriers et des ministres ?
Allez ! vous n'étiez que des cuistres.
Pompadour, en moins de dix ans,
Vous en fera voir plus de cent,
Soit de l'une ou de l'autre espèce,
Qui tous, guidés par sa sagesse,
Forment tous les jours des projets,
Si bien combinés, si parfaits,
Que tout tourne à notre avantage.
Mais notre Roi, bon homme et sage,
Qui s'est expliqué nettement
Ne tendre à l'agrandissement,
Pour les arrêter dans leur course
Sait à propos dénouer sa bourse
En calmant leur ambition
Par une forte pension ¹ ;
Ils s'en vont sans dire grâce.
Bientôt par d'autres on remplace

1. Les ministres disgraciés étaient toujours favorablement traités sous le rapport pécuniaire. « Comme le

Ces timons du gouvernement,
 Sans savoir pourquoi ni comment ;
 Celui qui conduit la marine¹
 Jurerait que la Caroline
 De l'Europe est un continent.
 Tous sont de même, et cependant
 Il vient sans cesse à mon oreille
 Que tout va chez nous à merveille :
 Tant il est vrai que gens d'esprit
 Savent tout sans l'avoir appris.
 J'en ai bien un peu moi, madame,
 Si je pouvais toucher votre âme,
 Et que là, de bonne foi,
 Vous voulussiez parler pour moi ;
 Tenez, voici mes connaissances :
 J'aime à la rage les finances,
 Et je pourrais comme Bertin²

poste devenait glissant, leurs confrères prudemment crurent devoir porter S. M. à une généreuse munificence, afin d'en profiter à leur tour en cas de disgrâce. » (*Vie privée de Louis XV.*)

1. Nicolas-René Berryer, ancien lieutenant général de police et membre du conseil des dépêches, avait été nommé ministre de la marine en novembre 1758. « Chacun fut confondu d'étonnement à cette nouvelle ; on se demandait si l'on voulait absolument achever notre perte avec un pareil ministre. Ce personnage n'avait jamais annoncé aucun des talents qu'exigeait la place délicate où l'on l'élevait..... Il avait beaucoup d'ignorance, mais davantage encore de présomption et d'entêtement. » (*Vie privée de Louis XV.*)

2. Henri Bertin, ancien intendant du Roussillon et de Lyon, occupait le poste de lieutenant général de police,

Amener l'eau à mon moulin.
Si dans l'emploi du ministère
Vous me destiniez à la guerre,
Je crois que, sans trop me targuer,
Je pourrais bien m'y distinguer ;
Je ferais valoir là ma lance.
Pour assouvir dans l'opulence
Les goûts les plus voluptueux,
D'Argenson ne faisait pas mieux.
Au reste, j'ai de la vaillance
Autant que militaire en France.
Je puis donc faire un général :
Je sais par cœur tout Annibal,
J'ai combattu deux ans cornette
Et j'ai vaincu mainte vedette.
Après de semblables exploits,
Vous vous imaginez, je crois,
Que je puis sans fanfaronnade
Égaler Soubise et Contades ¹.
Je laisse à votre intégrité
A voir en quelle qualité
Je pourrais servir ma patrie.
Employez-moi donc, je vous prie,
Sur la liste des candidats

depuis 1757, lorsqu'il fut appelé au contrôle général des finances (octobre 1759).

1. Louis de Contades, maréchal de France, qui avait succédé au prince de Soubise à la tête de l'armée d'Allemagne, s'était laissé battre à Minden (1^{er} août 1759) par Ferdinand de Brunswick.

Du cabinet ou des combats ;
 Mon respect pour ma protectrice
 Sera le prix de sa justice.

LA

GUINGUETTE DE RAMPONNEAU¹

CHANTONS l'illustre Ramponneau
 Dont tout Paris raffole,
 L'on a chez lui du vin nouveau
 Et fille qu'on cajole.
 C'est là que Michaud
 Renverse Isabeau

1. Jean Ramponneau, cabaretier de la Basse-Courtille, tenait à l'enseigne du *Tambour royal* une guinguette fréquentée surtout par les acteurs et les auteurs du boulevard. Le commerce des gens de théâtre lui inspira le désir de paraître sur les planches. Un entrepreneur de spectacles, Gaudon, comptant sur la popularité du tavernier, n'hésita pas à l'engager. Mais après une représentation d'essai, donnée sur un théâtre de société et fort mal accueillie, Ramponneau se désista ; de là un procès célèbre entre les parties, procès dans lequel Voltaire lui-même intervint en faveur du cabaretier, qui gagna sa cause et revint à sa guinguette plus célèbre que jamais. Sa popularité fut immense et il devint, comme l'a remarqué Grimm, « l'unique objet d'attention de la cour et de la ville ».

Sur le cul d'un tonneau.
Et ziste, et zeste, point de chagrin ;
L'on s'y rigole avec son vin.

L'on danse au son du tambourin,
L'on fait la cabriole ;
L'on s'y bat, l'on y prend au crin
Le brave qu'on enrôle ;
Puis l'on en revient
Au vin qui soutient,
A Catin qui vous tient,
L'on s'y rigole avec Catin.

Lorsqu'on est las de Catin
L'on embrasse Nicole,
Qu'on abandonne le matin
Pour Suzon qu'on bricole,
Ou pour Jeanneton,
Ou pour Margoton,
Ou pour mamzell' Tonton,
L'on s'y rigole avec du vin.

Le vin fait revivre l'amour
Et lui rend la parole ;
Le vin altère, et tour à tour
L'on boit et l'on s'accole.
Couchés ou debout,
Ici, là, partout,
L'on boit et l'on f....
L'on s'y rigole avec Catin.

Vous, filles de trop bonne foi,
 Que l'amour affriole,
 Faites-y des sujets au Roi ;
 Coûtent-ils une obole ?
 Quand vous en avez
 Ils sont élevés
 Chez les Enfants-Trouvés.
 Et ziste, et zeste, point de chagrin,
 L'on s'y rigole avec le vin ¹.

LES DINDONS

FAISONS l'éloge de la France,
 Où règne à présent l'abondance,
 D'une façon
 Que tout le long de la semaine
 On y rencontre par douzaine
 Dindons, dindons.

Commençons par les gens d'Église :
 Admirons la grande sottise
 Que fit Beaumont.
 Par son procédé ridicule,
 Il fut exilé pour la bulle,
 C'est un dindon.

1. Cette chanson est de Collé.

La cour, ne sachant trop que faire,
Change souvent le ministère,
Raison ou non.
Pour parvenir à quelque règle,
Quand elle croit y mettre un aigle,
C'est un dindon.

Comme la tête la plus nette,
Elle avait placé Silhouette
Sur l'horizon.
Pour rétablir notre finance,
Il ôta toute la confiance ;
C'est un dindon.

Demandant un lit de justice,
A-t-il cru rendre un grand service
Au grand Bourbon?
Non; ce dont le bon sens s'étonne,
C'est que tout le conseil l'ordonne.
Que de dindons !

On porte sa riche vaisselle ¹,
On ne garde pas une écuelle,
C'est le bon ton.
Mais, en se servant de faïence,
On fait toujours même dépense,
Dindons, dindons !

1. Pour subvenir aux charges extraordinaires imposées par la guerre, le Roi invita par lettres patentes « les bons citoyens à porter leur vaisselle d'argent, soit plate, soit montée, à l'hôtel de la Monnaie. »

Pour faire un exploit de marine,
C'est le grand Conflans qu'on destine,
Non sans raison.
Où va-t-il faire sa descente ?
C'est sur les bords de la Charente.
Ah ! quel dindon !

Quant aux docteurs de Sorbonne,
Ils étaient jadis en personne
De vrais Catons.
Hélas ! depuis quelques années,
Ils font glou, glou aux assemblées,
Oh ! quels dindons !

Qu'un grand choisisse une maîtresse
Qui soit l'objet de sa tendresse,
C'est passion.
Mais qu'il veuille avoir une actrice
De plus de vingt ans de service,
C'est un dindon.

Voltaire s'est fait une gloire,
En santé, de ne vouloir croire
Dieu, ni démon.
Mais dès l'instant qu'il est malade,
Ce grand esprit craint la grillade
Comme un dindon.



ANNÉE 1761

LES JÉSUITES DE FRANCE¹

HÉLAS ! grand Dieu, dans quelle décadence
Semble tomber l'empire des Français !
De ce climat je vois fuir l'innocence,
L'on perd les mœurs, l'on méprise les lois ;
Le gazetier de l'Église de France
En sait la cause et l'a dit mille fois.

Dans la province il n'est plus d'abondance
Et la misère habite les cités.
On gagne peu, on fait grande dépense,
Les grands succès sont des iniquités :
Tant qu'on aura des jésuites en France,
Il faut s'attendre à ces calamités.

1. A la suite de la banqueroute du P. La Valette, supérieur des Jésuites à la Martinique, les statuts des Jésuites durent être déposés au greffe du Parlement, et leur examen entraîna la suppression de l'ordre en France

Les parents sont en mésintelligence,
Chez les amis plus de sincérité ;
Pour les bienfaits plus de reconnaissance ;
Pour le malheur beaucoup de dureté :
Depuis qu'on a des jésuites en France,
Le genre humain n'a plus d'humanité.

Dans les discours ce n'est que médisance,
Goûts de satire ou de frivolités.
Dans les écrits on ne voit qu'indécence,
Style frondeur, jargon d'impiété :
Si l'on ne pend les jésuites de France,
Adieu bonheur, pudeur et probité.

Pour les fripons les emplois d'importance,
Pour les catins l'or et les diamants ;
Le vice heureux nage dans l'opulence,
Les gens de bien sont les seuls indigents :
Si l'on ne pend les jésuites de France,
Point de bonheur pour les honnêtes gens.

Aspire-t-on à vivre dans l'aisance ?
Il faut atteindre au rang des maltôtiers ;
Dans le commerce il n'est plus d'espérance
Et la fortune est pour les usuriers :
Si l'on ne pend les jésuites de France,
Tous les marchands seront banqueroutiers.

Luxe insolent chez les gens de finance,
Air cavalier parmi les magistrats ;

Peu de talents dans la jurisprudence,
Beaucoup d'orgueil parmi les avocats :
Si l'on ne pend les jésuites de France,
La vanité perdra tous les états.

Dans les plaisirs aucune tempérance,
Dans les repas point de sobriété ;
Tout dégénère, et dès l'adolescence,
Nos citoyens tombent de vétusté :
Tant qu'on aura des jésuites en France,
L'on ne vivra que pour la volupté.

Un monstre affreux, de la plus noire engeance,
D'un de nos rois osa percer le sein.
Ce Roi si bon, si rempli de clémence,
Valois périt ! quel était l'assassin ?
C'était sans doute un jésuite de France
Qui se couvrit d'un froc de jacobin.

Mais ces gens-là, pleins de l'obéissance
Qu'on doit aux rois, la prêchent sur les toits.
Voudraient-ils donc attaquer leur puissance ?
Sans elle-même ils seraient aux abois ;
Malgré cela, les jésuites de France
Seront toujours les assassins des rois.

Ils sont pourtant fameux pour la science,
Et pour l'esprit ils ont peu de rivaux.
Soumis aux lois d'une austère observance,
Rien n'est égal à leurs pieux travaux ;

Malgré cela, les jésuites de France
Seront toujours les plus tristes fléaux.

Ceux que je vois, selon toute apparence,
Sont tous humains, ont un excellent cœur ;
Ils sont remplis de soins, de complaisances :
Malgré cela, ces gens-là me font peur.
Le seul habit d'un jésuite de France
A l'univers pourrait porter malheur.

COMPLIMENT

A MESDAMES DE FRANCE ¹

MESDEMOISELLES de France,
J'osons vous faire la cour,
Vous présenter en cadence
Nos respects et notre amour.
Ah ! que vous êtes gentilles,
Que vous avez l'air courtois,
L'on voit que vous êtes filles
Du meilleur de tous les rois.

1. Chanson faite au mois de juillet 1761, au passage de Mesdames Adélaïde et Victoire de France à la Ferté-sous-Jouarre, allant aux eaux de Plombières. (M.) — « Mardi 30 juin, Madame Adélaïde et Madame Victoire, filles de France, sont parties pour aller prendre les eaux de Plom-

Si je disons qu'on vous aime,
 N'en prenez point de souci,
 J'osons le dire à Dieu même
 Comme à votre père aussi.
 De nos cœurs le pur hommage
 Leur agréé à tous les deux ;
 J'espérons cet avantage
 De vous tout ainsi que d'eux.

Le monde dit qu'à Plombière
 Vous allez boire des eaux.
 C'est une pauvre ouvrière
 Que l'eau pour guérir les maux.
 Tenez, le moindre ordinaire
 Du vin de notre canton,
 Est cent fois plus salulaire
 Que les eaux de grand renom.

Je comptons vous faire offrande
 De nos plus fameux flacons,
 Mais le bel air nous commande
 De vous donner des bonbons :
 Douze boîtes à chacune,
 C'est faire au mieux nos honneurs ;
 Au moins gardez-en quelqu'une
 Pour vos deux petites sœurs¹.

bières, et voir en même temps à Nancy le roi Stanislas, leur aïeul ; on dit que ce sera un voyage de trois mois. » (*Journ. de Barbier.*)

1. Mesdames Sophie et Louise, les deux plus jeunes des filles de Louis XV.

Puisque c'est aussi l'usage,
J'offrons le passe-partout,
Les clefs de notre village
Tout ouvert de bout en bout.
Pour vous je les ons fait braves
En rubans et falbalas,
Ce sont les clefs de nos caves,
Loin ne les emportez pas.

Car le soir en nos familles
Je voulons boire à Louis,
Sa femme, sa bru, sa fille,
Son fils et ses petits-fils.
Que de tout mal Dieu préserve
Tous ces très honnêtes gens,
Que longs jours il leur conserve
Pour nous rendre heureux longtemps.

Mesdemoiselles de France,
Pardon, si j'en ons tant dit :
C'est qu'on a bonne éloquence
Lorsque le cœur y fournit ;
Vous aurez dans le voyage
De plus subtils compliments,
Le nôtre aura l'avantage
Des vrais et purs sentiments.

Fait à La Ferté-sous-Jouarre
Par monsieur notre pasteur,
Homme d'un mérite rare,

Car il sait lire par cœur ;
En quoi surtout il excelle
C'est en amour pour son Roi ;
Je le prenons pour modèle,
Son exemple est notre loi.

SOUBISE ET DE BROGLIE ¹

SOUBISE est un fanfaron ²,
De Broglie un vrai Gascon ³,
Voilà la ressemblance.
L'un tourne le c.. au feu,

1. Chanson faite au mois de juillet 1761, après la perte du combat donné le 16 du même mois. (M.) — C'était la bataille de Fillinghausen, dans laquelle les armées réunies de Soubise et de Broglie furent écrasées par le prince de Brunswick, par suite de la mésintelligence de leurs généraux.

2. Malgré son incapacité notoire et ses échecs antérieurs, le maréchal de Soubise, obstinément protégé par M^{me} de Pompadour, avait reçu, au mois d'avril, le commandement de l'armée du Bas-Rhin.

3. Le duc de Broglie, qui avait combattu sous les ordres de M. de Contades, remplaça ce général, à la tête de l'armée d'Allemagne, après le désastre de Minden. Il fut peu après nommé maréchal de France, et se signala tout d'abord par les victoires de Corbach (10 juillet 1760) et d'Altenheim (11 mars 1761), qui lui valurent une grande popularité.

L'autre se jette au milieu,
Voilà la différence.

Soubise a quarante-cinq ans,
De Broglie à peu près autant,
Voilà la ressemblance.
L'un sait battre l'ennemi,
L'autre ne sait que s'enfuir.
Voilà la différence.

L'un est bête et entier,
L'autre est sot et altier,
Voilà la ressemblance.
De Broglie est un polisson
Et Soubise a un beau nom,
Voilà la différence.

UN PAUVRE GÉNÉRAL

Si je suis pauvre général,
Je suis un brave maréchal;
Je sais exposer ma patrie
Et braver des miens le mépris.
Lorsque je marche aux ennemis,
Par ma manœuvre je leur crie :
Battu chaud, j'ai bon dos;

Poisson soutient Soubise¹,
La France a payé nos sottises.

J'allais combattre Ferdinand,
Et je le croyais par devant ;
Mais il s'est trouvé par derrière.
Pense-t-on qu'un Hanovrien
Puisse agir en Italien ?
C'est au-dessus de ma visière.
Battu chaud, j'ai bon dos.

A Rosbach, le Prussien si fier
Pouvait-il jamais espérer
Me vaincre en bataille rangée ?
Moi, qui ne m'y rangeai jamais,

1. Après leur défaite, de Broglie et Soubise, qui s'accusaient réciproquement, s'étaient séparés. « Plus occupés de leur querelle que de celle de l'État, ils envoyèrent en cour des mémoires respectifs. Le dernier avait un trop bon avocat en M^{me} de Pompadour ; son émule fut rappelé et reçut une lettre de cachet qui l'exilait dans ses terres. Le public, toujours porté à plaindre le malheureux, peu instruit d'ailleurs des griefs et ne consultant que son estime pour l'accusé et son mépris pour l'accusateur, lui décerna un triomphe bien capable d'adoucir sa disgrâce. Le lendemain de son exil on jouait *Tanocrède* à la Comédie-Française. Quand M^{lle} Clairon en fut à ces vers :

On dépouille Tanocrède, on l'exile, on l'outrage...
Un héros qu'on opprime attendrit tous les cœurs...

le nom de Broglie vola de bouche en bouche et le spectacle fut interrompu à plusieurs reprises par des applaudissements qui se renouvelaient sans cesse. » (*Vie privée de Louis XV.*)

Je m'en épargnai tous les frais.
L'éclair dissipa mon armée.
Battu chaud, j'ai bon dos.

Mais revenons à Lützelberg,
Où je vis triompher Chevert
Sans vouloir partager sa gloire :
C'en était fait des ennemis :
Si je marchais, ils étaient pris ;
Je fis échapper la victoire.
Battu chaud, j'ai bon dos.

Prince fait pour être chéri,
Soyez heureux et favori,
Mais ne commandez pas l'armée.
Au bien qui vous arrivera
Vous verrez qu'on applaudira.
Abandonnez vos destinées.
Tôt, tôt, battez chaud.
Tôt, tôt, bon courage ;
Que Broglie finisse l'ouvrage !

HONNEUR AUX GRIS¹

BACCHUS et le Dieu de Cypris
Se trouvent dans ces lieux chéris,
Aimons, buvons de ce vin gris;
On est heureux quand on est gris.

Ce vin échauffe les esprits,
Il fait que d'une froide Iris
On croit voir les yeux attendris.

Parmi le vin, les jeux, les ris
Un cœur est aisément épris,
Le plus sauvage est bientôt pris.

Mais si la belle a des mépris,
Si je lui vois des favoris,
Je bois, je chante et je m'en ris.

1. Cette chanson a été faite par M. de Pont de Veyle, au sujet d'un voyage de l'Isle-Adam, chez M. le prince de Conti, où tout le monde, hommes et femmes, étaient gris par ordre du prince. (M.) « Pour entendre l'à-propos de ces couplets, il faut savoir que tous les hommes et toutes les femmes étaient en uniformes gris pendant le voyage, et qu'on changeait seulement les vestes et les garnitures de rubans, et il faut se rappeler aussi que gris veut dire un homme qui a une pointe de vin. Cette équivoque a fourni le refrain de la chanson. » (*Corresp. de Grimm.*)

Souvent les plus fâcheux maris,
Les jaloux les moins aguerris,
En buvant se trouvent guéris.

Un philosophe en ses écrits
Dit que de tout il est surpris,
Mais un buveur a tout compris.

Chantons tous la gloire des gris,
On n'en trouve plus à Paris,
Ils sont tous ici réunis.

Messieurs, faisons honneur aux gris,
Vous en connaissez tout le prix :
Honneur aux gris, soyons tous gris,
On est heureux quand on est gris.



ANNÉE 1762

LE NOUVEAU SPECTACLE¹

SUR le théâtre de nos riens,
A nos pauvres Italiens
On a joint l'Opéra-comique ;
On s'avise fort bien de tout :
Ce triomphe de mauvais goût
Est digne de cette boutique.

Tôt, tôt, tôt,
Audinot²,

1. L'Opéra-Comique et les Italiens furent réunis à la fin du mois de janvier. « Après plusieurs conseils des députés, il est décidé que l'Opéra-Comique est supprimé, que le fond des pièces appartiendra à la Comédie-Italienne et que ce genre de spectacle sera subordonné comme les deux Comédies à l'inspection des gentilshommes de la Chambre... Jamais les Italiens ne s'étaient vus assiéger par une foule pareille. C'était une fureur dont il n'y a pas d'exemple ; des flots de curieux se succédaient sans interruption et débordaient dans toutes les rues voisines. » (*Mémoires de Bachaumont.*)

2. Les *Mémoires de Bachaumont* apprécient ainsi les

La Ruelle,
Vont nous guérir de l'ariette.

Je vois déjà mettre Clairval,
Au moins à côté de Grandval,
C'est un acteur inimitable,
Dont le public est entiché ;
Bientôt cet amant déhanché
Va nous paraître détestable.

La Deschamps,
La Neisselle,
Le jeu n'en vaut pas la chandelle.

On est excédé de Rochard¹ ;
Les grimaces de la Favart

acteurs de la nouvelle scène : « Nous trouvons dans *Rochard* un chanteur agréable ; il a de la propreté, du goût, il joue quelques rôles passablement. *La Ruelle* répare à force d'art la nature la plus ingrate ; c'est un musicien consommé. On désirerait encore entendre Clairval sur le théâtre de l'Opéra-Comique ; son filet de voix se perd sur celui des Italiens ; on en voit assez pour regretter qu'il ne puisse faire davantage. Le robuste *Audinot* rend au naturel la grossièreté des mœurs du peuple..... *M^{me} Favart* est médiocre, elle a la voix maigre, manque de noblesse et substitue la finesse à la naïveté, les grâces à l'enjouement, enfin l'art à la nature... On devrait s'applaudir de l'acquisition de *M^{lle} Neissel*, si sa voix voilée suffisait au lieu où elle chante. Elle a des grâces, du naturel, du goût, du sentiment, mais ses sons trop affaiblis, quand ils parviennent à l'oreille, ne produisent plus qu'une demi-sensation. »

1. Homme de rien qui ayant fait fortune devint entrepreneur de l'Opéra-Comique. (M.)

Sur la scène ne font plus rire.
Messieurs ¹, animez les talents,
Mais à juger soyez plus lents,
On ne vous entendra plus dire :
 Quelle actrice !
Tout est vogue, tout est caprice.

De ce mélange original
On peut, sans en juger trop mal,
Vous faire aujourd'hui l'analyse.
Écoutez, messieurs, la voici :
C'est un composé de Corby,
De quatre ducs et de Bélise.
 A cela, la la,
Que veut-on que l'on dise ?
C'est le règne de la sottise.

LES AUTEURS

D'ANNETTE ET LUBIN

IL était une femme ²
Qui, pour se faire honneur,

1. Les ducs de Duras, d'Aumont, de Richelieu, de Fleury, gentilshommes de la Chambre, et M^{me} la marquise de Villeroy, sœur du duc d'Aumont. (M.)

2. Justine-Benoite Duronceray, épouse de Favart.

Se joignit à son confesseur ¹ :

Faisons, dit-elle, ensemble
 Quelque ouvrage d'esprit ²,
 Et l'abbé le lui fit.

Il cherche en son génie
 De quoi la contenter ;

Il l'avait court pour inventer :

Prenant un joli conte
 Que Marmontel ourdit,
 Dessus il s'étendit.

On prétend qu'un troisième

Au travail concourut :

C'est Favart ³ qui les secourut.

1. Claude-Henri de Fuzée, abbé de Voisenon, membre de l'Académie française, non moins connu par ses œuvres badines que par sa liaison avec le ménage Favart. « L'abbé de Voisenon est un des hommes les plus aimables qu'on puisse rencontrer... Alternativement libertin et dévot, mais toujours aimable, il a passé sa vie entre son confesseur, le P. Saint-Jean, jésuite, et M^{me} Favart, et il a fait avec remords beaucoup d'ouvrages remplis de sottises. Cette faiblesse et cette vacillation d'organes qui l'empêchent d'avoir un avis et surtout de suivre ses résolutions, lui donnent aussi cette légèreté d'esprit, cette foule de saillies et d'épigrammes peu recommandables dans les ouvrages, mais très séduisante dans la conversation. Il a passé sa vie à être mourant d'un asthme et à se rétablir un instant après. » (*Correspondance littéraire.*)

2. La comédie d'*Annette et Lubin*, en un acte et en vers, mêlée d'ariettes, de vaudevilles et de divertissements, fut donnée sur le Théâtre-Italien, transformé, le 15 février.

3. Charles-Simon Favart, acteur et auteur dramatique

En chose de sa femme
C'est bien le droit du jeu
Que l'époux entre un peu.

Fraicheur, naturel, grâce,
Tendre simplicité,
Tout cela fut du conte ôté ;
On mit des gaudrioles,
De l'esprit à foison,
Tant qu'il fut assez long.

A juger dans les règles,
La pièce ne vaut rien ¹,
Et cependant elle prend bien.

(1710-1792), fournit plus de soixante pièces au répertoire de l'Opéra-Comique et du Théâtre-Italien.

1. C'était aussi l'opinion de Grimm : « La Comédie-Italienne, écrit-il, a donné une petite comédie intitulée *Annette et Lubin*, mêlée d'ariettes et de vaudevilles parodiés, c'est-à-dire de tous les accompagnements d'un faux et mauvais goût... Elle est faite d'après le conte de Marmontel qui porte le même titre et qui est peut-être le meilleur de son recueil. Vous ne trouverez déjà que trop d'esprit dans le conte qui devrait être un chef-d'œuvre de naïveté et de simplicité, mais c'est bien pis dans la comédie, où la pointe épigrammatique vous blesse à chaque instant... Lorsqu'on voit triompher le genre faux et absurde qui fait le succès d'*Annette et Lubin*, on reste affligé et humilié et l'on croit que le génie et le goût vont disparaître parmi nous. Cette petite comédie, qui aura pour notre honte peut-être, cinquante représentations, est de M^{me} Favart et C^{ie}. M. l'abbé de Voisenon est un des premiers associés de cette compagnie si riche en tournures, épigrammes et pointes. » (*Correspondance littéraire.*)

Lubin¹ est sûr de plaire;
 On dit qu'Annette aussi
 En tire un bon parti.

Mais si la vaine gloire
 Des auteurs s'emparait,
 Le public sot les nommerait,
 Monsieur Favart, sa femme,
 Et brochant sur le tout,
 Avec eux l'abbé fou.

D'ESTRÉES EN ALLEMAGNE²

JE suis un pauvre maréchal
 Et je redeviens général,
 Depuis que Broglie en son village
 Est renvoyé par Pompadour;
 Mais si j'abandonne la cour,

1. Caillau, acteur de la Comédie-Italienne. (M.)

2. Au mois de février, le maréchal d'Estrées fut envoyé en Allemagne à la place de M. de Broglie disgracié. « Le public qui jadis l'avait si fort regretté, lorsqu'il fut rappelé du Hanovre, dans l'enthousiasme où il était du prédécesseur, parut peu flatté du choix de ce vieillard pour remplacer le jeune héros; choix qui, au surplus, ne fut soutenu par aucun avantage brillant et décisif. » (*Vie privée de Louis XV.*)

J'y reviendrai selon l'usage,
 Tôt, tôt, tôt, battez chaud,
 Tôt, tôt, tôt, bon courage,
 Y faire admirer mon ouvrage.

Je marche comme un maréchal;
 Point du tout comme un général.
 Si nous avons quelque avantage,
 Soubise en aura tout l'honneur;
 Je le lui cède de bon cœur,
 Je n'ai point de cœur à l'ouvrage.
 Tôt, tôt, tôt, battez chaud,
 Tôt, tôt, tôt, bon courage,
 Je n'ai point de part à l'ouvrage.

Contades en fut mécontent¹ ;
 Je devins son aide de camp,
 Sans vouloir être davantage.
 Ce procédé ne prit pas bien ;
 Je m'en ris, je suis citoyen.
 C'est un assez beau personnage.
 Tôt, tôt, tôt, battez chaud,
 Tôt, tôt, tôt, bon courage,
 Je n'ai point de part à l'ouvrage.

1. Après la défaite de Minden on l'avait envoyé à l'armée d'Allemagne, « non pour ôter le commandement à M. de Contades, remarque Barbier, mais pour l'aider de ses conseils, et il avait accepté cette commission critique, non seulement pour faire sa cour à M^{me} de Pompadour, mais aussi parce qu'il était intime et ancien ami du maréchal. »

LES EXPLOITS DE CONDÉ ¹

MONSEIGNEUR, vous ne fites rien,
Mettant les Anglais en déroute,
Soubise nous l'assure bien ;
Le même ne veut pas qu'on doute
Que c'est lui qui les a battus,
Quoique de loin il les ait vus ;
Non, non, on sait bien,
Monseigneur, vous ne fites rien.

Monseigneur, vous ne fites rien,
Vous le verrez dans la Gazette ;
Cependant ici l'on soutient
Que l'on vous doit cette défaite,
Que quelques jours auparavant
L'ennemi fuit, vous redoutant.

1. Cette chanson a été faite au sujet d'un avantage considérable, remporté par M. le prince de Condé, dont les courtisans voulurent donner la gloire au prince de Soubise. (M.) — Il s'agit ici de la bataille de Johannisberg, en Hesse, livrée le 30 août. « La division commandée par le prince de Condé eut la plus grande part au succès. Ce prince avait déjà eu un avantage, le 25, sur le prince héréditaire de Brunswick, mais moins important que celui-ci. » (*Journal historique.*) — Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé (1736-1818), était le fils du duc de Bourbon, premier ministre de Louis XV.

Monseigneur, vous ne fites rien ;
 Eh bien ! qu'on fasse davantage !
 Qu'on soit vainqueur et citoyen,
 Comme vous l'êtes à votre âge,
 Qu'on ne veuille point envier
 Un brillant et juste laurier.

Non, non, on sait bien,
 Monseigneur, vous ne fites rien.

LES TALENTS DE CHOISEUL

QUAND Choiseul¹
 D'un coup d'œil
 Considère

Le plan entier de l'État,

1. Étienne-François, duc de Choiseul, célèbre homme d'État français (1719-1785), avait débuté par la carrière des armes et était parvenu au grade de lieutenant général, lorsque la faveur de M^{me} de Pompadour le fit successivement ambassadeur à Rome et à Vienne, ministre des affaires étrangères, de la guerre et de la marine. Pour l'époque à laquelle il vécut, ce fut un grand ministre.

« Jamais homme n'arriva plus à temps pour son bonheur et son éclat, lisons-nous dans les *Mémoires de Bezenval*. Louis XV, par son caractère, sa faiblesse et par quelques qualités, fut précisément le monarque nécessaire sa gloire. Sous Louis XIV, M. de Choiseul eût paru mesquin ; tout n'est que comparaison ; sous Louis XV, tout

Et seul, comme un sénat,
 Agit et délibère ;
 Quand je vois
 Qu'à la fois
 Il arrange
 Le dedans et le dehors,
 Je soupçonne en son corps
 Un ange.
 Serait-ce un Dieu tutélaire ?
 Dans la paix et dans la guerre,
 Ses traités
 Sont dictés
 Par Minerve :
 J'admire en lui les talents
 Que d'elle il obtint sans
 Réserve.
 A l'amour ¹
 Tour à tour,

s'étant amoindri, jusqu'au trône même, il se trouva dans son cadre. »

I. « Ce ministre, connu pendant sa jeunesse sous le nom de comte de Stainville, eut longtemps une sorte de célébrité dans le monde par son esprit, sa gaieté et un ton léger et présomptueux. Son talent pour le persiflage et les tracasseries qu'il avait excitées dans plusieurs sociétés avaient fait croire que Gresset l'avait eu en vue en traçant le caractère du *Méchant*. Il eut beaucoup de succès auprès des femmes, quoique son extérieur n'eût rien d'agréable. Il était d'une taille médiocre et sa figure pouvait être appelée laide ; mais des yeux vifs et expressifs l'animaient, et des manières nobles, polies, audacieuses, donnaient à toute sa personne un caractère qui la faisaient distinguer et en dérobaient les défauts. » (SÉNAC DE MEILHAN.)

A la table,
 Quand il trouve des loisirs,
 Qu'il se livre aux plaisirs,
 Il est inconcevable.
 Du travail
 Au sérail,
 Vif, aimable,
 A tout il est toujours prêt ;
 Pour moi, je crois que c'est
 Un diable ¹.

ÉPIGRAMMES DIVERSES

SUR L'ABBÉ DE VOISENON

L'AIMABLE successeur du sombre Crébillon
 Dans un genre opposé s'illustre sur la scène,
 Les arbitres du goût ont choisi Voisenon ²,
 Ils couronnent Thalie en pleurant Melpomène.

1. D'après Grimm, cette pièce serait de l'abbé de Voisenon, mais les *Mémoires de Bachaumont* constatent que « l'abbé de L'Attaignant se déclare partout auteur de la chanson, et l'on infère de là avec raison que son dessein a été de louer de bonne foi. »

2. A propos de l'élection de M. l'abbé de Voisenon à l'Académie, le 4 décembre 1762. « On était si prévenu de

SUR LES JÉSUITES

Vous ne savez pas le latin ¹ :
 Ne criez pas au sacrilège
 Si l'on ferme votre collège,
 Car vous mettez au masculin
 Ce qu'on ne met qu'au féminin.



Capitaines qu'on réforme ²,
 Et qui partout publiez
 Que c'est injustice énorme
 Qu'on vous ait ainsi rayés ;
 C'est en vain que chacun crie :
 Un coup plus inattendu
 Nous pétrifie ;
 Jésus lui-même a perdu
 Sa compagnie.

cet événement, qu'à l'instant où l'Académie était encore assemblée, il s'est répandu une quantité de portraits de cet abbé avec son nom et cette phrase : *Élu à l'Académie française, le 4 décembre 1762*. On est fort intrigué pour savoir l'auteur de cette galanterie. Les uns prétendent que c'est M^{me} Favart, avec qui cet abbé vit : d'autres disent que c'est le mari. » (*Mém. de Bachaumont.*)

1. A l'occasion de la clôture du collège Louis-le-Grand, dirigé par les jésuites. (M.)

2. Allusion aux réformes militaires opérées par le duc de Choiseul, en décembre 1762.



ANNÉE 1763

PORTRAIT DE L'ATTAIGNANT

L'ATTAIGNANT¹,
Dédaignant
Le ministère,
Va partout faisant des vers
A tort et à travers
En héros de Cythère.
Égrillard,
Vieux paillard
Qui s'amuse,
A nos sœurs de l'Opéra
Bientôt prostituera
Sa muse.

1. Gabriel-Charles de L'Attaignant, poète connu par quelques jolies pièces, avait embrassé l'état ecclésiastique et était chanoine de Reims, sans donner pour cela l'exemple d'une vie bien régulière. Dans ses dernières années, cependant, il renonça au monde et se retira chez les Pères de la Doctrine chrétienne.

Dans ses amoureux caprices,
Il a chanté deux actrices,

Sur un ton
D'avorton
Du Parnasse.

De Carline et de Favart ¹,
Il détaille en bavard

La grâce.
Ce sont jeux,
Pour ce preux
En luxure,

Il en a l'œil rayonnant,
Son gros nez boutonnant

En est l'affiche impure,
Grand buveur,
Grand f.....,

Tout l'enchante,

On dit qu'il connaît à fond

Tous les sujets profonds
Qu'il chante ³.

1. Actrices de la Comédie-Italienne. (M.)

2. Cette pièce est une parodie de celle consacrée au duc de Choiseul, qui était attribuée, comme on l'a vu, à l'abbé de l'Attaignant.

LE BAL DE VERSAILLES¹

A MOI, charmant Anacréon !
J'invoque aujourd'hui ton génie ;
Des jeux prolonger la saison,
C'est ajouter à notre vie.
Appelons ici la gaîté,
L'enjouement et la liberté.
 Enfants de quinze ans,
 Laissez danser vos mamans.

Combien, Amour, ici des ans
Tu méconnaîtrais l'intervalle.
La moins jeune de ces mamans
Peut de sa fille être rivale.
Il est plus d'un mois pour les fleurs,
Et toutes les roses sont sœurs.

Belles, qui formez des projets,
Trente ans est pour vous le bel âge ;
Vous n'en avez pas moins d'attraits,
Vous en connaissez mieux l'usage,

1. Par M. Moreau. — Cette chanson fut faite à l'occasion d'un bal donné à Versailles, le jour du mardi gras, par M^{me} la maréchale de Duras. Les mères de toutes les jeunes filles y dansèrent ; et les jeunes filles faisant à leur tour le rôle de mères, y furent simples spectatrices. (M.)

C'est le vrai moment d'être heureux,
On plaît autant, on aime mieux.

Croyez-vous que le dieu malin
Dont je chéris et crains la flamme
Allume aux rayons du matin
Le flambeau qui brûle notre âme.
Son feu, si je l'ai bien senti,
Ressemble aux ardeurs du Midi.

Enfants de quinze ans,
Laissez danser vos mamans.

LA

COLONISATION DE LA GUYANE¹

DANS la rue de Richelieu,
En belle demeure,
Pas tout à fait au milieu,
Venez à toute heure;
Dans l'île Cayenne allez,
Vous aurez, si vous passez,

1. Brûletout de Préfontaine, ancien capitaine dans les troupes de la Guyane, avait proposé à l'administration des colonies un projet de colonisation que Choiseul accepta avec empressement, sans doute pour compenser les pertes

Du pain et du beurre assez,
Du pain et du beurre.

On vous dit, mes chers enfants,
Tant garçon que fille,
Le Roi vous nourrit deux ans,
Aussi vous habille ;
On vous donne une maison
Et du terrain à foison,
Pour peupler cette île.

Dans ce superbe pays
Voyez quelle aisance,
Les cœurs y seront unis,
Comme ils sont en France ;
S'ils produisent des garçons,

subies au traité de Paris. De nombreux émigrants, séduits par les brillantes promesses qui leur étaient faites, s'embarquèrent pour la Guyane où ils ne songèrent tout d'abord qu'à se divertir. « J'ai vu, disait un témoin oculaire, ces déserts aussi fréquentés que le Palais-Royal. Des dames en robes traînantes, des messieurs en plumets marchaient d'un pas léger jusqu'à l'anse et Kourou offrit pendant un mois le coup d'œil le plus galant et le plus magnifique. On y avait amené jusqu'à des filles de joie. »

Mais ces brillants débuts ne furent pas de longue durée. « Les circonstances et le local avaient été mal choisis, les mesures furent plus mal prises encore... Sur ces plages désertes et impraticables pendant la saison des pluies, les subsistances, altérées par la chaleur, l'humidité et le transport, causèrent l'épidémie et la mortalité. Les inondations achevèrent de détruire ceux qu'avait épargnés la maladie. » (*Vie privée de Louis XV.*)

Chacun du Roi ils auront
Grande récompense.

Sans cesser d'être Français,
Dans l'île Cayenne,
On sera des Cayennais
C'est chose certaine;
Ceux qui prendront du souci,
On vous les ramène ici,
Ici de Cayenne.

Quantité de chevaliers
Partent pour Cayenne,
Comme beaucoup d'officiers
Que fortune mène.
Les plus riches reviendront
Et d'autres retourneront
De France à Cayenne.

Saintonge, beau régiment,
S'embarque sans peine,
Et débarque heureusement
Dans l'île Cayenne;
Ils écrivent de là-bas,
Non qu'ils ne regrettent pas
Les bords de la Seine, là,
Les bords de la Seine.

ÉPITRE A LUCINDE ¹

OUI, c'est Lucinde que j'ai vue :
C'est ainsi qu'elle eût soupiré ;
Oui, c'est bien cette âme ingénue
Qui s'épanouit par degré ;
Enfin, c'est la nature même,
Dans toi c'est elle que l'on aime,
Tu dictes ses plus douces lois ;
Dans tes regards elle respire,
Sur ta bouche elle vient sourire,
Elle s'exprime par ta voix.

1. Épître adressée par Dorat à M^{lle} Doligny, qui avait joué le rôle de *Lucinde* dans l'*Oracle* de Saint-Foix. (M.) L. Berthon de Maisonneuve, dite M^{lle} Doligny, débuta, à peine âgée de quinze ans et demi, aux Français, en mai 1763, et fut accueillie avec un enthousiasme universel. Collé, dans son *Journal*, fait l'éloge de ses mérites. « Elle promet beaucoup, écrit-il, elle a un talent supérieur, mais il faut qu'elle travaille, le cultive et l'étende. Sans être jolie, elle a une physionomie intéressante ; sa voix est nette sans être forte, elle a une belle prononciation, pas un ton faux, pas un geste faux, des grâces même. Elle est très bien faite, elle a de la naïveté et de la chaleur ; il ne s'agit plus que d'avoir plus d'ensemble et c'est ce que l'habitude seule du théâtre peut donner. En un mot, il m'a paru qu'elle avait tous les dons que l'on peut tenir de la nature et qu'il ne lui manquait que les agréments et les perfections que l'art et l'expérience peuvent et doivent faire acquérir bien vite, pour peu qu'on étudie son métier. »

Qu'elle soit toujours ton modèle ;
Elle est la mère des succès.
Pour reconnaître ses bienfaits,
Sois toujours naïve comme elle.
Sa beauté dédaigne le fard,
Suis l'exemple qu'elle te donne :
La simple fleur qui la couronne
Vaut tous les prestiges de l'art.
De mille fous l'essaim frivole
Viendra bientôt grossir ta cour :
Ah ! crains leur encens qui s'envole
Aussi vite que leur amour !
Leurs cœurs ressemblent à leurs têtes ;
Garde-toi de ces séducteurs,
Ils t'écriraient sur leurs tablettes,
Et puis iraient tromper ailleurs.
Je sais, si tu voulais m'en croire,
Celui qu'il te faudrait choisir ;
Il est amoureux de la gloire,
Très indulgent pour le plaisir,
Il fuit le faste et l'étalage ;
En un mot, cet amant, c'est moi..
Tu t'offenses de mon hommage !
Il est indiscret, je le vois.
Un Mentor déplaît à ton âge ¹.
Flore n'aime que le printemps.

1. En février 1765, Grimm observait que la jeune actrice avait, aux yeux de ses rivales, « le tort d'être sage et de n'avoir voulu écouter aucune proposition de fortune, au prix de son innocence ».

Lucinde, tu n'as pas vingt ans,
Et j'ai le malheur d'être sage.

AU DUC DE FITZ-JAMES¹

FILS indigne du sang qui t'a donné naissance,
Proscrit de ta patrie, adopté par la France,
Ministre détesté d'un monarque chéri,
Cesse de déchirer le sein qui t'a nourri.
Contre l'autorité du plus juste des princes,

1. Vers à M. le duc de Fitz-James, au sujet de la manière insolente avec laquelle il s'est comporté envers le parlement de Toulouse, où le Roi l'avait envoyé pour faire exécuter des ordres rigoureux. (M.) — Plusieurs parlements de province, celui de Toulouse entre autres, avaient énergiquement protesté contre les nouveaux impôts établis par un édit enregistré dans le lit de justice du 31 mai. Le duc de Fitz-James, pour empêcher les assemblées du parlement, mit tous les membres aux arrêts dans leurs maisons, avec une sentinelle à la porte. « Cependant on ne pouvait tenir éternellement en chartre privée cette compagnie ; il fallut la rendre à ses fonctions et son premier soin avait été de décréter de prise de corps son tyran. Mais comme il s'agissait d'un pair qui avait le droit d'être jugé par ses pairs, on envoya toute la procédure au parlement de Paris *pour le procès être continué, fait et parfait au duc de Fitz-James.* » (*Vie privée de Louis XV.*) Mais à Paris, les conseillers par amour-propre déclarèrent le parlement de Toulouse incompetent et cassèrent sa procédure sans inquiéter autrement le duc.

Toi seul aurais déjà soulevé ses provinces,
Si du cœur des Français ta farouche fierté
Eût pu bannir le zèle et la fidélité !
Odieux étranger, apprends à les connaître ;
Louis seul a le droit de leur parler en maître.
Dociles à sa voix, redoublant leurs efforts,
Ils prodiguent pour lui leur sang et leurs trésors.
Lorsque des publicains l'avidité cruelle
Impose, sous son nom, quelque charge nouvelle,
Père tendre, il permet la plainte à ses enfants,
Il écoute les cris des peuples gémissants.
De sages magistrats, sans blesser sa puissance,
Des Français épuisés lui peignent l'indigence ;
Sensible à leurs douleurs, attendri par leurs maux,
Il adoucit pour eux le fardeau des impôts.
Mais quand des vils flatteurs l'essaim qui l'environne
Ose à la vérité fermer l'accès du trône,
Quand la France aperçoit pour la première fois
L'appareil militaire à la place des lois,
Le soldat effréné, d'une main sanguinaire,
Profaner de Thémis l'auguste sanctuaire,
Et mettre dans les fers, par un lâche attentat,
Les défenseurs du peuple et l'espoir de l'État,
Le plus soumis sujet et s'indigne et s'enflamme
Contre les vils auteurs d'une coupable trame.
Tremble, ingrat ; le courroux d'un prince généreux
Sera le juste prix de tes exploits honteux.
Tu seras à jamais, par ta fière impudence,
La fable de l'Europe et l'horreur de la France.
Le juste désespoir de ce peuple aux abois

Armera contre toi le bras du Roi des rois.
 Rappelle des Stuarts la déplorable histoire ;
 Vertueux, l'échafaud ne ternit pas leur gloire ;
 Barbare, ils t'ont tracé ce funeste chemin.
 Indigne de leur nom, redoute leur destin.

ÉPIGRAMMES DIVERSES

SUR MADemoiselle DANGEVILLE ¹

JE voudrais bien ici vous traiter entre nous,
 De la même façon que je traite mes choux.
 Le public, j'en suis sûr, me ferait bonne mine ;
 Pour lui plaire, voici comment je m'y prendrais :
 Au Théâtre-Français je vous arroserais
 Tant de fois, qu'à la fin vous prendriez racine.

SUR JEAN-JACQUES ROUSSEAU

ROUSSEAU, prenant toujours la nature pour maître,
 Fut de l'humanité l'apôtre et le martyr.

1. Le sieur Grandval, ayant soupé ces jours-ci avec M^{lle} Dangeville, lui a adressé les vers suivants au nom d'un jardinier. (*Mém. de Bachaumont.*)

Les mortels qu'il voulait forcer à se connaître
 S'étaient trop avilis pour ne pas l'en punir.
 Pauvre, errant, fugitif et proscrit sur la terre,
 Sa vie à ses écrits servit de commentaire.
 La fière Vérité, dans ses hardis tableaux,
 Peut, en dépit des grands, montrer ce que nous sommes ;
 Il devait de nos jours trouver des échafauds :
 Il aura des autels quand il naîtra des hommes.

SUR STANISLAS LECZINSKI ¹

PEUPLE ami de la liberté,
 Qui dans un roi ne chérissez qu'un sage,
 Venez à Stanislas rendre un troisième hommage :
 C'est le rendre à l'humanité.
 Mais, ô vous Stanislas ! vous, des rois le modèle,
 A votre propre loi seriez-vous infidèle ?
 Vous réglez sur nos cœurs, que voulez-vous de plus ?
 La monarchie universelle
 N'est que l'empire des vertus.

1. Vers des Lorrains au roi Stanislas, à l'occasion du trône de Pologne, vacant par la mort du roi, électeur de Saxe. (*Mém. de Bachaumont.*)



INDEX ALPHABÉTIQUE

DE LA

TROISIÈME PARTIE

A

ACADÉMIE FRANÇAISE (L'),
27, 32, 33, 75, III, 261, 300.
AIX-LA-CHAPELLE (Paix d'),
127.
AGUESSEAU (Henri - Fran-
çois d'), chancelier, 115,
122.
AMELOT DE CHAILLOU (J.-
Jacques), secrétaire d'État
21.
AMIENS (Évêque d'), 97.
ANNÉE LITTÉRAIRE (L'),
315.
ANTIN (Marquis d'), II.
ARAGON. — Cf. SAINT-SÉ-
VERIN.
ARC (Jeanne d'), 177, 178.
ARGENSON (Réné de Voyer,
marquis d'), secrétaire d'É-
tat des Affaires étrangères,
43.

ARGENSON (Marc-Pierre de
Voyer, comte d'), secré-
taire d'État de la guerre,
122, 125, 155, 229, 236-
239, 319.
ARNOULD (Sophie), 296.
ASTRUC, médecin, 112.
ATTAIGNANT (Abbé de l'),
349.
AUDINOT, acteur, 337.
AYMON, colonel du régiment
de la Calotte, 73.

B

BARBANTANE (M^{me} de),
307.
BEAUMONT DU REPAIRE
(Christophe de), arche-
vêque de Paris, 164, 211,
212, 231, 233, 239, 240,
244, 248, 259, 322.
BELLEFONDS (Gigault de)
archevêque de Paris, 85.

- BELLE-ISLE (Les frères de), 8, 19, 87, 121.
 BERG-OF-ZOOM (Prise de), 102-105.
 BERNAGE (Henri de), prévôt des marchands, 94, 156, 189, 193, 196, 223, 225, 226-228.
 BERNIS (Cardinal de), 292, 299, 302.
 BERRYER (Nicolas-Réné), lieutenant général de police, 123.
 BERTIN (Henri), contrôleur général, 318.
 BIRON (M. de), 59.
 BOUETTIN (Le f.), curé de Saint-Étienne, 148.
 BOUILLAC, médecin, 84.
 BOULOGNE (M. de), contrôleur général, 285, 286.
 BOURET, fermier général, 233.
 BOYER (J.-F.), ex-théatin, évêque de Mirepoix, 98, 122, 155, 164, 258.
 BOZE (M. de), III.
 BRADDOCK (Général), 249.
 BROGLIE (Maréchal de), 331, 332, 334, 342.
 BRUNSWICK (Ferdinand de), 294, 333.
 BUSSY-RABUTIN (M. de), 38.
 BYNG (Amiral), 266.
- C
- CARLINE (M^{lle}), actrice, 350.
 CATILINA (Tragédie de), 113, 158.
 CHALMAZEL (M. de), 156.
 CHARLES. — Cf. LORRAINE.
 CHARLES VII, empereur d'Allemagne, 9, 42, 46.
 CHAROLAIS (Comte de), 126.
 CHARTRES (Duc de), 120, 125, 208, 263, 264, 283, 305.
 CHARTRES (Duchesse de), 121, 125, 304-309.
 CHASSÉ, chanteur, 290.
 CHATEAUXROUX (M^{me} de), 30, 31, 32.
 CHATELET (M^{me} du), 168.
 CHAUVELIN (M. de), 146.
 CHAUVELIN (Abbé de), 180.
 CHEVERT (François de), lieutenant général, 297, 298, 300, 334.
 CHOISEUL (Duc de), 345.
 CLAIRVAL, acteur, 338.
 CLERGÉ (Le), 168-171, 182.
 CLERMONT (Comte de), 86, 126, 291, 293, 299.
 CLERMONT - GALLERANDE (M. de), 86.
 COLIN, musicien, 110.
 CONDÉ (Le Grand), 38, 175, 177, 281.
 CONDÉ (Prince de), 282, 344.
 COFFIN, ancien recteur de l'Université, 148, 149.
 CONFLANS (Maréchal de), 324.
 CONTADES (Maréchal de), 319, 343.
 CONTI (Prince de), 37, 126.
 CORBY, 339.
 COYPEL (Peintre), 110.

CRÉBILLON (Jolyot de), 33.
CUMBERLAND (Duc de), 59,
284, 285.

D

DAMIENS (R.-François), 277.
DANCHET (Antoine), III.
DANGEVILLE (M^{lle}), 359.
DARAN, chirurgien, 257,
258.
DAUPHIN (Le), 25, 46, 49,
57, 84, 89, 116, 120, 197,
228.
DAUPHINE (M. - Thérèse
d'Espagne, première), 46,
67-71, 84.
DAUPHINE (M.-Josèphe de
Saxe, seconde), 90-92, 116,
120.
DAUPHIN (Enfants du), 188,
189, 196-198, 226-228, 240,
241.
DENYS LE TYRAN (Tragédie
de), 117.
DESCHAMPS (M^{lle}), 338.
DIDEROT, 201-203.
DOLIGNY (M^{lle}), 355.
DOMINE, avocat, 20.
DUMAS (Capitaine), 249.
DUFORT (M.), fermier général,
47.

E

ENCYCLOPÉDIE (L'), 200.
ESPRIT DES LOIS (L'), 159-
161.
ESTRADE (M^{me} d'), 137, 152.
ESTRÉES (Maréchal d'), 281,
283-284, 303, 342.

ÉTIOLES (M^{me} d'). — Cf.
POMPADOUR.

F

FAVART (Charles - Simon),
340.
FAVART (M^{me}), 338, 339, 350.
FERRAND, 139.
FITZ-JAMES (Duc de), 357.
FLAVACOURT (M^{me} de), 2.
FLEURY (Cardinal), 3, 4, 7,
8, 9, 10, 42.
FONTENELLE, III.
FONTENOY (Bataille de), 57,
131.
FOUQUET (Nicolas), 9.
FRÉDÉRIC II, roi de Prusse,
48, 282, 287, 290.
FRÉRON (Élie), critique, 315,
316.
FRONSAC (Duc de), 266.
FRISE (Comte de), 306.

G

GARDES-FRANÇAISES (Ré-
giment des), 157.
GEORGE II DE BRUNSWICK-
HANOVRE, roi d'Angle-
terre, 48, 61, 77, 132, 140,
141, 143, 145.
GERGY (Languet de), 209.
GESVRES (Duc de), gouver-
neur de Paris, 189, 192,
193.
GESVRES (M. de), II.
GISORS (Comte de), 295.
GODONÈCHE, musicien, 257.
GRANDVAL, acteur, 338.
GRESSET, III.

H

- HAWKE (Amiral), 314.
 HENRI IV, 84, 111, 140, 211.
 HEUDICOURT (M. d'), 79.
 HONGRIE (Reine de), 45,
 47, 59, 291.

I-J

- ITALIEN (Théâtre-), 338.
 JANSÉNISTES (Les), 27, 164,
 209.
 JÉSUITES (Les), 325, 348.

L

- LA BÉDOYÈRE (Huchet de),
 53-55.
 LA CHAUSSÉE (Nivelle de),
 112.
 LAFONT, perruquier, 117-
 119.
 LA GALISSONNIÈRE (Mar-
 quis de), 265.
 LA MARCHE (Comte de),
 283.
 LA MOTTE (M^{lle}), 181.
 LA MORLIÈRE (Chevalier
 de), 260.
 LA POPELINIÈRE (M. de),
 fermier général, 128-130.
 LA POPELINIÈRE (M^{me} de),
 128-130.
 LA RUETTE, chanteur, 338.
 LA TOUR DUPIN (Abbé de),
 179.
 LA VALLIÈRE (Duc de),
 139, 147, 296.
 LEBLANC (Abbé), 118.

- LECZINSKA (Marie), reine
 de France, 114, 119, 241.
 LECZINSKI (Stanislas), 360.
 LE KAIN, acteur, 183.
 LHOMME (Le sieur), 185, 187.
 L'HÔPITAL (M. de), 78, 79.
 LIGNERIS (Capitaine), 249.
 LORRAINE (Ch.-Alex., prince
 de), 34, 49, 61.
 LORRAINE (Cour de), 233.
 LOUIS XV, 2, 7, 8, 9, 10,
 14, 17, 18, 23-31, 33, 36,
 38-42, 49, 50, 53, 57, 86,
 87, 90, 99, 104, 114, 126,
 127, 132, 136-138, 140-145,
 150, 153-155, 168, 171-174,
 197, 199, 210-212, 222,
 223, 227-229, 232, 241,
 259, 265, 267, 270, 276-
 281, 283, 286, 288, 292,
 293, 311, 323, 353.
 LOUIS XV (Filles de), 328.
 LOWENDAHL (Maréchal de),
 102-105, 155, 258, 281.
 LULLI, musicien, 110, 235.
 LUXEMBOURG (Maréchal
 de), 38, 281.

M

- MACHAULT D'ARNOUVILLE
 (J.-B.), contrôleur géné-
 ral, 124, 213.
 MAILLY (M^{me} de), 1, 5, 7.
 MANDRIN, contrebandier,
 261.
 MARIVAUX, 112, 113.
 MARMONTEL, 340.
 MARVILLE (Feydeau de),
 lieutenant général de po-
 lice, 123.

MARVILLE (M^{me} de), 101.
 MAUPERTUIS (Moreau de),
 27.
 MAUREPAS (Comte de), 42,
 122, 146, 147.
 MAZARELLI (M^{lle}), 187.
 MEAUPOU (Réné), premier
 président, 198, 222, 242,
 244, 246.
 MÉCHANT (Comédie du),
 113.
 MÉROPE (Comédie de), 44.
 MESNILDOT (M. de), 306.
 MOLINISTES (Les), 27, 209.
 MONCRIF, III.
 MONDONVILLE, musicien,
 178.
 MONET, acteur, 216.
 MONTAMY (M. de), 220.
 MONTMORENCY (M. de), 156.
 MOREAU, procureur du roi
 au Châtelet, 187-188.
 MORTAGNE (M. de), 294, 303.
 MOYSAN (Veuve), 161-165.

N

NATOIRE, peintre, 110.
 NÈGRE, lieutenant criminel
 au Châtelet, 186.
 NEISSEL (M^{lle}), 338.
 NESLE (M. de), 2.
 NOAILLES (Maréchal de),
 34, 35, 36, 86, 123.
 NOË (M^{me} de), 307.

O

OPÉRA (L'), 215-217.
 OPÉRA-COMIQUE (L'), 215-
 217, 337.

VII.

ORLÉANS (Duc d'), 120,
 126, 204, 208.
 ORLÉANS. — Cf. CHAR-
 TRES.
 OUTREQUIN, 195, 223.

P

PARIS (M^{me}), 166-168.
 PAULMY (M. de), III.
 PARLEMENT (Le), 97-100,
 122, 123, 209, 211, 230,
 231, 232, 242-245.
 PERSÉE (Opéra de), 80, 81.
 PHILIPPE V, roi d'Espagne,
 49.
 POISSON (M^{me}), 62.
 POISSON DE VENDIÈRE (M.),
 115, 121, 139.
 POLIGNAC (M. de), 306.
 POMPADOUR (M^{me} de), 52,
 53, 63, 114, 119, 135-139,
 142, 147, 149-151, 182,
 289-292, 298, 316-319.
 PORT-MAHON (Prise de),
 266-271.
 PUISIEUX (L. Brulard, mar-
 quis de), ministre pléni-
 potentiaire, 124.

R

RABON (M^{lle}), 27, 217.
 RAMEAU, musicien, 178, 235.
 RAMPONNEAU, cabaretier,
 320.
 RAVAILLAC, 84.
 REBEL, acteur, 217.
 RICHELIEU (Maréchal de),
 31, 32, 59, 106, 107, 114,
 266, 268, 272, 274-276.

31.

RIEUX (Bernard de), 19.
 RINGARD, maître baigneur,
 109.
 ROBBÉ, poète, 119.
 ROCHAMBEAU (M^{me} de),
 308.
 ROCHARD, acteur, 338.
 ROUEN (Parlement de), 232.
 ROUSSEAU (J.-Baptiste), 34,
 236.
 ROUSSEAU (J.-Jacques), 235,
 236, 359.
 ROY, poète, 44, 87.
 RUBEMPRÉ (M. de), 156.

S

SAINT-FLORENTIN (M. de),
 secrétaire d'État, 122.
 SASSENAGE (M. de), 156.
 SAXE (Maréchal de), 58, 65-
 67, 81, 87, 91, 105, 121,
 130, 154, 174-178, 281.
 SCHOMBERG (M. de), 308.
 SCOT (Duns), 204.
 SILHOUETTE (M. de), con-
 trôleur général, 309-311,
 323.
 SINCLAIR (Général), 79.
 SOUBISE (Maréchal de), 287-
 290, 296-298, 300, 303, 319,
 331-333.
 SOUVRE (M. de), 156.
 STICOTI (Agathe), 55.
 STUART (Édouard), dit le
*Chevalier de Saint-Geor-
 ges*, 42, 133.
 STUART (Prince Édouard),
 dit le *Prétendant*, 84, 95,
 127, 131, 132, 140-143, 145,
 154, 157.

T

TENCIN (Cardinal de), 3, 4,
 11, 18, 123.
 TENCIN (M^{me} de), 112,
 181.
 THIARS (M. de), 308.
 TOSCANE (Grand-duc de),
 61.
 TOURNEHEM (Le Normant
 de), fermier général, 123,
 139.
 TOURNELLE (M^{me} de la), 1,
 2, 5, 6, 7, 17. — Cf. CHA-
 TEAUX.
 TURENNE (Maréchal de),
 38, 175, 177, 281.

U

UNIGENITUS (Bulle et Con-
 stitution), 165, 209, 210,
 239.

V

VACATIONS (Chambre des),
 229.
 VANLOO, peintre, 110.
 VAUDREUIL (M. de), 251.
 VAUJOUR (M. de), 156.
 VILLARS (Maréchal de), 281.
 VILLEROY (M. de), 107.
 VINTIMILLE (M^{me} de), 1,
 137.
 VOISENON (Abbé de), 340,
 347.
 VOLTAIRE (Arouet de), 57,
 71, 76, 88, 101, 110, 124,
 158, 168, 179, 324.



TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
INTRODUCTION HISTORIQUE : LE RÈGNE DE LOUIS XV, MADAME DE CHATEAU- ROUX ET MADAME DE POMPADOUR. . .	1

ANNÉE 1743.

Les cinq Sœurs.	1
L'exemple du Pasteur.	3
A la Tournelle	5
Oraison funèbre du cardinal Fleury.	8
Le Tirage de la Milice à Paris.	12
Épigrammes diverses. *	16

ANNÉE 1744.

Les Talents d'Amelot.	21
La Campagne de Flandre	22
La Maladie du Roi.	25
La Convalescence du Roi	28
Sans le savoir.	30
Reproches à l'Académie	32
Les Exploits de Noailles.	34

	Pages.
Les Événements de l'Année.	36
Épigrammes diverses	41

ANNÉE 1745.

Entrée en Campagne	45
La Mort de l'Empereur.	46
Les Ennuis de la Reine de Hongrie.	47
Les Amours du Roi.	50
Le Procès de M. de la Bédoyère.	54
La Bataille de Fontenoy.	57
Un tendre Duo	59
La Mort de madame Poisson.	62

ANNÉE 1746.

Les Talents du Maréchal de Saxe.	65
La Mort de la Dauphine.	67
Le Triomphe de Voltaire.	71
Une Descente des Anglais	76
L'Opéra de <i>Persée</i>	80
Les Pantins.	81
Épigrammes diverses	84

ANNÉE 1747.

Le Mariage du Dauphin.	89
A la Dauphine.	91
Les Chars de la Ville de Paris.	92
Stances au prince Édouard.	95
Les hauts Faits des Robins.	97
Portrait de M ^{me} de Marville	101

	Pages.
La Prise de Berg-op-Zoom.	102
Richelieu à Gênes	106

ANNÉE 1748.

Tableau de Paris.	109
Les Bijoux.	114
Épître au perruquier Lafont.	117
La Cour et les Courtisans.	119
La Paix d'Aix-la-Chapelle.	127
L'Aventure de M ^{me} de la Popelinière	128
L'Arrestation du prince Édouard.	131

ANNÉE 1749.

Les Poissonnades.	135
L'état de la France.	140
Imprécations contre le Roi.	144
La Disgrâce de Maurepas	146
L'Enterrement de M. Coffin.	148
Bouquet à M ^{me} de Pompadour	149
M ^{me} d'Estrades.	152
Épigrammes diverses.	153

ANNÉE 1750.

L'Esprit des Lois.	159
Épître à la Moysan.	161
Le Couvent de M ^{me} Paris	166
L'Impôt sur le Clergé.	168
La Noblesse militaire.	171

	Pages.
Le Tombeau du maréchal de Saxe	174
Épigrammes diverses	178

ANNÉE 1751.

Le Talent de Le Kain.	183
L'Affaire du sieur Lhomme.	185
Les Magistrats du Châtelet.	186
La Naissance du duc de Bourgogne.	188
Les Mariages de Paris.	191
Vive les Gueux	194
Hommage au Nouveau-né	196

ANNÉE 1752.

Étrennes au Roi.	199
L'Encyclopédie	200
La Mort du duc d'Orléans	204
Le Schisme.	208
Les quatre Embarras	211
La Conversion de Machault.	213
Le Lyrique sérieux et comique.	215

ANNÉE 1753.

Un petit Trou.	219
Les Affaires du Temps.	220
L'Exil du Parlement	222
Les Boulevards.	223
La Naissance du duc d'Aquitaine.	226
La Chambre des Vacations.	229
Épigrammes diverses	231

ANNÉE 1754.

	Pages.
L'Opinion de Jean-Jacques.	235
M. de Voyer d'Argenson.	236
Laissez paître vos bêtes.	239
Naissance du duc de Berry.	240
Le Retour du Parlement.	242
L'Exil de Beaumont	244

ANNÉE 1755.

L'Hôte de Conflans.	247
La Défaite de Braddock	249
La Disgrâce des Sous-Fermiers	251
Requête des Sous-Fermières à Plutus.	254
La Noblesse de Daran.	257
Épigrammes diverses	258

ANNÉE 1756.

Bouquet poissard au duc d'Orléans	263
Les Succès de la France.	264
La Prise de Port-Mahôn.	267
Aux Railleurs d'Angleterre.	270
La Guerre présente.	273
Les Talents de Richelieu.	274

ANNÉE 1757.

L'Attentat de Damiens.	277
Un Métier difficile.	278
L'Armée de Hanovre	281

	Pages.
Les deux Généraux.	283
Éloge de M. de Boulogne.	285

ANNÉE 1758.

Les Soubisades	287
Il faut plaire à Pompadour.	291
Le Général des Bénédictins.	293
Adieux à la Guerre.	295
La Victoire de Soubise.	296
Épigrammes diverses	298

ANNÉE 1759.

Résultats du Traité de Versailles.	301
Conseils aux Français.	302
Testament de la duchesse d'Orléans.	304
Les Talents de Silhouette.	309
Les Plongeurs de la Vilaine.	312

ANNÉE 1760.

A propos de l'Année littéraire.	315
Épître à M ^{me} de Pampadour	316
La Guinguette de Ramponneau	320
Les Dindons	322

ANNÉE 1761.

Les Jésuites de France.	326
Compliment à Mesdames de France.	328
Soubise et de Broglie.	331

	Pages.
Un pauvre Général.	332
Honneur aux gris	335

ANNÉE 1762.

Le nouveau Spectacle.	337
Les auteurs d' <i>Annette et Lubin</i>	339
D'Estrées en Allemagne	342
Les Exploits de Condé.	344
Les Talents de Choiseul.	345
Épigrammes diverses	347

ANNÉE 1763.

Portrait de L'Attaignant.	349
Le Bal de Versailles.	351
La Colonisation de la Guyane.	352
Épître à Lucinde	355
Au duc de Fitz-James.	357
Épigrammes diverses	359

INDEX ALPHABÉTIQUE DE LA TROISIÈME PARTIE.	361
---	-----

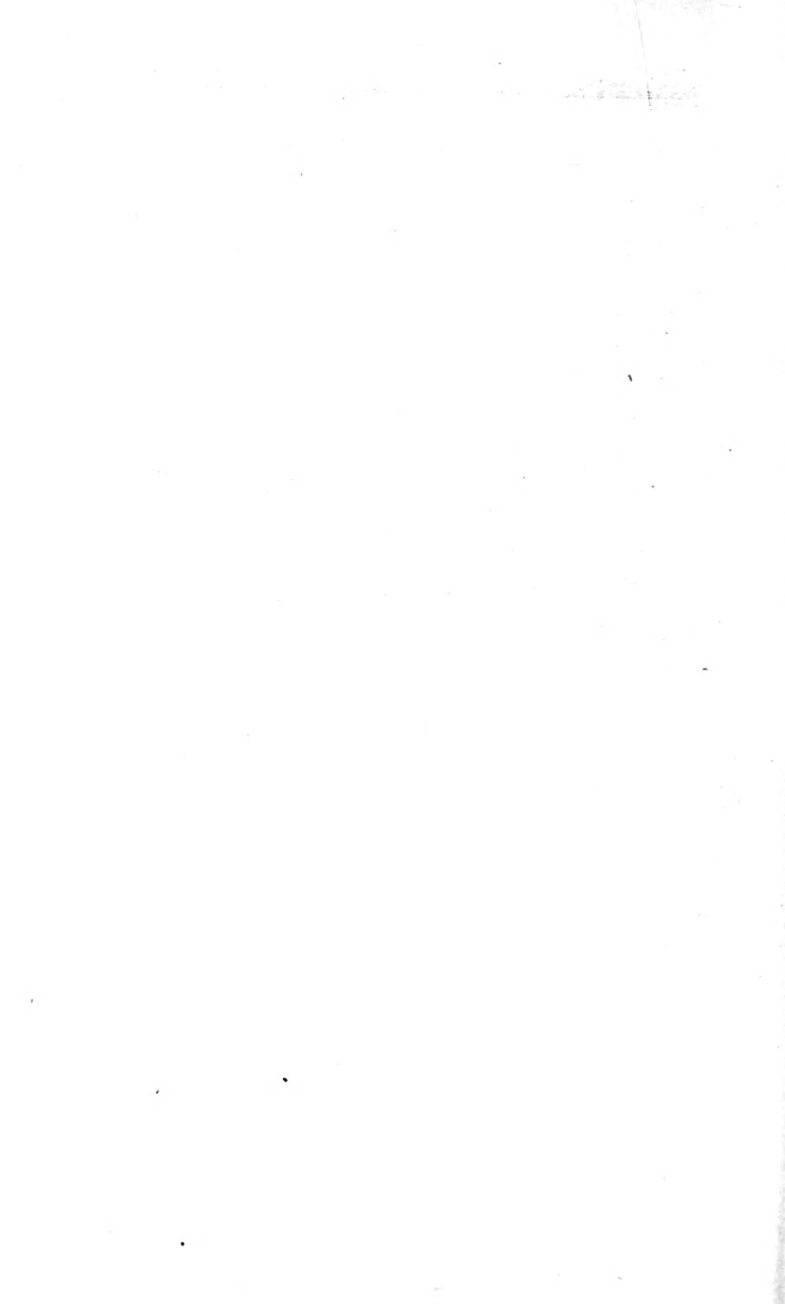
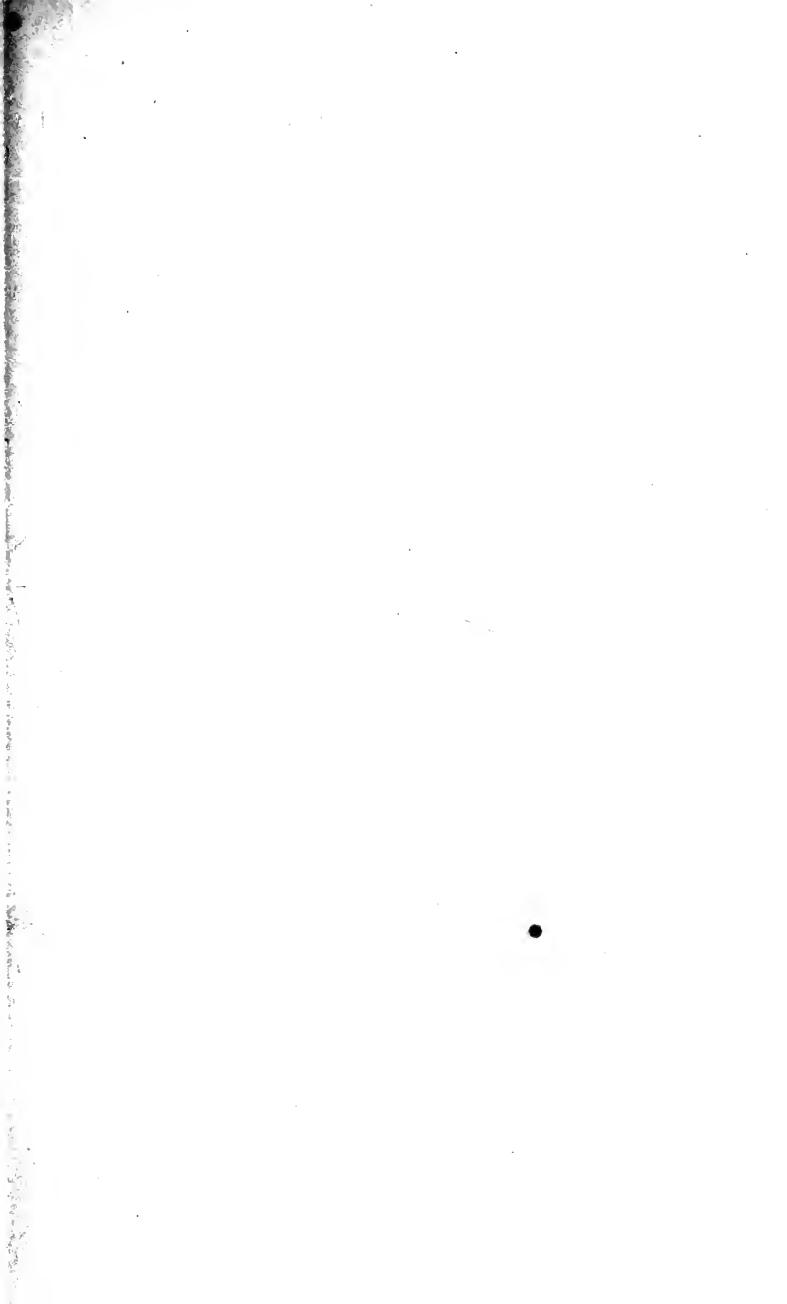




TABLE DES PORTRAITS

	Pages.
Louis XV.	I
Madame de Pompadour.	XVIII
Duc de Noailles.	34
Maréchal de Saxe.	174
Maréchal de Richelieu	274





CHANSONNIER HISTORIQUE

DU XVIII^e SIÈCLE

EN VENTE :

LA RÉGENCE (1715-1723) 4 VOL.

SOUS PRESSE

LE RÈGNE DE LOUIS XV (1724-1774) 4 VOL.

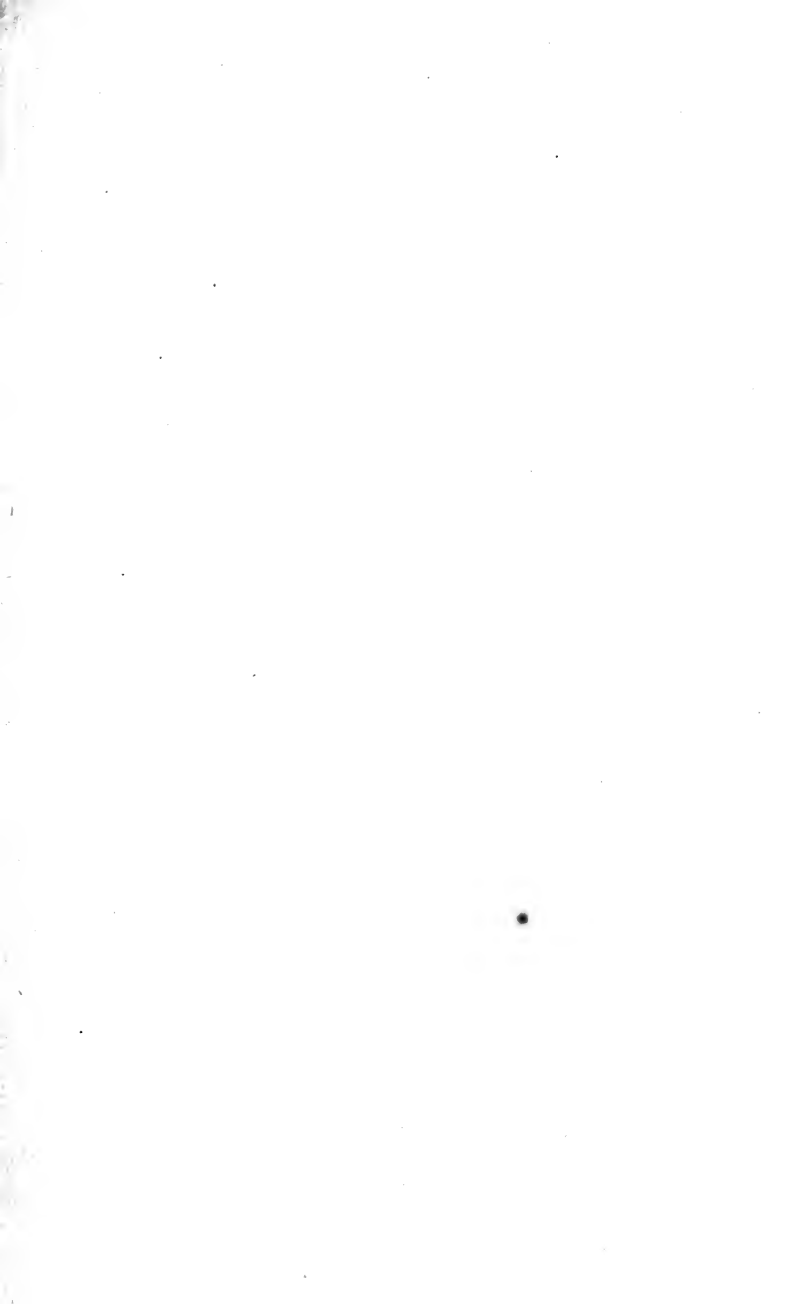
EN PRÉPARATION

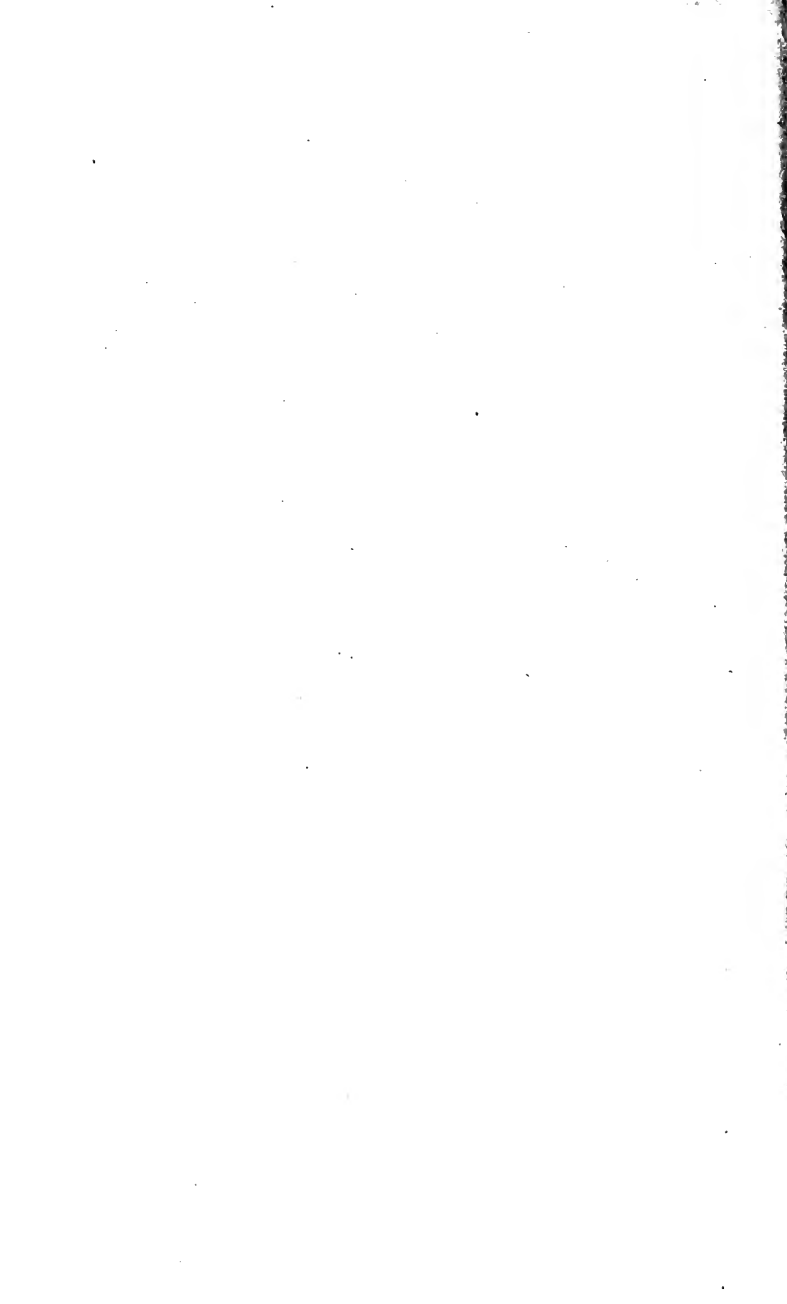
LE RÈGNE DE LOUIS XVI (1774-1789) 2 VOL.

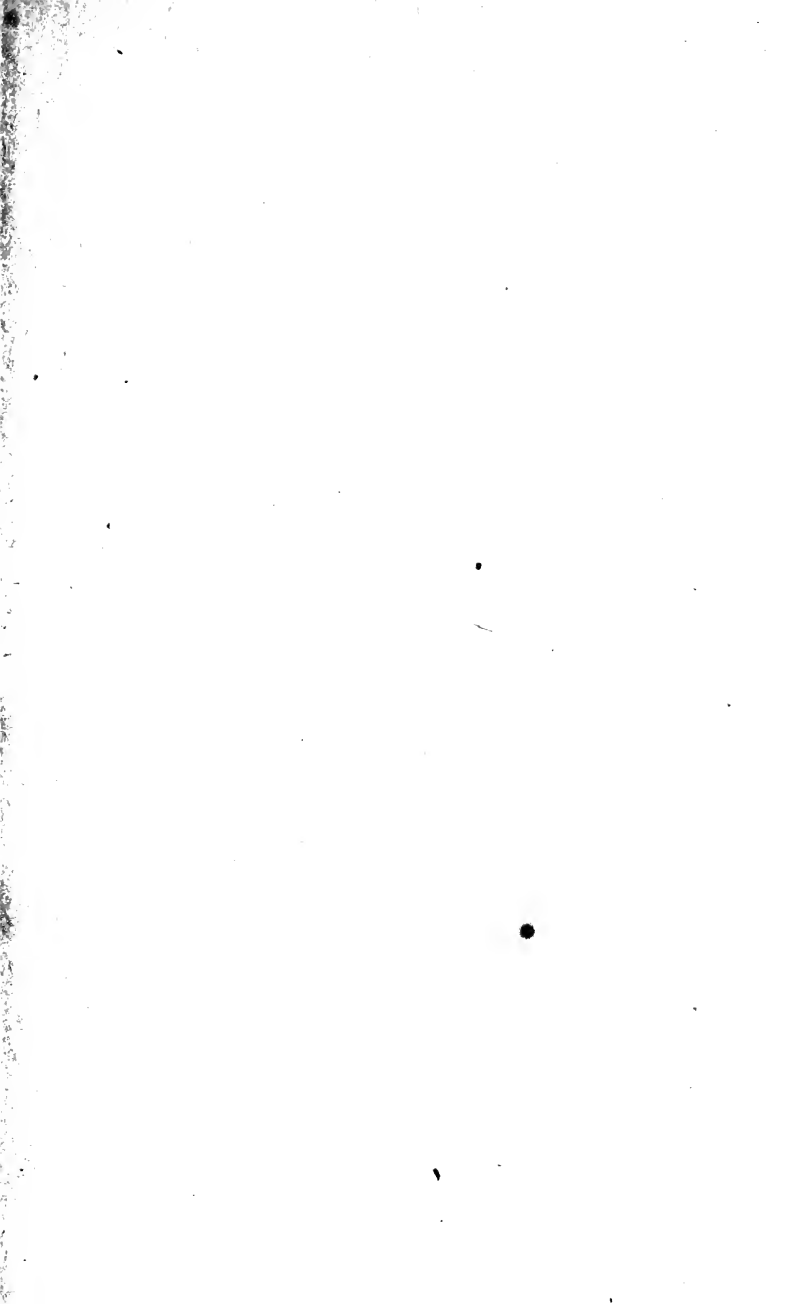
Chaque volume est orné de gravures gravées à l'eau-forte

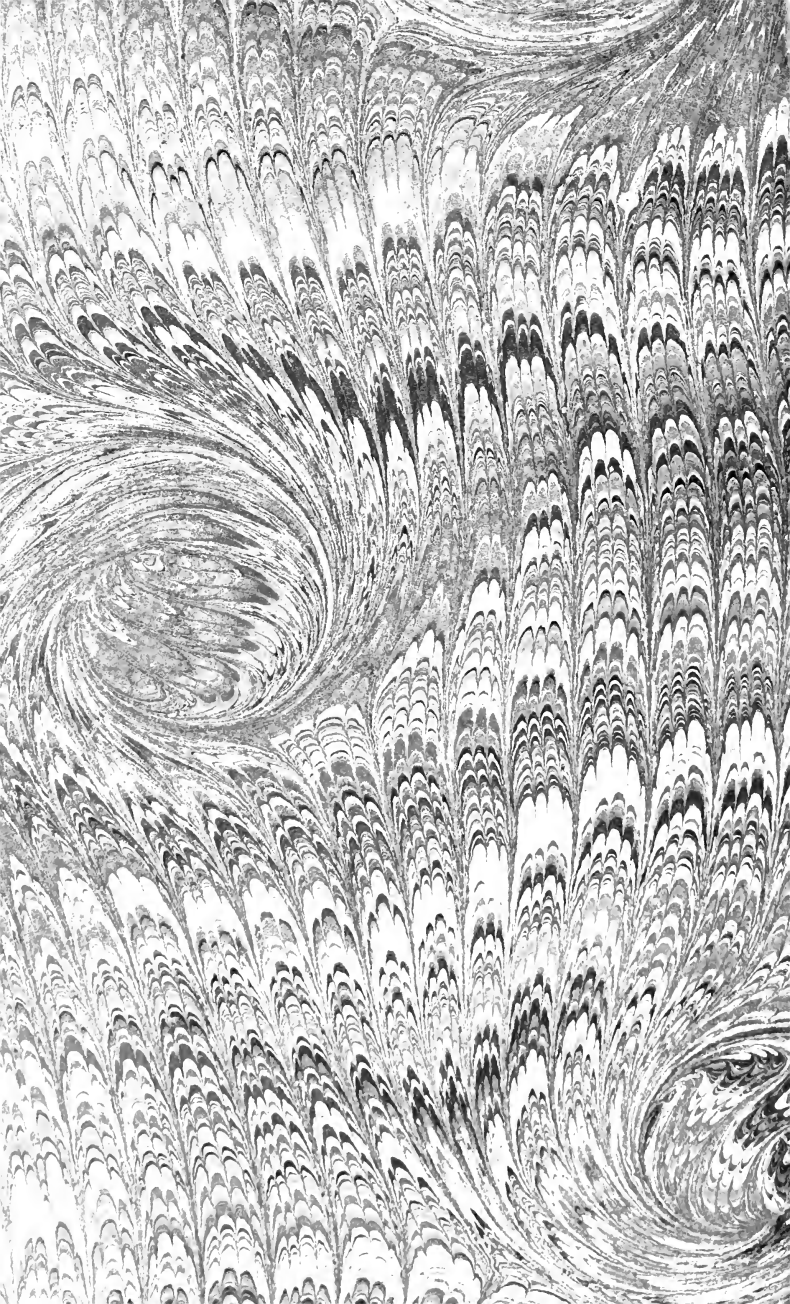
L'ouvrage sera ainsi complet en 10 volumes

H.









PQ
1193
H6R3
t.7

Raunié, Émile
Chansonnier historique du
XVIIIe siècle

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

